

**Master**  
**Master Gestion des Territoire et Développement local (GTDL)**  
**Parcours M1 « Espaces Ruraux et Développement Local »**

*Année universitaire 2021-2022*



© Anthony RILCY  
Photo prise à Livers-Cazelles (Tarn)



**Mémoire de stage**

**Diagnostic de territoire pour identifier les métiers en tension sur le territoire du Tarn et de la Lozère**

*Par : Anthony RILCY*



---

*Sous la direction de Pascal Chevalier (tuteur universitaire) et de Nina Guilbert (tutrice professionnelle)*

## Résumé/Abstract

Depuis le démantèlement de la « Jungle de Calais » en 2015, les réfugiés et les demandeurs d'asile sont orientés vers les espaces ruraux du territoire national afin de désengorger les grandes métropoles prises d'assaut par ces publics, en particulier la région parisienne. Les grandes villes étant perçues comme les lieux de toutes les opportunités pour les exilés, les espaces ruraux sont souvent méconnus, et peu appréciés à leur juste valeur. Les territoires ruraux présentent des opportunités d'installation, d'intégration, et d'ancrage durable pour les exilés. Beaucoup de métiers sont en tension au sein des territoires ruraux, et peuvent servir de rampe de lancement pour les exilés, tout en permettant aux territoires de se développer.

Le travail ci-présent s'inscrit dans un projet expérimental régional nommé SOLID'R (Solution pour L'Intégration Durable de Réfugiés en milieu rural), ayant vocation à révéler les opportunités que renferment les territoires ruraux, et les contraintes qu'ils cumulent.

**Mots-clés :** Métiers en tension ; Réfugié ; Demandeur d'asile ; Système territorial ; Développement local.

---

Since the dismantling of the “Jungle of Calais” in 2015, the refugees and asylum seekers have been directed rural areas of national territory in order to relieve congestion in the big metropolises taken over by these publics, especially the Parisian region. The big cities being perceived as the places of all the opportunities for the exiles, the rural spaces are often misunderstood, loveless at their fair values. Though, rural territories present opportunities of settlement, integration, and lasting anchoring for exiles. Many jobs are in tension in rural territories, and can serve as a launching pad for exiles, and they can permit the territories to develop.

This work belongs to a regional experimental project named SOLID'R (Solution for the Sustainable Integration of Refugees in Rural Areas), aimed at revealing the opportunities that rural territories contain, and the constraints that they combine.

**Key-words:** Professions in tension; Refugee; Asylum seeker; Territorial system; Local development.

## Remerciements

Mes remerciements vont en premier lieu à Nina Guilbert (tutrice de stage), à Agnès Terrieux (Chercheuse au LISST dynamique rurale), et plus généralement à la FRCIVAM Occitanie, de m'avoir fait confiance en me confiant cette mission de diagnostic territorial des métiers en tension. Merci à vous pour votre bienveillance et vos très bons conseils tout le long de ma mission.

Mes remerciements vont ensuite à mon tuteur universitaire M.Pascal Chevalier, pour sa réactivité et le suivi rigoureux de ma commande en total respect de la philosophie des commanditaires. Nos échanges ont tous été méthodiques et constructifs.

Je remercie toute la magnifique équipe salariée et stagiaire de la FRCIVAM Occitanie de m'avoir accueilli et intégré comme un membre à part entière. Merci Raphaël, Aurélie, Marco, Karen, Diane, Aymeric, Ismaël, et toutes les structures voisines de bureau à Saporta, avec qui j'ai partagé mes repas tous les midis.

Je tiens également à remercier mes hôtes et collègues de m'avoir accueilli durant mes enquêtes de terrain. Pour la vallée du Thoré Montagne Noire, je remercie Toiny et Pierre de m'avoir hébergé chez eux. Je remercie Pierre-Eloi de m'avoir généreusement laissé travailler dans son atelier-bureau de designer. Je remercie Sophie pour ses précieux conseil et son investissement dans ma commande. Pour la Communauté de Communes du Cordais et du Causse, je remercie Eric pour son investissement, malgré les difficultés sur le terrain. Pour la Lozère, je remercie Maëlys et Clara pour leur aide précieuse.

Plus globalement je remercie tous les interlocuteurs que j'ai rencontré sur les territoires : les employeurs locaux, les employés, les élus, les demandeurs d'emploi, les services déconcentrés de l'Etat, et les habitants. Tous vous avez fait preuve de bienveillance tout en me donnant des entretiens démontrant de grandes qualités humaines.

Je remercie mes relectrices, Agnès et Toiny.

Enfin, je remercie ma petite amie de m'avoir supporté sans se plaindre, ou presque, durant cette année de Master et mon stage, pour lesquels je me suis investi 7j/7j, au prix de nombreux sacrifices, pour atteindre mes objectifs personnels et professionnels.

# Sommaire

<b>Résumé/Abstract .....</b>	<b>1</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>1. Etat de l'art scientifique et opérationnel .....</b>	<b>9</b>
1.1. Les métiers en tension, un indicateur de déclin ou un levier de renaissance ?.....	9
1.2. Migration et emploi en milieu rural.....	15
1.3. Le projet SOLID'R et l'intérêt de la FR CIVAM pour les publics réfugiés .....	25
Conclusion de la première partie .....	33
<b>2. Problématique, hypothèses et méthodologie.....</b>	<b>34</b>
2.1. Choix problématique et formulation des hypothèses.....	34
2.2. Méthodologie .....	35
2.3. Le Département du Tarn, un territoire spécifique entre les deux départements les plus dynamiques d'Occitanie .....	37
2.4. Etude de cas N°1 : Le canton de Mazamet-2 Vallée du Thoré, un territoire .....	41
2.5. Etude de cas n°2 : La communauté de communes du Cordais et du Causse (4C).....	52
2.6. Le département de la Lozère, le département le plus rural de France .....	59
2.7. Etude de cas n°3 : Mende.....	61
Conclusion de la deuxième partie .....	67
<b>3. Résultats et discussions.....</b>	<b>69</b>
3.1. Résultats en vallée du Thoré .....	69
3.2. Résultats dans 4C .....	84
3.3. Résultats en Lozère.....	89
3.4. Synthèse et démonstration de notre schéma de système territorial .....	97
Conclusion de la troisième partie.....	99
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>100</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>103</b>
<b>Table des sigles .....</b>	<b>109</b>
<b>Table des illustrations.....</b>	<b>111</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>113</b>
<b>Table des annexes .....</b>	<b>116</b>

*« Toutes les pièces d'un puzzle sont différentes, mais nous avons besoin de toutes les pièces pour composer l'image qu'on souhaite, à nous de déterminer l'image que nous avons envie de laisser ».*

**(Entretien n°1.4. VTMN, Directeur de l'EHPAD de  
Labastide-Rouairoux)**

## Introduction

Le 28 Mars 2022, soit un mois après le début du conflit russo-ukrainien marqué par l'invasion du territoire ukrainien par la Russie du président Vladimir Poutine, le site *The Conversation*<sup>1</sup> dénombrait déjà plus de 3,8 millions d'Ukrainiens ayant fui leur pays à cause du conflit, principalement vers les pays limitrophes faisant partie de l'Union européenne. Cet article sonnait déjà la sonnette d'alarme sur les dérives des conditions d'emploi des exilés dans les pays européens. 3,8 millions de personnes, cela représente le plus grand mouvement de population qu'ait connu l'Europe depuis la Seconde Guerre Mondiale. Dès le 25 février, soit le lendemain de l'éclatement du conflit, le Président français Emmanuel Macron a annoncé au Conseil européen de Bruxelles que « *La France prendra sa part* »<sup>2</sup> d'exilés ukrainiens, en totale responsabilité et solidarité. Cette annonce pousse à une réflexion sur le système d'accueil et d'intégration des exilés en France. Celui-ci est sujet à de multiples interrogations et critiques, surtout depuis la « crise migratoire » et le démantèlement de la « Jungle de Calais » en 2015. Des politiques qui ont été menées pour désengorger les grandes métropoles des exilés demandant l'asile, en les faisant migrer vers les espaces ruraux français (W. Berthomière et al., 2019<sup>3</sup> ; J. Fromentin et P. Pistre, 2021<sup>4</sup>). La question de l'accueil et de l'intégration des réfugiés en France, est donc déjà connue et politisée par de nombreux acteurs, dont l'Etat, qui en a la responsabilité et qui l'organise via son SNADAIR<sup>5</sup>. Le bouleversement de l'ordre international oblige donc à repenser la politique d'accueil et d'intégration des publics exilés en France, qui n'a pas attendu la guerre en Ukraine pour montrer ses limites, plus particulièrement dans les espaces ruraux. Cela rend obligatoire la nécessité de réfléchir sur un levier principal de l'intégration des exilés sur les territoires, l'emploi. C'est sur cet objectif d'intégration par l'emploi, qu'a été créé le projet SOLID'R<sup>6</sup> par la FRCIVAM Occitanie<sup>7</sup>, avec l'ambition d'intégrer les publics réfugiés sur les territoires par l'emploi, via les « métiers en tension » (MET).

Selon la DARES<sup>8</sup>, un métier est dit « en tension » (MET)<sup>9</sup> « *lorsque le nombre de postes à pourvoir excède globalement le nombre de candidats potentiels* »<sup>10</sup> pour un métier donné, sur un territoire donné. Selon un Avis du **Conseil économique, social et environnemental (Janvier 2022)**<sup>9</sup>, « *Le taux de chômage est considéré comme un indicateur de cette tension. Plus il est proche de son niveau frictionnel (4,5% selon Vie.publique.fr)*<sup>11</sup>, plus les difficultés de recrutement sont élevées ». Cela mène à des situations où les employeurs ne parviennent pas à pourvoir certains postes durant une durée indéterminée, ce qui crée des tensions pour l'employeur et son entreprise. « *Les recrutements prennent plus de temps et se font plus difficiles ; les vacances de postes deviennent plus durables* ». Les causes de ce déséquilibre sont multiples et variées, objectives et subjectives, pour les employeurs comme pour les demandeurs d'emploi, « *ne se*

---

<sup>1</sup> The Conversation, « Le phénomène des réfugiés contraint les entreprises à étendre leurs responsabilités ».

<sup>2</sup> Figaro, « Réfugiés ukrainiens », 28 Mars 2022.

<sup>3</sup> Berthomière, Imbert, et Michalon, « Exilés et “néos”. Quand des migrations se rencontrent et recomposent de sociabilités locales », *ETURUR*, 2019.

<sup>4</sup> Fromentin et Pistre, « L'immigration dans les campagnes françaises : des effectifs limités mais des origines qui ne cessent de se diversifier », *Population et Sociétés*, 2021.

<sup>5</sup> Ministère de l'Intérieur, « Schéma National d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'Intégration des Réfugiés (2021-2023) », 2020.

<sup>6</sup> Solution pour L'Intégration Durable de Réfugiés en milieu rural

<sup>7</sup> Fédération régionale des Centres d'initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

<sup>8</sup> La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) est la direction du ministère du Travail qui produit des analyses, des études et des statistiques sur les thèmes du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. (Site de la DARES : [Qui sommes-nous ? | Dares \(travail-emploi.gouv.fr\)](http://Qui.sommes-nous.?.Dares(travail-emploi.gouv.fr)))

<sup>9</sup> MET : Métier en tension

<sup>10</sup> CESE, « Avis CESE : Métiers en tension », Janvier 2022.

<sup>11</sup> Viepublique.fr, « Quelles différences entre faible niveau de chômage et plein emploi ? »

*résumant pas aux « difficultés de recrutement » constatées par les recruteurs » (CESE, Janvier 2022)*, qui peuvent pousser les employeurs à faire des choix de main d'œuvre qu'ils n'auraient peut-être pas fait auparavant à cause de certaines difficultés d'appariement entre l'offre et la demande de travail (M. Blanc et al, 1999)<sup>12</sup>. En d'autres termes, les causes du déséquilibre sont également directement liées aux contraintes d'un territoire donné. La thématique des métiers en tension ne serait qu'un prisme qui permettrait de révéler ce paradoxe entre l'offre et la demande de travail sur des territoires, déjà en proie à de nombreux déséquilibres.

L'intégration en milieu rural n'est pas chose aisée, cela s'inscrit dans un processus sur un temps long, où posséder un travail semble être central pour celui qui n'est pas « d'ici » (Y. Sencébé, 2004)<sup>13</sup>, afin de s'insérer et de « s'ancrer » (W. Berthomière et C. Imbert, 2020)<sup>14</sup> dans la société locale, surtout pour les publics réfugiés. En plus d'être un moyen de subsistance et d'autonomie (B. Herman et A. Rea, 2017)<sup>15</sup>, c'est une façon de se faire reconnaître par la société (M. Annequin, et al., 2017)<sup>16</sup>.

Si l'intégration des néo-ruraux en milieu rural est plutôt bien documentée dans la littérature scientifique depuis l'ouvrage référence de Bernard Kayser<sup>17</sup> en 1990 sur le phénomène de « *renaissance rurale* » que connaît la France depuis les années 1970 (par exemple : F. Clavoirolle et P. Cabanel, 2014)<sup>18</sup>, il y a au final peu de travaux concernant l'intégration des réfugiés en milieu rural, si ce n'est quelques récents travaux impliquant le groupe de recherche CAMIGRI<sup>19</sup> : W. Berthomière et C. Imbert, 2020 ; W. Berthomière et al., 2019 ; W. Berthomière et al., 2020<sup>20</sup> ; J. Fromentin, 2019<sup>21</sup> ; J. Fromentin et P. Pistre, 2021. La plupart du temps, il est facile pour les personnes n'étant pas documentés sur le statut de réfugié, de confondre les réfugiés avec les autres « exilés », « migrants », « demandeurs d'asile ». Même si tous ces termes sont en lien, chacun est différent et a sa propre définition, que nous évoquerons dans notre première partie, et que nous utiliserons tout le long de notre étude. Le statut de réfugié délivré par l'OFII aux exilés ayant effectué leur demande d'asile avec succès, permet aux exilés qui le possèdent de bénéficier d'une carte de résident valable dix ans sur le territoire<sup>22</sup>. Grâce à ce titre, le réfugié acquiert le droit de travailler sur le sol français en toute légalité, et peut donc prétendre aux emplois qu'il souhaite. Il en va tout autrement pour les exilés en cours de demande d'asile, qui n'ont légalement pas le droit de travailler, exception faite pour certains métiers qui seront jugés « en tension » (dont l'offre d'emploi est vacante depuis plus de 3 semaines), après accord de la Préfecture.

Pour les publics réfugiés, trouver un emploi n'est pas chose aisée. Ils ont souvent vocation à prétendre à des métiers difficiles, sous-qualifiés, temporaires, même s'ils possèdent un capital de

---

<sup>12</sup> Blanc, Aubert, et Detang-Dessendre, « Le fonctionnement des marchés du travail ruraux. Entre influence du paternalisme et difficultés d'appariement », *Economie rurale*, 1999.

<sup>13</sup> Sencebe, « Être ici, être d'ici », *Ethnologie française*, 2004.

<sup>14</sup> Berthomière et Imbert, « Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » », *L'Espace politique*, 2020.

<sup>15</sup> Herman et Rea, « La longue et sinueuse route vers l'emploi », *REMI*, 2017.

<sup>16</sup> Annequin, Gosselin, et Dray-Spira, "*Trajectoires et mobilités professionnelles autour de la migration*", 2017.

<sup>17</sup> Bergeron, « Bernard Kayser, La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental », 1990.

<sup>18</sup> Clavoirolle, « « Les néo-Cévenols » : retour sur une immigration (de 1970 à nos jours) », 2014.

<sup>19</sup> « Le projet « Les campagnes françaises dans la dynamique des migrations internationales » (CAMIGRI) étudie les migrations internationales dans les campagnes en France métropolitaine et la façon dont elles ont contribué à l'évolution de ces espaces. Il associe notamment l'analyse des données de recensement depuis les années à des enquêtes de terrain locales ». Le projet est financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et la région nouvelle Aquitaine.

<sup>20</sup> Berthomière et al., « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : Orientation nationale et déclinaisons locales d'une politique de dispersion », *REMI*, 2020.

<sup>21</sup> Fromentin, « Des migrations comme les autres ? Les migrations internes des immigrés dans les campagnes françaises (2011 - 2015) », *Espaces, Populations, Sociétés, en mouvements*, 2019.

<sup>22</sup> <https://www.ofii.fr/procedure/demande-dasile/> Consulté le 07/04/2022

compétences professionnelles dans des domaines qualifiés. Ce qui rend leur recherche plus difficile est la maîtrise de la langue française, qui n'est pas intégrée à la même vitesse par tous les réfugiés. Avec la politique française de répartition de ces publics exilés en province et dans les espaces ruraux, ces portes de sorties professionnelles ne permettent pas de générer d'ancrage territoriale pour les réfugiés dans ces espaces (**W. Berthomière et C. Imbert, 2020**), auxquels il faut rajouter d'autres paramètres spécifiques au territoire rural (le manque de mobilité, la disponibilité en logement, l'accueil des néo-ruraux...).

Le projet expérimental qui est SOLID'R, a cet objectif-là, de permettre aux publics réfugiés de s'installer durablement dans un espace rural, par le biais de l'emploi. Lorsque le Ministère du travail a lancé en 2019 son appel à projet (AAP) sur « *L'intégration professionnelle des réfugiés* », dans le cadre du Programme d'Investissement dans les compétences (PIC), la FR CIVAM d'Occitanie s'est saisie de l'opportunité pour construire ce projet expérimental (**voir Annexe 1**). Le projet courant de juin 2020 à juillet 2023 se concentre sur quatre territoires expérimentaux : le sud de la Haute-Garonne et le Nord de l'Ariège ; la Haute Vallée de l'Aude ; la Lozère ; le nord du Tarn et le sud du Tarn-et-Garonne<sup>23</sup>. Pour notre étude nous pouvons rajouter le sud-est du Tarn avec le canton de Mazamet-2 Vallée du Thoré (CM-2). Bien que ne faisant pas partie des territoires expérimentaux du projet SOLID'R, il est l'un de nos terrains d'enquête, car CIVAM s'est récemment créé dans cet objectif d'accompagnement, d'insertion professionnelle, et d'accompagnement des personnes demandeuses d'emploi. Tous ces territoires ont un grand point commun : ce sont des territoires hyper-ruraux (**S. Depraz, 2017**)<sup>24</sup> avec des problématiques au niveau de l'emploi et de l'intégration de nouvelles populations, surtout des populations réfugiées.

La commande de diagnostic de territoire dont la FR CIVAM d'Occitanie nous a confié la responsabilité, a pour but pour d'identifier les MET dans ces espaces ruraux, sur trois terrains répartis sur les départements du Tarn et de la Lozère (**voir Carte n°1**), via des enquêtes qualitatives. Ce diagnostic s'inscrit dans le cadre du projet SOLID'R (**voir Annexe 2**), et est à lier au travail de **Sophie Charlier**, qui a effectué un stage à la FR CIVAM Occitanie en 2020/2021 dans le cadre du projet SOLID'R, sur le potentiel de travail et d'emploi en agriculture et dans les services à la personne dans la Haute Vallée de l'Aude et dans le Comminges<sup>25</sup>.

Les objectifs de la commande sont les suivants : Déterminer les MET sur les territoires d'intervention du projet SOLID'R ; Déterminer les secteurs d'activité et les entreprises dans lesquels les bénéficiaires pourront effectuer des stages ; Déterminer les causes/les freins internes et externes aux entreprises des tensions sur le marché de l'emploi des territoires ; Identifier et proposer des solutions et initiatives permettant de détendre les tensions. Pour remplir ces objectifs nous avons procédé à plusieurs enquêtes qualitatives selon quatre familles d'acteurs, pour quatre grilles d'entretien (**Annexe 3**) : Personnes ressources ; Employeurs ; Employés ; Demandeurs d'emploi. Ce diagnostic servira pour la FR CIVAM Occitanie à créer des parcours de découverte et de formation pour les publics réfugiés, dans les secteurs jugés en tension. Cela permettra également de mieux connaître ces marchés du travail ruraux avec les contraintes qui leurs sont propres. Nos terrains d'enquête se trouvant dans des espaces « hyper-ruraux » (**A. Bertrand, 2014**<sup>26</sup> ; **S. Depraz, 2017**<sup>27</sup>) très peu dense, le choix a été fait de procéder à des enquêtes

---

<sup>23</sup> FRCIVAM, « SOLID'R Comité de pilotage I », 2020.

<sup>24</sup> Depraz, « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité » ».

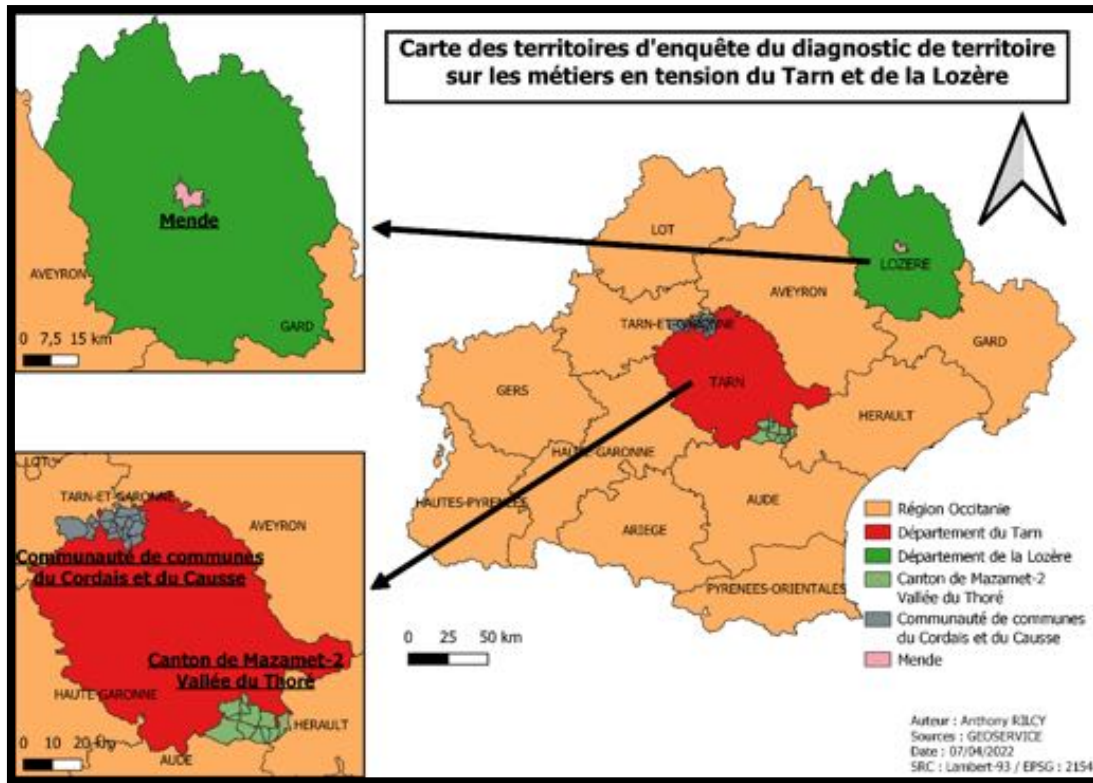
<sup>25</sup> Charlier, « Étude sur le potentiel de travail et d'emploi en agriculture et dans les services à la personne dans la Haute Vallée de l'Aude et dans le Comminges dans le cadre de SOLID'R, programme d'intégration de réfugiés en milieu rural porté par la FR CIVAM Occitanie », 2021.

<sup>26</sup> Bertrand, « Hyper-Ruralité », 2014.

<sup>27</sup> Depraz, « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité » », *REMI*, 2017.



qualitatives, afin d’être au plus proche des acteurs et des besoins territorialisés en main d’œuvre, dans le contexte locale.



Carte n°1 : Carte des territoires d’enquête du diagnostic de territoire sur les « métiers en tension » du Tarn et de la Lozère 1

La venue de personnes exilés dans ces territoires peut s’avérer être une opportunité pour révéler des problématiques d’aménagement persistantes dans ces espaces ruraux, et pourrait également « sauver » ces espaces souvent en déclin démographique, à condition que ces exilés puissent s’intégrer et « s’ancrer » durablement sur les territoires (W. Berthomière et al, 2019 ; W. Berthomière et C. Imbert, 2020). Une opportunité qui peut souvent être contestée, lorsque l’on sait que la majorité des publics réfugiés n’a pas vocation à rester vivre dans le territoire rural, préférant les espaces urbains, plus intégrés à la mondialisation comme en témoigne les travaux de C. Hudson et L. Sandberg, 2021<sup>28</sup> dans la revue *Journal of Rural Studies*, sur les municipalités rurales du nord de la Suède.

En ce sens, le questionnement qui façonne la commande qui nous a été confiée est le suivant : **En quoi les recrutements sont-ils plus difficiles en milieu rural ? L’espace rural est-il en capacité d’intégrer les exilés via les « métiers en tension » territorialisés ?**

Nous procéderons à un plan en trois parties, tout d’abord, nous développerons plus profondément le sujet et le contexte via un double état de l’art scientifique et opérationnel, accompagner d’un diagnostic de territoire. Puis nous exposerons plus en détail notre méthodologie, où nous expliquerons le choix de la problématique et les hypothèses de travail/d’enquête. Enfin nous présenterons nos résultats d’enquête accompagnés de propositions d’actions.

<sup>28</sup> Hudson et Sandberg, « Contested Hope for the Future - Rural Refugee Reception as Municipal Survival ? », *Journal of Rural Studies*, 2021.

# 1. Etat de l'art scientifique et opérationnel

Le processus de **métropolisation**<sup>29</sup> concentrant de plus en plus les projecteurs sur les grandes métropoles régionales, a tendance à faire oublier les espaces ruraux dans de nombreux sujets, comme celui de l'emploi, plus dense dans les métropoles. Cependant, la thématique de l'emploi est beaucoup plus complexe au sein des espaces ruraux, où de nombreux secteurs d'activité sont en tension, par souci de recrutement. Elle impose des réflexions plus profondes sur les questions d'intégration, d'ancrage, de logement, de mobilité des nouveaux arrivants sur les territoires ruraux, et des populations locales néo-rurales. S'intéresser aux publics réfugiés des espaces ruraux à travers la thématique de l'emploi, est un prisme permettant de révéler au grand jour les multiples problématiques que cumulent les espaces ruraux en termes d'aménagement, de développement et d'intégration. Le projet SOLID'R, porté par la FRCIVAM Occitanie et le diagnostic de territoire des métiers en tensions est une main tendue vers ces publics-là. Un projet humaniste visant à dynamiser et revitaliser certains espaces ruraux et hyper-ruraux, en permettant aux réfugiés de s'installer durablement sur les territoires.

## 1.1. Les métiers en tension, un indicateur de déclin ou un levier de renaissance ?

### 1.1.1. La définition du métier en tension

Selon la **DARES**<sup>30</sup> (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), un métier est dit « en tension » « *lorsque le nombre de postes à pourvoir excède globalement le nombre de candidats potentiels* » pour un métier donné sur un territoire donné. Selon un Avis du **Conseil économique, social et environnemental (Janvier 2022)**<sup>31</sup>, « *Le taux de chômage est considéré comme un indicateur de cette tension. Plus il est proche de son niveau frictionnel (4,5% selon **Vie.publique.fr**<sup>32</sup>), plus les difficultés de recrutement sont élevées* ». Cela mène à des situations où les employeurs ne parviennent pas à pourvoir le poste dont ils ont besoin durant une durée indéterminée, ce qui est un marqueur de tension pour l'employeur. « *Les recrutements prennent plus de temps et se font plus difficiles ; les vacances de postes deviennent plus durables* » (**CESE, Janvier 2022**). Les causes de ce déséquilibre sont multiples et variées, objectives et subjectives, pour les employeurs comme pour les demandeurs d'emploi, « *ne se résumant pas aux « difficultés de recrutement » constatées par les recruteurs* » (**CESE, Janvier 2022**), qui peuvent pousser les employeurs à faire des choix de main d'œuvre qu'ils n'auraient peut-être pas fait auparavant à cause de certaines difficultés d'appariement entre l'offre et la demande de travail (**M. Blanc et al, 1999**<sup>33</sup>). En d'autres termes, les causes du déséquilibre sont également directement liées aux contraintes d'un territoire donné. La thématique des métiers en tension n'est qu'un prisme permettant de révéler toutes ces contraintes.

Pour les employeurs les difficultés à recruter ne sont donc pas forcément liés à la quantité de demandeurs d'emploi, mais peuvent être liées au faible intérêt de ces derniers pour l'offre, leur niveau de

---

<sup>29</sup> Métropolisation : " Processus de concentration de populations, d'activités, de valeur dans des villes de grande taille. Il peut se faire au détriment de villes de niveau hiérarchique inférieur et on assiste bien souvent au renforcement des niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine" (Géoconfluences).

<sup>30</sup> La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) est la direction du ministère du Travail qui produit des analyses, des études et des statistiques sur les thèmes du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. (Site de la DARES : [Qui sommes-nous ? | Dares \(travail-emploi.gouv.fr\)](#))

<sup>31</sup> CESE, « Avis CESE : Métiers en tension ».

<sup>32</sup> Viepublique.fr, « Quelles différences entre faible niveau de chômage et plein emploi ? »

<sup>33</sup> Blanc, Aubert, et Detang-Dessendre, « Le fonctionnement des marchés du travail ruraux. Entre influence du paternalisme et difficultés d'appariement ».

formation insuffisant, l'inadéquation de leurs profils et de leurs compétences, qui réduisent « l'employabilité » (C. Aoun, 2021)<sup>34</sup> des demandeurs d'emploi. « *Des métiers dits en tension peuvent ne pas présenter de difficulté de recrutement* » pour certains employeurs en fonction du territoire. Dans ce cas précis cela résulte de la faible quantité de demandeurs d'emploi sur le métier demandeur, face à la grande quantité d'offre dont un faible pourcentage est pourvu. (Carif-Oref Provence-Alpes-Côte-d'Azur)<sup>35</sup>

Pour les demandeurs d'emploi, l'attractivité de l'offre d'emploi s'articule autour de plusieurs facteurs tels que : le salaire, la précarité des contrats, les conditions de travail (pénibilité, horaires, types de tâches...), la localisation de l'entreprise (obligeant à être très mobile), la possibilité de concilier le travail avec la vie personnelle, familiale, voire associative. L'ensemble de tous ces indicateurs de tensions fait système lorsque l'on aborde la notion. Pôle emploi et la DARES ont formalisé des indicateurs de tension, que nous aborderons dans notre méthodologie, mais que nous avons utilisé lors de nos enquêtes qu'à titre indicatif.

### 1.1.2. Les métiers en tension comme levier de « renaissance rurale » dans des espaces multifonctionnels : la théorie de la base résidentielle

Selon un rapport d'A. Bertrand (2014)<sup>36</sup>, la « ruralité » est susceptible de concerner plus de 80% du territoire. Avant l'ouvrage référence de Bernard Kayser en 1990<sup>37</sup> sur le processus de « renaissance rurale », les espaces ruraux était perçu comme des espaces généralement en déclin démographique constant depuis la moitié du XIXe siècle, entièrement dévoué à l'agriculture en termes d'activité économique, éloigné des grands projets d'aménagement nationaux et très peu dynamique. Si une bonne part de ces perceptions sont avérée, B. Kayser démontre que depuis les années 1970, les espaces ruraux connaissent généralement un solde migratoire positif, et un regain d'intérêt et de dynamisme, en plus d'être multifonctionnels. En se saisissant de la notion de trajectoire utilisée par M. Dedeire et al<sup>38</sup> en 2011, généralement, les espaces ruraux ont une trajectoire ascendante en termes démographique. Cela est confirmé par S. Depraz dans un article paru en 2017 dans le *Bulletin de l'association de géographes français*<sup>39</sup> sur la notion d'hyper-ruralité : « *même au cœur des espaces ruraux de la plus basse densité, l'exode rural est une notion périmée : l'espace rural est majoritairement en reprise démographique (+ 0,7 % par an depuis 1999)* ». Cette trajectoire positive est surtout dû au développement des espaces périurbains (C. Aragau, 2018)<sup>40</sup> ou « tiers-espace » (M. Vanier, 2000<sup>41</sup>) au tournant des années 1970, même s'il reste aujourd'hui ce que S. Depraz nomme des « *poches de déclin* ».

« *Nous ne pouvons pas caractériser le rural par la place qu'y occupe l'agriculture* » (M. Blanc et al, 1999 p.31 ; S. Kalantaryan et al, 2021)<sup>42</sup>). Les espaces ruraux sont multifonctionnels (J-B. Bouron et P-M. Georges, 2019)<sup>43</sup>, avec des secteurs d'emploi diversifiés dans toutes les catégories d'emploi (A, B, C),

---

<sup>34</sup> Aoun, « Le développement de l'employabilité sur le territoire : visions prospectives sur les métiers en tension : cas des services à la personne ».

<sup>35</sup> Carif-Oref PACA, « Les métiers en tension : de quoi parle-t-on ? - Carif-Oref de Provence - Alpes - Côte d'Azur ».

<sup>36</sup> Bertrand, « Hyper-Ruralité ».

<sup>37</sup> Bergeron, « Bernard Kayser, La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental ».

<sup>38</sup> Dedeire et al., « Dynamiques des espaces ruraux en France ».

<sup>39</sup> Depraz, « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité » ».

<sup>40</sup> Aragau, « Le périurbain ».

<sup>41</sup> YouScribe, « Qu'est-ce que le tiers espace ? »

<sup>42</sup> Kalantaryan et al., « Immigration and Integration in Rural Areas and the Agricultural Sector ».

<sup>43</sup> Bouron et Georges, *Les territoires ruraux en France*.

dans l'industrie (**M. Gros-Balthazard, 2018**)<sup>44</sup>, le tourisme (**L. Laslaz, 2007**<sup>45</sup> ; **P. Bachimon et al, 2014**)<sup>46</sup>, les services... Aujourd'hui l'agriculture représente moins de 2% de la population, et occupe plus de 53% de la surface du territoire national.

Voir les MET comme une ressource pour le développement local des territoires ruraux est une façon d'aborder les « *Renouveaux des campagnes françaises* » (**P. Pistre, 2012**)<sup>47</sup>. La diversité et la disponibilité d'emploi dans plusieurs secteurs d'activité constitue un levier de développement et de recomposition, une ressource pour les espaces ruraux et leurs entreprises rurales, servant de moteur dans la « **théorie de la base** » résidentielle (**A. Bailly, 1971**<sup>48</sup> ; **J. Lerousseau, 2018**)<sup>49</sup>. Par exemple, pour des territoires comme la Lozère, que nous allons aborder plus tard, où le taux de chômage est proche de son niveau frictionnel avec 4,6%, les tensions sont mécaniquement fortes sur le marché du travail, à cause de la situation de quasi-plein-emploi, dans un territoire de très faible densité à la population vieillissante. Enormément d'offres d'emploi sont à pourvoir et servent de ressource à travers une stratégie de développement locale pour inciter de nouvelles populations actives à « *Migrer et s'installer* » (**P. Pistre, 2021**)<sup>50</sup> sur le territoire pour combler les besoins en main d'œuvre. Cette stratégie se dessine dans un dispositif se nommant **Lozère Nouvelle Vie (LNV)**. Sans trop rentrer dans les détails car nous l'aborderons dans nos résultats, la Lozère porte cette stratégie de développement local à travers le dispositif LNV, que nous a présenté le **Directeur du Cabinet et du Protocole du Conseil Départemental** de la Lozère lors de notre enquête à Mende :

*« Lozère Nouvelle Vie, la mission est de travailler sur l'attractivité du département à l'extérieur du département et surtout de capter des profils professionnels variés et de les faire venir en Lozère. Quand la personne accepte, ce réseau se met en marche et accompagne la famille en amont de son arrivée pour trouver le logement, pour trouver l'emploi de l'épouse ou du marié, pour trouver la scolarisation des enfants... On fait en sorte de les accompagner dans leur installation, et quand ils sont installés en Lozère, on continue de les accompagner dans l'intégration professionnelle du conjoint et de la conjointe sur minimum 1 an. On leur permet de s'intégrer à la Lozère. Cette initiative permet de combler les profils dont on manque en Lozère »* (**Entretien n°3.2. Mende, Directeur du Cabinet et du Protocole du Conseil Départemental**).

Selon la théorie de la base résidentielle, ces personnes attirés par la ressource emploi, viendrait peupler le territoire, consommerait, maintiendrait les services publics, développerait plus d'activités, générerait des revenus qui serait réinjecter dans le système pour attirer de nouvelles populations. Ce cercle vertueux est l'idéal que la Lozère veut atteindre et que nous abordons dans le cadre du projet SOLID'R et du diagnostic sur les métiers en tension (**Projet SOLID'R, 2020**)<sup>51</sup>.

### **1.1.3. Les métiers en tension, un problème systémique**

Si nous venons de prouver qu'un solde migratoire positif d'actifs dans les espaces ruraux de très faible densité était une solution parmi d'autres pour réduire les tensions sur le marché du travail rural, la densité n'est pas le seul élément explicatif des tensions sur le marché du travail comme nous l'avons défini plus tôt. Il faut percevoir les difficultés de recrutement dans les territoires ruraux comme la réunion d'un ensemble

---

<sup>44</sup> Gros-Balthazard, « À la découverte des territoires non-industriels français ».

<sup>45</sup> Laslaz, « Autour de la nouvelle loi sur les Parcs nationaux français ».

<sup>46</sup> Bachimon et al., « Du tourisme à l'après-tourisme, le tournant d'une station de moyenne montagne ».

<sup>47</sup> Pistre, « Renouveaux des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales ».

<sup>48</sup> Bailly, « La théorie de la base économique ».

<sup>49</sup> Lerousseau, « Tentatives de réhabilitation de la théorie de la base ».

<sup>50</sup> Pistre, « Migrer et (s')installer ».

<sup>51</sup> FRCIVAM, « Projet SOLID'R ».

de paramètres qui accentuent tous à leur manière les tensions de façon multifactorielle, à l'image d'une accumulation de résidus sur une chaîne de vélo l'empêchant de passer les vitesses et de rouler correctement.

Cela est systémique<sup>52</sup>, et transparaît dans les enquêtes des besoins en main d'œuvre de l'observatoire du Pôle emploi et de la DARES (**Pôle emploi, 2021**<sup>53</sup> ; **DARES et Pôle emploi, 2020**<sup>54</sup> ; **ADEUS, 2018**<sup>55</sup>) qui exposent les différents facteurs de tensions tel que : les compétences et la formation, l'état de santé, la fracture numérique... Nous avons imaginé ce système dans le schéma ci-dessous (**voir schéma n°1**). En se servant de l'image d'une chaîne de vélo, nous avons représenté les deux engrenages principaux de cette chaîne par les MET et le territoire rural. Les facteurs de tension étant des révélateurs de problématiques dont souffrent également les espaces ruraux, nous les avons reliés à la chaîne de ce vélo, qui fait tourner les deux engrenages, représentant le marché du travail.

Nous avons dissocié ces facteurs par plusieurs couleurs différentes afin de montrer que cela se fait sur plusieurs volets. Un volet territorial touchant aux problématiques d'aménagement du territoire, un volet économique touchant des problématiques d'emploi et aux difficultés des entreprises à combler leurs postes vacants, un volet sociologique touchant aux sensibilités de chaque individu, et plusieurs autres facteurs. Ce schéma explique bien que les causes de tension des métiers ruraux sont multifactorielles, interagissent ensemble, et font système.

Par exemple, si l'un des facteurs comme la mobilité, pose problème sur un territoire à cause de la faible desserte en transport en commun, cela va affecter tout le système d'une façon plus ou moins forte en fonction du territoire, du métier en question, et des capacités du demandeurs d'emploi, engrangeant ainsi des tensions. Tous les facteurs de ce système, et bien d'autres encore, sont des éléments qui rentrent automatiquement et de façon inconsciente dans la réflexion des primo-arrivants et néo-ruraux dans le cadre d'une installation, et dans la réflexion également des entreprises locales pour l'embauche.

---

<sup>52</sup> « Système, systémique — Géoconfluences ». « La systémique est la science visant à comprendre le fonctionnement et la structure des systèmes par la connaissance des relations, des processus et des régulations qui s'y déroulent. »

<sup>53</sup> Pôle Emploi, « DIAGNOSTIC TERRITORIAL MENDE BASSIN D'EMPLOI DE »; Pôle Emploi, « Enquête besoins en main-d'oeuvre 2021. Bassin d'emploi de Mende ».

<sup>54</sup> DARES et Pôle emploi, « Note méthodologique sur les indicateurs de tension ».

<sup>55</sup> ADEUS: Agence de développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise, « MÉTIERS EN TENSION, MÉTIERS ÉMERGENTS IDENTIFIER LES BESOINS DU TERRITOIRE ».

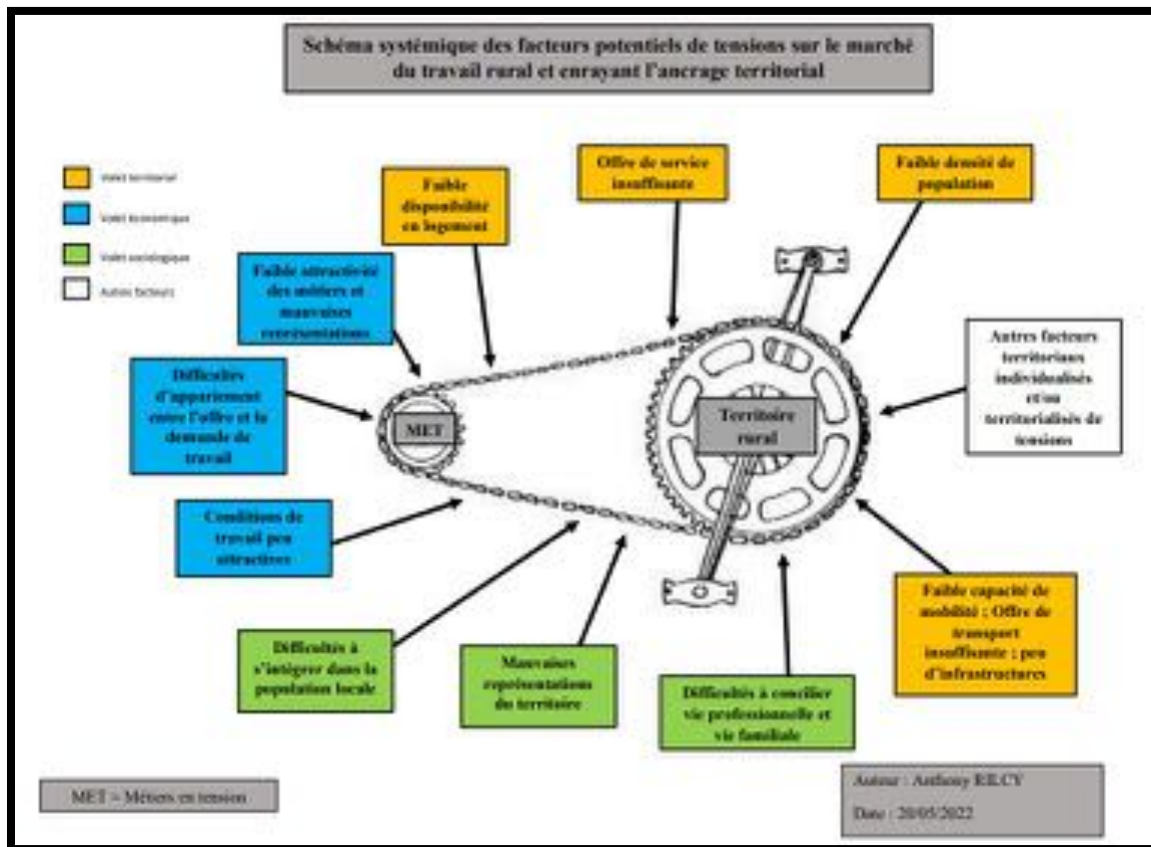


Schéma n°1 : Schéma systémique des facteurs potentiels de tensions sur le marché du travail rural et entravant l'ancrage territorial 2

Dans un ouvrage paru en 1999, **M. Blanc et al** abordent « *Le fonctionnement des marchés du travail ruraux* ». Ils y abordent les difficultés à articuler l'offre et la demande de travail en plus des problématiques liées à la densité de population. Non seulement la faible densité réduit le nombre de candidats potentiels aux offres d'emploi, mais elle tend également à « *réduire la diversité des compétences offertes et des qualifications demandées* » (p.32). Dans les espaces ruraux, selon **M. Blanc**, à la faible densité de population s'ajoute l'inadéquation des profils présents sur le territoire avec les offres d'emploi, qui est accentué par le fait que la main d'œuvre serait globalement moins qualifiée dans les espaces ruraux dans tous les secteurs d'activité, ce que **M. Blanc et al** imputent au fort paternalisme des petites entreprises rurales. Pour les métiers moins qualifiés faisant mauvaise presse dans les mentalités tels que le bâtiment ou les services à la personne (SAP), et les métiers qualifiés, le vivier local ne suffirait donc pas à pourvoir les offres vacantes, ce qui doit pousser les entreprises à proposer des meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail aux nouveaux arrivants, qui devront s'adapter aux contraintes territoriales du territoire qui s'insèrent dans notre système tel que : la disponibilité des logements, l'accessibilité et les mobilités, la densité et la diversification des services...

Néanmoins, même si les salaires sont en théorie plus bas dans les zones rurales, et que les emplois sont en moyenne moins qualifiés que dans les espaces urbains, l'emploi y serait beaucoup plus stable grâce au lien paternaliste qui se crée plus facilement entre les patrons des entreprises rurales, et leurs salariés : « *Le rapport paternaliste impose aux entreprises une certaine rigidité du niveau de l'emploi, ce qui n'exclut toutefois pas une forte flexibilité du travail.* » (**M. Blanc et al, 1999**, p.38). Ce lien paternaliste favoriserait

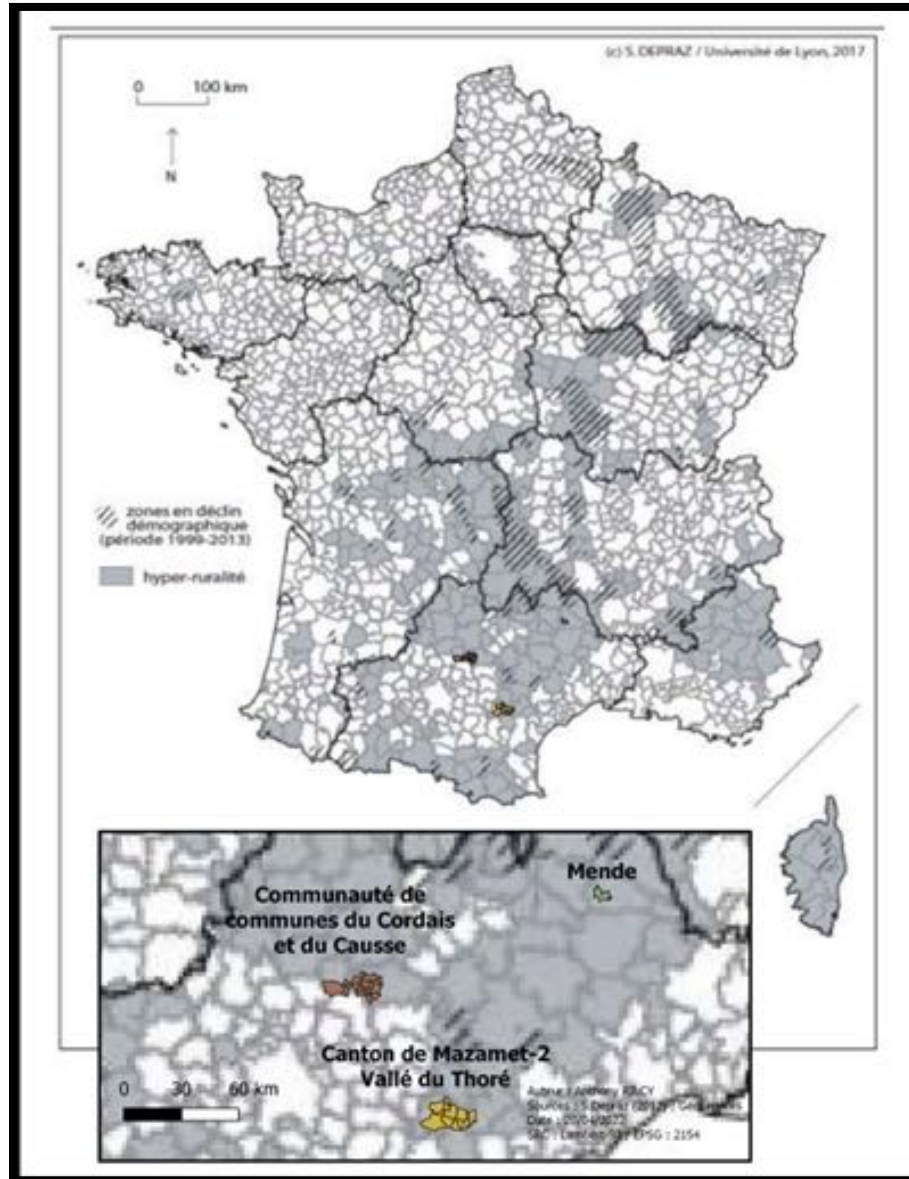
une installation durable sur le territoire, et confirmerait notre perception des métiers en tension telle une ressource.

#### 1.1.4. « L’hyper-ruralité » et ses contraintes territoriales comme facteurs aggravant des tensions

Selon un rapport très contesté du sénateur de la Lozère **Alain Bertrand** en 2014, l’hyper-ruralité ne représenterait pas moins de 26% du territoire nationale pour environ 5,4% de la population. C’est une notion discutée et sans cesse remise en question par les géographes et les politiques. Sur la carte ci-dessous (**voir carte n°2**) que nous avons géoréférencé depuis un article de **S. Depraz (2017)**, paraissent les espaces hyper-ruraux du territoire hexagonal, avec la localisation de nos trois terrains d’enquête. Nous pouvons constater que nos terrains d’enquête se situent dans ces espaces hyper-ruraux. Et les interlocuteurs que nous avons rencontrés lors de nos enquêtes sont conscient de leurs faiblesses.

**A. Bertrand** donne d’ailleurs une définition à ce terme d’hyper-ruralité, qui se distingue par sa « *faible densité de population, le vieillissement, l’enclavement, les faibles ressources financières, le manque d’équipement et de services, le manque de perspectives, la difficulté à faire aboutir l’initiative publique ou privée, l’éloignement et l’isolement sous toutes ses formes. En un mot : un entassement de handicaps naturels ou créés.* » (p.7). **S. Depraz**, qualifie les espaces hyper-ruraux de « marge », soit « *une portion d’espace qui, à une échelle donnée, se situe à l’écart d’un centre – que cet écart soit de nature économique, politique et/ou social – et qui ouvre à d’autres réalités territoriales. La marge, subie ou choisie, s’analyse plus en termes de différences socio-culturelles que d’infériorité économique par rapport au centre. Elle consiste surtout en un décentrement de l’analyse au profit de territoires et de groupes sociaux généralement minoritaires* ».

Ces deux définitions d’hyper-ruralité et de marge, ne plaident pas en faveur des espaces hyper-ruraux, à cause des multiples contraintes qui s’y concentrent. L’hyper-ruralité peut ici paraître comme un élément dissuasif pour les demandeurs d’emploi, plus attirés par les grandes métropoles, intégrés aux grandes dynamiques d’aménagements nationales et à la mondialisation. Le phénomène de métropolisation toujours plus accentué sur les pôles urbains, concentrant notamment la majorité des activités économiques et des emplois, accentuerait la marginalité des espaces hyper-ruraux, renforçant les inégalités territoriales selon **A. Bertrand** et **S. Depraz**, alors que ces espaces de marge présentent un potentiel et des aménités plus qu’intéressantes pour les futurs néo-ruraux : « *A la congestion urbaine, l’insécurité croissante, la difficulté d’accès au logement, le « mal vivre » dans les villes... s’oppose le potentiel de l’hyper-ruralité : un cadre de qualité, un foncier accessible, des relations de proximité souvent solides, favorables à la nécessaire relocalisation d’activités et la recherche de meilleures conditions de vie.* » (**A. Bertrand, 2014, p.7**). « *Les marges hyper-rurales permettent ainsi de mettre en évidence ces contrastes de territoires qui sont à la fois en renaissance rurale et en fragilité socio-économique persistante* » (**S. Depraz, 2017**). A noter tout de même que certains aménagements et initiatives venant de l’Etat se développent progressivement, comme le **Plan France Très Haut Débit (PFTHD)**, qui a pour objectif de couvrir l’ensemble du territoire français d’ici la fin d’année 2022 en très haut débit. Cette échéance arrivant à son terme, le scepticisme sur les résultats finaux reste de mise même si ce plan connaît de nombreux succès.



Carte n°2 : Les espaces hyper-ruraux de France métropolitaine 3

## 1.2. Migration et emploi en milieu rural

Le lien entre les métiers en tension et la migration s'établit de façon pragmatique à partir du moment où nous avons démontré que les métiers en tensions pouvaient servir de levier de développement et de renaissance rurale, et qu'un solde migratoire positif permettrait de détendre certaines tensions au niveau du recrutement des entreprises, à condition de s'insérer dans une dynamique systémique que nous avons imaginé avec le **schéma n°1**. Mais lorsque l'on parle de migration, de qui parle-t-on ? Dans cette partie nous allons nous intéresser aux personnes réfugiés et demandeurs d'asile, qui sont au cœur du projet SOLID'R. Le chemin vers l'emploi dans les espaces ruraux, pour ces publics-là, est très sinueux et jonché d'étapes que nous allons décortiquer ci-dessous.



### 1.2.1. Mais qui sont-ils et comment sont-ils arrivés là ?

#### a) Quelles définitions retenir ? (Migrant – Réfugié – Demandeur d’asile)

Lorsque l’on parle de migration il convient de faire quelques distinctions entre les types de déplacement et le statut des exilés, ou plus communément appelés « migrants ». Si nous faisons le choix d’utiliser le terme « d’exilé » plutôt que celui de « migrant » dans nos travaux, c’est pour ne pas mélanger les termes et faire un consensus. Il est souvent facile pour certaines personnes de confondre certains termes comme ceux de « migrant », « réfugié » ou « demandeur d’asile », ce qui nécessite souvent une clarification et une définition de ces termes au début des travaux de ceux qui les manipulent (W. Berthomière et al, 2019<sup>56</sup> ; Réseaux CIVAM, 2017<sup>57</sup> ; Forum réfugiés-cosi, 2021<sup>58</sup>).

Selon le Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR) et l’Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), un migrant<sup>59</sup> est une personne qui effectue une mobilité en changeant de domicile de façon définitive. Nous pouvons donc distinguer les migrants nationaux, des migrants internationaux. Par exemple, une personne résidant à Paris et qui choisit d’aller vivre en Lozère est un migrant ou plus précisément un « néo-rural », et une personne résidant dans un autre pays et qui décide de venir vivre en France est aussi un migrant.

Un demandeur d’asile est une personne migrante ayant déposé une demande de protection de la part du pays qui l’accueille car il serait en danger dans son pays d’origine. Nous aborderons la procédure d’asile dans notre partie sur le parcours type d’un réfugié. A partir de la demande d’asile déposée en préfecture, le demandeur est en attente d’acquiescer soit son statut de réfugié pour une durée maximale de 10 ans, ou bien une protection subsidiaire. Le migrant auquel l’asile aura été refusé est appelé un « débouté » et est légalement non autorisé à rester sur le territoire (K. Akoka, 2012<sup>60</sup> ; Forum Réfugié-cosi, 2021<sup>61</sup> ; C. Kobelinsky, 2012<sup>62</sup>).

Le terme de réfugié recouvre une définition juridique précise qui relève du droit international. L’article 1 de la Convention de Genève de 1951<sup>63</sup>, ratifiée par 145 pays, relative au statut des réfugiés définit un réfugié comme « une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle, et qui du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social déterminé ou de ses opinions politiques craint avec raison d’être persécutée et ne peut se réclamer de la protection de ce pays ou en raison de ladite crainte ne peut y retourner ».

#### b) Un périple long, dangereux, et psychologiquement difficile

Le 3 septembre 2015, la photo du corps sans vie du « petit Aylan », 3 ans, échoué sur une plage turque, mort noyé aux côtés de son frère aîné de 5 ans Galip et de sa mère Rehan, faisait le tour du monde<sup>64</sup>. Les journaux ont relaté l’histoire tragique de cette famille syrienne ayant fui leur pays à cause de la guerre et des répressions menées par Bachar Al-Assad, en voulant rejoindre le Canada en passant par l’Europe, et qui

---

<sup>56</sup> Berthomière, Imbert, et Michalon, « Exilés et “néos”. Quand des migrations se rencontrent et recomposent de sociabilités locales ».

<sup>57</sup> Réseaux CIVAM, « Migrations et milieu rural ».

<sup>58</sup> Forum réfugiés-cosi, « L’asile en France et en Europe : Etat des lieux 2021 ».

<sup>59</sup> « Migrant — Géoconfluences ».

<sup>60</sup> Akoka, « La fabrique du réfugié à l’Ofpra (1952-1992) : du consulat des réfugiés à l’administration des demandeurs d’asile ».

<sup>61</sup> Forum réfugiés-cosi, « L’asile en France et en Europe : Etat des lieux 2021 ».

<sup>62</sup> Kobelinsky, « Des corps en attente. Le Quotidien des demandeurs d’asile ».

<sup>63</sup> Convention de Genève de 1951.

<sup>64</sup> « Il y a un an, la photo du petit Aylan bouleversait le monde entier ».

a eu pour seul survivant suite au drame le père de famille Abdullah Kurdi<sup>65</sup>. Le parcours d'un migrant en danger dans son pays d'origine est semé d'embûches, comme relaté par **D. Lagarde**<sup>66</sup> en Novembre 2020 dans un article paru sur le site Géoconfluences qui s'intitule « *Comment cartographier les circulations migratoires ? Quelques pistes de réflexions à partir du cas des exilés syriens* ». Des milliers de personnes risquent tous les jours leur vie en espérant arriver dans un pays où ils deviendront Bénéficiaires d'une Protection Internationale (**BPI**), en traversant la méditerranée, circulant ainsi dans de nombreux pays, en passant par des espaces/étapes clés : Lampedusa, Calais... A noter que, contrairement à ce que véhiculent de nombreux médias, la majorité des flux migratoires ne sont pas dirigés vers l'Europe, la grande majorité des flux vont vers les pays frontaliers des pays en crises, où les camps de réfugiés se multiplient aux frontières (**D. Lagarde, 2020 ; M. Agier, 2011**).

Le parcours des exilés internationaux peut donc être très long et est souvent dangereux, causant systématiquement quelques troubles psychiques et psychologiques chez les exilés. Des troubles qu'ils vont traîner sur leurs territoires d'arrivée si personne ne leur vient en aide. Des associations comme la **CIMADE** sont présentes sur certains territoires pour leur venir en aide par le biais de psychologues bénévoles. Ces actions s'inscrivent également dans le projet SOLID'R et sont au programme des formations des bénéficiaires du projet, dispensées notamment par le **Centre Frantz Fanon** que nous présenterons plus tard.

### c) Une procédure d'asile longue et incertaine

Néanmoins, en France, avoir cette BPI est un long parcours que nous allons retracer dans ses grandes lignes car ce n'est pas le cœur de notre sujet. La procédure d'asile ou « *la fabrique du réfugié à l'OFPPRA* » (**K. Akoka, 2012**)<sup>67</sup> est complexe et doit passer par plusieurs intermédiaires (**voir annexe n°4**). Un travail pionnier de **Luc Cambrézy**<sup>68</sup> en 2001 traite de la question des réfugiés et des exilés. Pour retracer la procédure d'asile nous allons nous baser également sur les travaux de l'association **Forum réfugiés-cosi**<sup>69</sup>, qui publie des états des lieux annuels depuis plus de 20 ans sur l'asile en France.

Tout d'abord, en arrivant en France, l'exilé doit se rendre dans une Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (**SPADA**), où ses informations vont être enregistrés pour sa demande d'asile (**DA**) et où il sera fixé un rendez-vous avec le Guichet Unique des Demandes d'Asile (**GUDA**), basé en préfecture. La localisation entre les SPADA, les GUDA, et les structures d'hébergement des demandeurs (**CADA**<sup>70</sup>, **CAES**<sup>71</sup>...) ne coïncide souvent pas, ce qui oblige les exilés à trouver des moyens de se rendre mobile et de se faire aider, souvent par des bénévoles d'associations et les travailleurs sociaux (**E. Masson Diez, 2018**<sup>72</sup> ; **E. Regourd, 2007**)<sup>73</sup>.

La deuxième étape est le passage au GUDA où le demandeur a deux rendez-vous à tenir. Le premier rendez-vous avec la préfecture où il validera les informations données au SPADA, passera un entretien

---

<sup>65</sup> « Qui était Aylan Kurdi, le petit Syrien retrouvé mort sur une plage de Turquie ? »

<sup>66</sup> Lagarde, « Comment cartographier les circulations migratoires ? Quelques pistes de réflexions à partir du cas des exilés syriens ».

<sup>67</sup> Akoka, « La fabrique du réfugié à l'Ofpra (1952-1992) : du consulat des réfugiés à l'administration des demandeurs d'asile ».

<sup>68</sup> Cambrézy, *Réfugiés et exilés*.

<sup>69</sup> Forum réfugiés-cosi, « L'asile en France et en Europe État des lieux 2019 »; Forum réfugiés-cosi, « L'asile en France et en Europe. 2000-2020 : Etat des lieux et perspectives »; Forum réfugiés-cosi, « L'asile en France et en Europe : Etat des lieux 2021 ».

<sup>70</sup> Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

<sup>71</sup> Centre d'Accueil et d'Examen des Situations administratives

<sup>72</sup> Masson Diez, « Militants, bénévoles, citoyens solidaires... ».

<sup>73</sup> Regourd, « Les associations culturelles, porteuses de projet pour de nouvelles ruralités? »

individuel, et donnera ses empreintes s'il ne les a pas déjà donnés dans un autre pays européen. En se référant au règlement de Dublin, si l'exilé a laissé ses empreintes dans un autre pays, sa demande d'asile ne sera pas traitée par la France, mais par le pays où il a déposé ses empreintes. C'est ce qui s'appelle la procédure Dublin (**A. Faure, 2020**)<sup>74</sup>. Cela oblige les exilés à tout faire pour ne pas donner leurs empreintes avant d'arriver dans le pays d'accueil souhaité. Suite à ce premier rendez-vous la décision sera prise par la préfecture de la procédure à mettre en place : Procédure Dublin, Procédure normale, Procédure accélérée. Pour ces deux dernières procédures, seront délivrés aux demandeurs une attestation de demande d'asile valable 1 mois, et un dossier **OFPRA**<sup>75</sup> à compléter et envoyer. Le deuxième rendez-vous se fait avec un agent de **l'OFII**<sup>76</sup> situé dans la préfecture, et consiste surtout à trouver une solution d'hébergement pour le demandeur. S'il y a de la place dans les différentes structures d'hébergement, l'OFII peut proposer des places dans ces structures. En l'absence de place, les demandeurs peuvent être réorienter vers le SPADA et vers d'autres types d'hébergement. Des chercheurs comme **M. Gerbier-Aublanc (2018, 2019)**<sup>77</sup> ou **E. Martin (2020)**<sup>78</sup>, ont travaillé sur les questions d'hébergement des publics exilés en mettant en avant l'hébergement des publics exilés par des citoyens via le milieu associatif, comme un moyen de mieux intégrer les personnes exilées. C'est d'ailleurs ce que l'on peut observer en Lozère pour les réfugiés ukrainiens, selon les personnes rencontrées lors des enquêtes. A noter que les migrants ayant acquis le statut de réfugié n'ont plus le droit de séjourner dans les CADA car ils prennent indument une place, ils doivent soit se diriger vers un Centre Provisoire d'Hébergement (**CPH**), soit vers un autre type de logement.

La troisième étape est celle de l'étude de la demande d'asile par **l'OFPRA** après que le DA ait envoyé son dossier et passé un entretien avec un agent de l'OFPRA. Cette phase peut durer un certain temps en fonction de la quantité de demande, de la complexité du dossier et de l'efficacité de l'OFPRA. Cela peut durer plus de 6 mois, voire plus d'un an. **Carolina Kobelinsky**<sup>79</sup> dans un article paru en 2012 aborde le quotidien des demandeurs d'asile et utilise l'expression de « *corps en attente* » pour parler du temps d'instruction de la demande d'asile et des espoirs cultivés par les demandeurs. Durant cette période d'attente et même après obtention du statut de réfugié, les exilés doivent passer par le Contrat d'Intégration Républicaine (**CIR**), afin d'apprendre le français (jusqu'à 800h de cours) et les rudiments de la vie citoyenne française.

Au bout de cette longue attente vient la quatrième étape, celle de la décision de la demande d'asile par **l'OFPRA**. Cette décision est envoyée par courrier recommandé et a deux issues possibles. Si la demande est acceptée le demandeur d'asile peut soit acquérir le statut de réfugié avec un titre de séjour de 10 ans, soit un statut de protection subsidiaire avec un titre de séjour d'un an, auquel le demandeur peut faire un recours s'il n'est pas satisfait. Ces nouveaux BPI peuvent séjourner légalement dans le pays, travailler légalement, et avoir accès plus facilement au logement et autres services, même cela reste un problème. L'autre cas de figure est le rejet de la demande d'asile. A ce moment-là, le demandeur devient un « **débouté** » du droit d'asile, et peut contester la décision. Dans le cas contraire il recevra une Obligation de quitter le territoire français (**OQTF**) ou une Invitation au retour volontaire (**IRV**).

Dans les faits, de nombreux exilés présents sur le territoire n'ont aucune existence officiellement reconnue, et vivent en toute illégalité en France, souvent dans des ghettos comme l'ancienne « jungle de Calais ». Ces personnes ne se sont souvent pas présentées en SPADA et ont pour objectif de rallier un autre

---

<sup>74</sup> Faure, « Asile et migrations en Europe qu'est-ce que le règlement de Dublin ».

<sup>75</sup> Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

<sup>76</sup> Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

<sup>77</sup> Gerbier-Aublanc, « Un migrant chez soi »; Gerbier-Aublanc et Diez, « Être accueilli chez l'habitant ».

<sup>78</sup> Martin, « Accueil et hébergement solidaires par l'association Terre d'Ancrages à Lyon »; Martin, « Trouver refuge dans les Cévennes, un réseau d'accueil dessiné entre les lignes de crêtes ».

<sup>79</sup> Kobelinsky, « Des corps en attente. Le Quotidien des demandeurs d'asile ».

pays comme le l'Angleterre, ne voyant la France que comme une étape dans leur itinéraire migratoire. D'autres personnes déboutées du droit d'asile restent également vivre sur le territoire illégalement, et vont souvent chercher de l'aide auprès d'associations comme la **CIMADE**, dont nous avons pu rencontrer quelques bénévoles à Mazamet.

#### d) La répartition des exilés sur le territoire dans le Dispositif National de l'Asile (DNA)

La répartition et l'hébergement des demandeurs d'asile sur le territoire français respecte une organisation codifiée par le (**SNADAIR**)<sup>80</sup>, qui se décline à échelle régionale avec le Schéma Régionale d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'Intégration des Réfugiés (**SRADAR**)<sup>81</sup>, puis trouve son pendant à échelle départementale avec les Plan d'accueil et d'intégration des étrangers primo-arrivants<sup>82</sup> produits par les **DDETSPP**<sup>83</sup>. Par souci d'être plus près des services préfectoraux, et d'avoir accès à plus de services de proximité et d'activités, les exilés ont tendance à voir les grandes métropoles comme des « *ville-refuge* » (**B. Boudou, 2018**)<sup>84</sup>, des sanctuaires où ils auraient plus d'opportunités d'accueil, d'insertion et d'intégration (**F. Belmessous et E. Roche, 2018**)<sup>85</sup> que dans les espaces ruraux, plus éloignés des dynamiques nationales et de la mondialisation. La concentration des DEA dans un seul espace accentue les délais de traitement des procédures d'asile par l'OFPRA, complexifie la gestion des places dans les structures d'hébergement. 46% des demandeurs d'asile se situent en Ile-de-France, pour seulement 19% des capacités d'hébergement du DNA (**voir tableau n°1 ci-dessous**). Cela crée un environnement favorable au développement de camps de réfugiés, de bidonville. Un « **encampement** » (**M. Agier, 2011**) et une situation de saturation qui a obligé le Ministère de l'Intérieur à revoir sa copie depuis la crise migratoire de 2015 et le démantèlement de la « Jungle de Calais ».

Le nouveaux SNADAIR prône une orientation des DEA dès leur prise en charge vers les espaces ruraux afin de désengorger les grandes métropoles et la région parisienne. Comme nous pouvons le voir sur le tableau ci-dessous (**voir tableau n°1**), le déséquilibre entre l'Ile-de-France et les autres régions est conséquent. La région Occitanie a une balance déficitaire en termes d'accueil de DEA avec 5% Depuis la crise de 2015, et une loi du 10 septembre 2018 prévoyant le rééquilibrage DA et la réduction des tensions dans les régions les plus tendues, l'Etat oriente les réfugiés vers les espaces ruraux. Une politique qui justifie le projet SOLID'R, avec son objectif d'accompagner les publics réfugiés et DEA de plus de 6 mois vers l'emploi dans les espaces ruraux.

Cela a commencé en 2015 par l'ouverture des centres d'accueil et d'orientation (**CAO**) dans les territoires ruraux. Selon les travaux de plusieurs chercheurs, les espaces ruraux ont été promu comme des espaces plus favorable à l'accueil et à l'intégration des demandeurs d'asile, permettant de désengorger les métropoles, de fluidifier les nombres de places dans les structures d'accueil, et d'améliorer la prise en charge de chaque demandeur. Plusieurs chercheurs ont travaillé sur cette politique de réorientation, notamment **W.**

---

<sup>80</sup> Ministère de l'Intérieur, « Schéma National d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'Intégration des Réfugiés (2021-2023) ».

<sup>81</sup> Région Occitanie, « Schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés 2021-2023 de la région Occitanie ».

<sup>82</sup> DDETSPP Lozère, « Plan d'accueil et d'intégration des étrangers primo-arrivants en Lozère ».

<sup>83</sup> Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités, et de la Protection des Populations

<sup>84</sup> Boudou, « De la ville-refuge aux sanctuary cities ».

<sup>85</sup> Belmessous et Roche, « Accueillir, insérer, intégrer les migrants à la ville ».

Berthomière et al (2020)<sup>86</sup>, J. Fromentin (2019)<sup>87</sup>, J. Fromentin et P. Pistre (2021)<sup>88</sup>, qui légitiment les objectifs du projet SOLID'R. La plupart du temps, les DEA n'ont pas connaissance du lieu où ils seront délocalisés, puis une fois sur place, beaucoup le prennent comme une relégation et quittent le DNA. A partir du moment où un demandeur quitte le dispositif, il perd ses droits sa prise en charge.

RÉGIONS	NB DE DEMANDES ADJES EN PRÉFECTURE*	PAR RÉGION	CIBLE RÉÉQUILIBRAGE COMPLÈT	STATUT
Auvergne-Rhône-Alpes	365	3%	12%	Déficitaire
Bourgogne-Franche-Comté	231	2%	5%	Déficitaire
Bretagne	200	2%	5%	Déficitaire
Centre-Val de Loire	238	2%	4%	Déficitaire
Grand Est	362	3%	11%	Déficitaire
Hauts de France	345	3%	5%	Cible
<b>Île de France</b>	<b>4 517</b>	<b>42%</b>	<b>22%</b>	<b>Excédentaire</b>
Normandie	354	3%	5%	Déficitaire
Nouvelle Aquitaine	416	4%	9%	Déficitaire
Occitanie	532	5%	7%	Déficitaire
Pays de la Loire	724	7%	7%	Proche cible
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	613	6%	9%	Proche cible
<b>Total</b>	<b>11 559</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

Nb de personnes orientées des régions excédentaires vers les autres régions pour un rééquilibrage complet : 2900

\* Evolution relative sur la période mensuelle des flux entre septembre 2019 et janvier 2020 (avant la crise sanitaire)

Tableau n°1 : Statistiques des demandes d'asile par régions. Sources : SNADAIR (Ministère de l'Intérieur) 4

### e) Les migrants et leur parcours professionnel

Lorsque l'on aborde les thématiques du travail et des migrations, on pense le plus souvent aux migrations saisonnières des travailleurs venant d'autres pays plus pauvres, surtout dans le domaine de l'agriculture. M. Annequin et al (2017)<sup>89</sup> traitent des notions de trajectoire et de mobilité professionnelle des personnes migrantes dans leurs travaux et abordent la venue de ces personnes pour travailler dans des métiers agricoles non qualifiés. Cette forme de migration est réglementée, et n'a rien à voir avec la venue de personnes réfugiées, les contrats sont à durée déterminée et ces travailleurs saisonniers ont pour obligation de retourner dans leur pays une fois leur mission accomplie, même si dans les faits certains restent plus longtemps que prévu, et d'autres peuvent venir se faire littéralement exploiter en toute illégalité. C'est un phénomène que l'on retrouve énormément en Espagne avec les travailleurs marocain, et en Turquie (D. Pelek et E. Aksaz, 2019)<sup>90</sup>.

Les exilés ont connu des parcours professionnels hétéroclites dans leurs pays d'origine. Cela peut aller du chirurgien au simple ouvrier non qualifié dans le bâtiment. Une de nos collègues stagiaire Lucie Bidoli, travaille d'ailleurs sur les différents profils des personnes réfugiées. Cependant, à leur arrivée en France,

<sup>86</sup> Berthomière et al., « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : Orientation nationale et déclinaisons locales d'une politique de dispersion ».

<sup>87</sup> Fromentin, « Des migrations comme les autres ? Les migrations internes des immigrés dans les campagnes françaises (2011 - 2015) ».

<sup>88</sup> Fromentin et Pistre, « L'immigration dans les campagnes françaises : des effectifs limités mais des origines qui ne cessent de se diversifier ».

<sup>89</sup> Annequin, Gosselin, et Dray-Spira, *Trajectoires et mobilités professionnelles autour de la migration*.

<sup>90</sup> Pelek, « La "Réfugiérisation de la main-d'oeuvre" agricole en Turquie : le cas des travailleurs saisonniers syriens ».

souvent leurs compétences acquises dans leurs pays d'origine ne suffisent pas et les diplômes acquis ne trouvent pas leur équivalent. Professionnellement les compteurs sont remis à zéro, et les exilés se retrouvent dans une situation où ils doivent trouver un emploi de subsistance pour être autonome, alors que la loi n'autorise à travailler que les personnes au statut de réfugié, et les demandeurs d'asile de plus de 6 mois s'ils trouvent du travail dans un métier qui est jugé en tension, et que l'employeur en fait la demande en préfecture. Pour ces publics-là, la route vers l'emploi est « *longue et sinueuse* » (**B. Herman et A. Rea, 2017**)<sup>91</sup>. Un salarié de l'Association Aurore en Lozère qui s'occupe des personnes réfugiées nous a fait part de ce qu'il juge comme une incohérence : « *Je m'occupais d'un réfugié de nationalité afghane qui était chirurgien dans son pays, et je n'arrivais à lui trouver que des emplois dans le nettoyage. Je trouve cela incroyable et injuste qu'un homme ayant de telles capacités ne soit pas mis en valeur, surtout lorsqu'on sait qu'il manque de médecin en France* » (**Entretien n°5.5. Mende, Salarié de l'Association Aurore**).

Dans de nombreux pays l'agriculture est souvent le premier secteur d'activité auquel on pense lorsque l'on parle de main d'œuvre migrante. Un phénomène que **D. Pelek et E. Aksaz (2019)** nomment « *la réfugiérisation de la main d'œuvre agricole* », dans le cas d'un pays européen comme la Turquie avec les réfugiés syriens. L'activité agricole est même vue par d'autres chercheurs comme « *une ressource pour la circulation ou l'ancrage des migrants* » (**S. Darly et al, 2021**)<sup>92</sup>. Néanmoins, l'agriculture est loin d'être le seul secteur d'activité pouvant recevoir de la main d'œuvre migrante. Des secteurs comme le bâtiment, l'industrie, ou les services peuvent tout aussi recevoir de la main d'œuvre migrante qualifiée ou non, et si besoin former de la main d'œuvre. Si à la l'origine le projet SOLID'R s'intéressait uniquement aux métiers de l'agriculture et des services, ce diagnostic a vocation à faire évoluer le projet dans l'idée qu'il existe pléthore de métiers dans des espaces ruraux multifonctionnels.

Le plus souvent, ne sont proposés aux réfugiés que des métiers non qualifiés, difficiles physiquement et mentalement, dont même les « *français* » ont des réticences à faire, avec un accès difficile à la formation, ce qui rend difficile une intégration et une installation durable dans les milieux ruraux. Cela traduirait une forme « *d'hypocrisie française* » envers le travail des immigrés, comme le démontre **M. Cessac**<sup>93</sup> dans un article paru dans la revue *Le Monde* le 16 février 2022. En échos avec notre début de partie, tout cela est à percevoir comme un système complexe.

## 1.2.2. La difficile intégration des réfugiés : la notion d'ancrage

### a) Les « métiers en tension » pour ancrer les réfugiés ?

Comme abordé dans plusieurs travaux (**S. Darly et al, 2021 ; W. Berthomière et C. Imbert, 2020**), et comme nous l'avons légèrement touché dans notre première partie, l'emploi est l'un des meilleurs moyens de s'ancrer dans un territoire rural. Dans les territoires ruraux où certains secteurs d'activité ont du mal à recruter, comme dans le cas de la Lozère, le fait qu'il y ait beaucoup d'emplois vacants peut donner des opportunités aux publics réfugiés et DEA de plus de 6 mois. Les réfugiés et DEA étant dans le besoin de travailler, et les entreprises ayant besoin de main d'œuvre rapidement, faire le lien entre ces deux besoins peut sembler être une bonne démarche, pouvant favoriser l'intégration des réfugiés en milieu rural, profitant ainsi aux territoires ruraux en déclin, ce qui renvoie aux notions de renaissance rurale et de système que nous avons abordé plus tôt. A noter que, grâce aux travaux de **Flora Arnoult**, collègue stagiaire à la FRCIVAM Occitanie élaborant le bilan des premières sessions d'expérimentation du projet, nous savons que le statut des exilés influence beaucoup sur leurs capacités d'ancrage et d'installation par le biais du projet SOLID'R.

---

<sup>91</sup> Herman et Rea, « La longue et sinueuse route vers l'emploi ».

<sup>92</sup> Darly et al., « L'activité agricole, une ressource pour la circulation ou l'ancrage des migrants ? Exploration bibliographique du lien entre agriculture et migration en France ».

<sup>93</sup> Cessac, « Travail des immigrés, l'hypocrisie française ».

Les personnes au statut de réfugié auraient tendance à ne pas s'inscrire dans la durée dans le projet car elles ont le besoin de travailler immédiatement pour subvenir à leurs besoins, de préférence dans les villes. Les personnes DEA sont a priori les plus intéressés par le projet SOLID'R et les formations proposées car cela leur permettrait de préparer leur probable future vie professionnelle avec le statut de réfugié. Les conclusions des travaux de **F. Arnoult** n'étant pas encore tombées, nous devons nous exprimer au conditionnel, et garder à l'esprit que cela peut dépendre des territoires et de spécificités et désir de chaque individu.

La notion d'**ancrage** désigne un sentiment d'appartenance d'un individu à un territoire. Lorsque **C. Hudson** et **L. Sandberg**<sup>94</sup> écrivent leur article dans la Revue *Journal of Rural Studies*, sur la venue de personnes réfugiés dans les municipalités rurales du nord de la Suède, elles décrivent la volatilité des réfugiés qui n'arrivent pas à trouver un emploi et un logement dans leur territoire d'arrivée. Posséder un emploi dans le territoire d'arrivée est le moyen d'alimenter le moteur de notre théorie de la base résidentielle que nous avons abordé plus tôt. Les exilés travaillant sur place seraient plus enclins à pratiquer le territoire et à avoir des interactions sociales avec les locaux. Ils consommeraient sur place et permettraient aux territoires ruraux de se développer, tout s'intégrant au territoire. **C. Hudson** et **L. Sandberg** parle de « *Contested hope* » (espoir contesté) lorsqu'elles abordent la venue des réfugiés dans les milieux ruraux suédois, car si cela permet aux territoires ruraux de recevoir de nouvelles populations, les exilés, par manque d'opportunité de travail, de logement, et de mobilité, sont en majorité pas destinés à s'ancrer sur le territoire, ce qui nous renvoie à notre schéma du vélo (**voir schéma n°1**), c'est un système. La majorité ne reste pas. Décrocher un emploi n'est donc pas une finalité pour les personnes réfugiées, pour s'installer durablement sur un territoire rural, il faut qu'un certain nombre de facteurs fasse tourner la chaîne du vélo de notre système territorial de tensions et d'ancrage. Le réfugié doit pouvoir être mobile, il faut qu'il ait accès à une offre suffisante de services, il doit pouvoir se loger lui et sa famille, et il doit pouvoir s'intégrer au sein de la population, ce qui est peut-être la chose la plus difficile lorsque l'on s'installe dans un territoire hyper-rural, où souvent la population vit dans une sorte de bulle, et voit l'étranger comme une chose néfaste. Un phénomène que **H. Le Bras (2022)** attribue à l'absence de dynamique économique, et non à la ruralité, dans son ouvrage paru le 03 Février 2022 : « *Le grand enfumage. Immigration et populisme dans sept pays européens* ».

### b) Comment s'intégrer à l'espace rural : Exilés et néo

Pour un primo arrivant, s'intégrer dans un espace rural qu'il ne connaît pas n'est pas chose aisée, surtout s'il ne s'attendait pas à s'y retrouver, comme en témoigne plusieurs travaux (**E. Martin, 2020 ; W. Berthomière et al, 2019, 2020**). La population peut ne pas être ouverte à la venue de nouvelles personnes, qu'elles viennent d'un autre territoire français ou de l'international. Les exilés peuvent donc vite se retrouver perdus, encore plus s'ils ne sont pas mobiles, qu'ils n'ont pas de travail, et que leur culture soit radicalement différente de la culture locale. La montée de l'extrême droite en France ne va pas dans le sens de l'accueil de personnes réfugiées. Sachant qu'énormément d'espaces ruraux penchent vers cet extrême, cela peut poser question lorsque nous savons que plus de 45% des électeurs lozériens (électeurs du département le plus rural de France) ont voté en faveur de l'extrême droite au second tour des élections présidentielles 2022.

Souvent ce sont les associations bénévoles, composées majoritairement de personnes néo-rurales qui viennent en aide aux primo-arrivants, moins que les populations locales. Surtout depuis la crise migratoire de 2015, les associations venant en aide aux personnes réfugiées ont pris un rôle important dans la prise en charge, l'accueil, et l'intégration des réfugiés (**E. Masson Diez, 2018**)<sup>95</sup>. Comme nous le font remarquer **W. Berthomière et al (2019)** et **E. Martin (2020)** ce sont les associations, en dehors du cadre du DNA qui

---

<sup>94</sup> Hudson et Sandberg, « Contested Hope for the Future - Rural Refugee Reception as Municipal Survival? »

<sup>95</sup> Masson Diez, « Militants, bénévoles, citoyens solidaires... ».

aident le plus les réfugiés à s'intégrer. Ces associations étant principalement composées de personnes néo-rurales s'étant confronté eux aussi aux difficultés d'intégration à leur venue sur le territoire, ils connaissent mieux que personnes la difficulté qui est celle de s'intégrer. Souvent, ces personnes néo-rurales ont également un capital culturel plus important. Ce sont des personnes retraitées, qui ont fait de longues études avec des carrières aux bouts, et qui disposent de plus d'ouverture d'esprit. L'intégration des personnes réfugiées passe donc principalement par ces personnes néo-rurales, et quelques locaux désireux d'aider à la revitalisation de leur territoire.

### c) Être une femme exilée et s'ancrer dans un territoire rural

Dans son article paru en 2020 sur l'accueil d'exilés Afghans dans le village rural de Lassalle dans le département du Gard, **E. Martin**<sup>96</sup> nous présente le cas d'une famille afghane composée d'une femme seule et de ses 5 enfants, qui ont été très bien accueillis et intégrés par la population du village et par le réseau associatif mené par le pasteur, à l'inverse d'un collectif de jeunes hommes afghans célibataires qui était beaucoup moins intégré. Dans son article, **E. Martin** fait d'abord une relation entre le sexe des exilés, leur situation familiale, et leur histoire. Selon elle, la famille afghane a été mieux intégrée à la vie du village par le fait que les habitants aient eu vent de l'histoire de la mère de famille, et admiraient le rôle de cette femme célibataire devant s'occuper de 5 enfants. Être une femme avec enfants aurait clairement favorisé l'intégration et le processus d'ancrage, par rapport aux jeunes hommes afghans dont l'histoire n'avait pas été conté aux habitants, et dont le profil de jeunes hommes célibataire n'a pas suscité de grand élan de solidarité. Elle fait également un lien géographique par rapport au processus d'ancrage en soulignant le fait qu'au lien de cause à effet établi par rapport au sexe des exilés, la localisation des jeunes afghans en périphérie du village dans une ancienne gendarmerie, par rapport à la localisation dans une rue centrale du bourg-centre pour la famille afghane, n'a pas favorisé l'ancrage des jeunes afghans qui sont vite partis. Dans ce cas précis, être une femme a clairement aidé cette femme afghane et ses enfants dans leur démarche, même si ceux-ci ne sont pas restés vivre très longtemps sur le territoire, ce qui nous ramène à la notion de « *Contested hope* » développé dans l'article de **C. Hudson et L. Sandberg (2021)** car cette famille vue comme un espoir pour ce petit village rural cévenol a fait le choix de ne pas y vivre.

Dans la vallée du Thoré près de Mazamet, et plus précisément dans la commune de Saint-Amans-Soult, nous avons retrouvé ce lien de cause à effet entre le sexe des exilées et le processus d'ancrage territorial. Nous avons rencontré les conseillers départementaux du CM-2, accompagné d'un de leurs collaborateurs. L'un de ces conseillers, ancien maire de Saint-Amans-Soult nous a fait part des critiques qu'il avait pu recevoir lorsqu'il avait dû recevoir 19 filles venant de la « jungle de Calais » en 2015, et la meilleure acceptation de leur arrivée par rapport à leur sexe : « *Des réfugiés, vraiment on en avait abrité à un moment donné à St-Amans quand ils avaient démantelé Calais. Mais quelques mois seulement. Elles sont reparties, c'était des filles. [...] On avait 19 filles originaires d'Erythrée, du Soudan, de la Corne de l'Afrique, ils les avaient chassées, donc on les a reçues. J'étais maire à ce moment-là et j'ai beaucoup été critiqué. Seul avantage c'est que c'était des filles et les gens les ont préférées aux hommes, car en caricaturant, les hommes sont plus dangereux que les femmes. 2 étaient protestantes et 2 étaient catholiques, elles ont fait la démarche d'aller au temple ou à l'église et le curé a dit qu'il fallait recevoir et ça a été bien perçu* » (**Entretien n°3.1. VTMN**). Ici, tout comme dans l'exemple d'**E. Martin**, être une femme a clairement favorisé l'accueil des exilés, favorisées par un réseau associatif organisé autour de la paroisse.

Par ces deux exemples, la théorie voudrait qu'il soit plus facile pour femme exilée de s'intégrer et de s'ancrer par rapport aux hommes, en particulier par le biais de l'emploi. Mais cela est beaucoup plus

---

<sup>96</sup> Martin, « Reprendre son souffle dans un village cévenol. Ethnographie de l'accueil de personnes exilées en milieu rural ».



complexe que cela dans la mesure où la majorité des personnes exilées dans les espaces ruraux et en général sont des hommes, et que beaucoup de stéréotypes persistent encore, surtout dans le domaine de l'emploi. Dans un article paru dans le journal *The Conversation* le 25 janvier 2022, **Clément Reverse**<sup>97</sup> présente le public féminin comme ayant un taux de chômage plus élevé que celui des hommes en milieu rural. Elles souffrent d'une concurrence déloyale avec les hommes dans certains corps de métiers, les poussant à travailler dans des secteurs jugés comme étant « des professions féminines », et d'une « vulnérabilité exacerbée » (C. Reverse, 2022) par leur situation personnelle (mère de famille seule, jeune femme non diplômée...) leur capacité à être mobile, et leur tranche d'âge. Ces vulnérabilités sont exposées dans un rapport produit par **Mme. Yaëlle Amsellem-Mainguy**<sup>98</sup> en collaboration avec **S-G. Voisin** en septembre 2019, s'intitulant : « *Les filles du coin* ». Enquête sur les jeunes femmes en milieu rural. Tout cela nous permet d'estimer qu'en étant une femme exilée, même si l'intégration et l'ancrage territorial serait en théorie plus simple par rapport aux hommes sur un territoire rural, cela serait tout aussi difficile voire encore plus que pour une femme française, ce qui accentue encore plus ce concept « *d'hypocrisie française* » (M. Cessac, 2022). Dans le cadre du projet SOLID'R, la place des femmes sur le marché du travail occupe une part de réflexion importante.

#### d) Comment surmonter les contraintes territoriales ? Un constat sur le contexte actuel

L'intégration des personnes exilées passe par leur capacité à s'installer durablement, et pour cela, ces personnes doivent disposer d'un minimum d'éléments, tel qu'un logement, un moyen de mobilité, une connexion internet et bien d'autres choses. Dans les espaces ruraux en général les locaux doivent surmonter bon nombre de contraintes que nous avons évoqué plus tôt. La situation des exilés dans ces espaces n'est qu'un prisme permettant de révéler ces contraintes et de les accentuer. Il est difficile pour les exilés de surmonter les contraintes territoriales surtout lorsque l'on sait que même les locaux ont du mal à subvenir à tous leurs besoins dans un contexte de hausse du coût de la vie. Dans le cadre des stages SOLID'R les bénéficiaires décident d'y participer sur la base du volontariat. Cependant les problèmes liés aux mobilités et au logement se font vite ressentir lorsque se pose la question du transport des bénéficiaires vers les lieux de stages, et du logement. Ces problématiques sont les mêmes pour les populations locales, et sont abordées à la table des intervenants des formations SOLID'R.

Comment une personne demandeur d'emploi et en plus réfugiée peut-elle s'en sortir sur un nouveau territoire ? L'un des conseillers départementaux du CM-2 se pose la même question : « *C'est vrai qu'un demandeur d'emploi, comment il démarre ? Il n'a pas beaucoup de ressources, il est employé à l'essai, il n'a pas forcément l'argent pour le transport, le loyer, la caution, et s'il habite à 20km et qu'il doit venir travailler pendant un mois à l'essai c'est compliqué, il faut de l'argent, il lui faut un véhicule, il faut qu'il se loge, donc dans l'idéal il faut qu'il trouve au moins une chambre localement pour valider la période d'essai. Et localement peut-être que c'est un outil qui n'existe pas. Et qu'on pourrait trouver chez des particuliers et pleins vivent seuls dans de grandes maisons. Si c'était contractuel, rémunéré, ce n'est pas comme si c'était gratuit. S'il y avait une structure pour cautionner cela ça aiderait peut-être. Après il faut avoir l'envie* » (Entretien n°3.1. VTMN). En se référant à cette citation, il n'existe pas de solution clé en main, surtout dans le contexte actuel d'inflation, de flambée des prix des aliments et de l'énergie. Des problèmes de fond se posent et nous les aborderons dans nos résultats.

#### e) La nécessité de parler le français

La maîtrise de la langue française est obligatoire pour les réfugiés et les DEA du projet SOLID'R. Pour s'intégrer et s'installer durablement sur un territoire rural par le biais de l'emploi, il faut maîtriser la langue,

---

<sup>97</sup> Reverse, « Comment les stéréotypes pèsent sur l'insertion des femmes non diplômées en milieu rural ».

<sup>98</sup> Amsellem-Mainguy, « "Les filles du coin". Enquête sur les jeunes femmes en milieu rural ».

ne serait-ce que la comprendre si l'on veut pouvoir travailler dans des secteurs où il faut respecter des consignes. Tous les employeurs dans les espaces ruraux ne maîtrisent pas forcément des langues étrangères. Maîtrise la langue, c'est également se donner une chance de s'intégrer dans un « Etat-nation », où la langue est un vecteur d'unité, surtout dans les espaces ruraux.

Dans le cadre du CIR, l'apprentissage de la langue est obligatoire jusqu'à 800h de cours de français selon les niveaux de langues. Si certaines personnes arrivent à s'en sortir par le biais de leurs enfants scolarisés dans l'école de la République (**M. Armagnague-Roucher, 2018**)<sup>99</sup>, maîtriser la langue est un impératif pour trouver du travail et s'ancrer sur le territoire, cela va dans les deux sens.

### 1.3. Le projet SOLID'R et l'intérêt de la FR CIVAM pour les publics réfugiés

Intégrer et ancrer les exilés dans les espaces ruraux par le biais des métiers en tension est l'objectif principal du projet SOLID'R, un projet expérimental humaniste, développé dans un contexte de multiplication et d'intensification des flux de réfugiés internationaux. Faire ce lien entre migration et emploi dans les espaces ruraux rentre dans la philosophie des Réseaux CIVAM et de la FRCIVAM Occitanie, qui promeuvent les initiatives et les innovations dans les milieux ruraux, dans une perspective de développement local.

#### 1.3.1. La FR CIVAM Occitanie et son impact sur les espaces ruraux, une histoire qui dure depuis plus de 40 ans



Image n°1 : Logo de la FRCIVAM Occitanie. Sources : FRCIVAM Occitanie 5

Les CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) sont des associations d'éducation populaire organisées en réseau depuis les années 1950. Tous les CIVAM véhiculent des valeurs de laïcité, de défense de l'autonomie et d'égalité des chances. Elles œuvrent dans le domaine du développement agricole, mais également le développement des espaces ruraux de façon générale, sur des thématiques parfois éloignées du champ de l'agriculture, comme l'accueil et la prise en charge des personnes réfugiées (**Le Foyer du Ségala** à Saint-Martin-Laguépie dans le Tarn) et la mise en lien des personnes demandeuses d'emploi désirant s'installer dans les espaces ruraux, avec les entreprises rurales (**CIVAM Thoré Montagne Noire**).

La FRCIVAM Occitanie (**Voire Image n°1 ci-dessus**<sup>100</sup>), est une déclinaison du réseau CIVAM à échelle régionale. Elle a fêté ses 40 ans le 8 décembre 2021, et a vocation à promouvoir un développement durable des territoires agricoles et ruraux en favorisant les initiatives, les échanges et les innovations sur le

<sup>99</sup> Armagnague-Roucher, « Enfants et jeunes migrants à l'école de la République ».

<sup>100</sup> « CIVAM - Accueil ». [CIVAM - Accueil \(civam-occitanie.fr\)](http://CIVAM - Accueil (civam-occitanie.fr))

terrain. Elle se veut un laboratoire d'expérimentation et de dialogue entre agriculture et société, en partant du principe que la meilleure source d'innovation provient de l'échange entre les acteurs de terrain. A l'aide de son réseau comportant une quinzaine d'associations adhérentes, plus de 30 salariés, plus de 1500 adhérents et de nombreux bénéficiaires non adhérents, la FRCIVAM Occitanie coordonne des projets à plusieurs échelles en privilégiant une approche territoriale et/ou thématique selon les attentes des acteurs de terrain, dans une perspective de développement locale des territoires.

Parmi les projets les plus connus de la FR CIVAM Occitanie, nous pouvons relever l'évènement *De ferme en ferme* (voir annexe n°5), qui se tient chaque année à la fin du mois d'avril depuis plusieurs années, dans plusieurs départements, et qui consiste à accueillir des visiteurs dans plusieurs fermes selon des circuits établis en association avec les agriculteurs. Cela permet aux agriculteurs de montrer leur quotidien et leur façon de travailler, et aux visiteurs d'en apprendre plus sur les filières agricoles, tout en visitant les territoires des différents circuits et en découvrant les produits locaux. Cela s'inscrit tout à fait dans une dynamique de développement local. A l'échelle du département de l'Hérault, **Mme.Nina Guilbert** (tutrice professionnelle de stage) coordonne l'évènement, pour lequel nous avons pu assister à la réunion de lancement le 15 février 2022, aux côtés des agriculteurs participants.

### 1.3.2. La commande de la FR CIVAM Occitanie

La commande qui nous a été transmise par la FRCIVAM Occitanie, en partenariat avec le LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires), est la réalisation d'un « **Diagnostic de territoire pour identifier les métiers en tension sur le territoire du Tarn et de la Lozère** »<sup>101</sup> (voir annexe n°2), via une enquête devant se dérouler sur trois terrains différents : le canton de Mazamet-2 Vallée du Thoré (CM-2) ; la communauté de communes du Cordais et du Causse (4C) ; la commune de Mende.

S'inscrivant dans le cadre d'un projet se nommant SOLID'R<sup>102</sup>, ce diagnostic de territoire a quatre objectifs principaux que nous avons fixé au début de la mission, avec Mme.Guilbert et Mme.Agnès Terrieux (Chercheuse au LISST et référente pour le projet SOLID'R) :

- Déterminer les métiers en tension sur les territoires d'intervention du projet SOLID'R et identifier les compétences requises et les formations qui permettent d'y accéder.
- Déterminer les secteurs d'activité et les entreprises dans lesquels les bénéficiaires pourront effectuer des stages.
- Déterminer les causes/les freins internes et externes aux entreprises, des tensions sur le marché de l'emploi des territoires.
- Identifier et proposer des solutions et initiatives permettant de détendre les tensions.

### 1.3.3. Le projet SOLID'R, un projet expérimental

En se basant sur la fiche synthèse du projet<sup>103</sup>, et le diaporama du premier comité de pilotage du projet qui s'est déroulé le 17 novembre 2020<sup>104</sup>, le projet SOLID'R est avant tout présenté comme un projet expérimental. Le projet s'étend sur une durée de trois ans, entre Juillet 2020 et Juin 2023 et est financé par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion. Soutenu par la Région Occitanie, le projet fait suite à un appel à projet (AAP) du ministère via le Plan d'investissement dans les Compétences (PIC) pour « l'Intégration Professionnelle des Réfugiés ». La FRCIVAM Occitanie, chef de file du consortium du

---

<sup>101</sup> FRCIVAM, « Fiche de stage SOLID'R ».

<sup>102</sup> Solution pour L'Intégration Durable de Réfugiés en milieu rural

<sup>103</sup> FRCIVAM, « Fiche de synthèse du projet (SOLID'R) ».

<sup>104</sup> FRCIVAM, « SOLID'R Comité de pilotage I ».

projet SOLID'R, a été lauréate de l'AAP, et pilote le projet dans la région Occitanie, sur cinq départements : Aude ; Haute-Garonne ; Lozère ; Tarn ; Tarn-et-Garonne.

L'objectif général du projet est « d'accompagner un public de réfugiés vers une intégration durable dans les territoires ruraux » via des parcours de découverte de métiers et d'insertion. Comme confirmé lors d'une réunion pédagogique qui s'est tenu à Mende le 22 Avril 2022, où nous étions présents, en compagnie des intervenants de la première session d'accueil en Lozère devant débiter le 09 mai, ces parcours s'adresseront uniquement aux personnes réfugiés ou DEA depuis plus de 6 mois. Le recrutement se fera sur la base du volontariat, avec une priorité donnée aux réfugiés ayant un certain niveau de français. Lors d'une interview parue dans la revue *Transrural initiatives* de février-mars 2021, **Pierre Baudéan** (Président de la FRCIVAM Haute-Garonne) affirme que le travail est la meilleure façon pour les réfugiés d'apprendre le français : « *On pense au contraire que la meilleure façon d'apprendre le français est d'être au contact de Français dans différents milieux, notamment professionnels* » (p.7).

Si lors des premières réunions de construction du projet SOLID'R, la FRCIVAM Occitanie et ses partenaires avaient convenu de s'intéresser qu'aux métiers de l'agriculture et des services, ils se sont vite rendu compte lors des premières sessions d'accueil dans le Ségala (4C) en septembre 2021, que réduire les parcours qu'à ces deux secteurs-là ne reflétait pas la multifonctionnalité des espaces ruraux français et leur diversité en termes d'emploi. Grâce au diagnostic de territoire, la FRCVIAM Occitanie et ses partenaires seront en mesure de connaître les secteurs d'activité en difficulté de main d'œuvre dans les territoires d'expérimentation, et de préciser leurs objectifs opérationnels fixés au premier comité de pilotage, à savoir :

- Capter une dizaine de personnes réfugiées par an et par site d'expérimentation dans un parcours de formation et de découverte des métiers au sein des secteurs qui auront été jugé en tension par le diagnostic.
- Concevoir et proposer au public réfugié des modules de formations leur permettant d'approfondir la langue française, dans les domaines professionnels qu'ils vont découvrir ou redécouvrir pour certains.
- Réaliser un suivi personnalisé de ces personnes, concernant l'acquisition de compétences sociales et professionnelles, et l'autonomisation en termes de mobilité et de logement.

#### 1.3.4. Un projet humaniste et pragmatique pour les espaces ruraux

Ce projet engageant près de 828 000€ émerge dans un contexte bien particulier de questionnement sur la perméabilité des frontières (**M. Foucher, 2020**)<sup>105</sup> et sur la remise en question des politiques<sup>106</sup> d'accueil, de prise en charge (**F. Braud et al, 2018**)<sup>106</sup>, et d'autonomisation des personnes réfugiés, ce qui justifie d'ailleurs que la thématique des frontières soit mise au programme des concours du CAPES et de l'agrégation d'histoire et de géographie. En 2011, soit avant la « crise migratoire » de 2014 précédant le démantèlement de la « Jungle de Calais » en 2015, obligeant le gouvernement à revoir sa politique de répartition des personnes réfugiés et demandeurs d'asile sur le territoire national, en les délocalisant dans les territoires ruraux dans un objectif de désengorgement des grandes métropoles (**W. Berthomière et al, 2020**)<sup>107</sup>, **Michel Agier** utilisait le concept « *d'encampement du monde* »<sup>108</sup> pour décrire le phénomène de réfugiérisation des personnes étrangères en danger dans leurs pays, dans des camps à l'image de la « Jungle

---

<sup>105</sup> *La Documentation photographique N° 8133/2020-1 Les frontières - Michel Foucher.*

<sup>106</sup> Braud, Fischer, et Gatelier, « L'hébergement des demandeurs d'asile à l'épreuve d'administrations françaises en crise. Une analyse locale ».

<sup>107</sup> Berthomière et al., « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : Orientation nationale et déclinaisons locales d'une politique de dispersion ».

<sup>108</sup> Agier, « L'encampement du monde ».

de Calais ». A partir du démantèlement de ce camp, et du déplacement forcés des personnes réfugiées vers les espaces ruraux français, de nombreuses réflexions se sont posées quant à l'intégration et l'installation durable des personnes réfugiées au sein des territoires ruraux, ce qui va nourrir un champ de recherche encore peu exploré, et qui est aujourd'hui porté par le groupe de recherche CAMIGRI, et le projet SOLID'R.

Les notions de trajectoire et de mobilité professionnelle des personnes migrantes (**M. Annequin et al, 2017**)<sup>109</sup> sont des notions sensibles au sein des espaces ruraux, n'étant pas perçus comme des espaces touchés par les dynamiques migratoires internationales. Cependant les migrations saisonnières des personnes étrangères ont toujours existé au sein des espaces ruraux européens, comme en témoigne plusieurs travaux comme ceux de : **Alain Morice et Bénédicte Michalon (2008)**<sup>110</sup> sur la crise de la main d'œuvre agricole dans la revue *Etudes rurales* ; **Deniz Pelek et Alif Aksaz** sur *La « Réfugiérisation de la main-d'œuvre » agricole en Turquie*<sup>111</sup>, et le cas des travailleurs saisonniers syriens ; **Ben Rogaly (2021)**<sup>112</sup> dans la revue *Journal of Rural Studies*, qui aborde les racines coloniales des conditions d'emploi et de relations de travail à travers ce qu'il appelle une forme de « *capitalisme racial agricole* » des travailleurs ruraux migrants.

L'intégration durable des personnes exilées dans les territoires ruraux, dans un contexte de déclin démographique pour certaines communes rurales (**C. Hudson et L. Sandberg, 2021**)<sup>113</sup>, de perte de services publics, et de tensions sur le marché du travail rural avec des entreprises aillant de plus en plus de mal à recruter (**M. Blanc et al, 1999**)<sup>114</sup>, sont des sujets plus que jamais contemporains. Faire en sorte que les réfugiés deviennent des « néo-ruraux » et qu'ils puissent s'ancrer sur les territoires ruraux (**W. Berthomière et al, 2019**)<sup>115</sup> ; **W. Berthomière et C. Imbert, 2020**<sup>116</sup>, via le travail (**S. Darly et al, 2021**)<sup>117</sup>, et pas uniquement le travail agricole, est un moyen pour les communes et leurs entreprises rurales de palier à des besoins et de renaître. C'est également une opportunité pour les personnes réfugiées qui pourront, à l'image du titre de l'ouvrage de **Michel Agier et Sara Prestianni**<sup>118</sup> datant de 2011, dire : « *Je me suis réfugié là !* », avec un travail, et un ancrage territorial, via projet SOLID'R.

---

<sup>109</sup> Annequin, Gosselin, et Dray-Spira, *Trajectoires et mobilités professionnelles autour de la migration*.

<sup>110</sup> Morice et Michalon, « Les migrants dans l'agriculture ».

<sup>111</sup> Pelek, « La "Réfugiérisation de la main-d'oeuvre" agricole en Turquie : le cas des travailleurs saisonniers syriens ».

<sup>112</sup> Rogaly, « Commentary ».

<sup>113</sup> Hudson et Sandberg, « Contested Hope for the Future - Rural Refugee Reception as Municipal Survival ? »

<sup>114</sup> Blanc, Aubert, et Detang-Dessendre, « Le fonctionnement des marchés du travail ruraux. Entre influence du paternalisme et difficultés d'appariement ».

<sup>115</sup> Berthomière, Imbert, et Michalon, « Exilés et "néos". Quand des migrations se rencontrent et recomposent de sociabilités locales ».

<sup>116</sup> Berthomière et Imbert, « Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » ».

<sup>117</sup> Darly et al., « L'activité agricole, une ressource pour la circulation ou l'ancrage des migrants ? Exploration bibliographique du lien entre agriculture et migration en France ».

<sup>118</sup> Agier et Sara, *"Je me suis réfugié là !"*. *Bords de route en exil*.

### 1.3.5. Les partenaires du projet SOLID'R et leur rôle

Le projet se structure aux côtés de six partenaires principaux que nous présentons ci-dessous, à l'aide de la note de présentation du projet SOLID'R<sup>119</sup> produite par la FRCIVAM Occitanie :

#### L'équipe de recherche du LISST – Dynamiques rurales



Image n°2 : Logo du LISST. Sources : LISST 6

Le Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoire (LISST) est un laboratoire mixte de recherches en sciences humaines et sociales couvrant de nombreuses thématiques. Il a pour tutelle l'Université de Toulouse Jean Jaurès, le CNRS, l'EHESS et l'ENSFEA. Le LISST a vocation à contribuer à la compréhension des dynamiques de sociétés contemporaines. Il est constitué de quatre équipes, dont l'équipe Dynamiques Rurales qui associe géographie, sociologie, gestion, économie, audio-visuel, et qui intervient sur le volet scientifique du projet SOLID'R.

Le LISST mène de multiples coopérations avec le Réseau CIVAM (échelon national) et la FRCIVAM Occitanie. Les chercheurs du interviennent dans le projet SOLID'R en proposant « *leur appui à la conception d'enquêtes permettant d'évaluer les compétences avérées et les besoins en formation des personnes réfugiées, à la détermination de parcours de formation (ingénierie de la formation), ils s'intéresseront aussi aux questions de revitalisation agricole et de développement rural liées à l'accueil et l'insertion de populations migrantes.* » (Note présentation SOLID'R, p.3)<sup>120</sup>.

Le LISST intervient dans l'encadrement de notre diagnostic de territoire par le biais de **Mme. Agnès Terrieux**, mais il intervient également en tant qu'encadrant auprès de deux autres stagiaires ayant toutes deux des missions importantes pour la bonne continuité du projet SOLID'R.

#### Centre Frantz Fanon



Image n°3 : Logo du Centre Frantz Fanon. Sources : Centre Frantz Fanon 7

Le centre Frantz Fanon est une structure basée à Montpellier, portée administrativement par la CIMADE, une association loi de 1901 soutenant les populations migrantes et réfugiés, les déplacés, les demandeurs d'asile et les personnes en situation irrégulière. C'est un centre de soins et de ressources ayant pour objectif de renforcer l'accès aux soins psychiques pour les personnes exilées résidant dans la région

<sup>119</sup> FRCIVAM, « Projet SOLID'R ».

<sup>120</sup> FRCIVAM.

Occitanie, qui ont souvent des troubles dû à leur parcours éprouvant et peu d'accès aux soins. Le centre Frantz Fanon intervient également auprès des professionnels de santé de la région Occitanie afin de les former à la prise en charge des publics exilés.

Le centre Frantz Fanon intervient dans le projet SOLID'R dans le cadre d'un soutien technique pour les bénéficiaires, mais aussi pour les équipes encadrantes.

### Le réseau des CFPPA d'Occitanie



Image n°4 : Logo des CFPPA. Sources : Occit'agri formations.fr 8

Les Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) sont des structures intervenant dans la formation d'adultes aux métiers de l'agriculture et du développement des territoires ruraux. Dans le cadre du projet SOLID'R, les 16 CFPPA de la Région Occitanie sont en charge de développer l'offre de formation et de répondre aux besoins en qualification de la main d'œuvre des territoires d'expérimentation.

### Le réseau Mobilité Inclusive d'Occitanie (Mob'in)



Image n°5 : Logo du réseau Mobilité Inclusive Occitanie (Mob'In). Sources : Mob'In Occitanie. 9

Le réseau Mob'In regroupe 14 structures réparties sur 11 départements, dont l'Agence lozérienne de la mobilité (ALM), qui intervient directement avec nos collègues du CIVAM **Maëlys Bouttes** puis **Clara Vernhet**, sur les questions de mobilité des bénéficiaires. La contribution du réseau est surtout technique, et couvre deux objectifs : Sensibiliser les parties prenantes du projet sur la problématique de mobilité et ses différentes formes en mettant en lumière les dispositifs et les outils existants avec les actions à engager pour favoriser la mobilité en milieu rural ; Mener des actions de formation collective à destination des publics bénéficiaires.

Le rôle de l'ALM, adhérente au réseau Mob'In, est bien défini et résumé par l'un de ses conseiller en mobilité inclusive que nous avons rencontré : « *Mon rôle c'est de parler de mobilité auprès du grand public et des gens qui nous sont prescrites. Nous faisons de l'information, du conseil et de l'accompagnement sur tous les transports de droit commun (bus, trains...) en milieu rural où c'est compliqué de trouver des solutions à cause de l'offre limitée. Nous sommes adhérents à Mob'In et faisons même parti du comité directeur, nous sommes impliqués dans le réseau. Dans le cadre du projet SOLID'R nous intervenons au cas par cas avec les bénéficiaires. Je reçois des fiches de prescription, avec les coordonnées du bénéficiaires*

et les informations principales à connaître sur lui, je le contacte, je fais un entretien d'une heure et demi, deux heures afin de cerner son profil type que je crée dans une plateforme, puis j'étudie ses possibilités de mobilité pour l'orienter sur les aides potentiel. Nous pouvons même les accompagner dans leurs démarches, ça m'est arrivé d'initier un bénéficiaire à l'exercice de la trottinette par exemple » (**Entretien n°3.4. Mende**).

### **Le GRETA de Lozère**

Les Groupements d'établissements (GRETA) sont des structures de l'éducation nationale chargées d'organiser des formations pour adultes dans de multiples domaines professionnels. Le GRETA de Lozère est un prestataire de l'OFII. Il se charge de la mise œuvre des formations linguistiques des migrants dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR), et pour le projet SOLID'R. Les bénéficiaires seront invités à suivre les formations au siège du GRETA de Lozère au Lycée Emile Peytavin à Mende, aux côtés de professeurs de FLE et de professionnels venant faire découvrir leurs métiers.

### **Le Foyer du Ségala**

Le foyer du Ségala est un centre d'accueil et de vacances construit en 1962 par les habitants de 3 communes autour de Saint-Martin-Laguépie dans le Nord du Tarn. Ce centre de 58 places fait partie du réseau CIVAM, et accueille des personnes réfugiés et demandeurs d'asile. Le projet SOLID'R dans le Nord du Tarn est coordonné par notre collègue **Eric Cayssials**, autour du foyer du Ségala.

#### **1.3.6. Pourquoi et comment la FR CIVAM s'est intéressée au sort des réfugiés ?**

Depuis un colloque organisé les 8 et 9 juin 2017 à Paris par le Réseau CIVAM et Accueil Paysan<sup>121</sup>, l'association s'intéresse aux problématiques d'accueil et d'installation des personnes exilés dans les territoires ruraux. Depuis ce colloque, ces deux réseaux ont pour volonté de mieux saisir les rapports entre migrations, milieu rural, et agriculture. L'acte écrit de ce colloque dresse un état des lieux des migrations et des opportunités que renferment les espaces ruraux pour les réfugiés, tout en remettant en question le système actuel ne permettant pas aux réfugiés de s'y installer durablement : « *Le monde rural pourrait contribuer à un meilleur accueil des migrants, pour autant que les habitants et les autorités locales soient impliqués dans les processus de décision et de gestion* » (p.3).

Suite à ce colloque, comme relaté dans une interview menée par **Jade Lemaire** en février-mars 2021 dans la revue *Transrural initiatives*<sup>122</sup>, avec **Pierre Baudéan** (Président de la FR CIVAM Haute-Garonne) et **Marion Mortier** (Salariée de la FR CIVAM), en 2018, c'est suite à la présentation d'un projet de formation agricole pour les réfugiés, par un chargé de mission de l'OFII situé près des bureaux du Réseau CIVAM à Paris, que le Réseau CIVAM a fait éclore le projet SOLID'R, en profitant de l'AAP du Ministère de travail. L'idée d'intégrer et d'ancrer des personnes au statut de réfugiés par le biais du travail dans les territoires ruraux, tout en sachant que beaucoup d'agriculteurs vont bientôt arrêter d'exercer, et qu'il est compliqué de recruter de la main d'œuvre dans les milieux hyper-ruraux notamment, a pris tout son sens. Via SOLID'R, le Réseau CIVAM veut faire d'une pierre deux coups.

#### **1.3.7. De quelles données disposent-ont et de quoi partons-nous pour le diagnostic ?**

A notre prise de fonction le 03 février 2022, le projet SOLID'R vivait sa deuxième année d'expérimentation. Des réceptions de bénéficiaires avaient déjà été effectuées, notamment dans le Ségala (4C) en septembre 2021, et d'autres sessions d'accueil de bénéficiaires sont prévues pour le mois de mars

---

<sup>121</sup> Réseaux CIVAM, « Migrations et milieu rural ».

<sup>122</sup> Lemaire, « En Occitanie, SOLID'R avec les personnes réfugiées ».



2022 au foyer du Ségala, coordonné par **E. Cayssials**, et la première session d'accueil de bénéficiaire de la Lozère est prévu pour le 9 mai 2022 à Mende.

En termes de données et d'informations précises sur les métiers en tension, à part un travail effectué par **Sophie Charlier**<sup>123</sup> en 2020 qui menait une mission de stage similaire à la nôtre dans le département de l'Aude, nous ne disposons pas de liste établis de secteurs d'activités à privilégier. Notre diagnostic s'est tout de suite justifié par son importance pour le projet SOLID'R. Il servira de base pour la FRCIVAM Occitanie, et ses partenaires, et leur fera office de référence lorsqu'il s'agira de connaître les métiers en tension, et les freins internes et externes aux entreprises sur les marchés du travail rural.

Pour élaborer ce diagnostic nous avons travaillé dans une dynamique de réseau avec nos collègues coordinateurs et intervenant des différents territoires d'expérimentation, et avec les précieuses informations de trois autres stagiaires travaillant sur des thématiques directement ou indirectement liées au projet SOLID'R : **Flora Arnoult** (Bilan du projet SOLID'R) ; **Lucie Bidoli** (Parcours et vie des personnes réfugiés dans la Région Occitanie).

---

<sup>123</sup> Charlier, « Étude sur le potentiel de travail et d'emploi en agriculture et dans les services à la personne dans la Haute Vallée de l'Aude et dans le Comminges dans le cadre de SOLID'R, programme d'intégration de réfugiés en milieu rural porté par la FR CIVAM Occitanie ».

## Conclusion de la première partie

Au terme de cette première partie servant à faire l'état de l'art scientifique et opérationnel de notre commande, nous avons démontré que les MET pouvait en effet servir de levier de développement pour les espaces ruraux. L'intégration et l'ancrage dans les espaces ruraux français s'articulent dans une logique systémique complexe que nous avons schématisée (**voir schéma n°1**), et qui révèle des facteurs de tensions inhérents au espaces ruraux en général. La thématique de l'emploi est beaucoup plus complexe au sein des espaces ruraux, où de nombreux secteurs d'activité sont en tension, par souci de recrutement. Elle impose des réflexions plus profondes sur les thématiques d'aménagement du territoire, économiques, sociologiques et anthropologique, en vue d'accueillir des nouveaux arrivant sur les territoires ruraux, et d'améliorer la vie des populations locales.

S'intéresser aux publics réfugiés et DEA des espaces ruraux à travers la thématique de l'emploi, est un prisme permettant de révéler au grand jour les multiples problématiques que cumulent les espaces ruraux. Ces publics réorientés vers les milieux ruraux par le DNA peuvent se révéler être un espoir de revitalisation pour les espaces ruraux, bien que cela soit contesté sur le temps court et le temps long par certains acteurs locaux. Le projet SOLID'R, porté par la FRCIVAM Occitanie et le diagnostic de territoire des MET est une main tendue vers ces publics-là. Un projet humaniste visant à dynamiser et revitaliser certains espaces ruraux et hyper-ruraux, en permettant aux réfugiés de s'installer durablement sur les territoires.

Cependant le chemin vers l'emploi s'annonce difficile pour les exilés, jonché d'étapes que nous avons décortiquées et que nous allons mettre en perspective dans notre seconde partie au regard de notre diagnostic qui mettra en évidence les multiples contraintes territoriales, économique, sociologiques et anthropologiques.

Intégrer et ancrer les exilés dans les espaces ruraux par le biais des métiers en tension est l'objectif principal du projet SOLID'R, développé dans un contexte de multiplication et d'intensification des flux de réfugiés internationaux. Faire ce lien entre migration et emploi dans les espaces ruraux rentre dans la philosophie des Réseaux CIVAM et de la FRCIVAM Occitanie, qui promeuvent les initiatives et les innovations dans les milieux ruraux, dans une perspective de développement local. Dans notre seconde partie, nous développerons notre problématiques, nos hypothèses, et la méthodologie de travail pour mener à bien la commande qui nous a été confiée.

## 2. Problématique, hypothèses et méthodologie

L'état de l'art scientifique et opérationnel nous a permis d'aborder les concepts et les notions qui nous intéressent dans le cadre de notre diagnostic de territoire sur les métiers en tension. Les auteurs montrent que l'intégration et l'ancrage de personnes réfugiés et demandeurs d'asile dans un territoire rural par le biais de l'emploi, dans le cadre d'un projet expérimental, sert de prisme pour démontrer un véritable système territorial d'accès à l'emploi en milieu rural, révélant des problématiques inhérentes aux espaces ruraux. Cette partie « Problématique, hypothèses et méthodologie » va nous servir à expliquer notre réflexion de problématisation de la commande et présenter nos hypothèses et notre méthodologie d'enquête. Ayant pour objectif de répondre à notre commande via une enquête qualitative de terrain, cela a suscité un travail important en amont, une bonne connaissance du des attendus, et une approche méthodique aussi bien sur et en dehors du terrain.

### 2.1. Choix problématique et formulation des hypothèses

L'état de l'art scientifique et opérationnel nous conduit à la problématique suivante : **En quoi les recrutements sont-ils plus difficiles en milieu rural ? L'espace rural est-il en capacité d'intégrer les exilés via les « métiers en tension » territorialisés ?**

Ayant démontré que l'emploi pouvait servir de rampe d'insertion et d'ancrage pour les personnes réfugiés et demandeurs d'asile dans les milieux ruraux, cette problématique nous permet d'explorer cette idée via les métiers en tension sur nos territoires d'enquête du Tarn et de la Lozère. En fonction des territoires, les secteurs d'activités et les MET peuvent ne pas être les mêmes, ce qui justifie une enquête qualitative de terrain afin de distinguer les spécificités territorialisées. Nous mobiliserons notre concept de système territorial (**voir schéma n°1**) pour savoir pourquoi les recrutements sur nos territoires ruraux d'enquête sont-ils plus difficiles.

Pour notre enquête, nous ne nous limitons pas aux métiers de l'agriculture et des services. Les espaces ruraux étant multifonctionnels, et les exilés étant capables d'évoluer dans d'autres secteurs d'activité, nous faisons le choix d'explorer toutes sortes de métiers afin de d'établir un constat sur les métiers en sérieuse tension de recrutement.

Pour effectuer notre enquête qualitative en répondant à notre problématique tout en mobilisant l'approche systémique que nous avons développée dans notre première partie, et en répondant aux objectifs qui nous ont été imposés nous avons formulé trois hypothèses de travail, qui ont articulé les entretiens que nous allons exploiter dans nos résultats dans notre dernière partie « Résultats d'enquête » :

**Première hypothèse :** Les secteurs d'activité capitalisant les « métiers en tension » dans certains territoires ruraux et leurs employeurs ont des spécificités territorialisées et des paramètres internes aux entreprises particuliers, rendant « l'employabilité » des réfugiés et des demandeurs d'emploi soumise à certaines contraintes/attendus amenant à un recrutement difficile (Formation, Compétences, Savoir-faire, Expérience...).

**Deuxième hypothèse :** De fortes contraintes territoriales rendent compliqué l'accès aux métiers en tensions dans certains territoires ruraux, aux réfugiés et demandeurs d'emploi (Logement, Mobilité, Services, Isolement...).

**Troisième hypothèse :** Les territoires ruraux et leurs occupants se donnent les moyens d'accueillir et d'intégrer les réfugiés et demandeurs d'emploi, mais font face aux représentations négatives que subissent le milieu rural et certains secteurs d'activité sous tension.

## 2.2. Méthodologie

Maintenant que nous avons expliqué notre choix de problématique et formulé nos hypothèses d'enquête. Il convient d'exposer la méthodologie que nous avons suivie tout le long de notre mission, dont nous avons gardé une trace journalière grâce à un carnet de bord. Ci-dessous nous détaillerons la façon dont nous nous sommes saisis de la commande et la manière dont nous avons préparé nos terrains d'enquête et accompli nos entretiens.

### 2.2.1. Préparation des terrains d'enquête et des entretiens

Notre mission de stage à la FRCIVAM Occitanie a débuté le 03 février 2022. Dès notre prise de fonction nous avons continué la construction de notre bibliographie que nous avons entamé en amont dès la signature de la convention de stage, afin de nous imprégner du projet SOLID'R. Ce travail bibliographique que nous avons poursuivi de façon quotidienne jusqu'à la fin des enquêtes de terrain, n'aurait pas pu être mené à bien sans l'aide de **Mme. Agnès Terrieux** qui n'a eu de cesse d'alimenter notre bibliographie avec des articles de presse et des articles scientifique que nous utilisons dans ce travail. A l'aide de ce travail bibliographique, et des recherches complémentaires que nous avons effectué en termes de définition dès les premiers jours de stage, c'est en parfaite connaissance du sujet que nous avons commencé notre mission. La bibliographie que nous avons construite au fil des semaines nous a servi à cerner les notions et les concepts qui nous ont permis de construire notre diagnostic et d'en exploiter les résultats.

Dans les premiers jours de notre mission il a fallu prendre contact avec les animatrices.teurs CIVAM des deux départements d'expérimentation Tarn et Lozère, que nous présentons ci-dessous :

- **Nina Guilbert** : Notre tutrice de stage, animatrice circuit-courts à la FRCIVAM Occitanie.
- **Eric Cayssials** : Coordinateur au CIVAM Cordais sur le territoire du Ségala dans le nord du Tarn, en relation avec la Maison familiale rurale et le Foyer du Ségala qui accueil des réfugiés. Il travaille sur le projet SOLID'R dans le Nord du Tarn et dans le Tarn-et-Garonne.
- **Maëlys Bouttes** : Animatrice à la FRCIVAM dans l'antenne de Lozère à Florac-Trois-Rivières. Depuis un an elle anime le projet SOLID'R dans le sud Lozère. Elle sera remplacée au mois de Mars par **Clara Vernhet**, pour cause de congé maternité.
- **Toiny Pittet** : Retraité, ancienne directrice du CADA de Mazamet.
- **Sophie Charlier** : Ancienne stagiaire à la FRCIVAM. Elle et Toiny ont créé un nouveau CIVAM dans la Vallée du Thoré sur les questions d'accueil des publics réfugié et demandeurs d'emploi, et leurs perspectives de travail.
- **Agnès Terrieux** : Chercheuse au LISST Dynamiques Rurales.

Nous avons effectué plusieurs réunions en visioconférence afin de délimiter les territoires d'enquêtes et les attentes, ainsi que la méthodologie à adopter. Pour exposer les attentes que nous avons envers nos nouveaux collègues, nous avons utilisé des fiches de présentations des territoires par rapport à la thématique des métiers en tensions grâce à des données récupéré dans les enquêtes BMO (Besoins en main d'œuvre) de Pôle emploi<sup>124</sup> (**voir annexe n°6**). N'ayant pas de connaissance précise des secteurs d'activité rencontrant des difficultés sur chaque territoire, il nous fallait quelques données nous servant de point de départ à notre réflexion, même si les enquêtes BMO peuvent ne pas refléter la réalité des territoires. En effet, nos territoires d'enquête n'épousent pas les limites des bassins d'emploi et le nombre d'entreprises répondant à cette enquête du Pôle emploi ne dépassent pas 30% selon la **Directrice de l'agence Pôle emploi d'Aussillon (Entretien n°5.1. VTMN)** et le **Responsable d'équipe du Pôle emploi de Mende (Entretien**

---

<sup>124</sup> Pôle Emploi, « DIAGNOSTIC TERRITORIAL MENDE BASSIN D'EMPLOI DE ».

**n°5.6. Mende**). Les données sont BMO sont donc à prendre avec des pincettes, mais donnent quand même des pistes de recherche.

Ayant décidé de baser notre méthodologie sur des enquêtes qualitatives de terrain via des entretiens compréhensifs auprès des acteurs, et les animateurs CIVAM ayant une parfaite connaissance de leurs territoires respectifs, nous leur avons demandé de nous transmettre une liste de contacts pertinents, selon des types précis de personnes que nous avons envie de rencontrer, répartis en quatre familles principales : Employeurs ; Demandeurs d'emploi et réfugiés ; Personnes ressources ; Employé travaillant dans un métier en tension. Nous avons transmis un tableau aux animateurs, où chacun devait mettre les coordonnées des personnes pertinentes à enquêter dans leurs réseaux (**voir annexe n°7**). Ces coordonnées nous ont servi de base pour prendre des rendez-vous. Nous avons également fait nos recherches de contact de notre côté. Pour cette enquête nous avons donc fabriqué 4 grilles d'entretien s'adaptant à chaque acteur rencontré (**voir annexe n°3**).

Nous avons construit chaque entretien en trois parties, chacune correspondantes à une hypothèse. Pour créer nos questions nous avons construit un tableau par grille et nous y avons fait paraître nos objectifs généraux, nos objectifs intermédiaires et nos sous-hypothèses correspondantes chacune à une ou deux questions. Depuis ces tableaux, nous avons rédigé nos questions (**voir annexe n°8**). A noter qu'à chaque création de tableau et à chaque rédaction de grille, nous les avons fait valider par nos référents **N. Guilbert, A. Terrieux et P. Chevalier**, afin de d'être certains de leur parfaite composition en accord avec les objectifs.

Pour mener à bien la commande et dans un souci de faire des points réguliers avec les animateurs CIVAM, nous avons fait le choix de créer des outils permettant de mutualiser l'avancer du diagnostic et de tenir au courant des rendez-vous pris avec les acteurs. Nous avons donc créé un agenda partagé et un google drive afin d'y partager les informations importantes. Des échanges constants se sont fait avec chaque intervenant sur le projet à chaque fois que cela a été nécessaire.

### 2.2.2. Déroulement des enquêtes

Il a été convenu que les enquêtes sur les territoires soient effectuées sur trois intervalles de date différents. La première entre le 28 février et le 11 Mars 2022 dans le CM-2, la deuxième entre le 21 Mars et le 01 Avril dans la 4C, la troisième entre le 11 et le 22 Avril à Mende en Lozère.

Avant de nous rendre sur notre premier terrain d'enquête qui est le CM-2, notre venue a été signalé aux habitants par le biais d'un article rédigé par **S. Charlier** publié dans un journal local « *Le Journal d'Ici* » (**voir annexe n°9**). Sur les conseils de **S. Charlier**, qui nous a fourni la liste des coordonnées des entreprises du territoire de la communauté de communes du Thoré Montagne Noire, nous avons créé un questionnaire en ligne que nous avons diffusé aux entreprises dans l'objectif d'avoir des données nous permettant de mieux cerner les difficultés de recrutement et les différents métiers en tension sur le territoire (**voir annexe n°10**). Ne disposant pas de la liste de coordonnées des entreprises se situant dans les communes de Mazamet, Bout du Pont de l'Arn et Saint-Amans-Soult, ce questionnaire en ligne oublie la majorité des entreprises du territoire d'enquête. Nous n'avons pas reconduit cette initiative sur les autres terrains d'enquête car nous ne disposons pas de la liste de coordonnées des entreprises des autres territoires et les collectivités territoriales locales non plus. Dans les faits, nous n'avons pas réellement exploité le questionnaire en ligne car il n'a enregistré que quatre réponses. Nous avons estimé que le nombre de réponse était insuffisant et peu représentatif.

Dans le cas du CM-2, nous n'avons pas pris les rendez-vous nous-même. Cette tâche a été effectuée par **S. Charlier et T. Pittet** car, étant résidentes sur le territoire depuis des années, et connaissant parfaitement les acteurs du territoire, elles étaient les mieux placées pour prendre les rendez-vous les plus

intéressant avec les personnes les plus pertinentes selon nos exigences. Pour les autres terrains d'enquête nous avons pris les rendez-vous en toute autonomie. On notera les difficultés que nous avons rencontrés pour le territoire de la 4C, où les entreprises que nous avons contactées étaient soit fermées, soit ne voulaient pas prendre part à notre enquête. Par conséquent, à cause d'un faible nombre de rendez-vous, nous avons décidé de concert avec **E. Cayssials** et **N. Guilbert**, que ce terrain d'enquête serait moins pris en compte que les autres dans nos résultats, ce qui peut être frustrant quand on sait qu'au moment de notre venue une session d'accueil de bénéficiaire du projet était en cours. Nous développerons les peu de résultats obtenus.

Sur chaque terrain d'enquête, les entretiens se sont très bien déroulés, avec un grand intérêt de nos 35 interlocuteurs pour le projet SOLID'R (**voir tableau n°2 ci-dessous**). Deux restitutions, une pour chaque terrain d'enquêtes, sont d'ailleurs programmées, le 23 juin en Lozère et le 30 juin dans la vallée du Thoré, avec toutes les personnes rencontrées lors d'une grande réunion, où tout le monde pourra se rencontrer et échanger. Ce sera l'occasion pour chacun d'établir des contacts et de réfléchir aux problématiques de leurs espaces par rapport aux problématiques d'emploi, d'intégration et d'ancrage des réfugiés, au grand bonheur d'un couple d'agriculteurs que nous avons rencontré à Rouairoux, qui sont conscients que la collaboration entre acteurs est la meilleure position à adopter : « *Chacun vit sur son archipel. Nous sommes tous sur notre petite île. Sans bateaux pour relier ces îles. Les personnes ne peuvent pas se rencontrer. Pourtant il y a des choses à faire ensemble, des informations qui pourraient mieux circuler* ».

**Tableau récapitulatif des enquêtes de terrain**

<b>Territoires</b>	<b>Employeurs</b>	<b>Employés</b>	<b>Personnes ressources</b>	<b>Demandeurs d'emploi</b>	<b>Total</b>
Vallée du Thoré	9	3	3	4	<b>19</b>
4C	1	0	2	0	<b>3</b>
Lozère	3	0	10	0	<b>13</b>
<b>Total général</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>35</b>

Tableau n°2 : Tableau récapitulatif des enquêtes de terrain. © Anthony RILCY 10

### **2.3. Le Département du Tarn, un territoire spécifique entre les deux départements les plus dynamiques d'Occitanie**

Notre enquête se déroulant sur trois territoires différents répartis sur deux départements français, il convient de dresser un diagnostic de ces territoires afin d'établir notre cadre d'analyse pour exploiter et interpréter nos résultats. Cette partie nous permettra de faire du lien entre notre première partie et nos résultats d'enquête afin qu'ils soient cohérent avec les notions et les concepts que nous avons avancé, notamment à travers notre démarche systémique. Nous ferons ce diagnostic par l'ordre dans lequel les enquêtes ont été menées sur le terrain. Nous faisons le choix de placer cette partie avant nos résultats d'enquête car cela permettra au lecteur d'avoir assez de recul par rapport à la première partie, tout en ayant des informations fraîches à l'esprit pour mieux comprendre les résultats.

#### **2.3.1. Un territoire aux paysages multiples et variés**

Tout d'abord, commençons par le département du Tarn. Ce département de 388 000 habitants (**INSEE, 2018**<sup>125</sup>) se situe au sein de la Région Occitanie dans le sud de la France. Il se trouve donc entre les deux départements les plus peuplé de la Région Occitanie, à savoir, la Haute-Garonne et ses 1,38 millions

<sup>125</sup> « Dossier complet – Département du Tarn (81) | Insee ».

d'habitants en 2018 (INSEE, 2018<sup>126</sup>) avec pour grande métropole Toulouse, et l'Hérault et ses 1,16 millions d'habitants en 2018 (INSEE<sup>127</sup>) avec pour grande métropole Montpellier. Le département du Tarn comporte deux arrondissements pilotés par deux villes principales qui sont Albi pour le Nord du Tarn, et Castres pour le Sud.

D'un point de vue physique, selon l'*Atlas des paysages tarnais* (2004)<sup>128</sup>, le département est au croisement de deux grands ensembles géographiques : le Massif central et la Plaine d'Aquitaine. Nous pouvons dessiner le département en en quatre grands paysages : hautes-terres, collines, plaines, causses (voir carte n°3 et 4), où passent plusieurs cours d'eau principaux, dont le Tarn, le Viaur et le Thoré, formant de grandes vallées bien visibles dans l'inventaire des paysages du département, et sur la carte des pentes du département (voir carte n°5).

La notion de paysage est importante dans notre sujet d'étude, car « *le paysage est un système qui chevauche le naturel et le social* » (Georges Bertrand<sup>129</sup>), et qui s'insère dans notre démarche systémique. Pour la vallée du Thoré, cela s'inscrit comme un facteur identitaire, qui se ressent dans les contraintes territoriales, et surtout dans l'architecture<sup>130</sup>. L'importance de l'architecture dans la notion de paysage est explicitée dans l'ouvrage de G. Rougerie et N. Beroutchachvili (1991)<sup>131</sup>. « *Cette mosaïque de paysages, de couleurs, de matériaux, de cultures, de climats et d'organisations humaines s'exprime dans l'architecture traditionnelle. Nous trouvons ainsi, dans le département, presque tous les matériaux employés dans les constructions traditionnelles : la terre, la brique, la pierre (grès, calcaire, schiste, granite, galet) et le bois* ». <sup>132</sup>



Carte n°3 : Les entités paysagères sur le département du Tarn. Sources : CAUE du Tarn, dans « Atlas des paysages tarnais » (2004) 11

<sup>126</sup> « Dossier complet – Département de la Haute-Garonne (31) | Insee ».

<sup>127</sup> « Dossier complet – Département de l'Hérault (34) | Insee ».

<sup>128</sup> CAUE du Tarn, *Atlas des paysages tarnais*.

<sup>129</sup> « Paysage — Géoconfluences ».

<sup>130</sup> Servant, *Habiter la vallée du Thoré au temps de l'industrie*.

<sup>131</sup> Rougerie et Beroutchachvili, *Géosystème et paysages. Bilans et méthodes*.

<sup>132</sup> CAUE du Tarn, *Atlas des paysages tarnais*.

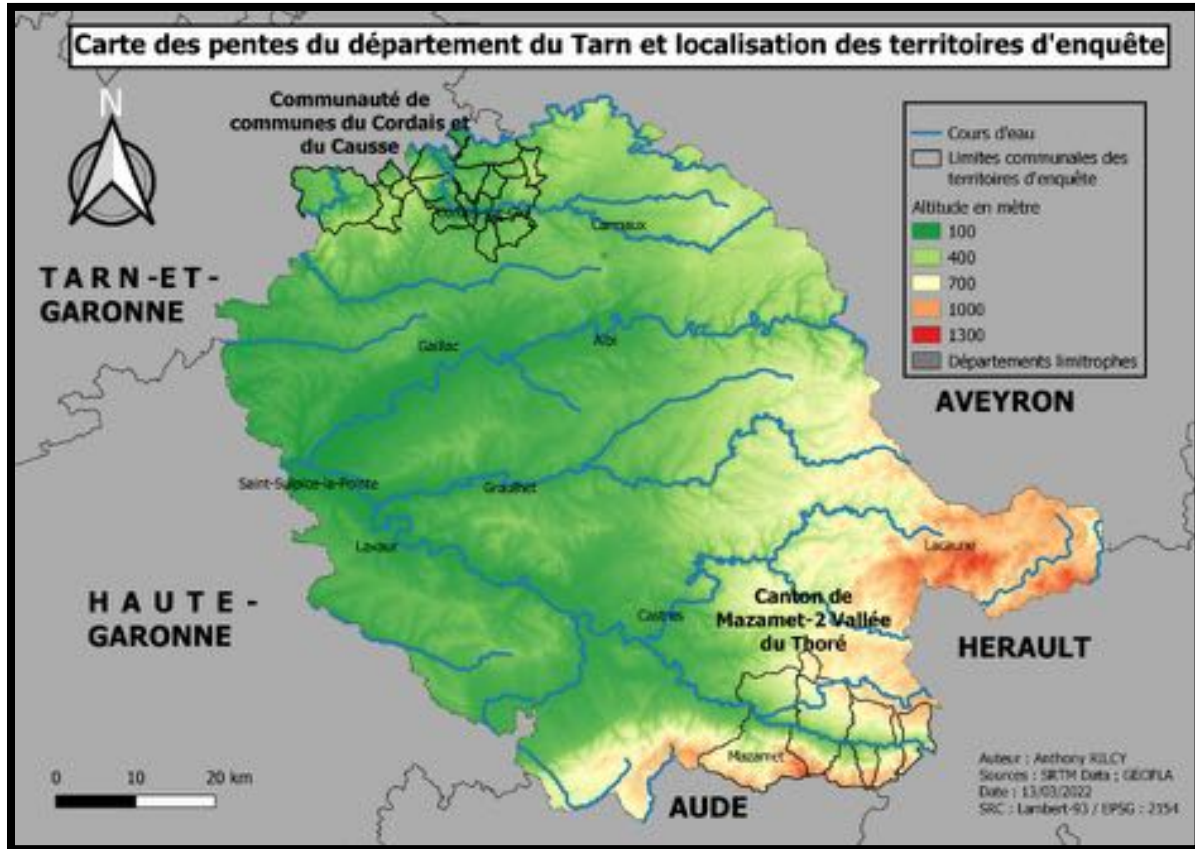


Carte n°4 : Inventaire des paysages du Tarn. Sources : CAUE du Tarn, dans « Atlas des paysages tarnais » (2004) 12

### 2.3.2. Deux territoires d'enquête que tout oppose

Grâce à la carte des pentes du département ci-dessous (**voir carte n°5**), nous pouvons mieux apprécier les différents reliefs du département dont nous venons de présenter les spécificités, et où nous localisons maintenant nos deux terrains d'enquête, à savoir : le **CM-2** dans le sud du Tarn, et la **4C** dans le nord du Tarn. Entamer notre diagnostic des deux territoires d'enquête du département par la géographie physique s'avère pertinent, dans la mesure où cela s'insère dans l'un des engrenages (Territoire rural) de notre système territorial. La carte des pentes ci-dessous nous permet de constater que nos deux terrains d'étude se situent dans deux situations différentes d'un point de vue géographique.





Carte n°5 : Carte des pentes du département du Tarn et localisation des territoires d'enquête. © Anthony RILCY 13

### 2.3.3. Les types de ruralités du département

Notre sujet d'enquête portant sur les MET au sein des territoires ruraux du Tarn et de la Lozère, et l'espace rural étant le cadre d'intervention du CIVAM, nous nous devons de définir, à l'aide de la typologie du Zonage en Aire Urbaine (ZAU) de 2010 de l'INSEE, la nature de nos deux terrains d'enquête. Même si ce ZAU est souvent remis en question par les géographes, notamment par **S. Depraz (2014)**<sup>133</sup> et **P. Pistre et F. Richard (2018)**<sup>134</sup>, nous avons fait le choix de retenir cette typologie là car c'est la typologie sur laquelle nous avons le plus de recul. Même si l'on peut effectivement parler de « *Meurtre géographique* » comme le dirait **S. Depraz** en ce qui concerne la disparition progressive de l'espace rural dans les zonages, le ZAU est aujourd'hui le zonage qui convient le mieux à notre étude.

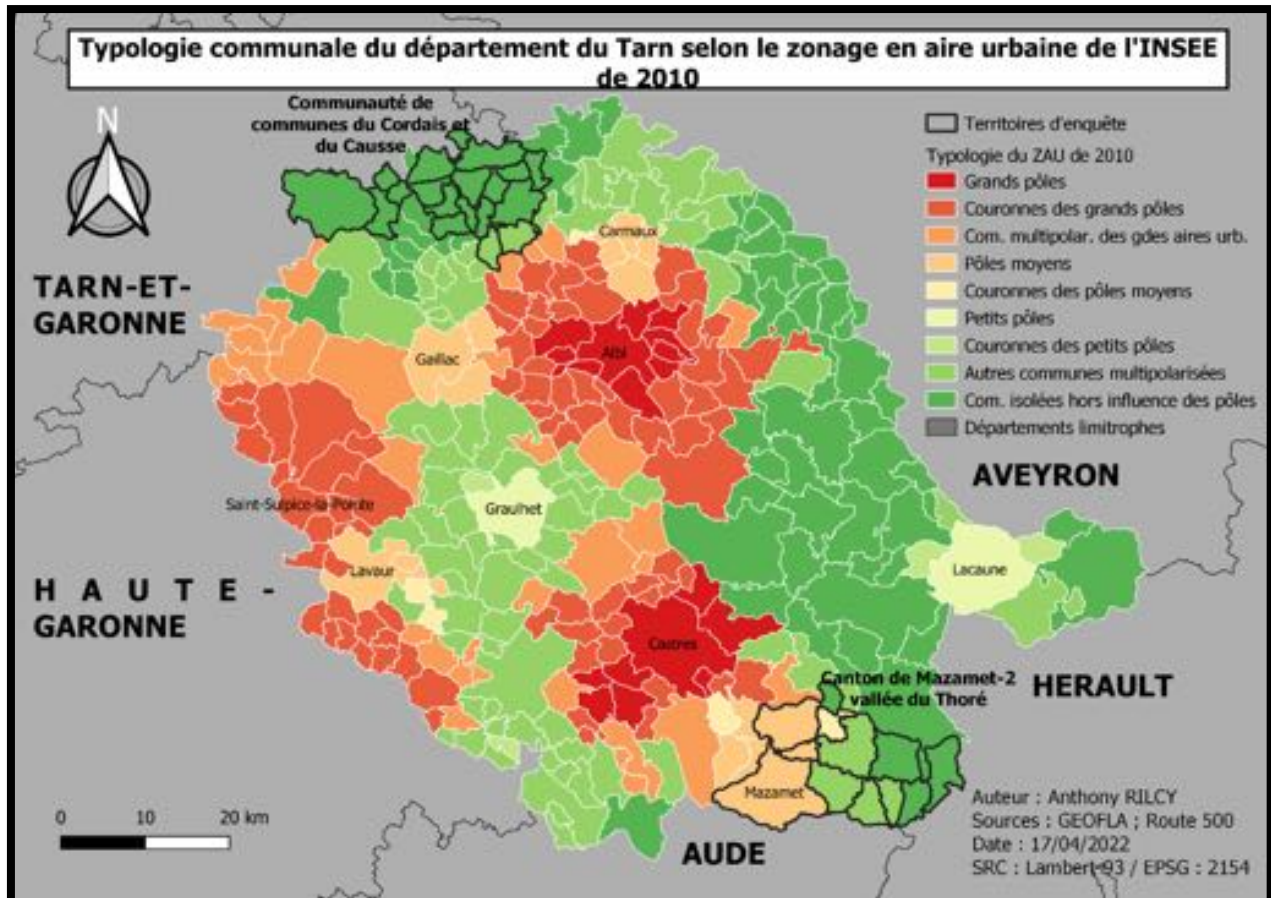
Nous faisons le choix de ne pas utiliser le nouveau zonage en « Aire d'attraction des villes » (ZAT) de l'INSEE de 2020<sup>135</sup>, car nous ne disposons pas d'assez de recul sur ce nouveau zonage. Celui-ci tend à modifier notre perception des espaces ruraux, toujours en définissant ces-derniers en creux. Il tend à faire disparaître les différents types d'espaces ruraux en réduisant encore plus leurs dénominations, tout en donnant de plus en plus de poids aux villes. Le ZAU est critiquable, mais il confère l'avantage d'être plus détaillé.

<sup>133</sup> Depraz, « Mais où est donc passé l'espace rural ? »

<sup>134</sup> Pistre et Richard, « Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines ».

<sup>135</sup> <https://www.insee.fr/fr/information/4808607>

Grâce à la carte du ZAU de 2010 pour le département du Tarn ci-dessous (**voir carte n°6**), nous pouvons constater que nos deux espaces d'étude sont des territoires plutôt éloignés des villes, tendant vers le rural isolé, à mesure que l'on s'éloigne de Castres au sud et d'Albi au nord. La preuve en est, il n'a pas été rare durant nos enquêtes de parcourir de long temps de trajet à cause de la qualité des routes, du relief, de l'éloignement, et de manquer de réseau téléphonique. Ces éléments font partie du système territorial d'accès à l'emploi que nous essayons de démontrer. Nous sommes dans des territoires hyper-ruraux. (**Alain Bertrand, 2014**<sup>136</sup> ; **S. Depraz, 2017**<sup>137</sup>).



Carte n°6 : Typologie communale du département du Tarn selon le ZAU de l'INSEE de 2010. © Anthony RILCY 14

## 2.4. Etude de cas N°1 : Le canton de Mazamet-2 Vallée du Thoré, un territoire

Le canton de Mazamet-2 Vallée du Thoré est le premier terrain d'enquête que nous avons parcouru. Ce territoire hyper-rural de moyenne montagne au passé industriel glorieux se situe dans le sud-est du département du Tarn, et fait figure d'exception dans nos travaux, car c'est le seul territoire d'enquête où le projet SOLID'R ne s'installe pas. Notre enquête se justifie par la récente création d'un CIVAM travaillant sur les questions d'intégration et d'ancrage de population réfugiées et néorurales. Notre diagnostic territorial a la vocation de nous aider à mieux comprendre ce territoire original.

<sup>136</sup> Bertrand, « Hyper-Ruralité », 2014.

<sup>137</sup> Depraz, « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité » », 2017.

### 2.4.1. La vallée du Thoré, une ancienne vallée industrielle très riche au coin du Tarn

#### a) Un espace de moyenne montagne

Plusieurs entités existent sur le territoire du CM-2. Celui-ci comprend 12 communes. Si l'ensemble se situe dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc (**PNRHL**), elles ne font pas toute partie des mêmes **EPCI**<sup>138</sup>. Neuf de ces communes font partie de la Communauté de Communes du Thoré Montagne Noire (**CCTMN**), et les trois autres, plus dynamiques, à savoir : Mazamet, Pont-de-l'Arn et Saint-Amans-Soult, font partie de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet (**CACM**). Même si Saint-Amans-Soult ne fait pas partie de la CCTMN, il est souvent ressorti lors des entretiens que ce découpage territorial avait peu de sens, car la commune se situe au cœur de la vallée : « *L'interco du Thoré Montagne Noire est très mal découpée, elle ne comprend pas Saint-Amans-Soult qui se trouve au beau milieu de la vallée, mais elle comprend l'espace périurbain de Mazamet. C'est difficile surtout en termes d'aménagement car nous ne sommes que 9 communes, 5000 habitants, donc nous n'avons rien financièrement, alors que la CACM, juste à côté, est un rouleau compresseur économique. Le canton est divisé* » (**Entretien n°3.2. VTMN, Président de la CCTMN**). Le symbole de ce mauvais découpage est le pont séparant Saint-Amans-Soult faisant partie de la CCTMN, et Saint-Amans-Valtoret faisant partie de la CACM, deux communes sœurs en plein milieu du CM-2 (**voir photo n°1 et 2**).



Photo n°1 et 2 : Pont séparant les communes de Saint-Amans-Soult et Saint-Amans-Valtoret. © Anthony RILCY 15

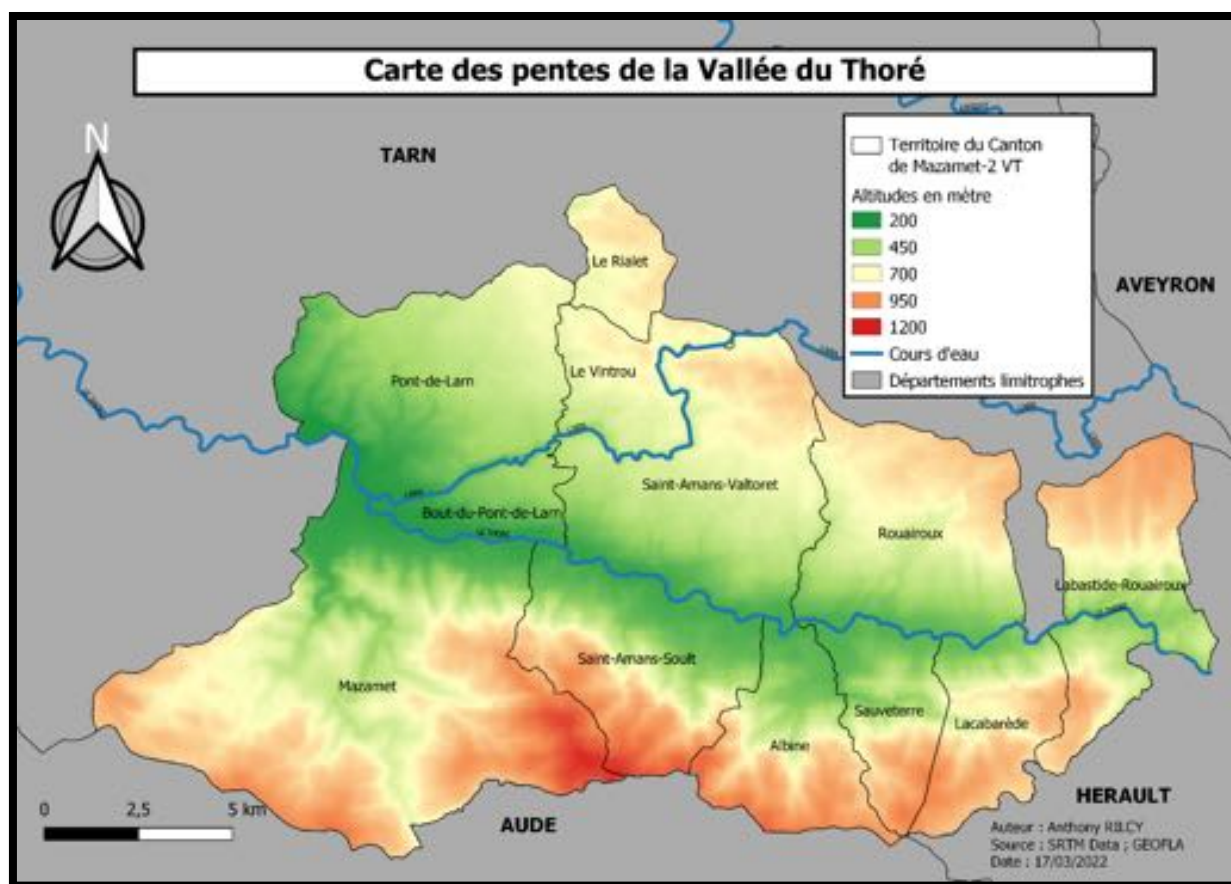
Au cœur du PNRHL, cette vallée très encaissée creusée par le Thoré (**voir carte n°7 ci-dessous**), s'inscrit dans un paysage de moyenne montagne, avec sur le versant sud la Montagne Noire et ses hauteurs boisées culminant à plus de 1000 mètres, et sur le versant nord, des plateaux plus réguliers qui ont permis l'élevage ovin et bovin (**S. Servant, 2021**)<sup>139</sup>. La photo ci-dessous (**voir photo n°3**) a été prise depuis le versant nord. Sur celle-ci nous pouvons observer au premier plan un enclos renfermant plusieurs hectares de pâturage pour les vaches, et la Montagne Noire. Le fond de vallée (en vert sur la carte des pentes) se situe

<sup>138</sup> Etablissement public de coopération intercommunale

<sup>139</sup> Servant, *Habiter la vallée du Thoré au temps de l'industrie*.

entre les deux et est séparé par la seule route principale qui figure en tout petit sur l'image. Cela nous permet d'illustrer la géographie de cette vallée, et de nous plonger dans son environnement.

Le microclimat de cette vallée en fait un espace plutôt humide, où lors des entretiens sur le terrain, il nous a été souvent répété qu'il pleuvait très souvent : « *On peut toujours trouver des choses qui ne vont pas ici. Il pleut tout le temps. Il ne fait pas toujours beau, je ne sais pas ce que je pourrais dire d'autre.* » (Entretien n°1.2. VTMN, RH d'une entreprise de menuiserie à Labastide-Rouairoux). Force a été de constater que sur les 12 jours d'enquête, le brouillard et la pluie étaient chose commune. L'Atlas des paysages Tarnais nous le mentionne clairement dans sa partie sur la vallée du Thoré. A mesure que l'on s'éloigne de la plaine castraise, en rentrant dans la vallée par Mazamet, il n'est donc pas rare que ce territoire soit souvent décrié pour ses conditions climatiques, un autre facteur s'intégrant à notre système territorial de tension sur le marché du travail rural enrayant l'ancrage territorial.



Carte n°7 : Carte des pentes et des cours d'eau de la Vallée du Thoré. © Anthony RILCY 16



Photo n°3 : Vu sur la vallée du Thoré depuis les hauteurs de la commune de Rouairoux. © Anthony RILCY 17

### **b) Une vallée remplie de ressources au système socio-économique original marqué par l'industrie**

Les profondes marques du passé industriel se font immédiatement ressentir. Les principales ressources présentent sur le territoire et l'originalité socio-économique de la vallée sont immédiatement visibles car elles marquent le paysage de façon incontestable.

Le Thoré fut longtemps la principale ressource de la vallée. Les usines s'étaient massées le long du lit de la rivière pour profiter de sa puissance hydraulique à moindre frais. Ces industries ont une réalité historique et ont eu impact sociologique qui a été mis en lumière par l'historien **Rémy Cazals (1984<sup>140</sup>, 2010<sup>141</sup>)**. En partant de Mazamet, et en longeant le Thoré par la N112, on voit s'égrener un « *chapelet de gros bourgs (Saint-Amans-Soult et Valtoret, Lacabarède, Labastide-Rouairoux) organisés en village-rue* » (**Atlas des paysages Tarnais, P.56, 2004**), avec les traces de ce passé industriel glorieux bien présent dans l'architecture. Il n'est pas rare de croiser de majestueuses villas autour de Mazamet, qui sont là pour nous rappeler à quel point Mazamet et la vallée était des places importantes dans l'industrie du délainage et de la transformation textile (Photographies de ces maisons dans l'ouvrage de **S. Servant**). Ces villages à l'aspect montagnard souvent austère portent dans leur architecture les cicatrices du déclin industriel qu'a connu la vallée. Tout autour de la N112, en traversant les différents bourgs ruraux, nous pouvons observer les vestiges de cette ancienne industrie textile avec les façades sinistrées, souvent inhabitées, que l'on pourrait qualifier de **friche industrielle (P. Duny, 2016<sup>142</sup>)**, laissant de la place à de potentiels projets de réhabilitation. Nous

---

<sup>140</sup> Cazals, *Les Révolutions industrielles à Mazamet, 1750-1900*.

<sup>141</sup> Cazals, *Cinq siècles de travail de la laine. Mazamet 1500-2000*.

<sup>142</sup> Duny, « Les friches : entre contrainte et potentiel de renouvellement urbain ».

pouvons observer sur la photographie ci-dessous (**voir photo n°4**) une ancienne usine abandonnée à Saint-Amans-Valtoret, où le toit a été refait afin de pouvoir accueillir des panneaux photovoltaïques.



Photo n°4 : Ancienne usine abandonnée le long du Thoré à Saint-Amans-Valtoret. © Anthony RILCY 18

L'activité industrielle a donc eu de grosses conséquences sur le développement des agglomérations et de l'habitat, et cela se ressent dans l'urbanisation et la typologie des logements qui constituent aujourd'hui le patrimoine architectural de la vallée. Ce passé industriel glorieux et fast est ressorti dans la totalité des entretiens qui ont été menés sur le terrain, entre parfois un sentiment de fierté et de nostalgie pour les locaux, et parfois une volonté de laisser le passé derrière soi pour aller vers un avenir radieux. Le rêve pour certains serait de voir certains bourgs se **gentrifier**<sup>143</sup>, pour retrouver le lustre d'antan. Souvent ces personnes regrettant ce passé glorieux sont présentes sur le territoire depuis des générations, enfermées dans un entre-soi qui voit comme étranger toute personne non-originaire du territoire. Ce repli sur eux-mêmes accentué par le sentiment montagnard et l'éloignement dû aux caractéristiques de la vallée, accentué à mesure que l'on rentre dans la vallée, les difficultés à s'intégrer durablement sur le territoire, pour un demandeur d'emploi et encore plus pour un réfugié.

*« Comme pour toutes les vallées, ce sont les mêmes problèmes. Il n'y a pas eu d'échanges de populations, les gens sont là depuis 120 ans, ils ne reconnaissent pas les néo comme des habitants à part entière. C'est ça qui ne donne pas envie de s'arrêter. Les Castrais vous disent qu'ils passent ici pour aller à la mer, c'est la route de la mer ! Il faudrait donc des politiques d'accueil, avec des gens qui viendraient avec des projets et des pouvoirs d'achat supérieurs car ils auront du fric pour rénover. On va voir des façades un peu plus jolies, ça sera beau. Il faut donner envie aux gens. Parfois je passe à Labastide j'ai l'impression de voir un champ de ruines. Il n'y a pas de couleur et toutes les cicatrices du passé industriel marquent le paysage. Il n'y a pas de vie, des maisons s'effondrent là dans le village, sur la route ! Je sais que ça coute cher, mais les maisons individuelles en ruines il y a des systèmes qui doivent obliger les*

<sup>143</sup> Tommasi, « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises ».

*propriétaires à soit faire détruire, soit s'en occuper quoi* » (Entretien n°1.4. VTMN, Directeur de l'EHPAD de Labastide Rouairoux).

Il faut le préciser, l'industrie est encore bel et bien présente dans la vallée que l'on peut qualifier de « *bassin de vie tradi-industriel* » (M. Gros-Balthazard, 2019<sup>144</sup>), c'est-dire un bassin très industriel avant 1975, et qui l'est encore aujourd'hui, mais avec des industries d'un nouveau type, notamment autour du bois, de la terre cuite, des engrais organiques, de la mécanique.

### c) L'omniprésence de l'agriculture et de la forêt

Le système d'élevage bovin et ovin, combiné aux petites cultures est la forme d'agriculture dominante sur toute la vallée. Cela compose un paysage de semi-bocage (CAUE du Tarn, 2004). Les fermes sont peu présentes dans le fond de vallée, elles sont principalement installées sur les versants de la vallée avec des petites routes partant de la N112. Nous pouvons voir sur la photo ci-contre (voir photo n°5) un élevage de vaches à viande ou laitières sur le versant nord à Rouairoux.

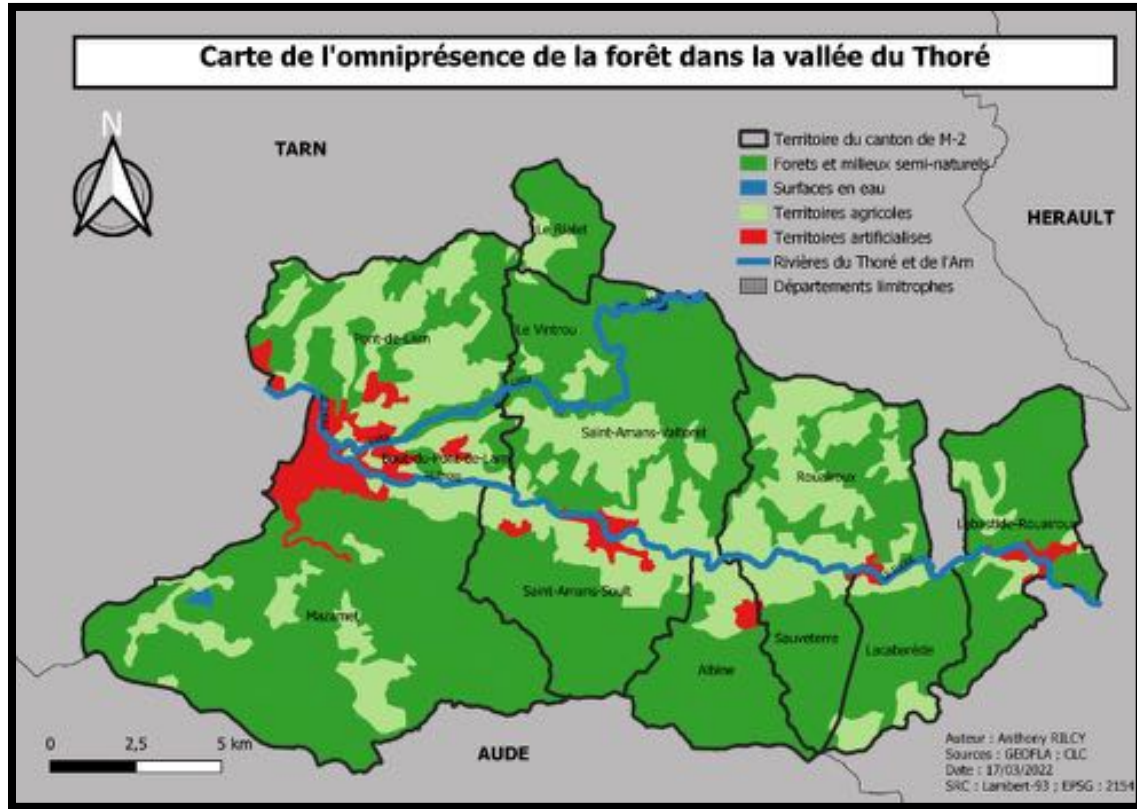
La forêt est plutôt dense dans la vallée particulièrement sur le versant Sud de la Montagne Noire. C'est un élément du paysage. Tout comme la localisation des fermes, la forêt absente dans le fond de vallée, mais s'étend librement sur les deux versants. Sur le versant Nord, l'organisation spatiale est plus complexe, faite de forêt trouées par de vastes clairières pâturées que nous pouvons apercevoir sur les photos n°3 et 5. Sur la carte ci-dessous (voir carte n°8), nous pouvons apprécier la domination écrasante de la forêt par rapport à l'agriculture. Sur cette carte nous pouvons voir que les espaces bâtis sont très peu présents, ce qui traduit un espace très rural, à dominance d'espace vert.



Photo n°5 : Elevage de vaches à Rouairoux. © Anthony RILCY 19

---

<sup>144</sup> Gros-Balthazard, « À la découverte des territoires non-industriels français ».

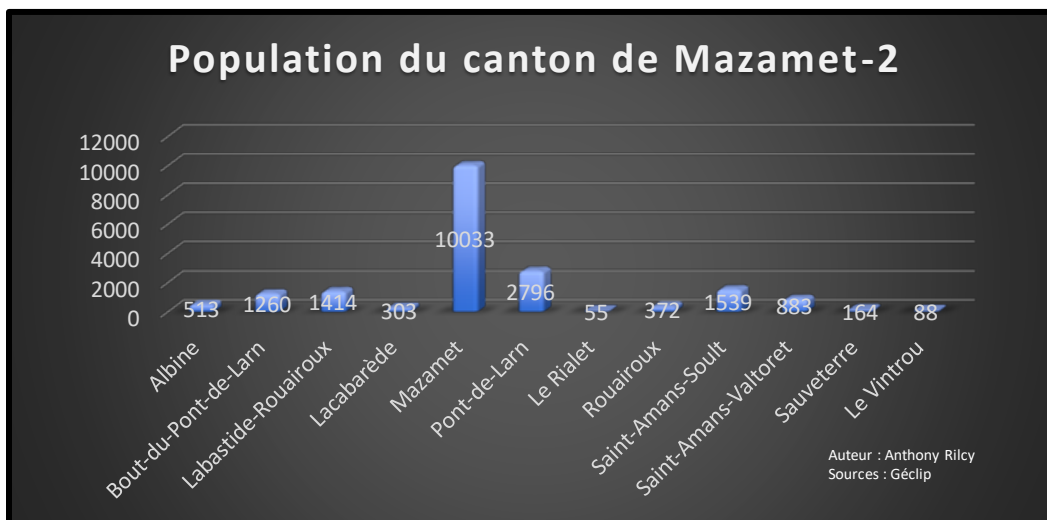


Carte n°8 : Carte de l'omniprésence de la forêt dans la vallée du Thoré. © Anthony RILCY 20

#### d) La porte d'entrée Sud-Est du Tarn : Un espace rural isolé, délaissé, ou de passage, entre Mazamet et Saint-Pons-de-Thomières

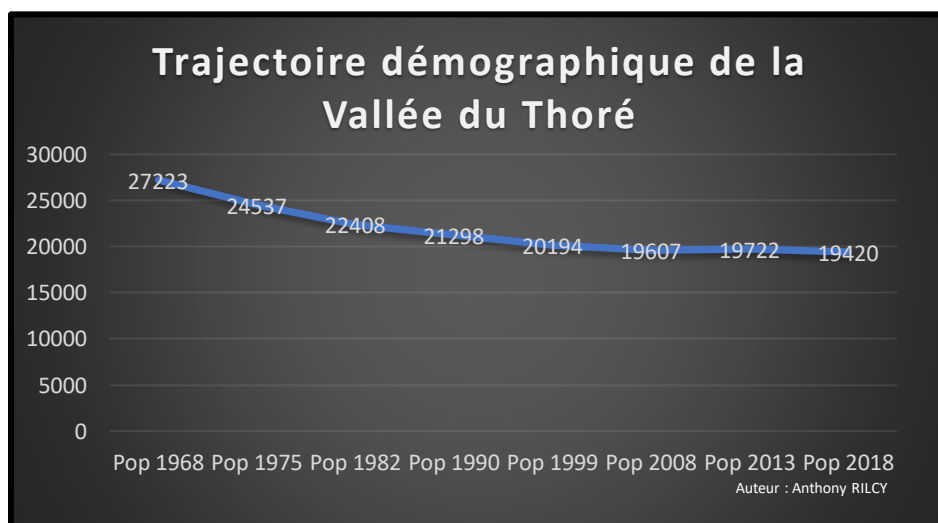
Comme nous pouvons le voir sur la carte de l'omniprésence de la forêt (**voir carte n°8**) et sur la carte du ZAU (**voir carte n°6**), Mazamet fait office de pôle principal. En partant de Mazamet, et en rentrant petit à petit dans la vallée en direction du département de l'Hérault, le sentiment d'isolement, d'éloignement et de ruralité s'accroît de plus en plus de façon horizontale le long de la N112 et verticale en grimpeant en altitude sur les deux versants (**voir carte n°7**). Mazamet est une interface entre la plaine castraise, et la lointaine vallée du Thoré. Les petits bourgs longeant la N112, et leurs habitants sont attirés par l'aire urbaine mazamétaine, qui concentre d'ailleurs la grande majorité de la population, activités, et des services publics. La population est beaucoup plus présente dans l'aire urbaine que sur le reste du territoire d'enquête. Sur les 19420 habitants de la vallée, environ 14 000 habitants résident dans le pôle mazamétain et sa couronne (**voir graphique n°1 ci-dessous**).





Graphique n°1 : Population du canton de Mazamet-2. © Anthony RILCY 21

Globalement, lorsque l'on regarde la trajectoire démographique des communes de la vallée depuis le recensement de 1968, nous pouvons constater un déclin progressif jusqu'en 2018 (**voir graphique n°2 ci-dessous**). Cette notion de trajectoire est abordée dans l'article de **M. Dedeire et al (2011)**<sup>145</sup>, où ils étudient la recomposition démographique des espaces ruraux, en étudiant les trajectoires démographiques et leur complexité en mettant en exergue les processus de continuité/discontinuité temporelle et spatiale auxquels les espaces ruraux sont soumis. Sur la vallée nous pouvons dire que ce déclin démographique suit une continuité temporelle et spatiale, horizontalement à mesure que l'on s'engouffre dans la vallée le long de la N112, et verticalement à mesure que l'on prend de la hauteur sur les deux versant depuis la N112. Le symbole de ce déclin démographique est la commune de Labastide-Rouairoux, un bourg autrefois très industriel, qui comportait plus de 3200 habitants en 1968, pour en compter que 1400 en 2018. Cette véritable saignée démographique se poursuit dans le temps, avec des conséquences spatiales incontestable, sur l'architecture des habitations, et qui a des répercussions système territorial.



Graphique n°2 : Trajectoire démographique de la vallée du Thoré. © Anthony RILCY 22

<sup>145</sup> Dedeire et al., « Dynamiques des espaces ruraux en France ».

En plus de cette trajectoire déclinante, s'ajoute un solde naturel négatif qui n'est pas compensé par le solde migratoire, qui voit surtout arriver des populations qui ne sont pas en mesure de revitaliser démographiquement le territoire. La population est par conséquent très vieillissante. Rien qu'à Labastide-Rouairoux, c'est quasiment 50% de la population permanente qui a plus de 60 ans, et sur la vallée c'est quasiment 40% (**Géoclip**<sup>146</sup>).

La question de l'importance de la population « autochtone » sera primordiale dans la présentation de nos résultats d'enquête, où la notion d'ancrage territorial est déterminante, lorsqu'il s'agit d'accueillir de nouveaux arrivants, et en particulier des réfugiés et DEA (**W. Berthomière et C. Imbert, 2020**<sup>147</sup>). En général, la population retraitée participe énormément à la vie et aux dynamiques locales de ce milieu rural, une chose qui a été étudié par **H. Blasquiet-Revol et al, (2018)**<sup>148</sup>.

#### 2.4.2. Pour une géographie de l'emploi en vallée du Thoré

##### a) Un territoire multifonctionnel

Les données de l'Observatoire du Pôle emploi d'Occitanie<sup>149</sup> ne peuvent nous fournir des données précises qu'à l'échelle des bassins d'emploi. Si toutefois nous pouvons prendre exemple sur les données du diagnostic territorial pour le bassin d'emploi de Castres-Mazamet, elles ne sont pas spécifiques à notre territoire d'enquête, ce qui nous oblige à fabriquer nos propres données en croisant celles de Pôle emploi<sup>150</sup>, de l'INSEE et de Géoclip.

Si au XIXe et XXe siècle la vallée avait un fort accent industriel dans la répartition des secteurs d'activité, aujourd'hui cela n'est plus le cas. Nous pouvons recenser pas moins de 1775 établissements en 2018, en rajoutant les exploitations agricoles dont nous ne disposons de données sur leur nombre que pour 2010. Le secteur de l'industrie de ce bassin de vie tradi-industriel (**M. Gros-Balthazard, 2018**) ne représente plus que 14,5% des activités de la vallée, qui se veut plus diversifiée et multifonctionnelle. Au cours des enquêtes nous avons d'ailleurs pu relever quelques spécificités au niveau des secteurs dominant, notamment les services à la personnes (5 EHPADs), mais aussi plusieurs industries bien implantées, notamment l'industrie de l'agro-alimentaire (fromage), l'industrie du bois, l'industrie mécanique, l'industrie de la brique en terre cuite, des engrais organiques et bien d'autres. A noter que le secteur de l'agriculture, pourtant un élément structurant du paysage de la vallée ne représente que 7% des établissements en 2010. En 2018 les agriculteurs représentent 4% de la population active dans la vallée (**Géoclip**).

##### b) Les actifs de la vallée

Grâce au tableau ci-dessous (**voir tableau n°3**) nous pouvons dresser un rapide des chiffres clés de l'emploi dans la vallée. En 2017, dans la vallée du Thoré, nous pouvons recenser presque 5500 actifs, dont 792 sont sans emploi. La grande majorité de ces actifs se situent dans l'aire urbaine mazamétaine, pour un taux de chômage estimé à **8,2%** en 2017, **10% chez les femmes**. Ces chiffres sont bien attendu à relativiser par rapport à la récente période du COVID-19 qui a totalement rebattu les cartes au niveau de l'emploi.

---

<sup>146</sup> « Géoclip - observatoires géostatistiques et portraits de territoires ».

<sup>147</sup> Berthomière et Imbert, « Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » ».

<sup>148</sup> Blasquiet-Revol et al., « Ces retraités qui participent à la dynamique locale en milieu rural ».

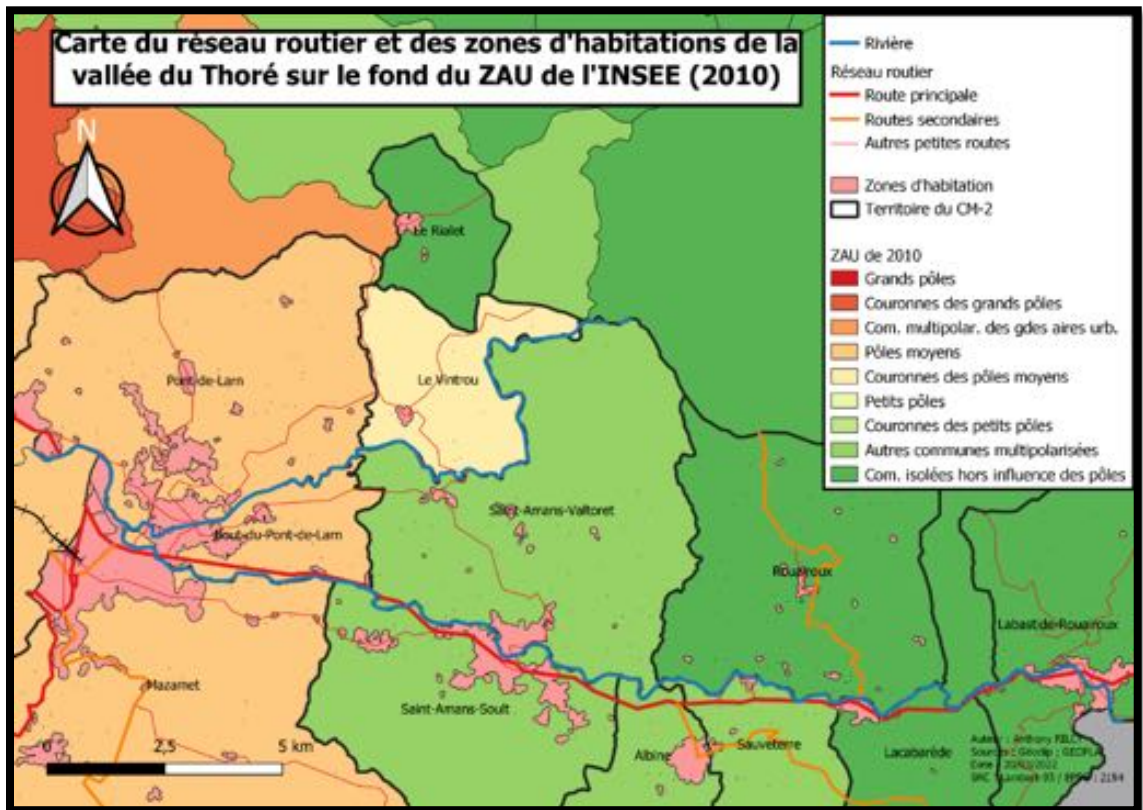
<sup>149</sup> Pôle Emploi, « DIAGNOSTIC TERRITORIALCASTRES-MAZAMET BASSIN D'EMPLOI DE ».

<sup>150</sup> Pôle Emploi, « Enquête besoins en main-d'oeuvre 2021. Bassin d'emploi de Castres-Mazamet ».

Libellé	nb. actifs 2017	nb. chômeurs 2017	taux de chômage 2017	taux de chômage des femmes 2017	
Albine	133	10	7,4	7,1	
Bout-du-Pont-de-Larn	380	25	6,6	7	
Labastide-Rouairoux	300	65	21,7	17,9	
Lacabarède	76	10	13,5	33,7	
Mazamet	2728	580	21,3	23,2	
Pont-de-Larn	927	51	5,5	4,4	
Le Rialet	10	0	0	0	
Rouairoux	108	15	13,9	18,7	
Saint-Amans-Soult	468	31	6,6	8,3	
Saint-Amans-Valtoret	266	5	1,9	4,8	
Sauveterre	55	0	0	0	
Le Vintrou	15	0	0	0	
	5466	792	8,2	10,425	

Tableau n°3 : Chiffres clé de l'emploi en vallée du Thoré. © Anthony RILCY 23

### 2.4.3. Le parent pauvre du Tarn : Diagnostic des contraintes territoriales au plus près des ruraux rendant l'accès à l'emploi compliqué



Carte n°9 : Carte du réseau et des zones d'habitation en vallée du Thoré sur le fond du ZAU de l'INSEE de 2010. © Anthony RILCY 24

#### a) « La route de la mer »

Cette expression (**Entretien n°1.4. VTMN, Directeur de l'EHPAD de Labastide Rouairoux**) dont nous avons utilisé la citation plus tôt (partie 2.4.1b), traduit la vision qu'ont les personnes venant de l'extérieur de la vallée de la N112, une route pour servir uniquement à accéder à l'espace méditerranéen.

Comme nous pouvons le voir sur la carte ci-dessus (**voir carte n°9**), la vallée ne dispose que d'une route principale (en rouge, la N112), et de 3 routes secondaires (en orange). S'ajoutent à ces 4 routes quelques petites routes.

De Mazamet à Labastide-Rouairoux, il y a environ 25-30min de route pour celui qui dispose d'un véhicule. La carte du réseau routier et du ZAU ci-dessus (**voir carte n°9**) nous permet de nous rendre compte de l'éloignement, avec près de la moitié des communes de la vallée classées communes isolées. Un isolement qui se fait ressentir de plus en plus à mesure que l'on s'éloigne verticalement de la N112, en montant sur l'un des versants. Plus l'on s'éloigne de la N112, plus l'on s'éloigne du pôle, plus l'on s'éloigne des services, des réseaux de transport en commun, du réseau internet. Parfois même au niveau de la route principale certaines situations sont difficiles à expliquer :

*« C'est quand même un trou. (Rire), c'est un trou qui m'a accueilli donc je ne peux pas cracher dans la soupe, mais c'est quand même un trou. Ça va faire 4 ans, combien de panne internet on a eu, le réseau de téléphone, on a vu les travaux de la fibre et on ne l'a toujours pas, je ne la verrais probablement pas avant ma retraite (rire) donc c'est quand même un trou, et la fibre c'est un gros problème pour nous dans le travail. On a de gros fichiers à envoyer et tout se fait par internet. C'est concret, c'est de l'aménagement du territoire. Les politiques en ont conscience. Tout se fait par internet, toutes les démarches, tout est dématérialisé. On a l'impression d'avoir la double peine, on n'a plus personne en face de nous pour nous aider et en plus le système ne vous est pas accessible parce que vous êtes dans un endroit où ça pédale. Moi j'ai pris un contrat spécial en SDSL, c'est l'ADSL qui va dans les 2 sens, j'ai 4 mégas de débit dans les 2 sens, je paye 400€ par mois ! » (Entretien n°1.3. VTMN, Directeur générale d'une briqueterie à Albine).*

Par rapport à toutes ces problématiques, et ce malgré le **Plan France Très Haut Débit (PFTHD)**, nous pouvons qualifier ce territoire d'**hyper-rural (A. Bertrand ; S. Depraz)**. Les choses sont différentes à mesure que l'on s'approche des espaces périurbains de Mazamet (**L. Rougé<sup>151</sup> ; C. Aragau<sup>152</sup>**), faisant office de pôle. Plus nous pénétrons dans la vallée, plus on grimpe en altitude et plus cela est contraignant. L'emploi peut aussi en subir les conséquences, surtout durant cette période de flambée des prix de l'essence.

Tous les services commerciaux se trouvent le long de la N112 et dans l'aire urbaine mazamétaine. Le premier grand supermarché se trouve à Bout-du-Pont-de-l'Arn : *« En petit commerce je ne sais pas s'il y a ce qu'il faut, mais il y a pire. On a un Leclerc à Bout du Pont de l'Arn qui inonde les placards de tous les habitants de la vallée, mais ça se situe à 20km du Rialet, sans transport en commun » (Entretien n°3.2. VTMN, Président de la CCTMN).*

## **b) La disponibilité en logement**

En plus de la mobilité, le logement est un facteur déterminant pour accéder à l'emploi. Les logements se situent en rose sur la **carte n°9**. Selon les données Géoclip, la vallée contient 68% de résidences principales, 23% de résidences secondaires et logements occasionnels, et 9% de logements vacants. Si nous considérons les résidences secondaires comme des logements vacants, il y aurait plus de 32% de logement inhabités dans la vallée.

A noter que pour certaines communes du canton, certains chiffres affolent les compteurs. Pour les résidences secondaires, les communes avec la part la plus grande sont Le Rialet (59%) et Le Vintrou (46,8%), les communes les plus hautes en termes d'altitude sur le versant nord. D'autres communes, plus proches des

---

<sup>151</sup> Rougé, « Notion en débat : périurbanisation ».

<sup>152</sup> Aragau, « Le périurbain ».

axes principaux affichent des chiffres importants avec notamment Rouairoux (38,6%), Lacabarède (30,6%) ou encore Sauveterre (27,3%). Le problème des résidences secondaires a éclaté surtout durant le covid. Si l'on peut voir des personnes plus aisées acheter des résidences, cela ne se voit pas forcément sur le bâti, qui n'affiche pas de gentrification dans l'espace. En ce qui concerne les logements vacants, Labastide-Rouairoux en compte 23%. Logement vacant ne veut pas forcément dire logement habitable, ce qui nous renvoie à la longue citation du **Directeur de l'EHPAD de Labastide Rouairoux** (partie 2.4.1b).

## 2.5. Etude de cas n°2 : La communauté de communes du Cordais et du Causse (4C)

Pour des raisons pratiques, à cause du faible nombre d'acteurs rencontré sur le territoire de la 4C, du faible nombre de jours effectués sur le territoire ne nous permettant pas d'avoir assez d'informations et de recul sur les quelques entretiens, et de l'importante charge de travail de notre collègue référent sur le terrain avec une nouvelle session d'accueil de bénéficiaires du projet SOLID'R, il a été acté avec Mme.Nina Guilbert (tutrice de stage), et M.Eric Cayssials (collègue coordinateur du projet SOLID'R et de l'accueil des réfugiés au Foyer du Ségala), que le diagnostic de territoire sur la 4C serait moins documenté que les autres terrains d'enquête. Par conséquent, le territoire de la 4C sera abordée de façon superficielle pour cette partie diagnostic de territoire, mais également dans les résultats d'enquête.

### 2.5.1. Un espace de collines et de causse à la frontière entre deux départements

La 4C se trouve au nord du Tarn, à la frontière avec le département du Tarn et Garonne. Physiquement, c'est un territoire avec des paysages de collines, principalement sur le plateau calcaire du Cordais et le massif de la Grésigne et causse, et de causse avec les causses du Quercy (**voir carte n°3 et 4**). Notre carte des pentes du département du Tarn nous permet de localiser le territoire d'enquête et de confirmer notre constat physique du territoire (**voir carte n°5**).

Le territoire de la 4C comprend 19 communes, dont deux communes très symboliques, Cordes-sur-ciel avec son architecture très caractéristique perchée sur une colline à l'épreuve du vent (**voir photo n°6 ci-dessous**), et Saint-Martin-Laguépie, à la frontière avec la commune de Laguépie qui se trouve dans le Tarn-et-Garonne. Ces deux communes sont séparées par la rivière du Viaur et par un pont, qui marquent la limite entre les deux départements (**voir photo n°7, 8 et 9 ci-dessous**). Le village se situe en aval du Viaur, et est marqué par les couleurs sombres du schiste et de l'architecture massive propre aux pays des hautes terres du Ségala Carmausin (**Atlas des paysages Tarnais, 2004**). Le Foyer de Ségala qui accueille les publics réfugiés et demandeurs d'asile se trouve dans cette commune.



Photo n°6 : Vue du village de Cordes-sur-Ciel. © Anthony RILCY 25

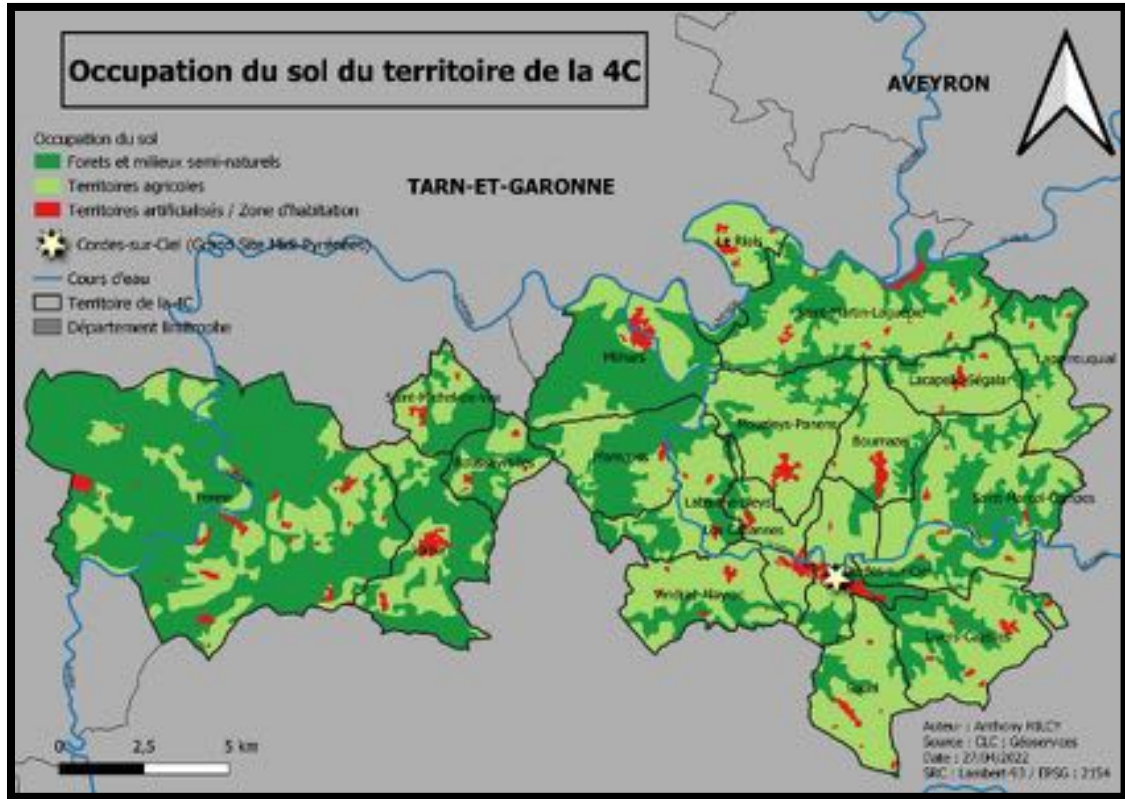


Photos n°7, 8 et 9 : Frontière entre le département du Tarn et du Tarn-et-Garonne. © Anthony RILCY 26

## 2.5.2. Un territoire très agricole à l'Est et très forestier à l'Ouest, économiquement très attaché au tourisme saisonnier

### a) Un territoire agricole principalement tournée vers l'élevage et la culture de céréales

Nous pouvons le constater sur la carte ci-dessous (**voir carte n°10**), la majorité des espaces agricoles se situe à l'Est du territoire et façonne les paysages. Selon les données du registre parcellaire graphique (**RPG**), environ 25% des surfaces agricoles sont dédiées à la culture de céréales de tous genres, en majorité l'orge, le blé, le tournesol et le Colza. Près de 50% des surfaces sont des prairies permanentes pour l'élevage bovin et caprin principalement. La 4C est donc principalement tournée vers une agriculture d'élevage extensive, et à moindre mesure vers la culture de céréales.



Carte n°10 : Occupation du sol du territoire de la 4C. © Anthony RILCY 27

Pourtant, à en croire la **Directrice de la 4C** et la **cheffe de projet Petite Ville de demain de la 4C**, que nous avons rencontré lors des 3 entretiens menés sur le territoire, historiquement, le territoire a nécessité des adaptations en termes d'agriculture : « Les terres n'étaient pas forcément très fertiles. Des tests ont été fait pour valoriser ce que l'on pouvait au niveau agricole. Depuis une quinzaine d'année les agriculteurs ont essayé de se spécialiser sur les circuits courts, autour d'une stratégie d'élevage et de transformation de leur produit pour ensuite les vendre. Cela a fait l'objet dans les années 1990 d'une concertation entre agriculteurs qui ont réussi à mettre en place une CUMA des produits fermiers qui est présente sur Vaour aujourd'hui et qui est en cours de reconstruction à cause d'un incendie il y a 4 ans, mais qui fédère toujours une partie des agriculteurs » (**Entretien n°3.1. 4C**).

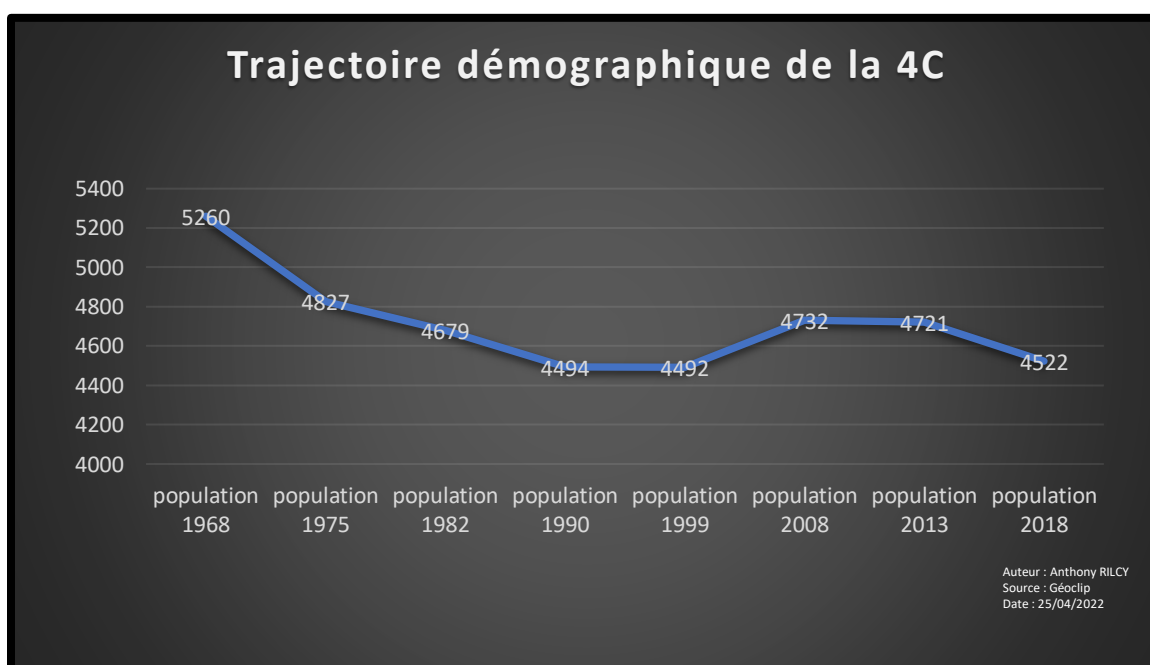
Le **chargé d'antenne de la Mission Locale de Carmaux**, que nous avons également rencontré, va plus loin en ce qui concerne la dominance de l'agriculture dans le paysage de la 4C, en associant cette dominance à l'identité des habitants, via le concept de permaculture<sup>153</sup> : « Sur ce territoire l'agriculture est très représentée, mais avec des gens qui ont un état d'esprit dans la permaculture. On ressent un refus de la société de consommation » (**Entretien n°5.2. 4C**). Ce témoignage apporte de l'originalité au territoire et singularise ses habitants, ce qui peut compter dans le développement du tourisme et d'une identité sur le territoire.

### b) Le tourisme, l'artère économique du territoire

<sup>153</sup> « Mode d'agriculture fondé sur les principes de développement durable, se voulant respectueux de la biodiversité et de l'humain et consistant à imiter le fonctionnement des écosystèmes naturels » (Larrousse)

Selon la directrice de la 4C : « *Le volet touristique représente une énorme partie de l'emploi local, cela pèse énormément. L'artisanat également autour de Cordes.* ». Le territoire attire beaucoup de touristes durant les périodes estivales, avec la commune de Cordes-sur-Ciel comme point central. L'architecture atypique du bourg-centre de Cordes (**voir photo n°6**), et l'histoire des croisades contre les Albigeois au XIIIe siècle, qui imprègne tout le territoire de la 4C, crée de l'altérité et singularise le territoire. Le dépaysement est renforcé grâce aux paysages agricoles, à la très faible densité du territoire et au modèle de ruralité que véhicule les locaux, c'est-à-dire, un mode de vie en décalage de la société de consommation, et éloigné des grands centres urbains. Le fait que l'activité touristique soit surtout saisonnière, et que l'enquête se soit produite hors saison estivale, influe beaucoup sur les quelques résultats d'enquête que nous exposerons. A Cordes-sur-ciel, au mois de mars, nous avons constaté avec stupéfaction la fermeture de la majorité des établissements, s'accompagnant d'une désertion massive du centre bourgs hors période estivale.

### 2.5.3. Un espace hyper-rural à la population vieillissante



Graphique n°3 : Trajectoire démographique de la 4C. © Anthony RILCY 28

Le territoire de la 4C est un territoire hyper-rural car la quasi-totalité des communes sont considérées comme isolées, hors influence des pôles selon le ZAU de 2010 (**voir carte n°6**). De plus, sur la carte déterminant les bassins de vie hyper-ruraux de **S. Depraz** en 2017, que nous avons géoréférencé, nous pouvons constater que le territoire de la 4C se situe bel et bien dans l'hyper-ruralité (**voir carte n°2**). En termes de population, le territoire ne comprend que 4522 habitants, pour une densité de 18 hab/km<sup>2</sup>, ce qui conforte encore plus l'hyper-ruralité de l'espace. En termes de trajectoire démographique<sup>154</sup> (**M. Dedeire et al, 2011**), nous pouvons constater que la courbe ci-dessus (**voir graphique n°3**) a une tendance vers le déclin de population. Globalement, le territoire perd donc des habitants de façon constante, malgré un rebond entre les recensements de 1999 et 2008. De plus, plus de 41% de la population aurait plus de 60 ans. Nous sommes donc sur un territoire très peu dense, en déclin, avec une population vieillissante.

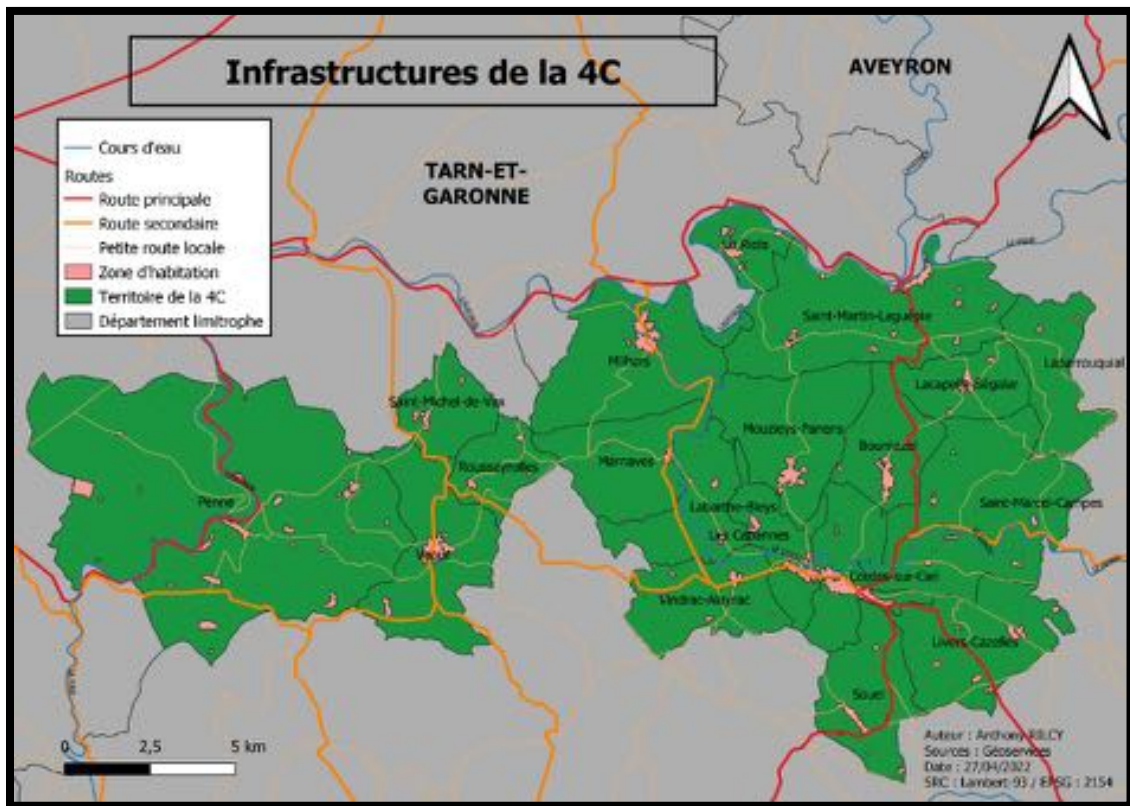
<sup>154</sup> Dedeire et al., « Dynamiques des espaces ruraux en France ».



## 2.5.4. Un espace périphérique en termes d'aménagement

### a) Des transports inexistants

Les infrastructures de transport sur le territoire de la 4C sont peu denses à l'image de la densité de population du territoire et de la densité du bâti. Sur la carte ci-dessous (**voir carte n°11**), nous pouvons constater que le territoire est scindé en deux d'Est en Ouest, comme pour l'agriculture et la forêt. Nous une partie Est très agricole, mieux desservie en infrastructures de transport, débouchant directement vers les pôles urbains les plus proches, Albi et Gaillac. Les parties Est et Ouest du territoire ne sont reliées par aucune route principale directe, uniquement par une route secondaire et une petite route locale, ce qui enclave la partie Ouest du territoire, loin des axes routiers les plus intégrés menant à Albi, Gaillac, voire Carmaux, si et uniquement si l'on dispose d'un véhicule.



Carte n°11 : Infrastructures de la 4C. © Anthony RILCY 29

La voiture s'avère indispensable si l'on veut parcourir le territoire de la 4C. En partant de Cordes-sur-Ciel, la commune principale du territoire, si l'on veut se rendre à Penne, cela prend plus de 35min en voiture, soit plus de temps que si l'on emprunte la route principale depuis Cordes-sur-Ciel, pour se rendre à Albi, 27min à en croire les applications GPS Google maps et Waze. Les routes secondaires et les petites routes locales sont souvent étroites et sinueuses (**voir photo n°10**), ce qui rallonge considérablement les temps de trajets. Les habitants ne calculent d'ailleurs pas leurs trajets en fonction de la distance mais du temps. Un réflexe que nous avons retrouvé sur tous nos territoires d'enquête. Pour accéder à l'emploi et à tout autre service, l'utilisation de la voiture est donc indispensable, en témoigne la directrice d'une agence d'intérim se situant à Carmaux, une commune avec beaucoup d'emplois industriels vacants en dehors du territoire de la 4C : « La voiture est indispensable, les transports ce n'est pas trop ça. Il y a des postes à

*pourvoir à Carmaux dans l'industrie, en ce moment les entreprises me contactent car il y a un gros manque de soudeurs, impossible d'en trouver, pourtant la paye est intéressante et les entreprises sont prêtes à former. Mais quelqu'un qui habite à Cordes il en a déjà pour minimum 25min de route en voiture, et celui qui habite à Penne en a pour 50min... Dans un territoire comme celui-là la voiture c'est vital, surtout si on travaille dans le secteur des services à la personne il faut être mobile » (Entretien n°5.1. 4C).*



*Photo n°10 : Petite route locale à Livers-Cazelles. © Anthony RILCY 30*

Ce témoignage est confirmé par ceux de la **directrice de la 4C et de la cheffe de projet Petite ville de demain (PVD)** de la 4C : « *C'est obligatoire d'avoir la voiture. Il y a un bus, la ligne départementale 707 qui passe sur la D600 jusqu'à 5 fois par jour, qui va à Albi. Pour le Carmausin il y a aucune ligne, aucune possibilité de rejoindre Carmaux en passant par Cordes. Si on veut aller à Carmaux, on va à Albi. Là où on met 20 minutes en voiture pour aller à Carmaux, on met 1h30. Quelqu'un qui habite ici ne peut pas travailler à Carmaux, il sera enclavé » (Entretien n°3.1. 4C).*

### **b) Une pénurie additionnée à une faible diversité de logement locatif**

Les zones d'habitation sont matérialisées en rose sur la carte ci-dessus (**carte n°11**) des infrastructures de transport. Sur les 3750 logements existants sur le territoire, 58,6% sont des résidences principales (Géoclip). Considérant que les résidences secondaires et les logements occasionnels sont des logements vides de personne durant une bonne partie de l'année, nous les désignerons ici comme faisant partie des logements vacants. Il aurait donc 41,4% des logements vacants sur le territoire. Le bâti est en majorité ancien, fait de vieille pierre, avec une forte empreinte de l'architecture vernaculaire<sup>155</sup>.

---

<sup>155</sup> Forme d'architecture utilisant les matériaux présents sur le lieu de construction du bâtiment ou à proximité, créant un bâti territorialisé qu'on ne peut retrouver ailleurs.

Il serait plutôt difficile de trouver un logement, à en croire le **chargé d'antenne à la Mission locale de Carmaux** : *« C'est difficile de trouver un logement. La typologie d'habitation est ancienne, c'est de la vieille pierre. On a pas mal de jeunes qui ne louent pas cher mais qui ont des grosses factures en énergie à cause de l'isolation des habitations. Tous ne trouvent pas de logements adaptés à leurs besoins. En période touristique les loyers triplent donc il devient difficile pour les saisonniers de trouver un logement »* (**Entretien n°5.2. 4C**). Ce constat nous a été confirmée par la cheffe de projet PVD de la 4C.

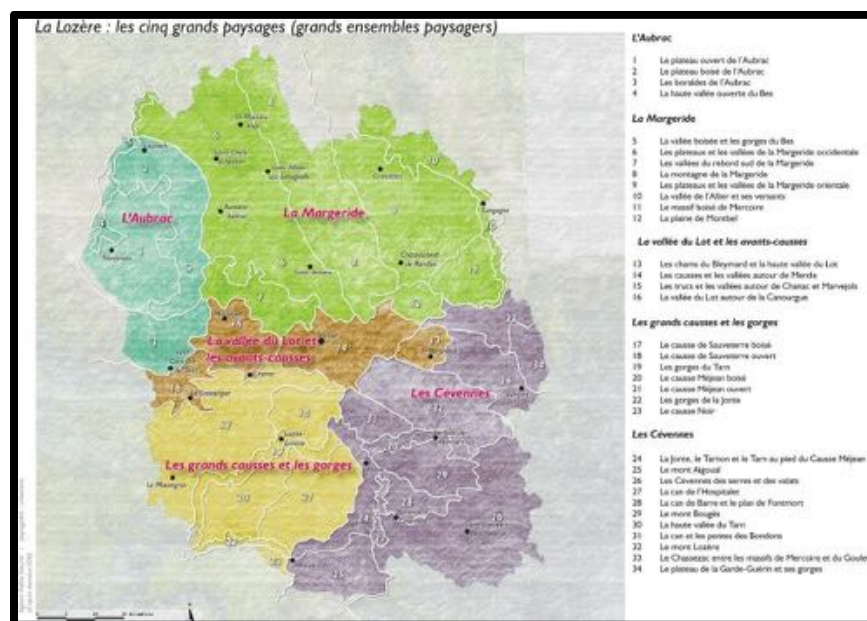
## 2.6. Le département de la Lozère, le département le plus rural de France

La Lozère est notre troisième et dernier territoire d'enquête. Ce département est connu comme étant le territoire le plus rural de France. Ce département hyper-rural, souvent oubliée et pas reconnu à sa juste valeur, est pourtant atypique, riche en ressources, et rempli d'opportunités. Dans le cadre du projet SOLID'R et son objectif de revitaliser les milieux ruraux, la Lozère se présente comme un territoire d'expérimentation pouvant potentiellement servir de symbole au projet dans un avenir proche.

### 2.6.1. Un département hyper-rural, riche en ressources

Le département de la Lozère comporte plus de 76 000 habitants (INSEE, 2018<sup>156</sup>) et se situe au nord-est de la Région Occitanie, à la frontière avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. En plus d'être le département le moins peuplé de France, la Lozère est également le moins dense avec 15hab/km<sup>2</sup>, ce qui selon le rapport d'Alain Bertrand (2014)<sup>157</sup>, et les travaux de S. Depraz (2017)<sup>158</sup>, en fait un territoire hyper-rural.

D'un point de vue physique, selon la Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement (DREAL) Languedoc-Roussillon et son site internet *Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon*<sup>159</sup>, la Lozère se compose de cinq grands ensembles physiques et paysagers (Voir Carte n°) :



Carte n° 12 : La Lozère : les cinq grands paysages (grands ensembles paysagers). Source : DREAL, *Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon*, Lien : [Organisation des paysages \(developpement-durable.gouv.fr\)](http://organisation-des-paysages.developpement-durable.gouv.fr) 31

- **Les Cévennes**, où se trouvent le Parc National des Cévennes, et qui « organisent le basculement vers le sud et les garrigues languedociennes, en prolongement des Cévennes gardoises » (DREAL<sup>160</sup>). Les Cévennes sont schisteuses « couronnées des dômes granitiques des plus hauts

<sup>156</sup> « Dossier complet – Département de la Lozère (48) | Insee ».

<sup>157</sup> Bertrand, « Hyper-Ruralité ».

<sup>158</sup> Depraz, « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité » ».

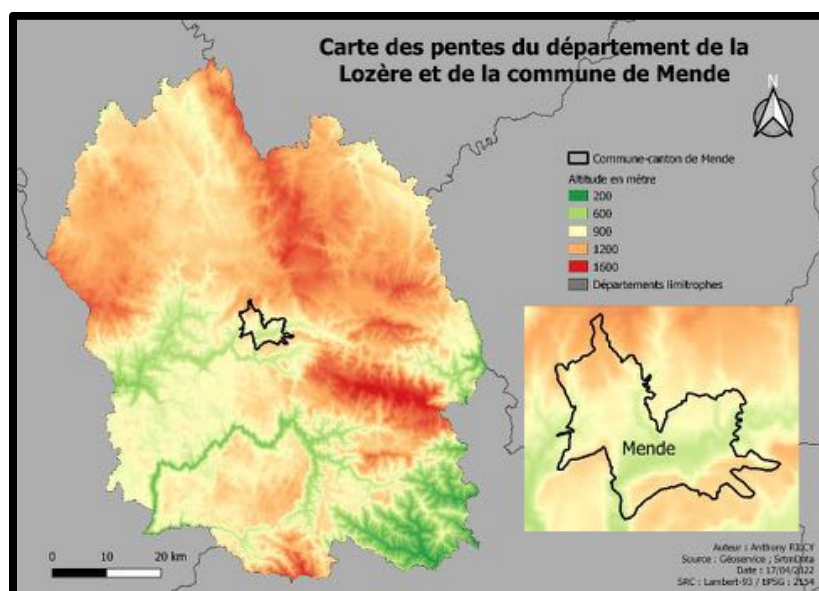
<sup>159</sup> DREAL, « Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon ».

<sup>160</sup> « Organisation des paysages ».

sommets, qui ont généré un monde de pentes fortes organisées en serres et valats successifs » (**DREAL**). Cette partie de la Lozère est très touristique, grâce notamment au Parc National des Cévennes dont le siège est basé à Florac-Trois-Rivières.

- **Les grands causses et les gorges du Tarn**, calcaires, de nature aride, avec un paysage steppique. Cet ensemble comporte en son sein les Gorges du Tarn, un espace très touristique qui attire chaque année des milliers de touristes, avec les Causses Sauveterre et Méjean.
- **La vallée du Lot et les avants Causses**, où se situe les deux principales villes du département, Marvejols et Mende, la préfecture du département. Cet ensemble physique et paysager crée un trait d'union entre des ensemble paysagers très différents. La vallée du Lot a favorisé l'installation de populations et le développement de l'agriculture, du bâti et des infrastructures.
- **La Margeride**, plutôt granitique, avec des sols pauvres et rocheux difficiles à valoriser. Cet ensemble se prolonge dans le Cantal et la Haute-Loire.
- **L'Aubrac**, plutôt basaltique, avec un potentiel agricole plus riche favorisant l'agriculture d'élevage.

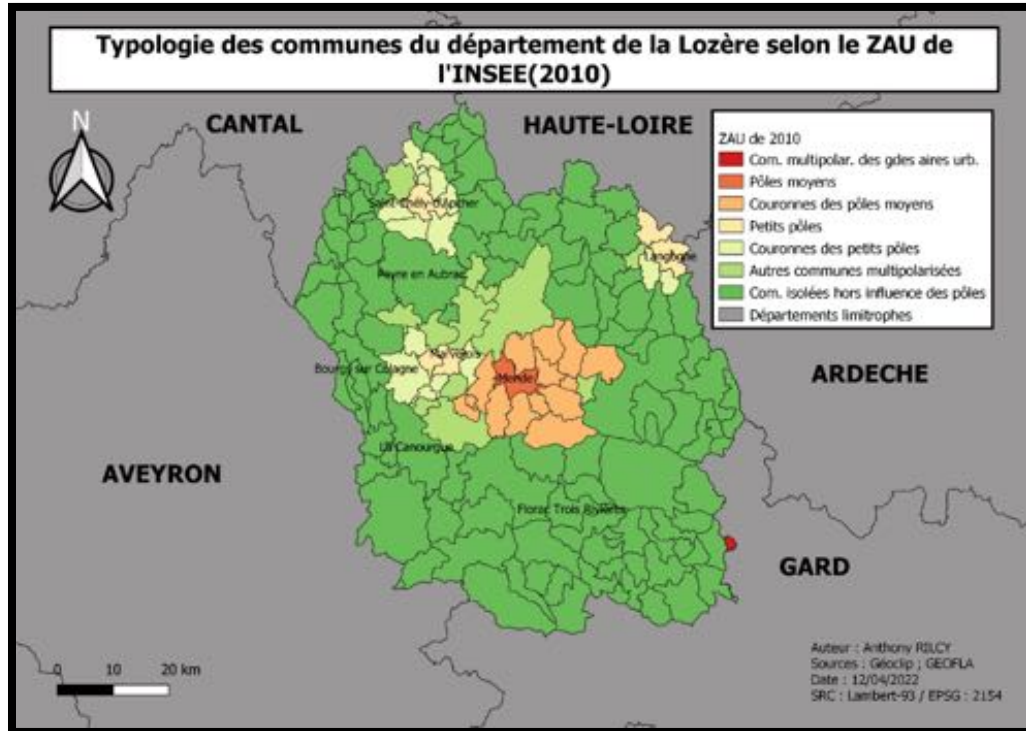
Dans le cadre du projet SOLID'R, la FRCIVAM Occitanie a privilégié le territoire de la commune de Mende pour le diagnostic de territoire, en vue d'accueillir plus tard des bénéficiaires. Notre diagnostic de territoire se concentrera donc uniquement sur la commune de Mende. Nous pouvons, grâce à la carte ci-dessous (**voir carte n°13**) distinguer les spécificités du relief de la Lozère, et localiser le territoire d'enquête, dans la vallée du Lot, en plein centre du département.



Carte n°13 : Carte des pentes du département de la Lozère et de la commune de Mende. © Anthony RILCY 32

### 2.6.2. Mende, une ville moyenne dans un espace hyper-rural

La commune de Mende est un pôle moyen de plus de 12 000 habitants (**INSEE, 2018**) au beau milieu du département, comme nous pouvons le voir sur la carte ci-dessus (**voir carte n°13**). Le territoire et sa couronne périurbaine (**voir carte n°14 ci-dessous**) se situe en plein dans un département hyper-rural (**A. Bertrand, 2014 ; S. Depraz, 2017**) d'une densité de 15hab/km<sup>2</sup>. Malgré sa densité de 334 hab/km<sup>2</sup>, cela n'enlève rien au caractère rural de la commune, au milieu d'un département où la grande majorité des communes sont des territoires isolés hors influence des pôles.



Carte n°14 : Typologie des communes du département de la Lozère selon le ZAU de l'INSEE (2010). © Anthony RILCY 33

Mende est la préfecture départementale. Les principaux sièges des structures liées à l'emploi s'y trouvent et rayonnent sur l'entièreté du département (Pôle emploi, Mission locale, DDETSPP...). En ce qui concerne les structures d'accueil pour les personnes réfugiés et DEA, Mende ne fait pas office de pôle. Même si des associations comme Aurore ou La Traverse s'y trouvent, les structures d'accueil se trouvent surtout à Marvejols, Chambon-le-Château et Langogne, en témoigne nos interlocuteurs à la **DDETSPP** : « Il y a un CADA de 100 places qui est à Langogne et un autre à Chambon-le-Château où c'est France Terre d'Asile qui gère la structure. Après on a des places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, 30 places gérées par l'association La Traverse qui est la plus grosse association du département sur Marvejols. Plus d'une vingtaine de places sur Mende. Et une autre association qui a 30 places sur Florac » (**Entretien n°5.2. Mende**).

## 2.7. Etude de cas n°3 : Mende

Mende est véritablement le cœur économique de la Lozère, au milieu des causses (Causse de Sauveterre ; Causse d'Auge ; Causse de Mende). Dans le cadre du projet SOLID'R, la centralité de la ville de Mende a été un argument majeur lorsqu'il a fallu choisir le lieu où allaient se tenir les stages avec les bénéficiaires du projet, nonobstant les difficultés en termes de mobilité et de logement que nous aborderons plus tard. Nous verrons ici les jalons de ce qui compose notre système territorial de tension sur le marché du travail rural, enrayant l'ancrage territorial.

### 2.7.1. Mende, un pôle économique au milieu des causses

Sur la photo ci-dessous (**voir photo n°11**), prise depuis le point culminant du Causse mendois, nous pouvons contempler la ville depuis les hauteurs. En tant que ville préfecture, elle centralise non seulement toutes les administrations du département, mais également la majeure partie des activités économiques. Le ZAU de l'INSEE de 2010 (**voir carte n°14**) permet de distinguer tout de suite Mende comme étant le

principal pôle du département, ce qui est confirmé par le **maire de Mende et sa directrice générale des services (DGS)**, que nous avons rencontré : « *C'est une petite ville de 13 000 habitants, qui a cette vocation d'être une ville préfecture, une ville dite de fonctionnaire, mais qui centralise sur un petit département de moins de 80 000 habitants, 30% de l'activité de l'ensemble du département. C'est énorme en matière économique et commercial. La ville de Mende rayonne sur tout le département* » (**Entretien n°3.3. Mende**).



Photo n°11 : Mende vu des hauteurs du causse mendois. © Anthony RILCY 34

## 2.7.2. Un espace multifonctionnel aux viviers d'emplois diversifiés

### a) Le secteur des services, le principal vivier d'emploi

Le secteur des services est véritablement le premier vivier d'emploi sur le territoire de Mende. En tant que ville préfecture il y a naturellement énormément d'opportunités dans les services publics (Fonction public d'État, territorial, hospitalière) à tous les échelons, dans tous types de métiers. Le maire et sa DGS nous ont fait part des opportunités que renferment les collectivités territoriales en termes d'emploi, tout en nous exposant les difficultés qu'ils rencontraient à combler certains besoins : « *Dans les collectivités, par exemple sur les métiers du bâtiment, de voirie, c'est impossible d'aller débaucher quelqu'un dans une entreprise parce que les rémunérations sont bien plus intéressantes dans une entreprise que dans une collectivité locale. Je l'ai vécu, je cherchais un maçon, je n'en trouvais pas, j'ai voulu aller débaucher, mais ce n'était pas possible* » (**Entretien n°3.3. Mende**). L'hôpital public de Mende serait le principal employeur de la ville selon le Maire et sa DGS, et le **Directeur de cabinet du Conseil départemental de la Lozère** (**Entretien n°3.2. Mende**).

Les métiers des services à la personne sont également très présents sur le territoire. Historiquement la Lozère est le territoire avec la plus forte densité d'établissement de santé par habitant. A Mende plus de 24% de la population aurait plus de 60 ans et pourrait être les bénéficiaires de l'aide à domicile. A l'échelle de la Lozère cela serait plus de 32% de la population. A noter que les métiers des services à la personne sont marqués par la main d'œuvre féminine, le Directeur général d'une association départementale d'aide à la personne nous a d'ailleurs dressé un pourcentage très significatif : « *Nous avons entre 95 et 98% de salariées*

*féminins au sein de l'association* » (**Entretien n°1.2. Mende**). Cependant, la Lozère demeure un « *désert médical* » (**Emmanuel Vigneron, 2013**)<sup>161</sup>, avec de moins en moins de médecins, surtout des médecins spécialistes.

En termes de services de proximités, en particulier commerciaux, Mende abrite plusieurs des petits supermarchés comme Intermarché ou Aldi, et surtout le seul hyper-marché de la Lozère, Hyper U. Cet hyper-marché représente une part non négligeable des emplois sur le territoire par sa grande taille et sa centralité sur le territoire.

### **b) Un territoire touristique avec secteur agricole axé sur la polyculture et l'élevage**

Lorsque le grand public imagine l'agriculture d'élevage en Lozère, il pense directement aux vaches d'Aubrac. A Mende, selon le **Responsable du service de remplacement agricole de la Lozère et d'un groupement d'employeurs agricole à Mende**), l'agriculture ne se spécialise pas autour d'une culture ou d'un type d'élevage spécifique. Le territoire tend plutôt vers la polyculture et l'élevage diversifié bovin (viande et lait), ovin... Une information que nous a confirmé le **Directeur de cabinet du conseil départemental de la Lozère** :

*« Le poids de l'agriculture est très important sur notre territoire, c'est le principal secteur d'activité avec ses difficultés et ses problématiques. On a une profession qui ne cherche pas à faire une agriculture intensive, à outrance, mais on a des agriculteurs qui ont une agriculture plus extensive, de qualité, pour avoir le meilleur produit possible et on ne retrouve pas forcément cela dans les autres départements. Il y a une prise de conscience qui ne date pas d'aujourd'hui, c'est un long processus, pour avoir des produits de qualité »* (**Entretien n°3.2. Mende, Directeur de cabinet du conseil départemental de la Lozère**).

Le tourisme est l'une des fonctions principales du département de la Lozère et à Mende, même si l'activité est moins dynamique dans la ville préfecture. *« A part l'agriculture on a un secteur touristique assez florissant, on a énormément de gîtes, de chambres d'hôtes, d'entreprises de découverte, une offre touristique très importante, avec des gens qui reviennent s'installer en Lozère »* (**Entretien n°3.2. Mende**). Mende n'est pas la principale attraction touristique du département. Les touristes sont beaucoup plus attirés par des sites comme le Parc National des Cévennes, les Gorges du Tarn et de la Jonte ou le Causse Méjean. Nous pouvons mieux comprendre ces préférences, d'autant plus que nous aller découvrir ces lieux uniques (**voir photos n°12 et 13 ci-dessous**) :

---

<sup>161</sup> Vigneron, « Inégalités de santé, inégalités de soins dans les territoires français ».





Photo n°12 et 13 : Gorges du Tarn et de la Jonte. © Anthony RILCY 35

La saisonnalité est également un facteur important dans l'activité touristique lozérienne et mendoise. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, pendu à l'activité touristique, dépend également de la saisonnalité, à moindre intensité que sur le terrain d'enquête de la 4C. La période estivale est le moment où l'activité est la plus forte.

### 2.7.3. Un espace hyper-rural en renaissance

Lorsqu'on analyse la « trajectoire » démographique de la commune de Mende (M. Dedeire et al, 2011), le territoire est un exemple typique démontrant le processus de « *renaissance rurale* ». Nous pouvons constater sur le tableau ci-dessous (INSEE, 2018) que depuis le premier recensement de 1968, la population n'a fait qu'augmenter à chaque recensement successif, excepté celui de 2013 où le territoire connaît une légère baisse. Globalement, le territoire suit une trajectoire démographique ascendante, contrairement au CM-2 et à la 4C, et nous pouvons dire que cela s'inscrit dans le processus de renaissance rurale (B. Kayser, 1990), auquel le projet SOLID'R pourrait participer.

Cependant, comme démontré par S. Depraz en 2014, cette renaissance s'accompagne d'un léger vieillissement de la population. Bien que les jeunes de moins de 25 ans représentent une bonne partie de la population (37,6% selon Géoclip), car ils sont principalement regroupés à Mende, ce que le maire de la commune nous a souligné : « *On a l'image aussi d'un département de vieux. Mais ce n'est pas tout à fait le cas sur Mende. Mende c'est une ville qui est jeune, voire très jeune. De 2 ans à 25 ans, j'ai 5000 gamins qui vont à l'école tous les jours, sur 13 habitants. C'est une importante part de la population* » (Entretien n°3.3. Mende, Maire de Mende et sa DGS). La croissance démographique du territoire est surtout dû au solde migratoire. Dans ce solde migratoire, les profils majoritaires sont des personnes retraitées, ne permettent pas forcément une revitalisation.

POP T1 - Population en historique depuis 1968								
	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	9 713	10 451	10 929	11 286	11 804	12 190	11 679	12 227
Densité moyenne (hab/km²)	265,7	285,9	298,9	308,7	322,9	333,4	319,4	334,4

(\*) 1967 et 1974 pour les DOM  
 Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2021.  
 Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2018 exploitations principales.

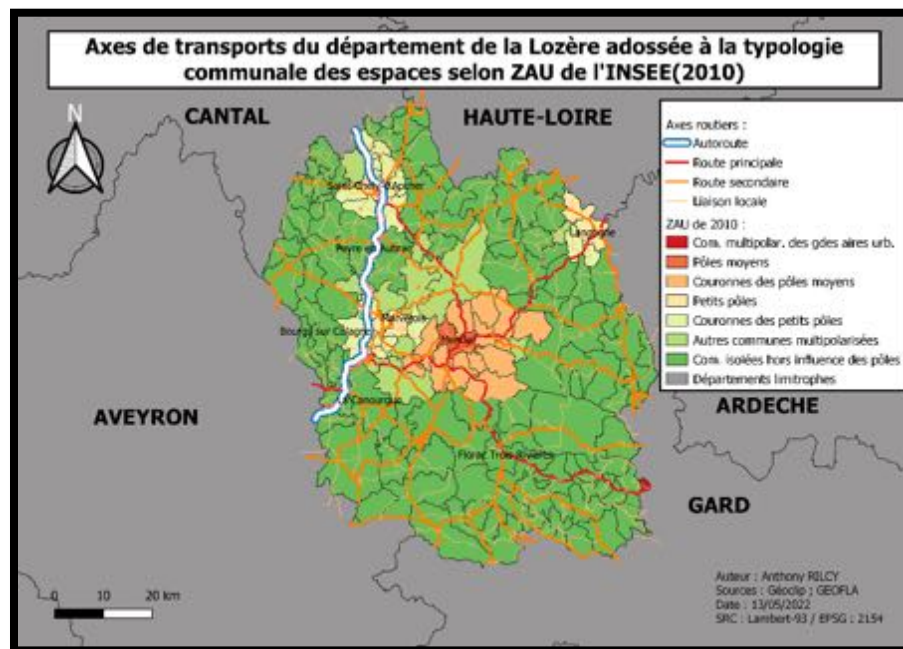
Tableau n°4 : Population et historique depuis 1968 de Mende. Sources : INSEE. 36

## 2.7.4. Un territoire central avec une marge de progression en termes d'aménagement du territoire

### a) La mobilité dans l'hyper-ruralité lozérienne

« Le département est coupé en 2 par l'autoroute, l'A75 (voir carte n°15 ci-dessous), et selon moi elle est très mal placée car elle déséquilibre complètement le territoire. Nous avons la partie ouest qui est la plus développée, la plus dynamiques, et la partie Est qui est le moins développé, avec notamment le secteur de Margeride qui eux, se considèrent comme les laissés pour compte. Donc je pense que cet aménagement a été mal pensé, mal situé, car il délaisse et enclave la majeure partie du territoire. Si elle passait au centre du département, je pense que l'irrigation économique aurait été mieux répartis » (Entretien n°3.2. Mende, Directeur de cabinet du conseil départemental de la Lozère).

Cette citation tirée d'un de nos entretiens résume bien la façon dont le département et sa préfecture sont aménagés en termes d'infrastructure de transport. Le site internet de l'Agence Lozérienne de la Mobilité (ALM), partenaire du projet SOLID'R en Lozère via le réseau Mob'In, dispose d'une carte interactive des réseaux de transport de la Lozère<sup>162</sup> permettant de nous rendre compte de la faible desserte en transport en commun sur le territoire lozérien. Néanmoins, la quasi-totalité des réseaux trouvent leur confluence sur Mende, ce qui a renforcé la localisation de l'organisation de la première session d'accueil de bénéficiaires à Mende, en plus du fait que la commune soit le pôle central de la Lozère (voir carte n°15 ci-dessous), même si le réseau de bus urbain de Mende (le seul de Lozère) n'est pas très efficace, ce que le Maire de Mende nous a confié en toute lucidité : « On travaille sur la réforme de notre transport urbain dans 2 ans pour que ça soit plus pratique. Pour les Mendois ce n'est pas le cas aujourd'hui, on en a bien conscience » (Entretien n°3.3. Mende, Maire de Mende et sa DGS).



Carte n°15 : Axes de transports du département de la Lozère adossée à la typologie communale des espaces selon le ZAU de l'INSEE de 2010. © Anthony RILCY 37

<sup>162</sup> « Carte interactive ». [Carte interactive : Les solutions de mobilité en Lozère - Agence Lozérienne de la Mobilité \(mobilite-lozere.fr\)](http://mobilite-lozere.fr)

La Lozère étant le territoire le plus rural de France, l'usage de la voiture est obligatoire pour la majorité des habitants. Grâce à la carte ci-dessus (**voir carte n°15**) adossée au ZAU de 2010 de l'INSEE, nous déduisons assez aisément qu'étant donné que la majorité du territoire est hors influence des pôles, les temps de trajets sont mécaniquement plus longs d'un point A à un point B. Le train et le bus sont de plus en plus délaissés. Le **Conseiller en mobilité inclusive à l'ALM** que nous avons rencontré lors d'une réunion pédagogique avec les intervenants dans la formation du projet SOLID'R, est lucide sur la situation de la Lozère en termes de transports en commun : « *Nous sommes des spécialistes de la mobilité. Nous faisons de l'information, du conseil et de l'accompagnement sur tout ce qui est transport de droit commun (bus, train ect...) en milieu rural où l'offre est extrêmement limitée. C'est assez compliqué de trouver des solutions. C'est le retour des gens que j'accompagne. On voit que beaucoup de choses ne fonctionnent pas. Les transports scolaires en Lozère ça fonctionne bien, mais les transports en commun pas du tout. [...] Il y a quelque chose à faire car ils éprouvent réellement l'envie de prendre le bus* » (**Entretien n°3.4. Mende, Conseiller en mobilité inclusive à l'ALM**).

### **b) Peu d'offre de logement à des prix très élevés**

Selon les données Géoclip, 85,8% des logements à Mende sont des résidences principales en 2018, et 14,2% des logements sont inhabités en 2018. Ces chiffres sont en apparence moins choquants que sur nos deux autres territoires d'enquête. Néanmoins les acteurs que nous avons rencontrés lors des entretiens nous ont martelé les difficultés à trouver un logement à Mende. Le logement locatif est peu présent sur le territoire, ce qui peut se justifier par l'écrasante majorité des résidences secondaires et la faible quantité de logements vacants, sûrement inhabilités à recevoir du monde, un phénomène peut-être à l'origine du gros coût du logement à Mende.

La mobilité affecte également les problématiques de logements à sa manière, car si les prix sont élevés à Mende, dans les villages alentours, sous couvert de pouvoir s'y déplacer, on peut accéder à un logement locatif plus grands et moins chers. La **Responsable du Centre d'information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF)** nous a résumé cela lors d'un entretien que nous avons eu avec elle le 13 avril à Mende : « *Le marché du logement à Mende est assez cher. Concrètement pour acheter c'est compliqué, et la location on se rapproche des tarifs qu'il y a à Montpellier. Parfois des personnes réfugiées hallucinent ! Tout le monde hallucine ! Ce n'est pas du tout évident. Ici les gens apportent beaucoup d'importance au patrimoine et ne souhaitent pas forcément le mettre au service des autres. On a aussi beaucoup de logements en ville qui sont abandonnées, il faut faire des rénovations thermiques car ce sont des passoires. Mais ce n'est que sur Mende. Quand on va à 10-15min de Mende on peut avoir des espaces bien plus grands, presque 2 fois moins cher. Mais cela impose d'être mobile* » (**Entretien n°5.4. Mende, Responsable du CIDFF**).

### **2.7.5. La réussite du Plan France Très Haut Débit (PFTHD) ?**

Même si le territoire de Mende figure dans la typologie des territoires hyper-ruraux de **S. Depraz (2017)**, en termes de connectivité, nous pouvons estimer aujourd'hui que le PFTHD a plutôt été réussite. Tous les acteurs que nous avons rencontrés ont vanté les louanges de ce plan, qui a permis au territoire de revenir de loin en réparant la fracture numérique. Même si dans certains espaces en Lozère le réseau et la fibre sont encore absent, à Mende cela est une histoire ancienne, ce qui favorise encore plus le choix du territoire de Mende comme terrain d'expérimentation pour le projet SOLID'R.

## Conclusion de la deuxième partie

Dans cette partie succédant notre état de l'art scientifique et opérationnel nous avons expliqué notre réflexion de problématisation de la commande et présenté nos hypothèses et notre méthodologie d'enquête. Ayant pour objectif de répondre à notre commande via une enquête qualitative de terrain, nous avons fourni un important travail de préparation, et nous avons fait preuve de minutie pour analyser et comprendre chaque territoire d'enquête au fur et à mesure des entretiens et des recherches.

Le diagnostic de chaque territoire que nous avons produit nous permet de faire des liens avec notre première partie, dans la démarche systémique que nous empruntons (**voir schéma n°1**). Nous sommes donc sur trois territoires hyper-ruraux (**A. Bertrand, 2014 ; S. Depraz, 2017**), aux caractéristiques différentes, et aux trajectoires différentes. Ces territoires, en déclin ou non, espèrent tous s'inscrire dans un processus de « *renaissance rurale* » (**B. Kayser, 1990**)<sup>163</sup>, dans lequel les MET peuvent s'inscrire comme un levier de développement locale, à condition que la ressource « emplois vacants » (théorie de la base résidentielle : **A. Bailly, 1971**<sup>164</sup> ; **J. Lerousseau, 2018**<sup>165</sup>) soit disponible, et que la revitalisation soit permise par tout un système territorial que nous avons présenté et incorporé dans toutes les sous-parties de notre travail, ce qui en fait l'originalité. Cette longue partie diagnostic nous permet donc d'avoir des informations fraîches afin d'exploiter et d'interpréter nos résultats, afin qu'ils soient cohérent avec les notions et les concepts que nous avons avancé, notamment à travers notre démarche systémique.

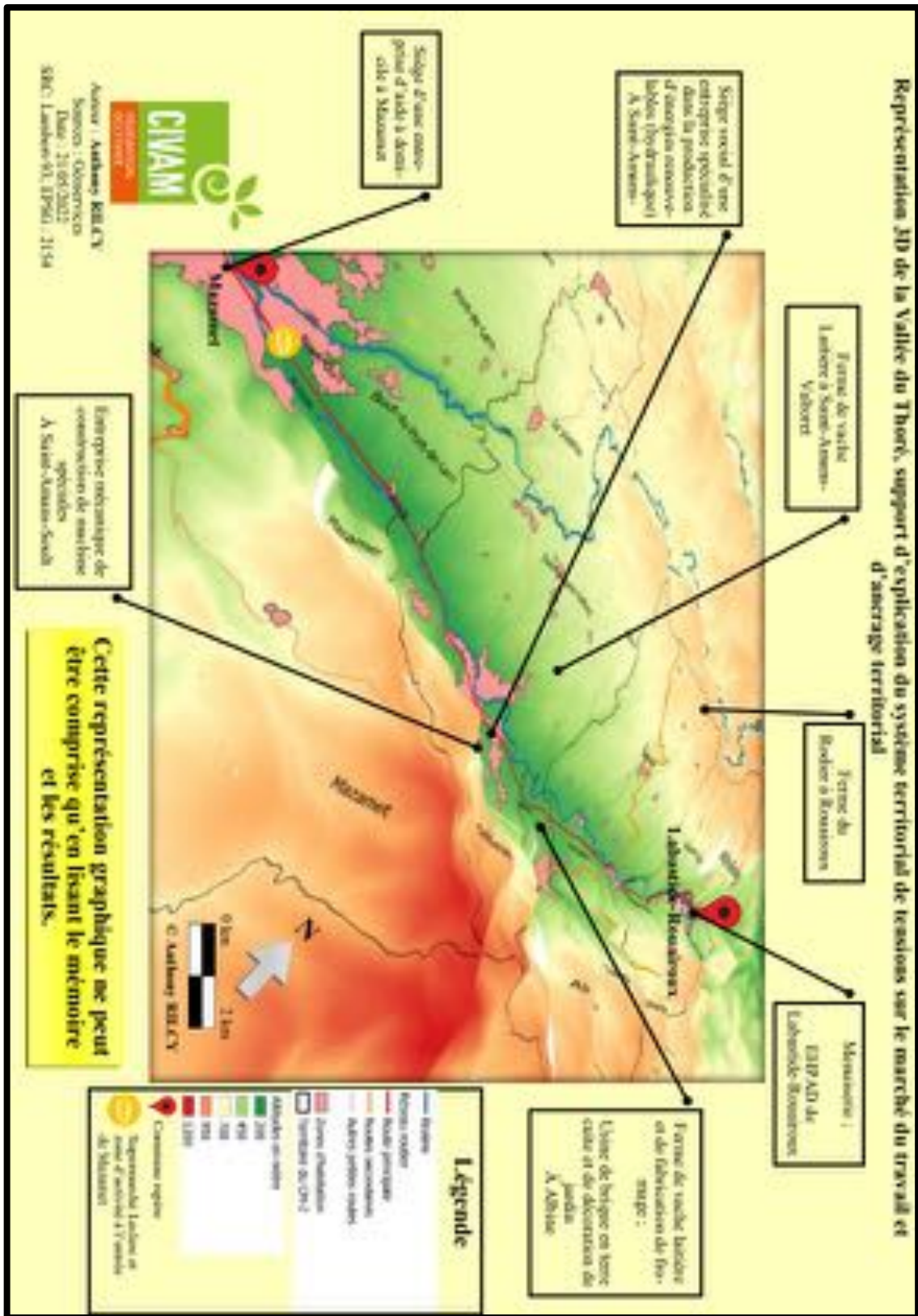
Le projet SOLID'R peut se révéler comme un levier de développement local de nos territoires d'enquête, si nous arrivons à prouver que les personnes réfugiées et DEA peuvent s'y installer durablement. Nos résultats d'enquête sont présentés ci-dessous dans cet objectif-là.

---

<sup>163</sup> Bergeron, « Bernard Kayser, La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental ».

<sup>164</sup> Bailly, « La théorie de la base économique ».

<sup>165</sup> Lerousseau, « Tentatives de réhabilitation de la théorie de la base ».



Carte n°16 : Représentation 3D de la vallée du Thoré, support d'explication du système territorial de tensions sur le marché du travail et d'ancrage territorial du CM-2. © Anthony RILCY 38

### **3. Résultats et discussions**

Grâce à la précédente partie, en connaissance des éléments que nous avons développé en première partie, et par le biais des entretiens que nous avons mené sur le terrain, nous sommes en mesure de présenter les résultats des enquêtes de terrain. Ces résultats ont vocation à confirmer ou réfuter nos trois hypothèses d'enquête, et remplir les objectifs de la commande donnée par la FRCVIAM Occitanie. Les acteurs que nous avons sélectionnés ont l'avantage d'avoir plusieurs fonctions dans les territoires, ce qui nous a permis d'avoir un échantillon de 35 personnes embrassant nos quatre catégories d'acteurs à enquêter que nous avons fixé. Nos interlocuteurs ont fait preuve d'un grand intérêt pour notre enquête sur les MET. Bien évidemment, étant donné que nos résultats vont faire suite à une enquête qualitative, il ne sera pas possible de citer tous nos interlocuteurs. La liste des acteurs se trouve dans nos annexes (**voir annexe n°11**).

#### **3.1. Résultats en vallée du Thoré**

##### **3.1.1. Quels sont les métiers en tension dans la vallée ? Une question de motivation plutôt que de compétences**

###### **a) Un peu tous les métiers sont en tension, sauf l'agriculture**

Après avoir interrogé une quinzaine d'acteurs clé toutes catégories confondues, le premier résultat est qu'il est difficile de dresser un tableau précis des MET dans le CM-2, tant plusieurs secteurs d'activité rencontrent des difficultés de recrutement. Certains de nos interlocuteurs comme le **Président de la CCTMN** appuient sur le fait que toutes les entreprises du territoire rencontrent des difficultés de recrutement. Le même son de cloche résonne auprès des autres acteurs rencontrés :

*« Ah oui mon secteur est clairement en tension. Mais c'est le cas dans toute la vallée »* (**Entretien n°1.9. VTMN, Co-directeur d'une entreprise de l'industrie mécanique à Saint-Amans-Soult**).

*« Toutes les offres sur le territoire ne correspondent pas aux attentes des demandeurs d'emploi [...] Je pense qu'il y a réellement une tension. L'an passé on a vraiment galéré on a été obligé de bosser plus et les salariés ont fait des heures supp car on n'arrivait pas à recruter. Ça vient aussi de ce que la société attend »* (**Entretien n°1.1. VTMN, Agriculteur, fabricant de fromage, et Maire d'Albine**).

Sur 9 entreprises locales, les deux exploitations agricoles que nous avons rencontrées sont les seuls à ne pas exprimer de difficultés de recrutement. Si ces agriculteurs ne nient pas avoir eu des difficultés par le passé, ils n'envisagent pas pour autant d'entamer des projets de recrutement, soit parce qu'ils ont déjà leurs effectifs complets, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens d'embaucher un temps plein à eux seul, hors groupement d'employeur :

*« Là je n'ai pas de salarié et je ne recrute pas, mais je pense que si je recrutais la difficulté serait le manque de candidats. Cela peut leur faire peur que ça soit un emploi multitâche. Avec de multiples employeurs car nous personnellement on n'a pas les moyens d'avoir un temps plein, mais par la CUMA oui si on arrivait à monter un projet... Il faut pouvoir s'adapter, notre secteur est très manuel, ça peut faire peur aussi »* (**Entretien n°1.5. VTMN, Couple d'agriculteurs producteurs de lait à Saint-Amans-Valtoret, dont le président de la caisse locale du crédit agricole, maire adjoint à Saint-Amans-Valtoret et trésorier de la CUMA à Montagnol**).

*« Nous ne recrutons pas en ce moment [...] En fait beaucoup d'exploitations ne dégagent pas assez de revenus pour embaucher quelqu'un. A temps plein, non, à temps partiel, difficile. En groupement d'employeurs il y a eu des expériences, des échecs il y a 15-20 ans, mais ça échoué donc les gens sont restés*

*là-dessus. C'est difficile. [...] Je ne pense pas que l'agriculture soit en tension ici. Le monde de l'agricole est en transition. Les baby-boomers prennent la retraite, et on ne sait pas ce qui va advenir des fermes. Ces gens-là n'embauchent plus. Les descendants ne sont pas intéressés. Est-ce que des personnes extérieures vont venir reprendre les fermes ? Vont-ils s'installer ? Vont-ils embaucher ? On ne sait pas » (Entretien n°1.6. VTMN, couple d'Agriculteurs, éleveurs de vaches laitières, et fabricants de fromage, à Rouairoux, dont le Président de la CUMA d'Anglès).*

Selon les agriculteurs rencontrés, l'agriculture ne peut être considérée comme comportant des métiers en tension. Même l'industrie agro-alimentaire en rencontre en fond de vallée. Ces agriculteurs n'excluent pourtant pas le recrutement de saisonniers durant les périodes estivales, de stagiaires et d'apprentis.

Dans le cadre du projet SOLID'R, ils ne sont pas non-plus contre le fait de recevoir des personnes réfugiées en stage ou en poste. Néanmoins, nous faisons le choix de ne pas privilégier cette piste pour le projet. La majorité ne pouvant recruter qu'en temps partiel, cela ne peut pas s'accorder avec l'emploi du temps d'une personne réfugiés ou DEA ayant du mal à être mobile surtout dans un espace à fortes contraintes territoriales. A cela s'ajoute la localisation des exploitations, éloignées de la N112 et souvent plus haute en altitude sur l'un des deux versants de la vallée (**voir l'étude de cas n°1**). Aucun transport en commun ne les dessert, ce qui rend de facto ces métiers presque inaccessibles à ces publics-là.

Cela est bien illustré par notre représentation 3D de la vallée (**voir carte n°16**). Par exemple, si un travailleur veut se rendre à la ferme du Rodier à Rouairoux, il n'y a aucun transport en commun. Il devra s'y rendre par ses propres moyens, de préférence en voiture car la voie verte ne passe que dans le fond de vallée. Le Rodier se situe au sommet de Rouairoux, comme nous pouvons le voir sur versant nord, et en temps partiel par groupement d'employeurs, s'il faut par exemple aller ensuite travailler à la ferme de Saint-Amans-Valtoret pour finir sa journée, sans être mobile c'est difficile, voire impossible. Les fermes ne recrutent pas, et leur localisation imposent d'énormes contraintes de mobilité. Pour le projet SOLID'R, l'attention doit donc se porter sur les entreprises du fond de vallée, même s'il est important de souligner que les agriculteurs sont plutôt réceptifs au projet et ne doivent pas être bannis si des solutions de mobilité peuvent être apportées.

## **b) L'industrie, premier secteur rencontrant des difficultés**

Contrairement aux exploitations agricoles, les industries se situent plutôt dans le fond de vallée (**voir étude de cas n°1**), ce qui rend leur accès plus simple le long de la N112, bien qu'elles se situent dans des espaces éloignés du pôle mazamétain (**voir carte n°9 et 16**). En exploitant les données qualitatives que nous avons pu récolter lors de nos entretiens, nous avons remarqué que trois secteurs d'activité principaux sortent du lot parmi ceux rencontrant de grandes difficultés à recruter du personnel. En l'occurrence, le secteur le plus cité et qui fait écho au glorieux passé industriel textile de la vallée (**R. Cazals, 1984, 2010**), est le secteur de l'industrie. Les industries du fond de vallée (industrie mécanique, du bois, et d'autres secteurs tels que la brique en terre cuite, l'agro-alimentaire) ont du mal à recruter du personnel.

Les difficultés à recruter dans l'industrie mécanique sont ressortis dans quasiment tous les entretiens. Cela nous est confirmé par les principaux intéressés que nous avons rencontrés, et par les conseillers départementaux :

*« En termes de qualification pure nous avons des difficultés à recruter car on est dans une niche. Trouver un ingénieur typé hydroélectricité c'est compliqué, ou bien il faut le débaucher, mais un jeune, il n'y a pas d'école type. Le gros problème c'est la localisation. St-Amans, ça n'attire pas, nous avons été obligés d'ouvrir un bureau à Toulouse. Nous sommes une petite structure, dans un espace rural, avec des métiers spécifiques, il faut un peu jongler. Mais on forme en interne » (Entretien n°1.7. VTMN,*

**Fondateur, et directeur financier d'une entreprise spécialisée dans la fabrication d'énergie renouvelable, à Saint-Amans-Soult).**

*« Je vais parler plutôt pour la partie usinage car je m'occupe plutôt de ça. Depuis juillet j'ai mis des annonces un peu partout, le Pôle emploi, des affiches dans les salons spécialisés, sur des sites internet, et je n'ai eu aucune réponse qui match. Ou par la géographie, ou par rapport au poste lui-même » (Entretien n°1.9. VTMN, Co-directeur d'une entreprise de fabrication de machines spéciales à Saint-Amans-Soult).*

Nous l'avons vu dans notre partie diagnostic, le bois est une ressource importante sur le territoire du CM-2. N'ayant pas pu rencontrer d'entreprise officiant dans le secteur du bois, nous en avons déduit les difficultés grâce aux personnes ressources et aux personnes rencontrés hors du cadre des entretiens : *« Dans le secteur du bois, surtout pour la coupe, nous avons beaucoup de mal à trouver des bûcherons, ça manque. A Anglès ce sont des gens qui arrivent du Maghreb qui viennent faire la coupe. Et on a été les chercher ! Cela fait 50 ans que ça dure, ce n'est pas nouveau. C'est quand même fou alors qu'il peut y avoir des gens ici pour effectuer ce travail » (Entretien n°3.1. VTMN, Conseillers départementaux du CM-2).* Historiquement c'est donc un secteur qui a toujours manqué de main d'œuvre.

Plus largement c'est la quasi-totalité de l'industrie locale qui rencontrerait des difficultés. En témoigne Le **directeur d'une briqueterie à Albine**, qui nous a fait part de ses inquiétudes par rapport aux métiers qu'il propose au sein de son entreprise. Des inquiétudes qui seraient les mêmes pour toutes les industries de la vallée et plus largement, au niveau national : *« On a des difficultés à recruter, Je ne dirais pas par secteurs d'activités mais plutôt par types de métiers. Mais ça je sais que c'est un problème partout il manque environ 50 000 soudeurs aujourd'hui en France, 100 000 chauffeurs de poids lourds. Oui il y a des métiers en tension. Les métiers techniques liés à la mécanique et l'électromécanique, et à la réparation des outils industriels sont vraiment très en tension » (Entretien n°1.3. VTMN).*

Il serait difficile de dresser une liste de tous les métiers en tension au sein des entreprises, tant celles-ci recherchent des personnes polyvalentes, pouvant occuper des postes de travail différents. Les métiers de l'industrie les plus désertés par les demandeurs d'emploi sont les métiers nécessitant de bonnes capacités physiques et de grandes capacités d'adaptation. Un agriculteur fabricant de fromage (Industrie agroalimentaire) à Albine, nous l'explique bien : *« C'est vrai qu'on a eu plus de mal pour le travail physique et le travail répétitif car on a quand même une partie plonge, et c'est vrai que ce sont des boulots qui sont... (silence révélateur) Pourtant on essaye de faire tourner, qu'il n'y ait pas toujours la même personne, mais c'est vrai que ce sont des travaux toujours plus ingrats, c'est moins attractif » (Entretien n°1.1. VTMN).*

Si toutes les industries se situent dans le fond de vallée, elles ne sont pas toutes situées à proximité de la N112, ce qui nous ramène une nouvelle fois au problème de la mobilité. Les transports en commun ne desservant pas les routes secondaires. Même si elles bénéficient d'une localisation favorable, les travailleurs sont quand même obligés de trouver des stratagèmes afin être présents à l'heure (**voire carte n°16**).

### **c) Les métiers des services à la personne**

Les métiers des services à la personnes (SAP) et du bâtiment sont deux autres secteurs parmi les plus cités lors des entretiens. Pour les SAP, il convient de rappeler que près de 40% de la population du canton a plus de 60 ans, ce qui représente potentiellement un grand nombre de personnes nécessitant de l'aide à domicile. Selon l'un des conseillers départementaux (Ancien directeur de maison de retraite à Labastide-Rouairoux), il y a 5 maisons de retraites sur le territoire du canton, dont 3 à Mazamet, où il manquerait du personnel qualifié. Nous avons rencontré la **directrice d'une agence d'aide à domicile de Mazamet** qui rencontre des difficultés de recrutement. Selon cette directrice, ses difficultés ne seraient pas liées au manque



de candidat car sa position stratégique en plein cœur de Mazamet favorise les candidatures, mais plutôt à leur non qualification. Cela fait écho à notre démarche systémique des tensions sur le marché du travail (**voir schéma n°1 ; voir carte n°9 ; voir carte n°16**). La position centrale de l'agence à Mazamet réduit les difficultés de mobilité, à trouver un logement, et à accéder aux services, ce qui entraîne plus de candidatures auprès des entreprises situées à Mazamet, que dans le reste de la vallée. Par exemple les établissements de santé situés à Saint-Amans-Soult ou à Labastide-Rouairoux (à 26min de Mazamet) (**voir carte n°16**), plus éloignés du pôle mazamétain, rencontrent plus de difficultés à recruter par rapport à la distance et à leur localisation périphérique. Cela a été affirmé par les principaux intéressés.

Selon la directrice de l'agence, même si elle occupe une position géographique stratégique, les candidatures ne sont pas toutes pertinentes car les postulants ne sont pas tous qualifiés, ce qui pose problème à cause des nombreuses défections de certaines employées : *« On a des difficultés à recruter, et encore je suis privilégiée par rapport à ma position géographiques. Je ne me plains pas personnellement. Le plus difficile ce n'est pas les problèmes de recrutement, mais les problèmes d'absentéisme, de maladie... C'est lié, mais je ne peux pas embaucher quelqu'un à chaque fois qu'on a une salariée malade. L'objectif ce n'est pas de prendre des CDD comme ça pour faire des remplacements. Je ne peux pas me permettre de prendre des CDI non plus si je n'ai pas des 120-150h par mois en retour. J'ai quand même des candidates qui viennent régulièrement, et on reçoit des annonces sans arrêt. Après je ne dis pas que ça correspond toujours. Lundi on a 2 dames qui sont venues en disant pour une qu'elle était la voisine d'une de nos bénéficiaires, mais 0 expérience, elle n'a jamais travaillée dans ce milieu-là, on évite généralement »* (**Entretien n°1.8. VTMN**).

Cette tendance au départ des employées d'aide à domicile n'est pas une situation isolée, lors des entretiens nous avons rencontré **Géraldine** (auxiliaire de vie) qui nous l'a confirmé : *« Je ne connais pas les difficultés de recrutement de mon entreprise. Je sais que j'ai des collègues qui ne restent pas longtemps »* (**Entretien n°2.2. VTMN**). En effet le métier d'aide à domicile est très difficile parfois, psychologiquement et physiquement, ce qui nécessite des qualifications, de l'expérience et surtout l'envie d'aider. Etant au service direct de personnes ne pouvant pas effectuer certaines tâches seules, les employeurs des services d'aide à domicile ont des critères de recrutement plus stricts que les autres entreprises de la vallée. Beaucoup de personnes peuvent ne pas s'y faire, surtout à cause de certaines représentations dégradantes de ce métier : *« Pour eux nous sommes des femmes de ménages. Et c'est une question de vocabulaire, on ne va pas leur en vouloir. Mais le métier a été réévalué depuis le COVID. Au début je ne voulais pas être auxiliaire de vie, aujourd'hui ça s'appelle comme ça, mais avant la réévaluation j'étais Agente à domicile »* (**Entretien n°2.2. VTMN**).

#### **d) Les maisons de retraites**

Dans les maisons de retraites les tensions sont également avérées, en particulier pour les métiers requérant des compétences et des diplômes. Un **auxiliaire de soins de l'EHPAD de Saint-Amans-Soult** nous a confié ressentir directement les tensions causées par la vacance des postes en tension dans le temps : *« Oui l'entreprise a du mal à recruter et cela a des conséquences directes sur nos vacances d'été. On nous demande de ne poser que 15 jours ou de s'arranger entre nous. Il faut une continuité de services. Sans remplaçant on ne peut pas partir en vacances, donc ça génère du stress. Donc ça produit parfois une mauvaise ambiance dans l'équipe parce qu'il faut négocier entre nous, et la maison de retraite ne va pas s'arrêter de tourner pour nous et nos vacances. Les difficultés de recrutement durent depuis quand même quelques temps. Je ne sais pas si cela est dû au COVID, mais depuis 2-3 ans c'est compliqué de recruter du personnel. C'est difficile par rapport aux horaires. On finit le soir à 21h, on commence le matin à 6h30. Encore nous les titulaires, on arrive à ne travailler qu'un week-end sur 2, mais les remplaçants font parfois 1-2-3 week-ends d'affilés »* (**Entretien n°2.1. VTMN**).

Même si le travail en maison de retraite auprès des personnes âgées nécessite de l'expérience sur le volet médicale, les maisons de retraites comportent bien d'autres métiers, qui là aussi nécessitent du personnel : « *L'EHPAD c'est l'administratif, la cuisine, l'entretien, le ménage, aide-soignant, infirmier, vous imaginez le panel d'emploi dans un établissement comme celui-ci c'est gigantesque. Il faut être un peu polyvalent* » (**Entretien n°1.4. VTMN, Directeur de l'EHPAD de Labastide-Rouairoux**). La polyvalence est de mise, tout comme dans l'industrie, et le directeur de l'EHPAD avoue donner leur chance à des personnes sans expériences sur des métiers moins qualifiés au sein de l'établissement : « *Un jour j'ai reçu quelqu'un, l'entretien était sympa je voyais cette envie de bosser, mais je sentais que quelque chose n'était pas nette. J'ai donc demandé le casier judiciaire, et là ! j'ai eu des larmes à l'arrivée. La personne m'a dit qu'elle avait fait des conneries. Je lui ai montré ma petite sculpture là (sculpture montrant quelqu'un tendant la main à quelqu'un d'autres pour l'empêcher de tomber dans le vide) et je lui ai dit « Ecoutez on est en avril 2021, et vous vous souviendrez toute votre vie qu'il y a un con de directeur qui vous a fait confiance, mais ça va bien se passer ». Et aujourd'hui c'est l'un de mes meilleurs recrutements. C'est pour ça que je me lève le matin. Soit on aide soit on est aidé. On n'est pas tous forts dans la vie. Je suis fier d'avoir fait ce recrutement, je lui ai évité la prison grâce au boulot tout ça. C'est génial !* » (**Entretien n°1.4. VTMN**)

### e) Le bâtiment

Le secteur du bâtiment sur toutes ses déclinaisons est lui aussi en difficulté lorsque nous croisons les témoignages de nos différents interlocuteurs. La quasi-totalité des établissements se trouvent en fond de vallée et à proximité des réseaux de transport et d'autres axes de mobilités comme la voie verte, ce qui favorise leur accès, sous couvert d'avoir un moyen de transport (**voir carte n°16**). Dans le prolongement du secteur du bois, et à la croisée des chemins avec le secteur de la construction, l'artisanat subit également des tensions. Il faut préciser que par artisanat nous entendons la transformation de produits par le biais d'un savoir-faire et d'une technique.

La **Responsable Ressources Humaine d'une entreprise de menuiserie à Labastide Rouairoux** nous a fait part des difficultés de recrutement dans le secteur du bâtiment : « *On a des difficultés à recruter ! Je ne sais pas à quoi c'est dû. [...] Je pense qu'en menuiserie et en charpente ce sont des métiers qui sont sous tension, je pense qu'on a du mal à recruter. Dans le secteur de la construction ici pour tout le monde je pense que c'est pareil. C'est surtout le travail manuel qui pose problème, après à Montpellier et Nîmes on a le même problème. On trouverait plus facilement des personnes pour l'atelier car le travail est plus intéressant par la technique alors que la pose est plus physique* » (**Entretien n°1.2. VTMN**).

### 3.1.2. Des contraintes territoriales de plus en plus forte en fonction de la distance et de l'altitude

#### a) Une approche systémique de l'ancrage et de l'accès à l'emploi rural, l'hyper-ruralité renforcé en longitude et en altitude

Tous les MET de la vallée font face aux mêmes problèmes que nous avons relevés dans notre schéma territorial des tensions (**voir schéma n°1**), et que nous avons mis en perspective grâce à la **carte n°16**. En mobilisant notre schéma de système territorial des tensions sur le marché du travail rural et de l'ancrage et en croisant cela avec notre représentation 3D de la vallée du Thoré notre système territorial prend tout son sens. Et nous allons poursuivre notre explication.

Les communes de Mazamet, Bout du Pont de l'Arn et Pont de l'Arn, font office de pôle pour les autres communes rurales de la vallée (**voir carte n°9**). La majorité des services et des activités s'y concentrent. Les zones d'habitations y sont aussi plus importantes. Mazamet offre aussi l'avantage d'avoir une gare SNCF, ce qui permet une ouverture vers d'autres territoires nationaux. En suivant la N112, jusqu'à

Labastide-Rouairoux, cela dure environ 30 minutes si l'on possède une voiture, ce qui est beaucoup si l'on se fie aux travaux de **S. Depraz (2017)<sup>166</sup>** et **A. Bertrand (2014)<sup>167</sup>**, selon lesquels l'hyper-ruralité commence à plus de 17 minutes d'un pôle. Plus nous nous éloignons de Mazamet, et moins l'offre en transport et en service est importante. Sur notre carte 3D cela est représenté la plus grande présence des figurés dans le fond de vallée que sur les versants (**voir carte n°16**). Même si l'offre en service de proximité (Santé, Ecoles, Commerces) est jugée suffisante par tous les interlocuteurs que nous avons rencontrés dans chaque commune du CM-2, ceux-ci ne sont accessibles qu'à la condition d'être mobile. En montant sur les versants via les routes secondaires, l'éloignement et la ruralité s'aggrave encore plus. La mobilité est encore plus à mesure que l'on grimpe en altitude. Les transports en communs n'y passent pas, le réseau internet se fait plus rare, et tous les services commerciaux sont inexistantes. Le logement subit le même phénomène verticale et horizontale, que nous allons démontrer dans notre partie dédiée au logement.

A ces contraintes s'ajoutent les problématiques au niveau de l'accueil des personnes non natives de la région et la problématique de l'emploi. A mesure que l'on s'insère dans l'hyper-ruralité de la vallée du Thoré, les tensions dues aux capacités d'intégration et d'ancrage au sein des populations s'aggravent. En référence à notre partie diagnostic (**voir étude de cas n°1**), et en référence aux paysages que nous avons décrits, nous pouvons faire la relation entre la distance et le la ruralisation des paysages montagnard.

Tout cela est un système. Il y a le volet économique avec la présence d'entreprises avec des difficultés à recruter (ressource de la théorie de la base résidentielle), auquel se superpose un volet territorial aux multiples contraintes dû à l'hyper-ruralité de l'espace, et un volet sociologique et anthropologique. Ces volets interagissent ensemble pour créer notre système territorial d'ancrage et d'accès à l'emploi rural (**voir schéma n°1**). Pour pouvoir recruter le territoire doit aussi être attractif, par rapport à sa situation géographique souffrant de multiples représentations.

Sans moyen de mobilité être et sans travail, le demandeur d'emploi ne pourra pas accéder à un logement, et cela peut s'articuler dans tous les sens. Au niveau services il y en a mais il faut pouvoir se déplacer pour y accéder, plus on est en altitude plus c'est compliqué. Au niveau d'internet il y a des zones blanches. Il faut rajouter à tout cela l'accueil et l'intégration dans les territoires, ce qui est compliqué dans un espace rural isolé. Toutes ces raisons créent des tensions sur le marché du travail et sont surtout liées à la mobilité, qui permet de débloquer ces situations. La mobilité est vraiment l'élément déclencheur de notre système qui permet de désigner le projet du CIVAM Thoré Montagne Noire comme un projet de développement local en utilisant la ressource des MET.

### **b) La mobilité, le facteur X pour accéder à l'emploi et pratiquer l'espace rural**

Répetons-le, la mobilité est le principal fil conducteur de notre diagnostic de territoire sur les métiers en tensions en vallée du Thoré, et le résultat d'enquête majeur. Ce facteur est central dans le fonctionnement de notre système territorial que nous essayons de démontrer. Être mobile, c'est se donner les moyens de développer son « employabilité » (**C. Aoun, 2021**) pour les employeurs cherchant de la main d'œuvre et pouvoir espérer une installation durable sur le territoire, si l'on arrive à s'affranchir des autres facteurs de tension. Les entretiens nous le confirment, la totalité des personnes que nous avons rencontrées, dans les 4 types d'acteurs enquêtés, est unanime sur le fait que posséder le permis de conduire et un moyen de locomotion sont des éléments vitaux, en l'absence de réseau de transport en commun adéquat.

*« C'est obligatoire. C'est évident. Si quelqu'un nous appelle et nous dit qu'il n'a pas le permis, ce n'est même pas la peine de venir. C'est impossible à moins d'être très, très sportif. Dans la vallée il y a un*

---

<sup>166</sup> Depraz, « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité » ».

<sup>167</sup> Bertrand, « Hyper-Ruralité ».

*bus mais ça ne nous concerne pas là-haut. Je ne l'ai jamais pris. » (Entretien n°1.6. VTMN, Couple d'agriculteurs et fabricant de fromage à Rouairoux).*

*« La voiture est obligatoire. Nous au Rialet les premiers commerces sont à 20km. Pas de transports en commun. Donc c'est indispensable. Ça fait des années qu'on réfléchit à la mobilité, quand on est sur des villages à 100 habitants on ne mettra jamais de bus en place. » (Entretien n°3.2. VTMN, Président de la CCTMN)*

*« C'est obligatoire. Pour d'autres alternatives, actuellement, il y a le vélo, mais voilà. J'ai un collègue qui vient de Mazamet, il vient soit à pied, soit en vélo. Il y a plus de 10km. Pour le bus, je ne pense pas qu'il y a un bus qui parte de 5h à Mazamet pour venir à St-Amans. Et ce sont des petits villages, à 500m de la nationale il y a tous les emplois. S'il était fiable et qu'il nous arrêtais au bord de la route ça serait bien. » (Entretien n°2.1. VTMN, Auxiliaire de soins de l'EHPAD de Saint-Amans-Soult)*

*« Je n'ai pas de voiture. Même si ça m'attire et que j'aimerais bien, je ne peux pas y aller. » (Entretien n°4.1. VTMN, Demandeur d'emploi résident à Mazamet).*

Pour les personnes réfugiées et DEA, la question de la mobilité est encore plus handicapante lorsque l'on sait qu'ils ne possèdent souvent ni le permis de conduire, ni de voiture, comme nous l'avons touché plus tôt lorsque nous avons exclu les exploitations agricoles de nos pistes d'enquête. Trop souvent lors des enquêtes nous avons croisé des arrêts de bus désertés par les usagers le long de la N112 (voir photo n°14).



Photo n°14 : Arrêt de bus désert nommé Le Vern à Sauveterre. © Anthony RILCY 39

Cette désertification des lignes de transport en commun est dû surtout aux horaires de bus et à leur grande complexité. Lorsque nous sommes allés consulter le tableau des horaires de bus, nous nous sommes rendu compte de l'illisibilité des horaires en fonction des jours et des périodes de l'année. Le tableau est très compliqué à lire (voir annexe n°12), voire incompréhensible pour celui qui ne prend pas le temps de s'y plonger, et surtout pour une personne qui ne comprend pas bien la langue. Lorsque l'on arrive à décortiquer les horaires de bus, nous pouvons nous rendre compte de l'incompatibilité des horaires avec un rythme de travailleur. Ceux-ci sont très décousus, même en période scolaire. Pour prendre l'exemple d'un travailleur devant se rendre à Labastide-Rouairoux le matin à 6h depuis Mazamet (voir carte n°16), il ne peut pas se présenter à son poste de travail à l'heure car le premier bus à la gare SNCF de Mazamet est à

7h. S'il travaille 8h dans la journée, et finit à 15h, le bus le plus proche part de Labastide-Rouairoux à 16h26. Sans même mettre dans notre système le facteur du logement, cela crée des tensions sur le marché du travail. Dans le cas d'une personne en stage ou à l'essai, c'est une situation intenable, d'autant plus si elle ne dispose pas de logement à proximité.

Cet exemple illustre bien le fait que le bus n'est pas une alternative très fiable pour les travailleurs et les demandeurs d'emploi, et pour les habitants en général. La thématique des métiers en tension est un prisme permettant de révéler les problématiques de mobilité inhérentes sur le territoire. Souvent les habitants sont obligés de « bricoler » pour pouvoir se déplacer, en témoigne un jeune homme que nous avons rencontré à l'EHPAD de Labastide grâce à au directeur, qui nous expliquait avoir développé plusieurs méthodes (C. Didier-Fèvre, 2013<sup>168</sup>) : « *Je viens travailler en stop, en bus, de temps en temps ma copine me dépose car je n'ai pas le permis, et je suis toujours à l'heure donc c'est faisable avec de bons horaires mais le bus n'est pas fiable* » (Entretien n°2.3. VTMN, Employé à l'EHPAD de Labastide-Rouairoux). Le directeur de l'EHPAD avoue être obligé d'adapter certains horaires par rapport au bus, ce qui n'est pas toujours faisable, générant donc des tensions : « *Et en général pour les recrutements, ils me le disent, et de ce fait ils ne viennent même pas à l'entretien. J'ai perdu des gens à cause de ça. Sans moyen de locomotion ils ne vont même pas répondre. Pour les stagiaires souvent ils n'ont pas le permis, on adapte les horaires par rapport aux horaires de bus* » (Entretien n°1.4. VTMN).

A mesure donc que l'on s'éloigne de Mazamet vers Labastide, et que le rapport distance-temps augmente, à cause de la très faible desserte en transport en commun, il devient de plus en plus difficile d'accéder à l'emploi, et à tout autre service. La difficulté s'accroît de plus en plus à mesure que l'on grimpe en altitude sur les deux versants de la vallée.

### c) Les problèmes d'aménagement (Logement, services, connexion internet)

En plus d'être mobile, il faut avoir accès au logement, ce qui nous renvoie à notre schéma de système territorial (**voir schéma n°1**). Cela n'est pas chose aisée dans la vallée où le nombre de résidence secondaire a flambé à cause du covid à en croire les dires des acteurs. S'il demeure beaucoup de logements vacants notamment à Labastide-Rouairoux, ces logements ne sont pas aux normes, souvent abandonnés et insalubres. La problématique du logement s'ajoute donc à la problématique de la mobilité. De plus, à mesure que l'on monte sur les deux versants, toujours en gardant à l'esprit l'obligation d'être mobile, le logement est de moins en moins disponible, de la même manière que l'offre de transport disparaît. Les services et la connexion internet rencontrent le même phénomène horizontal et vertical que le logement. A noter que les problèmes de connexion en internet sont surtout prégnants à mesure que l'on grimpe en altitude, le réseau internet dessert globalement bien tout le fond de vallée.

A cela s'ajoutent les problématiques liées à l'intégration et l'ancrage, qui aggrave encore plus les difficultés et corrobore notre approche systémique. Si on réside en dehors du territoire, à Castres par exemple cela pose encore plus de difficultés. Si cela peut convenir à une personne mobile et à « l'employabilité » développée, pour une personne réfugiée ou DEA cela peut s'avérer très compliqué. Toutes ces problématiques nous ont été contées par les acteurs qui les vivent au quotidien. Ici nous prendrons l'exemple, du couple d'agriculteurs vivant au Rodier :

« *Des gens ont acheté des maisons vides, sans les voir, visite virtuelle, uniquement pour avoir un pied à terre en cas de pépin. Ils vont venir ouvrir la maison 1 fois par an. Certains ont acheté par pure impulsion sans anticiper ce qu'ils vont en faire. [...] Ici on est en zone blanche. Les réseaux de téléphone ont été détériorés depuis 1 mois avec les passages à la 5G ils réorientent a priori les antennes. On n'a pas de ligne*

---

<sup>168</sup> Didier-Fèvre, « Être jeune et habiter les espaces périurbains : la double peine ? »

*fixe, on a le téléphone par satellite, mais il a été hacker par des russes et depuis 1 semaine on n'a plus rien, on est injoignable ici. Au début on n'y a pas cru mais ils ont détruit les récepteurs des satellites. Le fait de ne pas être connecté on l'apprécie mais c'est clairement un frein. Pour recevoir un mail un peu gros, on doit prendre la voiture et aller chasser la 4G avec notre téléphone » (Entretien n°1.6. VTMN).*

#### **d) La localisation en milieu rural, un frein aggravé par le complexe de la natalité**

Pour tous les interlocuteurs rencontrés dans le CM-2, la localisation en milieu rural représente clairement un frein pour les recrutements, surtout quand les personnes viennent de l'extérieur du territoire. Cela pousse les employeurs à recruter prioritairement des locaux : *« La ruralité c'est un frein car c'est sûr que si on était à Mazamet on aurait eu moins de difficultés, c'est plus facile d'y recruter quelqu'un. [...] Mais le travail ici est plus physique, venir de Mazamet jusqu'à Albine même si on a du coup les derniers recrutements qu'on a fait, parce qu'avant on voulait recruter que sur Albine, St-Amans, Labastide, juste localement, et c'est vrai que les derniers recrutements qu'on a fait ce sont les filles de Mazamet qui sont venues. Elles viennent de Mazamet pour venir chez nous. Mais c'est vrai que jusqu'à présent on trouvait entre St-Amans, Albine, Lacabarède, enfin juste à côté on trouvait de quoi recruter, mais les derniers recrutements ce sont des gens de Mazamet » (Entretien n°1.1. VTMN, Agriculteur, fabricant de fromage et Maire d'Albine).*

Toute personne n'est pas prête à travailler et vivre en milieu rural, de même pour les personnes issues du DNA. Si les entreprises favorisent en priorité les demandeurs d'emploi locaux, elles sont obligées d'ouvrir leurs horizons pour les emplois plus qualifiés, impossible à trouver sur le territoire (**Entretien n°5.1. Directrice de Pôle emploi Castres-Mazamet**). Une personne venant de l'extérieur peut ne pas vouloir rester sur le territoire car elle peut ne pas arriver à s'ancrer territorialement (**W. Berthomière et al, 2019, 2020**) pour des raisons toutes plus individualisées les unes que les autres : *« Mais ces derniers temps on voit par rapport aussi à la société actuelle qu'il y a plus de turnover parce que les jeunes veulent bouger. Ils ne partent pas parce qu'ils ne se sentent pas bien aujourd'hui, mais parce qu'ils veulent bouger pour voir autre chose tout simplement. Mais c'est le cas pour toute cette jeune génération. Nous typiquement, en analysant nos derniers départs, en simplifiant, c'est typiquement une question de localisation. C'était des ingénieurs qui n'étaient pas du secteur, et qui sont repartis chez eux. Parce que St-Amans c'est St-Amans, au pire 2 mois après pour tout un tas de motifs, ma copine ou quoi, ils partent, donc on a créé le bureau à Toulouse. Mais enfin St-Amans, il y a Mazamet à côté, plus loin Castres mais bon. La localisation à Saint-Amans est un handicap » (Entretien n°1.7. VTMN).*

Le territoire et ses habitants peut aussi se rendre répulsif envers les nouveaux arrivants, ne favorisant pas l'ancrage. Encore plus si cette personne ne ressemble pas aux locaux et ne partage pas la même culture. Nous avons constaté que plus nous nous éloignons de Mazamet qui brasse des populations plus diversifiées, plus l'ancrage territorial était compliqué. Prenons l'exemple de deux communes Labastide-Rouairoux (**Directeur de l'EHPAD**) et le Rialet (**Maire du Rialet**), expliqué tel quel par deux de nos interlocuteurs :

*« Le problème ici c'est ce mélange entre les politiques locales, la population, l'histoire qui pèse « Ouais ma mère travaillait ici ! », voilà on s'en fout, on veut passer au 21<sup>e</sup> siècle aussi, voilà. Expliquer aussi aux habitants de ces espaces ruraux qui sont dans l'EHPAD depuis 20 ans, que ça serait bien d'aller faire une formation à Albi, à Albi quoi ! Ou même Castres ! « Ah mais à Castres j'y vais mais ne n'y vais pas seul hein ! Après Mazamet je ne connais plus ! ». J'entends ça parfois ! Donc je ressens que l'ouverture d'esprit il y a un entre-soi qui est très lourd. Contrairement à ceux qui voient d'un mauvais œil les nouveaux arrivants, je trouve que c'est de l'espoir. Ce sont ceux qui sont là depuis longtemps qui m'inquiètent car ils n'ont rien vu d'autre. Et par contre ils sont capables de porter un jugement terrible sur ceux qui arrivent,*

alors qu'ils n'ont rien vu d'autre les pauvres. Je ne veux pas faire de politique mais il y a qu'à regarder les résultats des élections sur Labastide. Là sans trop m'avancer je pense que Zemmour arrivera en tête ici. Sans problème. Ce ne sont pas les gens d'ici qui vont faire ce pas vers les nouveaux arrivants, surtout si ce sont des étrangers, c'est dommage que ça soit aux nouveaux de toujours prouver et de se rendre acceptable. Se fondre dans le moule c'est compliqué. Notre territoire est un territoire de lutte en plus, il y a eu de la lutte ouvrière, des histoires qui datent de la guerre là, il n'était pas bon d'être là en 45, vous vous faisiez balancer pour rien. [...] Comme pour toutes les vallées, ce sont les mêmes problèmes. Il n'y a pas eu d'échanges de populations, les gens sont là depuis 120 ans, ils ne reconnaissent pas les néo comme des habitants à part entière. [...] Parfois ici il y a des gens qui croient que les usines vont réouvrir ! Mais vraiment ! Je l'entends ! » (Entretien n°1.4. VTMN).

« Ce n'est pas si simple. Encore une fois je dirais que la population doit être hyper divisée. Qu'ils viennent de 10 000 ou de 100km ici c'est pareil c'est un migrant. Les gens qui ne sont pas originaires d'ici comme moi, on pense que sans de nouvelles personnes sur le territoire, le territoire serait foutu. Et après il y a les autochtones qui sont là depuis des générations qui sont là. Et ça me fait peur parce que pour eux même quelqu'un de Castres c'est un étranger. Moi je le déconstruis ça. Dans ma commune il y a ça aussi, les gens ont peur de l'autre car ils ne le connaissent pas, ils sont dans l'entre soi. Le Rialet c'était 130 habitants en 1900, 40 en 2000, on est remonté à 65 résidents à l'année en résidence principale. Il doit y avoir 10 personnes originaires du Rialet. Donc je dis aux irréductibles que sans nous ils ne seraient plus que 10 !

J'ai entendu des personnes ici dire à propos d'un Mazamétain qui venait s'installer que c'était un étranger ! Donc il y a du travail, et ça me fait un peu peur » (Entretien n°3.2. VTMN).

### 3.1.3. Contraintes internes aux entreprises et mise en relation avec les publics demandeurs d'emploi

#### a) Des travaux physiques, difficiles, aux horaires contraignants

Les métiers les plus délaissés tout secteur confondu par les demandeurs d'emploi, accentuant ainsi mécaniquement les tensions sur le marché du travail rural dans la vallée du Thoré, sont les métiers globalement difficiles physiquement et psychologiquement, avec des horaires contraignants. La question des salaires a été balayée par tous nos interlocuteurs, nous ne pouvons donc pas l'intégrer comme un facteur de tension. Le niveau de qualification des métiers ne peut pas non-plus être considéré comme un facteur de tension, car les métiers qualifiés, tout comme les métiers non qualifiés sont en tension, avec des tensions plus fortes sur les métiers jugés « ingrats » par certains de nos interlocuteurs comme nous avons pu l'aborder plus tôt, et que la **directrice de l'agence d'aide à domicile à Mazamet** nous explique en quelques mots : « Si elles sont diplômées, qu'elles ont l'expérience, qu'elles sont avenantes, motivées, de bonne humeur... L'état d'esprit c'est important. Il faut aimer s'occuper des gens. Il n'y a pas de frein pour celle qui est motivée. Après si elles n'ont pas envie de s'occuper des gens et de se salir les mains oui ça, ça freine effectivement. Elles rencontrent aussi des gens dans la précarité, en difficulté psychologique. Physiquement et psychologiquement c'est difficile » (Entretien n°1.8. VTMN).

Les conditions de travail et les horaires sont clairement désignés comme des facteurs de tension par les entreprises, car elles sont liées à tout un contexte territorial nous renvoyant à notre représentation 3D et notre schéma (voir schéma n°1 et carte n°16). Moins l'employé est mobile, plus il lui sera difficile d'être présent à l'heure. Plus la localisation de l'entreprise isolée, plus les conditions de travail sembleront difficiles, en fonction des métiers bien évidemment, et des représentations qu'ils véhiculent dans l'imaginaire collectif des demandeurs d'emploi. Le **directeur de l'EHPAD de Labastide-Rouairoux**, et le **RH de la menuiserie à Labastide Rouairoux** l'on clairement constatés :

« Les horaires, le fait qu'on peut être amené à travailler les week-ends, la nuit, pendant les vacances. Le planning n'est pas régulier, ce n'est pas tous les jours les mêmes horaires et le week-end le vendredi midi. Il y a aussi la reconnaissance du métier et sa médiatisation pour l'EHPAD. Aujourd'hui BFM ne fait que casser du sucre sur les EHPADs, ce sont de beaux métiers. Ce sont des métiers de relation, il faut comprendre que l'on travaille avec des humains. Les gens quand ils regardent la télé ils se disent qu'ils ne veulent pas travailler là-dedans ! ça ne fait pas franchement envie, mais lorsque l'on ne connaît pas c'est normal. Il y avait le salaire aussi, mais avec la revalorisation du SGUR, honnêtement, à un moment donné il faut être réaliste » (Entretien n°1.4. VTMN)

« Je ne vais peut-être pas être objective hein. Mais je dirais le travail physique... Peut-être que ce n'est pas toujours variés sur certains postes ça peut être répétitif. Après il faut qu'ils soient là de bonne heure. Après les horaires, le trajet, ça peut être répulsif aussi » (Entretien n°1.2. VTMN).

### **b) Tout est une question d'envie**

Exception faite des entreprises demandant un fort taux de qualification, la quasi-totalité des employeurs que nous avons rencontré n'avaient pas d'exigences particulières en ce qui concerne les compétences, la formation ou bien encore le savoir-faire. Même si la formation reste importante, les tensions sur le marché du travail sont si fortes dans cet espace rural que les entreprises sont prêtes à faire des concessions et à former leurs futurs salariés en internes. La majorité des employeurs préfère recruter quelqu'un de motivé, avec de l'envie et du savoir-être surtout :

« La formation, les compétences, l'expérience non. Moi c'est la niaque, c'est l'envie quoi ! [...] Il faut former ! Il faut aussi patienter. Moi quand je suis arrivé là, j'étais comme ça (**moins qui tremblent**), avec la trésorerie des fois j'appelais (collègues) je disais parlez-moi en français je ne comprends rien ! Il faut accepter de dire je ne sais pas. On ne peut pas être expert en tout. Il faut accepter l'aide ! C'est comme ça qu'on avance. Un jeune qui arrive ici aujourd'hui ben il ne sait pas ! Et quand il arrive il faut lui donner des éléments au début » (Entretien n°1.4. VTMN, Directeur de l'EHPAD).

« Le savoir-être est important. On reçoit parfois de beaux CV, mais ce n'est pas un CV que je recrute c'est vraiment une personne. J'avais envie de personnes avec un certain niveau de compétences, par exemple un BTS, et je m'aperçois qu'en fin de compte à part dans quelques métiers, j'en suis venu à un fait où le cursus de la personne recrutée a moins de valeur, je préfère quelqu'un avec du savoir-être, de la motivation, de l'énergie et pouvoir la former. Je préfère passer du temps à former spécifiquement des gens à l'entreprise et aux techniques. Imaginons que j'embauche quelqu'un pour être électromécanicien, mais qui me dit qu'il ne sait pas souder, pour certaines réparations c'est indispensable. Eh ben on peut très bien trouver une formation soudure. On l'envoie 2 semaines en formation et au bout de 2 semaines il sait souder. Moi je ne savais pas souder j'ai appris et je ne suis pas plus intelligent qu'un autre. La technique ça s'apprend. Quelqu'un qui ne sait pas conduire un chariot élévateur, très bien il n'a pas son CASES, on lui fait passer, ce n'est pas très grave, ce n'est pas un frein à l'embauche il faut faire des efforts de formation et trouver quelqu'un de dynamique avec le sourire et la banane » (Entretien n°1.3. VTMN, DG de la briqueterie).

Les tensions sur le marché du travail étant élevées à cause des facteurs de tensions territoriaux, et les travailleurs étant de moins en moins enclins à s'installer sur le territoire, les employeurs sont prêts à faire des concessions en revoyant leurs exigences à la baisse. Ils sont pour cela prêt à former de la main d'œuvre, prendre des stagiaires, des apprentis et faire passer des formations, ce qui est un point positif pour le projet SOLID'R. En effet tous les employeurs de différents secteurs confondus que nous avons rencontrés se disent favorables au projet.



### c) La place des femmes

Dans le projet SOLID'R la place de femmes sur le marché du travail préoccupe beaucoup. Nous avons développé dans notre grande première partie ce que cela pouvait être d'être une femme exilée et de s'ancrer en milieu rural. Nous y avons démontré qu'une femme exilée avait plus de chance qu'un homme exilé, de s'intégrer dans un territoire rural, mais que les hommes exilés restaient majoritaires. Nous avons également démontré que globalement, les femmes souffraient d'une concurrence déloyale avec les hommes sur certains corps de métiers, à laquelle s'ajoute des « vulnérabilités exacerbées » (C. Reversé, 2022) par leur situation personnelle, leur capacité à être mobile et leur tranche d'âge (Y. Amsellem-Mainguy<sup>169</sup> en collaboration avec S-G. Voisin, 2019). Durant nos entretiens, nous avons pu constater que certains métiers restent en effet largement dominés par des femmes surtout dans les SAP, et d'autres largement dominés par des hommes :

« J'ai 0 hommes dans mon entreprise. C'est un cliché confirmé » (Entretien n°1.8. VTMN, Directrice d'agence de service à domicile à Mazamet).

« C'est plutôt des femmes oui. Les hommes à l'EHPAD se comptent très vite, on doit être 7 ou 8 » (Entretien n°2.1. VTMN, Auxiliaire de soins à l'EHPAD de Saint-Amans-Soult)

« Nous on n'a qu'une femme. Il y en a eu plus mais le métier fait qu'il y a plus d'hommes. Mais ce n'est pas du tout une volonté » (Entretien n°1.9. VTMN, Co-directeur d'une entreprise de fabrication de machines spéciales à Saint-Amans-Soult).

Néanmoins si certains métiers restent majoritairement féminins ou masculins, les employeurs ne sont pas contre le fait de recruter des femmes dans des MET habituellement exercés par des hommes, ce qui est une chose très positive, même si la tendance est plutôt à leur éviter des tâches trop difficiles physiquement. Certaines limites physiques empêchent encore certaines femmes d'exercer certains métiers en tension, que même les hommes ne souhaitent pas faire aujourd'hui. Pour les tâches manuelles plus minutieuses et dans l'administration elles sont largement préférées aux hommes :

« On a quand même des femmes en production, on a 2 potières. Quelques postes physiquement ça serait peut-être difficile, et je dirais la même chose pour certains hommes. On a quand même des postes où il faut être assez bien charpenté pour les charges lourdes, mais on est aussi beaucoup aidé par la manutention, dont une personne de 2 sexes peut le faire je ne vois pas la différence. Après il faut voir aussi, sans faire de sexisme, certaines finitions certains soins apportés à la pièce sont plus propres à la féminité qu'à la masculinité. Le rangement des postes du travail où il y a une fille sont en général nickel à la fin de la journée » (Entretien n°1.3. VTMN, DG d'une briqueterie à Albine)

« Je ne dirais pas 90% mais je dois être à 70% quelque chose comme ça de filles, et c'est énorme. Après je vais porter une attention plus particulière lorsque j'ai le CV d'un mec. Parce que c'est bien d'équilibrer. Physiquement ce sont des métiers qui sont aussi durs parfois et que c'est bien d'avoir un peu de muscle dans ma maison et ça crée de l'équilibre. En général tout le monde fait la même chose mais bon. A l'administration je suis le seul garçon, la maintenance ce sont 2 garçons, et je n'ai eu aucun CV de femme pour la maintenance donc la question ne s'est pas posée, et peut-être que là j'y aurais porté plus d'attention pour créer de la parité. Après les messieurs ont plus tendance d'être à la cuisine, mais après j'ai des garçons aide-soignant, un infirmier, j'en ai sur tous les corps de métiers. Même les garçons je les pousse à aller vers les formations d'aide-soignant » (Entretien n°1.4. VTMN, Directeur de l'EHPAD de Labastide-Rouairoux).

---

<sup>169</sup> Amsellem-Mainguy, « “Les filles du coin”. Enquête sur les jeunes femmes en milieu rural ».

#### **d) La difficile intégration des réfugiés et des « étrangers internes », le CIVAM Une pièce manquante au puzzle constituant notre système territorial**

Toutes les personnes rencontrées lors des entretiens en vallée du Thoré se sont montrées ouvertes au projet SOLID'R permettant d'aider à des personnes réfugiés et demandeurs d'asile de s'intégrer dans les espaces ruraux par le biais du travail. Les employeurs en proie aux tensions sur le marché du travail se sont étonnés que personne ne leur ait proposé ces types de publics pour combler certains postes vacants, en tenant compte que ces personnes ont probablement des compétences insoupçonnées :

*« Non on n'a jamais pris personne, mais je le ferais avec grand plaisir. En plus c'est marrant ce que vous dites car ils ont sûrement des compétences qui peuvent s'avérer utiles » (Entretien n°1.3. VTMN, DG d'une briqueterie à Albine)*

*« Vous me posez la question ? (Rire). Mais demain ! demain ! Le problème on l'a évoqué. C'est le transport. Bien souvent il va être là le problème. Réellement. [...] Il faut faire la démarche de nous contacter ! On ne nous les propose pas. Les centres d'accueil devraient nous les proposer. S'ils me proposent je les accueille demain ! Bien évidemment. Et je serais prêt à me battre face à quelques cons de l'équipe qui sont contre. Je vais me les faire ! car je sais qu'il y aura un regard différent tout ça » (Entretien n°1.4. VTMN, Directeur de l'EHPAD de Labastide-Rouairoux).*

Si la totalité des employeurs s'est montrée ouverte au projet, certains ont quand même émis des réserves sur les conditions dans lesquels ils prendraient ces publics en stage ou en poste. Si le savoir-être, la détermination, et la polyvalence sont des caractéristiques prioritairement recherchées chez tout type de demandeurs d'emploi, pour les réfugiés et les DEA, la maîtrise de la langue est un critère important, même si certains employeurs se disent pouvoir dépasser cette barrière :

*« Si c'est un poste de plonge pas de soucis, la personne peut comprendre et tout ça, mais il faut maîtriser, enfin, on n'a pas des postes assez répétitifs pour que la personne ne comprenne pas la langue. C'est-à-dire que les seuls postes où ça peut être à peu près c'est au niveau de la fromagerie ou de la plonge, parce qu'après tous les autres postes il y a le besoin de communiquer en permanence avec les autres. Communiquer, et surtout comprendre. Par exemple Toiny m'avait dit « J'ai un roumain il est vraiment bien », il est venu le matin, je lui ai expliqué les choses, il me disait oui mais il ne comprenait pas.*

*Donc le souci c'est qu'il me disait, je veux travailler, j'en ai besoin, ma famille en Roumanie... C'est compliqué quand il me dit qu'il comprend ce que je lui dis et qu'après qu'il fasse semblant de comprendre pour me faire plaisir et au final rien n'a été suivi. Donc moi le principal frein c'est la maîtrise de la langue. On n'est pas fermé à embaucher un réfugié. Nous on a des boulots où il n'y a pas besoin de formation, il suffit d'écouter, et d'être motivé. Franchement nous ça nous intéresse mais il faut une bonne compréhension de la langue. Le parler ce n'est pas très grave, mais la compréhension c'est primordial » (Entretien n°1.1. VTMN, Agriculteur, fabricant de fromage, et maire d'Albine).*

L'initiative de **Sophie Charlier** et **Toiny Pittet** de créer un CIVAM Thoré Montagne Noire sert de lien entre les différents volets de notre système territorial pour les personnes demandeurs d'emploi et réfugiés. L'objectif de ce CIVAM, en écho au projet SOLID'R dont il ne fait pas partie, est imagé par la citation que nous avons insérée avant notre préambule. Il a vocation à promouvoir et œuvrer pour l'emploi en milieu rural sur la zone du CM-2, en mettant en relation l'ensemble des partenaires, en partageant les connaissances des freins de l'accès à l'emploi et en mettant en place des solutions pour lever ces freins (**voir schéma n°2 ; voir annexe n°9**). Pour le **président de la CCTMN**, la création de ce CIVAM est une excellente chose, qui permettrait de dynamiser le territoire, et d'éduquer la population :

« Le projet de Sophie je le soutiens à fond, on a tout à gagner, à tous les niveaux. Celui qui vient de Lille comme celui qui vient du bout de l'Afrique nous fera progresser. Mais je ne suis pas sûr d'être majoritaire à penser cela. Je ne dirais pas que la population n'est pas prête, il faut l'éduquer, et avancer. [...] Notre territoire a besoin de nouveaux habitants. L'histoire montre qu'on a toujours eu de nouvelles vagues d'habitants à l'époque industrielle. On en a besoin j'en suis convaincu. Et j'espère qu'avec le CIVAM on va créer quelque chose d'intéressant » (Entretien n°3.2. VTMN).

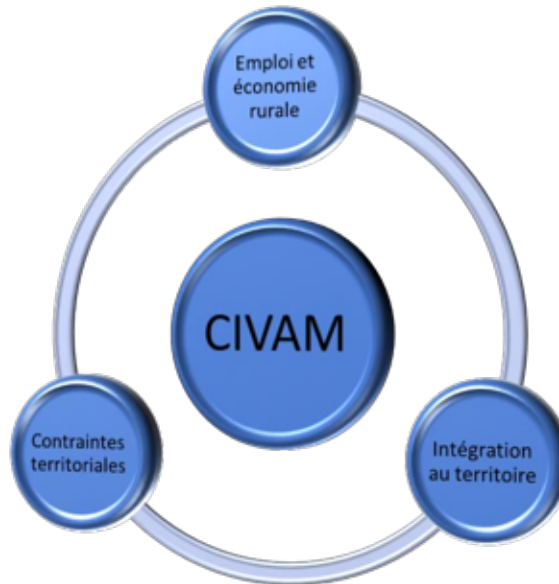


Schéma n°2 : Le rôle central du CIVAM Thoré Montagne Noire. © Anthony RILCY 40

### 3.1.4. Des aménagements pour détendre les tensions

#### a) Des aménagements pour favoriser la mobilité

La mobilité étant la contrainte centrale et commune à tous les facteurs de tension sur le marché du travail, des solutions doivent être apportées pour détendre les tensions. L'offre de transport en commun pourrait être densifiée et simplifiée au niveau des horaires afin que les usagers utilisent moins leur voiture. Si nous sommes conscients que la voiture reste un outil obligatoire dans cet espace rural, une offre mieux dimensionnée pourrait détendre certaines tensions et éviter de prendre la voiture quelques fois : « *S'il y avait un travail à faire ça serait de faire une navette, Labastide-Mazamet, qui même si elle circulerait à vide parfois, puisse assurer les horaires de bus. Quand j'habitais à Labastide j'aurais bien aimé pouvoir prendre le bus, payer 1-2€ pour aller à Mazamet, c'est bien aussi de se laisser conduire et de ne rien faire. Mais il faudrait faire un travail là-dessus* » (Entretien n°1.4. VTMN, Directeur de l'EHPAD de Labastide-Rouairoux).

Le co-voiturage est aussi une solution facilement mobilisable par les entreprises afin de favoriser la venue de travailleurs dépourvus de permis de conduire et de véhicule, et de préserver leur pouvoir d'achat. Si nous n'avons rencontré aucune aire de covoiturage, un tel aménagement pourrait être envisagé par les collectivités, si elles arrivaient à s'unir pour cela, ce qui n'est aux dires des acteurs, n'est pas évident. Les entreprises promeuvent le covoiturage auprès de leurs employés, même si bon nombre d'entre-deux ne le font pas réellement :

« Je comprends que quelqu'un qui est payé au smic et qui part de Mazamet pour venir travailler à Albine, rien que le gasoil, en plus en ce moment, c'est compliqué. Mais, on a 3 salariés qui habitent le même village et qui n'arrivent pas à faire du co-voiturage toutes les 3. 2 autres le font, mais elles non, et elles ont les mêmes horaires. Donc c'est vrai que tous c'est problématique » (Entretien n°1.1. VTMN, Agriculteur, fabricant de fromage, et maire d'Albine).

« Les gens se sont mis aussi au covoiturage, quand on voit le coût de l'essence ! » (Entretien n°3.1. VTMN, Conseillers départementaux du CM-2)

Quant au vélo, il peut s'imposer comme un outil de mobilité crédible grâce à la voie verte longeant tout le fond de vallée. Cependant, les acteurs restent lucides là-dessus. Si l'usage du vélo permet d'avoir une empreinte carbone moins forte, il met plus de temps qu'une voiture, et met son usager à découvert face aux intempéries fréquents dans ce territoire (voir étude de cas n°1) :

« Le vélo oui mais s'il faut faire 15km à 6h le matin ce n'est pas évident. Je vois que Valeo avait promu la voie verte, mais sur 300 peut-être 2 y vont à vélo. Et il faut être honnête il ne fait pas toujours beau chez nous. La voiture est quand même un impératif » (Entretien n°3.1. VTMN, Conseillers départementaux du CM-2).

#### **b) Des aménagements pour augmenter la capacité en logement**

Plus de 32% des logements sont inhabités en vallée du Thoré, soit à cause des maisons secondaires, soit à cause de leur abandon manifeste. Ne pas résider à proximité de l'entreprise sur le territoire du CM-2, aggrave les capacités à être mobile et à accéder à l'emploi sur le territoire. La pénibilité du trajet pour ces personnes non mobiles crée du turnover dans les effectifs des entreprises. Nous avons démontré en première partie que disposer d'un logement et d'un travail sur le territoire rural favorisait l'ancrage territorial.

Selon les acteurs du territoire que nous avons rencontrés, il faudrait développer des mesures incitatives auprès des propriétaires de maison secondaire et auprès des propriétaires de bâtiment abandonnés pour entamer un processus de revitalisation des logements, permettant au territoire de devenir plus attractif pour les travailleurs, mais aussi pour les habitants et les touristes :

« Il faudrait donc des politiques d'accueil, avec des gens qui viendraient avec des projets et des pouvoirs d'achat supérieurs car ils auront du fric pour rénover. On va voir des façades un peu plus jolies, ça sera beau. Il faut donner envie aux gens. Parfois je passe à Labastide j'ai l'impression de voir un champ de ruines. Il n'y a pas de couleur et toutes les cicatrices du passé industriel marquent le paysage. Il n'y a pas de vie, des maisons s'effondrent là dans le village, sur la route ! Je sais que ça coûte cher, mais les maisons individuelles en ruine il y a des systèmes qui doivent obliger les propriétaires à soit faire détruire, soit s'en occuper quoi. On ne peut même pas se garer dans la rue, comment vous voulez attirer du monde » (Entretien n°1.4. VTMN, Directeur de l'EHPAD de Labastide-Rouairoux).

Une autre solution qui peut être envisagée serait la réhabilitation des friches (P. Duny, 2016), comme ce que nous avons montré dans notre partie diagnostic avec la réhabilitation du toit d'une ancienne usine pour implanter des panneaux solaires (voir photo n°4). A Labastide-Rouairoux de nombreux bâtiments au bord de la N112 sont autant d'anciens ateliers de filature abandonnés demandant à être réhabilités.

## 3.2. Résultats dans 4C

Après cette longue partie portant sur nos résultats en vallée du Thoré, le territoire d'enquête le plus documenté que nous ayons couvert, nous pouvons nous consacrer aux résultats de la 4C. N'ayant pas pu mener cette enquête de manière approfondie, nous ne pourrions pas proposer de solutions au terme de cette sous-partie résultat.

### 3.2.1. Quels sont les métiers en tension en terre de Ségala ? La problématique de la saisonnalité

#### a) Une enquête qui n'a pas pu être menée à bien

Nous l'avons révélé au début de notre partie diagnostic sur l'étude de cas de la 4C, n'ayant pas pu obtenir un échantillon d'interlocuteurs suffisant, nous avons décidé d'un commun accord avec nos collègues et responsable de ne pas approfondir les résultats d'enquête à cause du manque d'informations. En effet, lorsque nous nous sommes rendus en personne sur le territoire pour honorer les trois rendez-vous que nous avons obtenu, et au cours des visites hors travail que nous avons effectué, nous nous sommes rapidement rendu compte des raisons pour lesquelles nous n'avons pas pu avoir de rendez-vous auprès des entreprises. A notre grande surprise, la plupart des entreprises que nous avons contacté, sur recommandation de notre collègue **Eric Cayssials** (coordinateur du projet SOLID'R dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne) en particulier dans le domaine de la restauration, ont soit refusé de nous rencontrer, soit avaient leurs rideaux fermés. Lors d'une visite de Cordes-sur-Ciel nous avons découvert avec stupeur un centre-bourg vide de monde, avec des rues désertes, des enseignes fermées, exceptées les artisans d'art (**voir photo n°15 ci-dessous**).



Photo n°15 : Bourg de Cordes-sur-Ciel. © Anthony RILCY 41

#### b) Métiers en tension selon les interlocuteurs rencontrés

Même si nous n'avons pas rencontré énormément d'acteurs sur le territoire (3), nous pouvons ici dresser une très courte liste de potentiels secteurs d'activités et MET. Selon le **Chargé d'Antenne à la Mission Locale de Carmaux**, deux secteurs principaux rencontrent des tensions et n'arrivent pas à recruter de main d'œuvre : l'hôtellerie-restauration et l'aide à domicile. Ce dernier nous a expliqué les raisons de ces tensions selon lui, qui font directement écho à notre démarche systémique. Notre schéma de système territorial des tensions sur le marché du travail prend tout son sens :

*« L'hôtellerie-restauration, car c'est la main d'œuvre phare sur un espace touristique. Si on déduit le covid, ce qui pose problème c'est l'hébergement. Les saisonniers ont du mal à se loger. Les locations saisonnières sont excentrées, pas desservies par des navettes, si on n'a pas de moyen de transport c'est compliqué de se rendre au travail. [...] Le second secteur qui pose problème c'est l'aide à domicile. La pop est vieillissante, il faut s'en occuper. On est sur un territoire éclaté, il faut un permis, on est sur des volumes horaires contraints, beaucoup de route. Les gens n'arrivent pas à vivre que de ça. Et les jeunes générations voient ces travaux là comme une corvée. On a là une niche où les réfugiés peuvent s'insérer. Ça fait partie des recrutements en souffrance » (Entretien n°5.2. 4C, Chargé d'Antenne à la Mission Locale de Carmaux).*

Ce chargé d'antenne à la mission locale confirme ce que nous avons avancé dans notre partie diagnostic (**voir étude de cas n°2**) par rapport au vieillissement de la population et à la forte demande en service d'aide à la personne. Par déduction et étant donné que nos deux autres interlocutrices nous ont cité ces deux seuls secteurs également, nous pouvons désigner ces deux secteurs d'activités comme comportant des métiers en tensions, dont une spécificité pour les métiers de l'hôtellerie-restauration qui sont plutôt saisonniers car la 4C est un territoire très touristique :

*« Le volet touristique représente une énorme partie de l'emploi local, ça pèse énormément. L'artisanat également autour de Cordes » (Directrice de la 4C et la cheffe de projet petite ville de demain de la 4C).*

N'ayant pas pu rencontrer d'autres entreprises locales dans d'autres secteurs d'activité, par rapport à ce que nous avons démontré en partie une, et exprimé comme résultat pour la vallée du Thoré, nous pouvons faire l'hypothèse que la quasi-totalité des secteurs d'activités et des métiers qu'ils proposent sont en tension par rapport au caractère hyper-rural de la 4C. La ressource « emploi », peut nous servir de moteur selon la théorie de la base résidentielle (A. Bailly, 1971 ; J. Lerousseau, 2018), dans une perspective de développement local du territoire via le projet SOLID'R.

### **c) La saisonnalité pour expliquer les tensions sur le marché du travail**

La saisonnalité a un gros impact sur les entreprises de ce territoire rural. En effet, hors période estivale, le territoire de la 4C vit une désertification massive des flux économiques, touristiques, et des travailleurs. Certains secteurs d'activité de ce territoire comme l'hôtellerie-restauration sont sous perfusion des flux touristiques et sont d'ailleurs fermés une bonne partie de l'année. Ils souffrent de l'isolement du territoire, que nous avons démontré dans **l'étude de cas n°2**. A l'inverse, durant les périodes estivales le territoire de la 4C est au paroxysme de son dynamisme économique avec la majorité des entreprises notamment dans l'hôtellerie-restauration qui réouvrent leurs portes, en engageant massivement des travailleurs saisonniers. La **Directrice de la 4C et la cheffe de projet petite ville de demain de la 4C** nous ont dressé ce constat :

*« Celui qui est au chômage qui n'a pas le choix va se diriger vers cet emploi, mais ceux qui veulent travailler dans le tourisme, la restauration, ou l'hôtellerie vont faire les saisons à plusieurs endroits dans l'année. On a surtout du saisonnier. Beaucoup d'entreprises sont fermés. C'est un cercle vicieux. Il y a 20 ans en arrière on allait à Cordes le week-end en soirée il y avait toujours un restaurant d'ouvert.*

*Aujourd'hui c'est surtout saisonnier. Et il ne faut pas oublier qu'il y a eu le Covid des 2 dernières années, les commerçants et artisans ont eu beaucoup de difficultés à sortir la tête de l'eau. On a Cordes mais aussi le Château de Penne qui attirent beaucoup les touristes* » (**Entretien 3.1. 4C**).

Le résultat est que la saisonnalité est bien un facteur de tension sur les emplois du territoire de la 4C, car elle fait alterner des périodes où beaucoup de travailleurs viennent pourvoir des emplois vacants sur le territoire, et des périodes où le territoire a des emplois vacants, mais peu de demandeurs d'emploi venant décrocher ces postes à cause de plusieurs facteurs qui s'additionnent à la problématique de la saisonnalité, directement liés aux contraintes territoriales dont nous faisons l'étalage et la description depuis le début.

La 4C étant l'un des territoires d'expérimentation du projet SOLID'R, la saisonnalité représente un problème majeur car la nécessité de travailler ne se limite pas aux vacances d'été pour une personne réfugiée ou DEA. Si nous ne disposons pas de données et de témoignage précis sur les secteurs et métiers en tension, nous pouvons nous poser des questions par rapport à l'expérimentation du projet SOLID'R sur le territoire de la 4C. Le projet s'est-il implanté sur ce territoire par rapport uniquement à la présence du Foyer du Ségala à Saint-Martin-Laguépie ? A-t-il tenu compte du facteur saisonnier de l'emploi ? Ce sont des questions que nous pouvons nous poser tant nous savons, grâce au peu de témoignages recueillis et à notre courte expérience du territoire, que les contraintes territoriales sont multiples et fortes, pouvant empêcher l'intégration et l'ancrage durable sur le territoire par le biais du travail.

### **3.2.2. Les contraintes territoriales pour expliquer les tensions sur les métiers de la 4C**

#### **a) La mobilité à l'origine de tout**

Pour les acteurs que nous avons rencontrés, posséder le permis de conduire et une voiture est obligatoire lorsqu'on vit et travaille sur le territoire de la 4C. Il n'existe aucune ligne de transport en commun parcourant le territoire. La qualité des routes ne permet pas d'en mettre en place (**voir photo n°10**), et la demande n'est pas assez forte pour que les collectivités injectent des fonds dont ils ne disposent pas :

*« La voiture est indispensable, indispensable ! Les transports ce n'est pas trop ça... »* (**Entretien n°5.1. 4C Directrice d'une agence d'intérim à Carmaux**).

*« Quand on n'a pas de voiture, l'espace rural est dissuasif dans le sens qu'il y a une désertification et au niveau mobilité, c'est compliqué. Mais on vit bien en milieu rural, mais il y a des contraintes et des inconvénients. La mobilité en fait partie »* (**Entretien n°5.2. 4C, Chargé d'Antenne à la Mission Locale de Carmaux**)

*« C'est obligatoire d'avoir la voiture. Il y a un bus, la ligne départementale 707 qui passe sur la D600 jusqu'à 5 fois par jours, qui va Albi. Pour le Carmausin il y a aucune ligne, aucune possibilité de rejoindre Carmaux en passant par Cordes. Si on veut aller à Carmaux, on va à Albi. Là où on met 20 minutes en voiture pour aller à Carmaux, on met 1h30. Quelqu'un qui travaille ici ne peut pas travailler à Carmaux, il sera enclavé. La voiture est obligatoire et les horaires et trajets de bus ne conviennent pas toujours »* (**Entretien n°3.1. 4C Directrice de la 4C et la cheffe de projet petite ville de demain de la 4C**).

Le résultat est que la mobilité est au cœur des tensions sur le marché du travail, et permet d'inscrire le territoire de la 4C dans notre démarche systémique. La mobilité est ici aussi l'élément déclencheur de notre système territorial des tensions sur le marché du travail et de l'ancrage. Être mobile c'est se donner les moyens de mieux pouvoir travailler sur le territoire de la 4C. Par exemple dans les métiers des services à la personne, si le travailleur n'est pas doté d'une voiture, en l'absence de transport en commun, il ne peut exercer ce métier. S'il n'est habituellement pas possible de trouver un emploi dans l'hôtellerie-restauration hors saison estivale, dans une commune comme Carmaux, hors du territoire d'enquête, à 20min en voiture,

il existe de nombreux emplois vacants, surtout dans l'industrie. Néanmoins, cela revient à la problématique de l'inexistence de réseaux de transport en commun et à la nécessité d'avoir une voiture, même si une personne trouve un logement dans la 4C sans trouver de travail, si elle souhaite se rendre à Carmaux pour être soudeur, sans véhicule, cela est impossible comme nous l'ont bien expliqué la **Directrice de la 4C et la cheffe de projet petite ville de demain de la 4C** dans la citation précédente, et la **Directrice d'une agence d'intérim à Carmaux** qui nous sensibilisé aux difficultés qu'elle rencontrait avec ses entreprises bénéficiaires à trouver des travailleurs à Carmaux :

*« Il y a un gros manque de soudeurs. Il y a des besoins pour de la manutention, des caristes, de monteur, dans des usines. Mais quelqu'un qui habite à Cordes et qui n'est pas mobile ne pourra pas prétendre, c'est bien payé pourtant. Les difficultés sont récurrentes depuis des années, c'est très recherché un soudeur ».* (Entretien n°5.1. 4C).

Une personne non mobile n'aura donc aucun intérêt à s'installer sur le territoire car elle n'aura pas les moyens de trouver un emploi, qui lui permettrait de trouver un logement, qui sont déjà peu nombreux, et ne pourra pas accéder aux services. Il n'existe aucun supermarché sur le territoire de la 4C, les habitants doivent être mobiles pour se rendre à Albi, Gaillac, ou Carmaux. Le même constat s'opère pour tous les facteurs de tensions, ils sont tous liés à la mobilité. Celui qui n'est pas mobile sera enclavé et cela s'inscrit dans un système ne lui permet pas de s'intégrer et de s'ancrer sur le territoire.

### **b) Le logement**

Il y a peu d'offre en logement sur le territoire comme nous l'avons vu dans notre partie **étude de cas n°2** et cela nous est confirmé par la **Directrice de la 4C et la cheffe de projet petite ville de demain de la 4C** :

*« Venir travailler ici signifie trouver le logement qui va avec, et on est un peu court à ce niveau-là, beaucoup de logement sont vétustes, les propriétaires n'ont pas toujours les moyens de les mettre à neuf et ce n'est pas toujours attrayant pour ceux qui veulent venir travailler. Ces gens qui avaient des locations potentielles il y a 15 ans veulent vendre aujourd'hui, ce sont des personnes âgées, elles n'ont plus soit l'envie ou les moyens financiers pour ces bâtiments. Il y a beaucoup de demandes quand même, et à ce que je vois, beaucoup de logements de grande taille qui ne sont pas forcément adaptés aux demandes des nouveaux arrivants. Le souci c'est que le parc n'est pas très important pour des locations à l'année. Et le tourisme pesant beaucoup dans notre économie, on a surtout développé le volet gîtes ruraux et chambres d'hôtes »* (Entretien n°3.1. 4C).

Comme nous l'avons démontré juste avant, les problématiques liées au logement sont aussi liées aux facteur mobilité, et tous les deux s'inscrivent dans notre démarché systémique, comme des éléments centraux. Pour l'emploi saisonnier, l'offre en logement ne permet déjà pas aux travailleurs de s'installer temporairement, obligeant ceux-ci à s'installer temporairement loin de leur lieu de travail, alors pour une personne réfugiée ou demandeur d'asile comment cela pourrait-il être mieux ? La saisonnalité économique de la 4C additionnée aux contraintes territoriales dans une démarche systémique, sont des réels freins au développement du projet SOLID'R, et plus globalement pour tout demandeur d'emploi non mobile.

### **3.2.3. L'accueil réfugiés et de néo-ruraux**

En ce qui concerne l'accueil, l'intégration et l'ancrage de personnes néorurales, et en particulier des réfugiés, tous nos interlocuteurs perçoivent la venue de nouvelle population comme un espoir pour repeupler un territoire vieillissant et en déclin démographique (C. **Hudson et L. Sandberg, 2021**). En connaissance de tout ce que nous avons expliqué précédemment, ils sont conscients que les opportunités de travail et



d'installation durable sur le territoire pour des personnes réfugiés et DEA sont minces, même s'il existe des exceptions expérimentées lors de la première session d'accueil de bénéficiaires en septembre 2021 :

*« Ont-ils des opportunités de travail et d'installation durable sur le territoire, oui et non. Oui car leur condition et leur parcours de vie fait qu'ils ont besoin d'avoir des ressources, de s'intégrer. Nous sommes sur des espaces ruraux qui se fragilisent, ils peuvent repeupler le territoire. Mais pour les courses il faut être mobile, les supermarchés sont éloignés, ce n'est pas attractif pour des grands consommateurs. On a des Yezidies, on a eu 80 familles qui sont arrivés. On suit 4 jeunes qui ont connu la guerre, qui était souvent esclave des Talibans, les femmes maltraitées. Ces personnes sont coupées du monde moderne, avec une éducation peu avancée. En arrivant sur Carmaux et Albi ils ont tout, ils se voient mal aller dans un espace isolé et peu attractif comme la 4C. Certains peuvent le rechercher, dans le cadre d'un repeuplement de zone rurale c'est possible, mais il faut questionner les intéressés »* (**Entretien n°5.2. 4C, Chargé d'Antenne à la Mission Locale de Carmaux**).

Nous savons, par le biais de **Flora Arnoult (Stagiaire sur le projet SOLID'R)**, que les stages proposés par le projet SOLID'R au foyer du Ségala, intéressent surtout des personnes demandeurs d'asile et moins des personnes réfugiées ayant besoin de travailler immédiatement, et de préférence dans des espaces plus intégrés aux dynamiques nationales. L'objectif d'une installation durable et d'un ancrage sur le territoire rural qu'est la 4C semble difficile à atteindre, mais reste possible selon la sélection des bénéficiaires.

### 3.3. Résultats en Lozère

La Lozère et sa commune-préfecture de Mende est notre troisième territoire d'enquête. Ci-dessous nous allons exposer nos résultats suite aux entretiens que nous avons effectués à Mende entre le 11 et le 22 avril 2022, de la même façon dont nous avons présenté nos résultats pour la vallée du Thoré et la 4C. A partir du 9 mai 2022, à Mende, débute la première session d'accueil des bénéficiaires du projet SOLID'R. La Lozère étant le territoire le plus rural de France, les résultats que nous allons présenter vont certes reprendre les éléments que nous avons déjà évoqué sur les autres territoires d'enquêtes, mais vont nous permettre d'imposer encore plus notre réflexion systémique des MET en milieu rural, comme un mécanisme universel au sein des espaces ruraux.

#### 3.3.1. « Tous les secteurs ont des difficultés de recrutement »

##### a) Des difficultés de recrutement dans tous les secteurs

« Tous les secteurs ont des difficultés de recrutement en Lozère. La vraie problématique est de trouver de la main d'œuvre parce que du travail en Lozère il y en a partout, dans tous les secteurs » (**Entretien n°3.2. Mende, Directeur de cabinet du conseil départemental de la Lozère**).

« Pratiquement toutes les activités. Même au sein des collectivités territoriales on a du mal à trouver des profils » (**Entretien n°3.3. Mende, Maire de Mende et sa DGS**).

« Concrètement on a toujours des difficultés. On a besoin d'un comptable, aujourd'hui c'est un métier rare en Lozère, ça fait 1 an qu'on cherche. On avait trouvé quelqu'un mais qui n'est pas resté, et qui n'était pas réellement comptable. Comptable ça ne se fabrique plus ! Mécanicien aussi c'est très compliqué. [...] Donc mécanique, comptable, cariste ce sont des postes compliqués et on n'a carrément pas de candidature ou bien des personnes qui n'ont ni les compétences ni le profil. Ils sont très volatils » (**Entretien n°1.3. Mende, RH d'une entreprise de traitement de déchets plastique**).

Le premier résultat en Lozère est qu'il est impossible de dresser une liste de MET à Mende, car selon la quasi-totalité des acteurs que nous avons rencontrés, il n'existe pas un secteur et pas une entreprise ne rencontrant pas de difficultés à recruter du personnel, qualifié ou non qualifié. En effet le taux de chômage de la Lozère de 4,6%, proche du niveau frictionnel de 4,7% (**voir première partie**), signifie par définition que les métiers en général sont en tension en Lozère. Etant en dessous des 5% de taux de chômage, la Lozère se trouve dans une situation de « plein emploi ». Par cet état de fait, pour combler les offres d'emploi vacantes sur le territoire il faut qu'il y ait un apport démographique de personnes en capacité de travailler, ce qui va dans le sens des objectifs du projet SOLID'R, et qui démontre que l'emploi favorise bel et bien l'intégration et l'ancrage territorial en tant que levier de développement. Le **Directeur de la mission locale de la Lozère**, corrobore notre résultat en mettant en valeur la politique d'attractivité territoriale de la Lozère pour attirer de nouvelles populations actives, à travers notamment le dispositif **Lozère Nouvelle Vie (LNV)** :

« Il y a beaucoup d'emploi vacants, tous les secteurs d'activité sont complètement en tension. Tout ce qui est l'artisanat dans le bâtiment, la restauration et le tourisme, les SAP, nous sommes clairement sur des métiers en tension. On a un taux de chômage qui est très faible de l'ordre de 4,6% en Lozère. On a plus 800 offres d'emploi non pourvues depuis plus de 6 mois. Nous sommes sur quasiment du plein emploi. Après nous avons des employeurs qui recherchent soit des profils particuliers avec des formations spécifiques, et là ils ont du mal à trouver car c'est très spécifique. Mais d'autres employeurs recherchent des profils un peu plus généralistes, qu'ils vont pouvoir former, et on manque aussi de ces profils-là. Nous avons de toute

façon besoins de nouvelle population, le département de la Lozère travaille beaucoup pour rendre le territoire attractif dans ce sens-là » (**Entretien n°5.3. Mende**).

**b) Services – construction – Agriculture...**

Si tous les secteurs d’activités et les métiers qu’ils proposent sont en tension en Lozère, d’après les 13 acteurs rencontrés, certains secteurs souffrent plus que d’autres. Si l’on se fie à l’enquête BMO de l’observatoire du Pôle emploi sur le bassin d’emploi de la Lozère, les MET sont en particulier les métiers de l’aide à la personne, et de l’artisanat et la construction. Même si le **responsable d’équipe du Pôle emploi de Mende** nous a confirmé que seulement 30% des entreprises du bassin d’emploi répondent à cette enquête, il nous a affirmé avec sûreté que ces données étaient fiables et représentatives de la situation sur le territoire :

« J’ai un taux de retour de 30%. Ce qui représente à peu près 860 entreprises sur 3000. Majoritairement nous sommes sur de la petite entreprise, 11 000 établissements dont bcp avec 0 salariés. Elles ne répondent pas forcément à ce type d’enquête, elles n’ont pas le temps. Mais quand ils ont un besoin ils viennent vers nous. L’enquête BMO est importante et là nôtre est bien le reflet des besoins, et je suis convaincu que l’année prochaine on aura tout autant de besoin sur notre site car c’était déjà le cas en 2021 car 3500 besoins pour 4000 offres. On retrouve dans les 10 métiers de la BMO les 10 métiers les plus recherchés, et on a les mêmes top métiers dans les offres récoltées » (**Entretien n°5.6. Mende**).

En croisant les données de l’enquête BMO et les entretiens que nous avons effectués nous arrivons au résultat que cette enquête de l’observatoire du Pôle emploi est fiable en ce qui concerne les MET. Contrairement aux autres territoires d’enquête nos différents interlocuteurs ont pointé les mêmes secteurs d’activité, en mentionnant d’autres secteurs également en difficulté comme l’agriculture ou l’hôtellerie-restauration (**voir tableau n°4 ci-dessous**). En Lozère, même si notre terrain d’enquête est la commune de Mende, celle-ci a vocation à rayonner sur toute la Lozère et plus de 30% des activités y sont concentrées. Sachant que le découpage en bassin d’emploi de l’Observatoire du pôle emploi comprend tout le département, et que tout se concentre sur Mende, nous pouvons estimer que les chiffres sont fiables, contrairement aux enquêtes BMO du CM-2 ou de la 4C, où les dynamiques de nos territoires d’enquêtes sont en décalage avec les données des bassins d’emploi de Castres-Mazamet et d’Albi-Carmaux.

Le tableau ci-dessous reprend les 10 métiers concernés pour le bassin d’emploi de Mende.

PROJETS DIFFICILES À CARACTÈRE NON SAISONNIER	% difficiles	Projets difficiles non saisonniers
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	100%	25
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	100%	36
Conducteurs de transport en commun sur route	100%	22
Aides à domicile et aides ménagères	100%	28
Ouvriers qualifiés travaux publics, béton et extraction	100%	21
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	95%	43
Ouvriers non qualifiés travaux publics, béton et extraction	94%	39
Médecins	90%	21
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	89%	55
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	88%	40
<b>Total des projets difficiles à caractère non saisonnier tous métiers confondus</b>	<b>91%</b>	<b>954</b>

Clé de lecture : Les ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage regroupent 25 intentions d’embauche jugées difficiles et à caractère non saisonnier, soit un taux de difficulté de 100%.

Tableau n°5 : Les 10 métiers en tensions du bassin d’emploi de Mende. Sources : Observatoire du Pôle emploi, Septembre 2021

Outre les métiers en tensions listés dans le tableau ci-dessus, durant les enquêtes le secteur de l’agriculture montre de fortes tensions de recrutement, en témoigne le **Responsable du service de remplacement agricole de la Lozère et du groupement d’employeur** :

« Aujourd'hui le secteur agricole est sous tension. Aujourd'hui nos offres d'emploi on les diffuse sur Pôle emploi, sur LinkedIn, les réseaux sociaux, parfois elles peuvent rester plusieurs mois sans réponse. Même avant certaines candidatures qu'on recevait ne correspondaient pas forcément au poste, aujourd'hui on n'a rien, et quand on en a, même quand il manque un peu d'expérience on se dit : « Bon on va essayer ». [...] Aujourd'hui ce n'est pas compliqué, si je reçois 15 CV qui peuvent correspondre, les 15 demain ils travaillent ! **(Rire)**. Sur toute la Lozère. Autour de Mende c'est difficile à quantifier mais c'est pareil. Dans la polyculture, l'élevage : bovin viande, bovin lait, ovin. On n'est pas très spécialisé c'est vraiment polyculture et élevage à Mende. C'est vraiment ce manque de main d'œuvre qui crée des tensions sur le marché du travail. Parfois on a des candidatures qui n'ont pas d'expérience, mais le problème c'est que pour le service de remplacement on recrute des ouvriers agricoles pour remplacer des agriculteurs qui seront absents, donc sur ces besoins ont privilégie des personnes qui ont des compétences et de l'expérience » **(Entretien n°1.1. Mende)**.

### 3.3.2. Des contraintes territoriales inhérentes aux espaces ruraux, affectant le marché du travail lozérien

#### a) Mobilité encore et toujours le facteur X

L'enquête BMO de l'observatoire du pôle emploi serait également fiable en ce qui concerne les freins à l'embauche selon nos interlocuteurs à la Mission locale et au Pôle emploi de Mende. Le résultat est que la mobilité est encore une fois le principal facteur de tension sur le marché de l'emploi en Lozère selon les 13 acteurs rencontrés, dans les mêmes raisonnements que pour nos deux autres territoires d'enquête. Ne pas être mobile c'est voir ses opportunités de travail réduites, avoir des difficultés à trouver un logement adapté à ses besoins sur le territoire, ect...

Dans le cadre du projet SOLID'R les décideurs ont choisi de localiser le projet à Mende car le territoire centralise tous les réseaux de communication excepté l'autoroute. La carte interactive du site de l'ALM centralisant tous les réseaux de transport du département en fait foi (**voir le site de l'ALM**)<sup>170</sup>. Il bénéficie également du seul réseau de transport urbain de la Lozère (le Transport Urbain Mendois, **TUM**). En termes de mobilité le territoire est le mieux placé pour accueillir le projet.

Pour parcourir le territoire et travailler il faut obligatoirement être mobile, surtout lorsqu'on sait que les métiers qui souffrent le plus sont les métiers des SAP et du bâtiment, en témoigne le **Directeur général d'une association départementale de service d'aide à domicile**, et la **responsable du CIDFF (Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles)** :

« Ces sont complètement des impératifs. A Mende également. On a quelques salariées sur Mende et sur Saint-Chély-d'Apcher qui ne sont pas véhiculées, c'est très compliqué. Saint-Chély-d'Apcher elles font tout à pied les pauvres. Et sur Mende il y a un petit réseau de transport co, mais en termes de gestion pure elles sont plus en temps de transfert que les autres. Du coup elles sont moins au près du bénéficiaire, en termes de gestion c'est plus compliqué et en termes de rentabilité, même si nous sommes sur un secteur à but non lucratif, ce n'est pas un gros mot et on est obligé de raisonner là-dessus vu la multiplicité de toutes les contraintes qu'on a » **(Entretien n°1.2. Mende, Directeur général d'une association départementale de service d'aide à domicile)**.

« Concrètement si on veut se déplacer ici, sans voiture c'est compliqué, c'est difficile en termes de projections. Malheureusement sans voiture c'est compliqué. Pour les réfugiés qui ont un permis de conduire étranger, quand on voit toutes les difficultés pour avoir une équivalence ! Il faut le repasser, ça fait des

---

<sup>170</sup> Agence Lozérienne de la Mobilité, « Carte interactive ». URL : <https://www.mobilite-lozere.fr/carte-interactive/>

*frais. Si on trouve du travail dans Mende ça va, mais si on veut travailler dans le bâtiment ou les SAP, ça implique des déplacements, pour aller sur des chantiers et des espaces éloignés. Vous avez vu comment est fait Mende, nous avons des causses qui nous entourent, même quelqu'un qui veut aller d'un bout à l'autre de la commune, à pied on prend une suée, même le vélo ça monte et ça descend, même 3km ça peut être un frein. » (Entretien n°5.4. Mende, Responsable au CIDFF de Mende).*

La mobilité est un facteur de tension si fort en Lozère, que les employeurs sont prêts à faire des efforts afin de permettre aux employés de se rendre au travail :

*« Non, sinon on ferait travailler personne. Sur notre asso on a développé une action mobilité, qui vise à répondre dans l'urgence et trouver des solutions sur la durée pour que la mobilité ne soit un plus un frein pour ces personnes-là. Ça va être trouver du covoiturage, accompagner physiquement des gens au travail. Faire des prêts de carburant pour ceux qui n'ont pas les moyens le temps qu'ils touchent leur premier salaire. On fait aussi de la mise à disposition de véhicule, on a des vélos électriques, scooters, voitures. Il y a des entreprises qui vont même chercher les salariés et les ramène » (Entretien n°5.1. Mende, Association Lozérienne Emploi Solidarité, ALOES).*

*« Oui c'est un impératif pour vivre ici. Mais ne prenons pas cela comme critère au sein de l'entreprise. Lors des entretiens quand on explique les horaires on leur demande s'ils pourront venir. On en arrive à leur trouver des co-voiturages selon les zones d'habitation. Après ils se débrouillent au sien des équipes » (Entretien n°1.3. Mende, RH d'une entreprise de traitement de déchets plastique).*

## **b) Logement**

Les difficultés à se loger à Mende s'ajoutent aux contraintes territoriales participant aux tensions sur le marché du travail. Les entreprises que nous avons rencontrées ne favorisent pas forcément l'embauche d'un employé habitant sur le territoire de Mende ou lozérien, car il en va de la survie du territoire d'attirer de nouvelles populations. Leur priorité est que cet employé soit mobile et puisse venir travailler. L'ancrage territorial n'est pas centré sur Mende, mais sur toute la Lozère. Nous savons grâce aux entretiens que le prix des logements est très élevé à Mende et qu'il est difficile de se loger. Le dispositif LNV lancé par le département pour attirer de nouvelle population rayonne sur toute la Lozère. Il est plus facile pour des nouveaux arrivants, surtout pour ceux passés par le réseau LNV, de trouver un logement en dehors de Mende. Cependant s'il faut y venir travailler il faut être mobile car l'offre en transport en commun ne correspond pas aux besoins des travailleurs comme dans nos autres territoires ruraux.

Plusieurs interlocuteurs ont exprimé les difficultés à se loger en Lozère en faisant la relation avec le travail par la mobilité, dont l'**Association Aurore** qui nous exprimé ces mêmes difficultés pour les personnes exilés en ironisant sur le paradoxe entre le traitement des réfugiés de guerre ukrainiens et les autres communautés exilés :

*« C'est très difficile. On cotise auprès d'Action Logement qui aide pas mal à trouver des logements pour les ceux qui viennent de plus de 70km, ce n'est pas tout le monde, mais systématiquement on a affaire à eux pour toutes les personnes qui viennent de loin, pour les aider à trouver un logement. Là on a une personne qui aura son logement le 1<sup>er</sup> juillet et qui est dans un camping sous une tente pour le moment car il n'a pas pu trouver un logement en attendant. Il y a un délai important ! Mais c'est grâce à Action Logement qu'il a trouvé ce logement. Maintenant quand on reçoit des personnes on cherche le logement en même temps. On a une agence avec qui on travaille régulièrement. C'est important pour nous d'aider nos salariés » (Entretien n°1.3. Mende, RH d'une entreprise de traitement de déchets plastique).*

*« C'est compliqué de se loger à Mende. Pour tout le monde. Un loyer à Mende vaut un loyer à Montpellier. Si tu vas à 10km de Mende dans un village c'est tout de suite plus intéressant. Pour les exilés*

*c'est encore plus compliqué. Nous dirions même qu'en ce moment c'est encore plus compliqué si tu n'es pas ukrainien. Il y a eu un énorme élan de solidarité envers les Ukrainiens, ils ont profité de l'accueil chez l'habitant, et nous trouvons ça extraordinaire. Là où le bât blesse c'est que pour les réfugiés afghans, centrafricains, syriens qui sont sous notre responsabilité, ça fait des mois voire années qu'on attend le même geste. On aimerait que cet élan de solidarité envers les Ukrainiens se multiplie aux autres communautés exilées » (Entretien n°5.5. Mende, Association Aurore).*

### **c) Autres aménagements**

Cette dernière citation explique bien les difficultés qu'ont les exilés à se loger à Mende. D'ailleurs sur les 9 bénéficiaires de la première session débutant le 9 mai, seuls deux résident à Mende, ce qui systématiquement crée des problèmes logistiques de mobilité, que l'ALM doit tenter de régler au contact des bénéficiaires.

L'énorme point positif en termes d'aménagement et dont bénéficie le projet SOLID'R, est que Mende soit justement un territoire centralisant la majorité des activités. Ce résultat est un atout, compensant les freins que nous avons évoqués avant. Les exilés y ont toutes les administrations sous la main. En termes de services nos 13 interlocuteurs sont unanimes sur le fait qu'en termes d'offre en service il y a le nécessaire, même si l'offre n'est pas pléthorique. En revanche pour d'autres services comme les services médicaux, la situation est tendue comme dans beaucoup d'espace ruraux. Trouver un médecin, en particulier spécialiste devient de plus en plus dur.

*« Tout ce qui est éducation nationale, commerces, c'est suffisant, on peut toujours faire mieux, mais on répond à la demande. Les services médicaux sont en tensions comme un peu partout dans les espaces ruraux et même dans les villes en France. On manque de personnel. Les RDV, notamment de spécialistes on a parfois 6-7 mois d'attente, les dentistes 3-4 mois quand ils vous prennent. Les médecins généralistes c'est pareil ils sont débordés et la plupart ne prennent plus de nouveaux patients, donc c'est une vraie problématique. Au niveau de l'hôpital ça reste sous tension mais ils arrivent à avoir le personnel qu'il faut. Mais en dehors de Mende, Saint-Chély-d'Apcher, Marvejols, on a un secteur médical qui est vraiment très fortement en tension. [...] En termes de services de proximité, sur Mende, ma seule déception c'est qu'il n'y a pas de librairie. Une ville-préfecture sans librairie, je l'ai dit au maire en arrivant, comment c'est possible ?! Au niveau de l'offre il y a ce qu'il faut, même si ce n'est pas Montpellier ou Narbonne, d'où je viens. Pour s'habiller il y a ce qu'il faut, les restaurants, ce n'est pas ce qu'il manque, pour sortir le soir ça ferme tôt mais il y a de quoi faire, boutique de sport, on a Intersport, on arrive à trouver » (Entretien n°3.2. Mende, Directeur de cabinet du conseil départemental de la Lozère).*

### **3.3.3. Des contraintes internes aux entreprises inexistantes, les demandeurs d'emploi en position de force**

#### **a) Des tensions favorisant les demandeurs d'emploi dans leurs recherches et des entreprises prêtes à faire des efforts**

Contrairement aux autres territoires d'enquête, la situation de plein emploi du département de la Lozère place les demandeurs d'emploi en position de force face aux besoins des entreprises, ce qui est un résultat important dans la perspective d'une installation durable sur le territoire par le biais des MET. Les offres d'emploi vacantes se multipliant de plus en plus, et les entreprises, prises à la gorge par des besoins en main d'œuvre pressant, les demandeurs d'emploi sont en mesure de négocier des avantages qu'ils n'auraient sûrement pas eu ailleurs. Les entreprises font des concessions sur leurs critères de recrutement et offres de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail aux demandeurs d'emploi. Les entreprises sont littéralement en compétition pour attirer les quelques nouveaux travailleurs chez eux, et ont un vrai

comportement paternaliste avec leurs employés (M. Blanc et al, 1999). De plus en plus les entreprises sont prêtes à recruter des personnes débutantes et/ou sans formation, et à les former, ce qui peut aider à détendre les tensions selon notre système, et qui s'inscrit dans la philosophie du projet SOLID'R :

*« Chaque employeur a un idéal de recrutement. Mais aujourd'hui les recruteurs doivent être en capacité d'observer des candidatures très éloignées de leurs attendus premiers. A PE nous avons des offres de services pour compenser le gap entre l'offre et la demande, mais l'employeur doit avoir l'intelligence d'observer des candidatures qu'il n'aurait pas étudié auparavant »* (Entretien n°5.6. Mende, Responsable d'équipe de Pôle emploi de Mende).

*« On prend des débutants il n'y a pas de problème. Pour chaque poste nous avons des référents formateurs qui sont en poste et qui forment. Pour la conduite on a un autre formateur interne qui est opérationnel. On a un moniteur interne qui forme sur tous les engins quasiment il n'y a plus que 2 engins qu'il doit maîtriser. Donc on peut prendre des débutants pour les former, il faut seulement qu'ils aient une aptitude à la conduite et qu'ils aient de la mémoire pour reconnaître les matières. Après il n'y a pas de niveau d'étude particulier qui est requis, c'est plutôt du comportement, du bon sens et un bon relationnel avec l'équipe car c'est vraiment du travail d'équipe. Chaque membre de l'équipe est dépendant de l'autre. Le but est de s'aider s'il y a une panne ou du nettoyage à faire, il faut l'esprit d'équipe et un bon comportement. Aujourd'hui les demandeurs d'emploi sont en position de force car ils ont le choix, il y a une concurrence entre les entreprises, ils peuvent mieux négocier leurs salaires. Nous les entreprises, nous devons vraiment travailler à développer la formation interne. Nous on ne peut pas prendre beaucoup de gens en formation mais on prend des débutants sur des postes d'opérateurs. Le seul poste d'opérateur où on demande de l'expérience c'est un poste de cariste où il faut décharger des camions qui ne nous appartiennent pas. Et là forcément on ne peut pas mettre de novice au cas où s'il nous endommage le camion »* (Entretien n°1.3. Mende, RH d'une entreprise de traitement de déchets plastique).

## **b) La place des femmes sur le marché du travail lozérien**

Encore plus en Lozère, et peut-être grâce aux tensions de recrutement, le sexe ne représente en aucun cas un critère de recrutement. D'après les entretiens, même si certains secteurs d'activité restent majoritairement occupés par des femmes (SAP) ou des hommes (bâtiment), les entreprises ne font plus aucune distinction, car elles ont besoin d'un ou d'une travailleuse impérativement sur les postes en tensions. Deux de nos interlocutrices nous l'expliquent très clairement :

*« Il y a encore quelques années je vous aurais dit que c'était très compliqué, les hommes au BTP, les femmes dans les SAP. Et là ça évolue. C'est vrai que nous sur le BTP, en général quand il y a de la grosse manutention, quand c'est très physique on place difficilement des femmes, et elles n'ont souvent pas vocation à aller sur ces métiers-là, après on arrive à les placer sur des postes de signalisation car c'est accessible à tout le monde. Après sur les SAP on met de plus en plus d'hommes sur ces postes-là. Nous on y croit et ça marche, mais les clients sont parfois un peu réticents. Certaines personnes âgées préfèrent avoir des femmes, parfois on place des hommes au début ça bloque puis à la fin ils en sont très contents. Là ça change, on met vraiment plus d'hommes dans les SAP. Pour le nettoyage également, agent d'entretien. On trouve même des vocations insoupçonnées, avec des gens qui se sentent bien dans ces métiers-là »* (Entretien n°5.1. Mende, ALOES).

*« Les femmes se dirigent plutôt vers les métiers des services, quitte à se précariser, alors qu'elles pourraient faire bien d'autres choses. Les tensions sont fortes aujourd'hui, le critère du sexe ne compte plus pour les entreprises, elles veulent des personnes fiables et motivées, hommes ou femmes. On a eu des postes qui se sont créés autour de l'installation de la fibre en Lozère, qui demandaient peu de formation, et nous*

*on accompagne ça, on pousse vers le changement, ce n'est pas parce qu'on est une femme qu'on ne peut pas faire certains métiers » (Entretien n°5.4. Mende, Responsable au CIDFF de Mende).*

Dans le cadre du projet SOLID'R, même si lors de la première session d'accueil les bénéficiaires sont majoritairement des hommes. Savoir que les femmes ont potentiellement toutes leurs chances est très positif. Encore faut-il qu'elles soient mobiles et qu'elles puissent surpasser les contraintes territoriales systémiques.

### **c) Un espace favorable pour l'installation des bénéficiaires du projet SOLID'R**

Comme nous l'avons précisé plus tôt, Mende est un espace favorable pour la venue des bénéficiaires du projet SOLID'R. Le territoire bénéficie d'une position centrale dans le département et concentre tous les services dont les bénéficiaires auront besoins. Dans notre réflexion systémique des tensions sur le marché du travail et d'ancrage territorial, le résultat est qu'une personne réfugiée ou DEA a toute ses chances de trouver du travail en Lozère grâce à la grande quantité de MET. Le paradoxe de l'offre et de la demande travail met les réfugiés dans une position favorable, même s'ils doivent maîtriser certaines choses primordiales comme la langue française :

*« On a beaucoup de personnes primo-arrivants, réfugiés ou pas d'ailleurs. Hier encore il y a un jeune afghan qui est rentré avec toute l'histoire qui va avec. On a des populations diverses et variées au sein des équipes, c'est multiculturel c'est génial, c'est New York à Mende ! Mais la limite se fait au niveau de la langue, il ne faut pas qu'il y ait trop de personnes qui ne parlent pas la langue française au sein d'une même équipe. Au sein d'une équipe on a un afghan, un portugais primo-arrivant et un arménien, et les 3 ne parlent que très peu le français. Et c'est compliqué à se faire comprendre. Mais au niveau des compétences ils les ont, ils doivent juste développer un peu plus leur vocabulaire. Mais avec un bon soutien et les cours de français obligatoire ça se réglera. La langue c'est vraiment le seul frein car ce n'est que du bonus d'avoir des cultures qui se mélangent. Il faut aussi faciliter les démarches pour les employer car ça prend du temps. Malheureusement ou heureusement, peut-être que la vague des réfugiés ukrainiens fera en sorte que tous les autres peuples réfugiés soient traités de la même façon que les Ukrainiens. Certes les ukrainiens nous ressemblent mais ça ne doit pas être un critère pour mieux les traiter que d'autres » (Entretien n°1.3. Mende, RH d'une entreprise de traitement de déchets plastique).*

Néanmoins les exilés doivent faire face de façon systémique à certaines contraintes selon les volets que nous avons exprimé dans notre schéma n°1. L'offre de formation pour beaucoup de métiers serait également absente sur le territoire. Cela peut rendre certains acteurs sceptiques quant à l'installation durable des exilés à Mende :

*« Concrètement, les réfugiés n'ont pas d'opportunités de travail et d'installation durable sur le territoire. Dire le contraire serait mentir. Il y a des offres de travail, mais mise à part trouver la perle rare, qui voudrait à tout prix s'installer ici, construire une vie. On manque d'attractivité du territoire pour tout un tas de choses. Et en termes d'offre, de diversification et de formation pour accéder à ces postes-là, on manque un peu » (Entretien n°5.4. Mende, Responsable au CIDFF de Mende).*

### **3.3.4. Quelles solutions ? Quels aménagements pour détendre les tensions sur le marché du travail en Lozère ?**

#### **a) Le dispositif Lozère Nouvelle Vie, un partenaire potentiel ?**

Les 13 acteurs rencontrés sont d'accord sur le fait qu'une personne désireuse de venir résider et travailler en Lozère, doit avoir un projet de vie, sinon cela ne fonctionnera pas. Le Dispositif LNV promu par le département, intervient dans cette optique de promouvoir le territoire et d'aider de nouveaux arrivants à



s'installer, selon des objectifs de croissance démographique et de revitalisation territoriale, dans une perspective de développement local. Pour le projet SOLID'R, recourir aux réseaux du dispositif LNV pourrait apporter des solutions à certaines contraintes pour les bénéficiaires. Cela permettrait au département de suivre ses objectifs, et au projet à la FRCIVAM de nouer des liens forts sur le territoire. Le **Directeur de cabinet du conseil départemental de la Lozère** s'est d'ailleurs montré très favorable à l'implantation du projet SOLID'R en Lozère et plus globalement à l'installation durable des exilés via les MET :

*« La réponse est, oui. Partout en Lozère. [...] On peut le voir à travers l'histoire. La Lozère est une terre d'accueil, de refuge, quels que soit les vagues d'immigrations et les types de flux. On va toujours trouver quelqu'un qui contestera ces arrivées, mais pour le territoire c'est une aubaine. [...] Par exemple on a des réfugiés ukrainiens actuellement, j'en accueille 3 à la maison. Au niveau du département j'ai coordonnée tout cela. Par exemple on a un papa et une maman qui sont arrivé ici le 12 mars avec leurs 4 enfants. [...] On a privilégié l'accueil dans des familles individuelles pour leur permettre la meilleure intégration. Et ça a tellement bien marché que dès début mai ils vont commencer à travailler.*

*On a 2 chefs d'entreprises en manque de main d'œuvre qui nous ont contacté, et la présidente, qui connaît ces chefs d'entreprises leur a dit qu'on avait ces profils-là qui pouvaient les intéresser. Cette famille va donc déménager à Saint-Chély-d'Apcher, les 2 entrepreneurs leur louent le logement. [...] Et les deux entreprises se sont associées et ont monté un atelier à Saint-Chély-d'Apcher pour embaucher la maman et le papa.*

*On a donc un exemple concret. Les enfants sont scolarisés, ça se passe super bien, l'intégration se passe bien, ils se sont parfaitement intégrés, parfaitement accueillis, ils ont maintenant un emploi, en réponse à une demande de chefs d'entreprises recherchant une main d'œuvre qualifiée, ils sont qualifiés »* **Entretien n°3.2. Mende**).

L'exemple précédent peut nous inspirer certains travaux scientifiques : **D. Ristic, 2020**<sup>171</sup> ; **M. Woods, 2007**<sup>172</sup> ; **G. Lidén et J. Nyhlén, 2015**<sup>173</sup> ; **L. Herslund, 2021**<sup>174</sup>. Dans une logique de réseau promu par la FRCIVAM, le projet SOLID'R peut devenir un vrai projet de développement local.

### **b) Quelles solutions pour améliorer la mobilité du territoire ?**

La mobilité étant l'élément central de notre système, les solutions que nous allons développer ci-dessous sont surtout des solutions en rapport avec la mobilité, grâce à notre entretien avec un **conseiller en mobilité inclusive de l'ALM**, intervenant le dans projet SOLID'R, et parfait connaisseur des problématiques systémiques induites par la mobilité en Lozère au niveau de l'emploi.

L'ALM, partenaire en Lozère du projet SOLID'R, propose plusieurs outils sur son site internet<sup>175</sup> proposant des solutions de mobilité dans tout le département. Ces outils nous ont été présenté par notre interlocuteur à l'ALM :

*« On a 3 outils principaux sur ce site :*

---

<sup>171</sup> Ristic, « L'accueil des migrants dans les espaces de marges. Regards croisés sur des villages de Calabre et du Limousin ».

<sup>172</sup> Woods, « Engaging the Global Countryside ».

<sup>173</sup> Lidén et Nyhlén, « Reception of refugees in Swedish municipalities ».

<sup>174</sup> Herslund, « Everyday Life as a Refugee in a Rural Setting – What Determines a Sense of Belonging and What Role Can the Local Community Play in Generating It? »

<sup>175</sup> [Agence Lozérienne de la Mobilité - Agence Lozérienne de la Mobilité \(mobilite-lozere.fr\)](https://www.agence-lozere.fr/)

- *On a la carte interactive qui aide beaucoup de gens. C'est consultable par tout le monde. En fonction de la commune où tu te situes la carte te montre les principaux réseaux de transport. Cette cartographie fait une synthèse avec les horaires en temps réel. On l'actualise régulièrement, ça synthétise et ça facilite la lecture des itinéraires et des horaires de transport.*
- *Le deuxième outil le plus consulté c'est les aides financières. Par exemple, la SNCF propose depuis plus de 20 ans une réduction annuelle pour un trajet aller jusqu'à 50% pour la personne et son foyer. A titre personnel j'ai même des conseillers qui m'ont envoyé des gens qui m'ont parlé de ça et m'ont demandé de l'information. [...] On donne aussi des astuces pour créer son trajet, ce qui crée une économie non négligeable car par exemple quand tu réserves un billet pour aller à Paris sur le site de la SNCF tu te fermes pleins d'autres opportunités toutes aussi intéressantes et moins chères. C'est du pouvoir d'achat sans TVA et ce sont des solutions concrètes. Il y a pleins d'acteurs, plein de bienveillance là-dedans.*
- *On a créé un outil simple qui s'appelle Covoiturage quotidien en Lozère. Quand une personne a un problème de mobilité elle nous contacte, elle télécharge par mail ou par téléphone une fiche de demande où elle peut proposer un covoiturage pour limiter ses coûts, soit elle n'a pas de véhicule et elle cherche un covoiturage, elle consigne cela dans le PDF. C'est plutôt pour un covoiturage quotidien. Ça marche super bien. On crée donc des fiches et on les met à disposition sur Facebook. Ça peut paraître bas de gamme comme ça, mais pleins de gens adorent ça plutôt que consulter des fiches déroulantes, surtout pour ceux qui ont du mal avec le numérique. Cet outil est grand public et peut servir pour le projet SOLID'R » (Entretien n°3.4. Mende).*

Cependant, bien que l'ALM apporte des solutions précieuses permettant au territoire de s'affranchir de certaines contraintes de mobilité. Notre interlocuteur reste lucide sur la situation et la problématique centrale que représentent les difficultés de mobilité en Lozère, tout en apportant des pistes de réflexions pour les pouvoirs publics :

*« Mon avis personnel c'est que les transports sont mal dimensionnés pour les travailleurs. Ils marchent très bien pour le scolaire, mais lorsqu'il faut sortir d'un petit village pour se rendre à son travail à Mende par exemple ça ne marche quasiment jamais via les transports en commun. On fait beaucoup d'information sur le covoiturage pour pallier à ça. Le prix des carburants motive aussi à faire du covoiturage. Je m'aperçois que concrètement, les grilles horaires proposées et les besoins des gens que j'accompagne ne matchent pas. Les gens utilisent beaucoup la voiture pour aller travailler, c'est une mentalité ancrée et c'est difficile de faire bouger les lignes. Quelqu'un qui va pouvoir économiser 4€ par jours sur ses trajets va quand même préférer utiliser la voiture.*

*La Lozère est un territoire rural, dans tous les territoires ruraux c'est pareil, il faut trouver des alternatives car il y a des difficultés à se déplacer. Les infrastructures ne vont pas bouger, si elles se développent tant mieux, mais en attendant, la voiture reste l'outil principal de déplacement. [...] Les mobilités douces, on y fait la part belle dans l'accompagnement, on pousse les gens vers ça. La meilleure mobilité c'est celle qu'on ne fait pas. Plus on doit bouger longtemps, plus c'est fatigant. Il y a des gros chantiers à faire en Lozère, le truc le plus sympa à mettre en place ça serait de pouvoir intégrer les gens au bus scolaire. Dimensionner les bus en fonction de tout le monde et permettre aux employeurs de développer des navettes » (Entretien n°3.4. Mende).*

### **3.4. Synthèse et démonstration de notre schéma de système territorial**

Cette dernière sous partie vient en quelque sorte résumer et synthétiser nos résultats d'enquête de façon générale. Elle a la vocation de répondre à nos hypothèses d'enquête.

### 2.2.1 Réponse à l'hypothèse d'enquête n°1

**Première hypothèse :** Les secteurs d'activité capitalisant les « métiers en tension » dans certains territoires ruraux et leurs employeurs ont des spécificités territorialisées et des paramètres internes aux entreprises particuliers, rendant « l'employabilité » des réfugiés et des demandeurs d'emploi soumise à certaines contraintes/attendus amenant à un recrutement difficile (Formation, Compétences, Savoir-faire, Expérience...).

Au bout des résultats d'enquête que nous avons établis, nous pouvons conclure que globalement, sur les trois territoires hyper-ruraux que nous avons couverts, qu'il est difficile de dresser une liste de MET par territoire. En effet, les territoires ont des secteurs d'activités comportant des métiers souffrant plus que d'autres de difficultés de recrutement, selon des critères pluriels ne rendant pas forcément « l'employabilité des réfugiés et DEA difficile. Globalement, tous les métiers sont en tensions dans ces territoires hyper-ruraux, à l'exception de quelques-uns selon des contextes territoriaux différents.

### 2.2.2 Réponse à l'hypothèse d'enquête n°2

**Deuxième hypothèse :** Certains métiers sont en tension dans certains territoires ruraux à cause de fortes contraintes territoriales, rendant leur accès compliqué aux réfugiés et demandeurs d'emploi (Logement, Mobilité, Services, Isolement...).

En réponse à cette deuxième hypothèse d'enquête, et dans la succession de notre première réponse, nous pouvons affirmer qu'effectivement, les métiers sont en tension dans les territoires ruraux à cause de fortes contraintes territoriales, rendant l'accès à l'emploi compliqué pour les exilés. Nous avons démontré ces contraintes à travers une réflexion systémique des tensions sur le marché du travail et de l'ancrage territorial, à travers trois volets principaux : territoriaux, économiques, sociologiques et anthropologiques (**voir schéma n°1**). La contrainte au départ de toutes les autres est la mobilité symbolisée par l'image de la chaîne de vélo, comme entraînant d'autres facteurs de tensions territorialisés, en fonction de chaque individu.

### 2.2.3 Réponse à l'hypothèse d'enquête n°3

**Troisième hypothèse :** Les territoires ruraux et leurs occupants se donnent les moyens d'accueillir et d'intégrer les réfugiés et demandeurs d'emploi, mais font face aux représentations négatives que subissent le milieu rural et certains secteurs d'activité sous tension.

La réponse à cette troisième hypothèse vient dans la succession des deux autres. Grâce à nos résultats, nous pouvons conclure que les territoires ruraux et leurs occupants, en particulier les néo-ruraux, ne se donnent pas tous les moyens d'accueillir et d'intégrer les exilés de façon durable. Les néo-ruraux voient globalement les exilés comme des espoirs pour leur territoire, les « enracinés » peuvent les voir comme des « *hoped contested* » (**C. Hudson et L. Sandberg, 2021**). Certaines représentations négatives de « l'étranger » subsistent encore bel et bien dans les territoires ruraux, et constituent des facteurs de tensions pour les métiers ruraux dans notre système. La guerre étant revenue en Europe depuis le mois de Mars, dans le cadre de l'accueil des exilés, savoir qui est l'étranger, et qui ne l'est pas pour mériter une installation durable dans les territoires ruraux, est une question d'actualité.

## Conclusion de la troisième partie

Dans la continuité de nos deux premières parties, en réponse à nos hypothèses d'enquête, et en échos aux objectifs de notre commande, nous arrivons au terme de notre troisième partie. Les résultats que nous avons présentés nous ont permis de répondre à nos trois hypothèses d'enquête ci-dessus (**voir partie 2.2.3**). Nos interlocuteurs ont fait preuve d'un grand intérêt pour notre enquête sur les MET. La liste des acteurs se trouve dans nos annexes (**voir annexe n°11**).

Nos trois territoires d'enquête se sont révélés comme d'excellents exemples nous permettant de démontrer notre concept de système territorial de tensions sur le marché du travail et d'ancrage territorial (**voir schéma n°1**) que nous avons développé. Pour appréhender le projet SOLID'R, il faut garder à l'esprit que les exilés viendront potentiellement s'installer dans des territoires hyper-ruraux, où toute chose s'insère dans un système, où souvent, la mobilité est au départ. Dans une perspective de développement local, où la ressource « emploi » est le moteur de notre « théorie de la base » résidentielle (**A. Bailly, 1971 ; J. Lerousseau, 2018**), nous avons démontré que les MET pouvaient servir de levier de développement en attirant des populations exilées.

Ces résultats ont été individualisés afin que chaque territoire puisse se distinguer, tout en ayant le fil conducteur que nous avons depuis le début de notre travail, le concept de système. Evidemment, nous avons fait le choix d'exprimer les résultats les plus marquants et les plus importants.

## Conclusion générale

Au terme de notre travail, nous avons démontré que l'intégration, l'installation durable, et l'ancrage territorial en milieu rural n'était pas chose aisée. Cela s'inscrit dans un processus sur un temps long, où posséder un travail semble être central pour celui qui n'est pas « *d'ici* » (Y. Sencébé, 2004)<sup>176</sup>, afin de s'insérer et de « *s'ancrer* » (W. Berthomière et C. Imbert, 2020)<sup>177</sup> dans la société locale, surtout pour les publics exilés. En plus d'être un moyen de subsistance et d'autonomie (B. Herman et A. Rea, 2017)<sup>178</sup>, c'est une façon de se faire reconnaître par la société (M. Annequin, et al., 2017)<sup>179</sup>.

En première partie, nous avons démontré que les MET pouvaient en effet servir de levier de développement pour les espaces ruraux. L'intégration et l'ancrage dans les espaces ruraux français s'articulent dans une logique systémique complexe que nous avons schématisée (voir schéma n°1), et qui révèle des facteurs de tensions inhérents aux espaces ruraux en général. La thématique de l'emploi est beaucoup plus complexe au sein des espaces ruraux, où de nombreux secteurs d'activité sont en tension, par souci de recrutement. Elle impose des réflexions plus profondes sur les thématiques, d'aménagement du territoire, économiques, sociologiques et anthropologiques, en vue d'accueillir des nouveaux arrivants sur les territoires ruraux, et d'améliorer la vie des populations locales.

S'intéresser aux publics réfugiés et DEA des espaces ruraux à travers la thématique de l'emploi, est un prisme permettant de révéler au grand jour les multiples problématiques que cumulent les espaces ruraux. Ces publics réorientés vers les milieux ruraux par le DNA peuvent se révéler être un espoir de revitalisation pour les espaces ruraux, bien que cela soit contesté sur le temps court et le temps long par certains acteurs locaux. Le projet SOLID'R, porté par la FRCIVAM Occitanie et le diagnostic de territoire des MET est une main tendue vers les réfugiés et DEA. Un projet humaniste visant à dynamiser et revitaliser certains espaces ruraux et hyper-ruraux, en permettant aux réfugiés de s'installer durablement sur les territoires, tout en faisant entendre les habitants des territoires ruraux.

Cependant le chemin vers l'emploi s'annonce difficile pour les exilés, jonché d'étapes que nous avons décortiquées et que nous avons mis en perspective. Intégrer et ancrer les exilés dans les espaces ruraux par le biais des MET est l'objectif principal du projet SOLID'R, développé dans un contexte de multiplication et d'intensification des flux de réfugiés internationaux. Faire ce lien entre migration et emploi dans les espaces ruraux rentre dans la philosophie des Réseaux CIVAM et de la FRCIVAM Occitanie, qui promeuvent les initiatives et les innovations dans les milieux ruraux, dans une perspective de développement local.

Nos trois territoires hyper-ruraux (A. Bertrand, 2014 ; S. Depraz, 2017) ont des caractéristiques différentes, et des trajectoires différentes. Ces territoires, en déclin ou non, espèrent tous s'inscrire dans un processus de « *renaissance rurale* » (B. Kayser, 1990)<sup>180</sup>, dans lequel les MET peuvent s'inscrire comme un levier de développement locale, à condition que la ressource « emplois vacants » (théorie de la base résidentielle : A. Bailly, 1971<sup>181</sup> ; J. Lerousseau, 2018<sup>182</sup>) soit disponible, et que la revitalisation soit

---

<sup>176</sup> Sencébé, « Être ici, être d'ici », *Ethnologie française*, 2004.

<sup>177</sup> Berthomière et Imbert, « Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » », *L'Espace politique*, 2020.

<sup>178</sup> Herman et Rea, « La longue et sinueuse route vers l'emploi », *REMI*, 2017.

<sup>179</sup> Annequin, Gosselin, et Dray-Spira, "*Trajectoires et mobilités professionnelles autour de la migration*", 2017.

<sup>180</sup> Bergeron, « Bernard Kayser, La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental ».

<sup>181</sup> Bailly, « La théorie de la base économique ».

<sup>182</sup> Lerousseau, « Tentatives de réhabilitation de la théorie de la base ».

permise par tout un système territorial que nous avons présenté et incorporé dans toutes les sous-parties de notre travail, ce qui en fait l'originalité.

Les résultats que nous avons présentés nous ont permis de répondre à nos trois hypothèses d'enquête. Les trois territoires se sont révélés comme d'excellents exemples nous permettant de démontrer notre concept de système territorial de tensions sur le marché du travail et d'ancrage territorial (**voir schéma n°1**) que nous avons développé. Pour appréhender le projet SOLID'R, il faut garder à l'esprit que les exilés viendront potentiellement s'installer dans des territoires hyper-ruraux, où toute chose s'insère dans un système, où souvent, la mobilité est une difficulté constante. Dans une perspective de développement local, où la ressource « emploi » est le moteur de notre « théorie de la base » résidentielle (**A. Bailly, 1971 ; J. Lerousseau, 2018**), nous avons démontré que les MET pouvaient servir de levier de développement en attirant des populations exilées.

Avant de conclure, avons le sentiment que les objectifs de la commande ont été accomplis. Grâce à nos enquêtes qualitatives de terrains, dans notre partie résultats, nous avons, déterminé les MET sur les territoires d'intervention du projet SOLID'R, déterminé les secteurs d'activité et les entreprises dans lesquels les bénéficiaires pourront effectuer des stages, déterminé les causes/les freins internes et externes aux entreprises des tensions sur le marché de l'emploi des territoires, et proposé des solutions et initiatives permettant de détendre les tensions.

Notre problématique de travail était celle-ci : **En quoi les recrutements sont-ils plus difficiles en milieu rural ? L'espace rural est-il en capacité d'intégrer les exilés via les « métiers en tension » territorialisés ?**

Pour clôturer notre travail, et répondre à notre problématique, nous pouvons conclure qu'effectivement, l'espace rural voire hyper-rural, est bien en capacité d'intégrer les exilés via les MET territorialisés, car ces derniers font office de ressource dans une perspective de développement local. La majorité des acteurs des territoires ruraux sont conscients qu'attirer de nouvelles populations, exilés ou non, va de la survie de certains espaces ruraux. Malgré les multiples contraintes existantes dans ces espaces, ils peuvent intégrer les exilés, à condition que cela soit pris de façon systémique. Les recrutements en milieu rural sont plus difficiles car tout cela dépend d'un système composé de multiples facteurs fonctionnant d'un seul, avec pour élément central la mobilité.

A l'avenir, il sera intéressant de voir comment le projet SOLID'R va évoluer jusqu'à son terme en juillet 2023. Rencontrera-t-il un grand succès ? Arrivera-t-il à surmonter les contraintes ? Une chose est néanmoins certaines, à l'avenir, la France est amenée à recevoir de plus en plus d'exilés sur son sol. Les espaces ruraux devront plus que jamais se montrer comme des territoires ouverts à l'accueil de personnes exilés, dans une logique d'homogénéisation de la répartition des exilés, et dans un espoir constant de développement et de revitalisation. Dans le contexte actuel d'élection présidentielle et législatives, et de conflit russo-ukrainien, notre travail met plus que jamais sur la table tous les débats sur l'accueil des exilés dans nos territoires ruraux. L'idée selon laquelle les ruraux voteraient pour les extrêmes-droites par rejet des immigrés est remise en question. Ce que **H. Le Bras** nomme « *Le Grand enfumage* » (**H. Le Bras, 2022**)<sup>183</sup>, va contre cette idée. Il montre que les zones concernées sont largement dépourvues d'étrangers en raison de leur absence de développement économique, car ceux-ci préfèrent s'installer là où il y a du travail. S'il montre qu'être raciste est compris dans le « package » idéologique des extrêmes-droites, il explique que les électeurs votants pour les extrêmes-droites protestent plutôt contre leur pauvreté en milieu rural, que

---

<sup>183</sup> Le Bras, "Le grand enfumage. Immigration et populisme dans sept pays européens".

contre l'immigration, l'intégration, et l'ancrage, des autres peuples exilés (afghans, syriens, centre-africains, ect...).

L'adéquation entre les MET et les migrations est donc un système complexe dépendant de plusieurs facteurs, allant bien au-delà du projet SOLID'R. Il en va de la pérennité des systèmes économiques ruraux, que les travailleurs, exilée ou non, puisse s'ancrer sur les territoires, pour ne pas générer des phénomènes difficilement contrôlables ne profitant pas réellement au territoire, comme le travail dissimulé des exilés par exemple (**S. Darly et al, 2021**).<sup>184</sup>

---

<sup>184</sup> Darly et al., « L'activité agricole, une ressource pour la circulation ou l'ancrage des migrants ? Exploration bibliographique du lien entre agriculture et migration en France ».

## Bibliographie

- ADEUS : Agence de développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise. « MÉTIERS EN TENSION, MÉTIERS ÉMERGENTS IDENTIFIER LES BESOINS DU TERRITOIRE », septembre 2018.
- Agier, Michel. « L'encampement du monde ». *Plein droit* 90, n° 3 (1 décembre 2011): 21-24.
- Agier, Michel, et Prestianni Sara. *"Je me suis réfugié là !"*. *Bords de route en exil*. Donner lieu. Paris, 2011.
- Akoka, Karen. « La fabrique du réfugié à l'Ofpra (1952-1992) : du consulat des réfugiés à l'administration des demandeurs d'asile ». Poitiers et Limoges, 2012.
- Amsellem-Mainguy, Yaëlle. « "Les filles du coin". Enquête sur les jeunes femmes en milieu rural ». INJEP, septembre 2019.
- Annequin, Margot, Anne Gosselin, et Rosemary Dray-Spira. *Trajectoires et mobilités professionnelles autour de la migration*. La Découverte, 2017. <https://www.cairn.info/parcours-de-vie-et-sante-des-africains-immigres--9782707196453-page-73.htm?msckid=518eeb17b64d11ecb66cbd88dbfa99c7>.
- Aoun, Clara. « Le développement de l'employabilité sur le territoire : visions prospectives sur les métiers en tension : cas des services à la personne ». Université de Cean Normandie, 29 Janvier2021. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03125832>.
- Aragau, Claire. « Le périurbain : un concept à l'épreuve des pratiques — Géoconfluences ». Document, 2018. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/periurbain-concept-pratiques>.
- Armagnague-Roucher, Maïtena. « Enfants et jeunes migrants à l'école de la République : une scolarité sous tension ». *Revue européenne des migrations internationales* 34, n° 4 (1 décembre 2018): 45-71. <https://doi.org/10.4000/remi.11672>.
- Bachimon, Philippe, Philippe Bourdeau, Jean Corneloup, et Olivier Bessy. « Du tourisme à l'après-tourisme, le tournant d'une station de moyenne montagne : St-Nizier-du-Moucherotte (Isère) — Géoconfluences ». Document, 2014. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/les-nouvelles-dynamiques-du-tourisme-dans-le-monde/articles-scientifiques/du-tourisme-a-l-apres-tourisme>.
- Bailly, Antoine. « La théorie de la base économique : son histoire, son utilisation ». *Revue Géographique de l'Est*, 1971. <https://doi.org/10.3406/rgest.1971.1206>.
- Belmessous, Fatiha, et Elise Roche. « Accueillir, insérer, intégrer les migrants à la ville ». *Espaces et sociétés* 172173, n° 1 (29 novembre 2018): 7-18.
- Bergeron, Robert. « Bernard Kayser, La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental ». *Géocarrefour* 65, n° 3 (1990): 221-22.
- Berthomière, William, Julie Fromentin, David Lessault, Bénédicte Michalon, et Sarah Przybyl. « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : Orientation nationale et déclinaisons locales d'une politique de dispersion ». *Revue européenne des migrations internationales* 36, n° 2 (2020): 53-82.
- Berthomière, William, et Christophe Imbert. « Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » : les voies plurielles de l'autochtonie au sein des réseaux d'aide aux exilés en Ariège ». *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 38 (28 février 2020). <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6832>.
- Berthomière, William, Christophe Imbert, et Bénédicte Michalon. « Exilés et "néos". Quand des migrations se rencontrent et recomposent de sociabilités locales ». *Etudes rurales. Terrains, cultures et environnement*, 2019.
- Bertrand, Alain. « Hyper-Ruralité », juillet 2014.
- Blanc, Michel, Francis Aubert, et Cécile Detang-Dessendre. « Le fonctionnement des marchés du travail ruraux. Entre influence du paternalisme et difficultés d'appariement ». *Economie rurale*, n° 250 (1999): 31-39.



- Blasquie-Revol, H el ene, Marion Guillot, Julie Cherchelay, Charlotte Quernet, et Marianne Valleix. « Ces retrait es qui participent   la dynamique locale en milieu rural ». *Pour* 233, n o 1 (31 ao ut 2018): 71-79.
- Boudou, Benjamin. « De la ville-refuge aux sanctuary cities : l'ideel de la ville comme territoire d'hospitalit e ». *Sens-Dessous* 21, n o 1 (18 avril 2018): 83-89.
- Bouron, Jean-Beno t, et Pierre-Marie Georges. *Les territoires ruraux en France*. <http://journals.openedition.org/lectures>. Ellipses Marketing. Consult e le 4 mai 2022. <https://journals.openedition.org/lectures/30839>.
- Braud, Fanny, B enedicte Fischer, et Karine Gatelier. « L'h bergement des demandeurs d'asile   l' preuve d'administrations fran aises en crise. Une analyse locale : l'exemple de Grenoble. » *La Revue des droits de l'homme. Revue du Centre de recherches et d' tudes sur les droits fondamentaux*, n o 13 (5 janvier 2018). <https://doi.org/10.4000/revdh.3478>.
- Cambr zy, Luc. *R fugi s et exil s*. Archives contemporaines. Paris, 2001.
- Carif-Oref PACA. « Les m tiers en tension : de quoi parle-t-on ? - Carif-Oref de Provence - Alpes - C te d'Azur ». Consult e le 4 f vrier 2022. <https://www.orm-paca.org/Les-metiers-en-tension-de-quoi-parle-t-on>.
- Agence Loz rienne de la Mobilit e. « Carte interactive : les solutions de mobilit e en Loz re ». Consult e le 13 mai 2022. <https://www.mobilite-lozere.fr/carte-interactive/>.
- CAUE du Tarn. *Atlas des paysages tarnais*. Tarn, 2004.
- Cazals, R my. *Cinq si cles de travail de la laine. Mazamet 1500-2000*. Midi-Pyr n es., 2010.
- . *Les R volutions industrielles   Mazamet, 1750-1900*. La D couverte-Maspero/Privat., 1984.
- CESE. « Avis CESE : M tiers en tension ». Avis. CONSEIL  CONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, janvier 2022.
- Cessac, Marjorie. « Travail des immigr s, l'hypocrisie fran aise », 16 f vrier 2022, Le Monde  dition.
- Charlier, Sophie. «  tude sur le potentiel de travail et d'emploi en agriculture et dans les services   la personne dans la Haute Vall e de l'Aude et dans le Comminges dans le cadre de SOLID'R, programme d'int gration de r fugi s en milieu rural port e par la FR CIVAM Occitanie », 2021.
- « CIVAM - Accueil ». Consult e le 29 avril 2022. <https://www.civam-occitanie.fr/>.
- Clavoirlolle, Fran oise. « « Les n o-C venols » : retour sur une immigration (de 1970   nos jours) ». In *Les C vennes au XXIe si cle, une renaissance, N mes-Al s*, par Patrick Cabanel, 85-88. Alcide-Club C venol, 2014.
- Convention de Gen ve de 1951 (1951).
- DARES et P le emploi. « Note m thodologique sur les indicateurs de tension », septembre 2020.
- Darly, S gol ne, Camille Hochedez, Julie Le Gall, Monique Poulot, et Claire Aragau. « L'activit  agricole, une ressource pour la circulation ou l'ancrage des migrants ? Exploration bibliographique du lien entre agriculture et migration en France ». *Cahiers d'Agricultures* 30, n o 10 (2021): 8.
- DDETSPP Loz re. « Plan d'accueil et d'int gration des  trangers primo-arrivants en Loz re », avril 2021.
- Dedeire, Marc, Lala Razafimahefa, Pascal Chevalier, et Maud Hirczak. « Dynamiques des espaces ruraux en France ». *Espace populations soci t s. Space populations societies*, n o 2011/3 (31 d cembre 2011): 521-37. <https://doi.org/10.4000/eps.4687>.
- Depraz, Samuel. « Mais o  est donc pass e l'espace rural ? » *Caf  g o*, 2014.
- . « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralit e » ». *Bulletin de l'Association de G ographes Fran ais*, La France des marges, 94, n o 3 (2017): 16. <https://doi.org/10.4000/bagf.2086>.
- Didier-F vre, Catherine. «  tre jeune et habiter les espaces p riurbains : la double peine ? » *G o-Regards : Revue Neuch teloise de G ographie*, 2013, 35-52.
- « Dossier complet – D partement de la Haute-Garonne (31) | Insee ». Consult e le 16 mars 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-31>.
- « Dossier complet – D partement de la Loz re (48) | Insee ». Consult e le 12 avril 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-48>.

- « Dossier complet – Département de l’Hérault (34) | Insee ». Consulté le 16 mars 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-34>.
- « Dossier complet – Département du Tarn (81) | Insee ». Consulté le 16 mars 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-81>.
- DREAL. « Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon ». Consulté le 13 mai 2022. <http://paysages.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/Lozere/default1.html>.
- Duny, Patrice. « Les friches : entre contrainte et potentiel de renouvellement urbain ». *Aucame Caen Normandie*, Observatoire foncier, juin 2016.
- Faure, Agnès. « Asile et migrations en Europe qu’est-ce que le règlement de Dublin ». *Toute l’Europe*, 23 septembre 2020. <https://www.touteurope.eu/societe/asile-et-migrations-en-europe-qu-est-ce-que-le-reglement-de-dublin/>.
- Figaro. « Réfugiés ukrainiens: «La France prendra sa part», assure Emmanuel Macron ». Figaro Live, 25 février 2022. <https://video.lefigaro.fr/figaro/video/refugies-ukrainiens-la-france-prendra-sa-part-assure-emmanuel-macron/>.
- Forum réfugiés-cosi. « L’asile en France et en Europe. 2000-2020 : Etat des lieux et perspectives », 2020.
- . « L’asile en France et en Europe État des lieux 2019 », juin 2019.
- . « L’asile en France et en Europe : Etat des lieux 2021 », 2021.
- FRCIVAM. « Fiche de stage SOLID’R », s. d.
- . « Fiche de synthèse du projet (SOLID’R) », s. d.
- . « Projet SOLID’R », 2020.
- . « SOLID’R Comité de pilotage I ». Diaporama de visioconférence, 17 novembre 2020.
- Fromentin, Julie. « Des migrations comme les autres ? Les migrations internes des immigrés dans les campagnes françaises (2011 - 2015) ». *Espaces, Populations, Sociétés, en mouvements...*, n° 591 (août 2019). <https://doi.org/10.4000/eps.8992>.
- Fromentin, Julie, et Pierre Pistre. « L’immigration dans les campagnes françaises : des effectifs limités mais des origines qui ne cessent de se diversifier ». *Population et Sociétés*, Ined Editions, 7, n° 591 (2021): 4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.591.0001>.
- Géoclip. « Géoclip - observatoires géostatistiques et portraits de territoires ». Consulté le 18 mars 2022. <https://www.geoclip.fr/>.
- Gerbier-Aublanc, Marjorie. « Un migrant chez soi ». *Esprit*, n° 7 (4 septembre 2018): 122-29.
- Gerbier-Aublanc, Marjorie, et Évangéline Masson Diez. « Être accueilli chez l’habitant : de l’hébergement-épreuve à la cohabitation-tremplin pour les migrants ». *Rhizome* 71, n° 1 (24 avril 2019): 51-60.
- Gros-Balthazard, Marjolaine. « À la découverte des territoires non-industriels français ». *Géococonfluences*, 4 décembre 2019. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/territoires-neoindustriels>.
- Herman, Barbara, et Andrea Rea. « La longue et sinueuse route vers l’emploi : les carrières d’insertion professionnelle des réfugiés sur le marché du travail en Belgique ». *Revue européenne des migrations internationales* 33, n° 4 (1 décembre 2017): 109-34. <https://doi.org/10.4000/remi.9467>.
- Herslund, Lise. « Everyday Life as a Refugee in a Rural Setting – What Determines a Sense of Belonging and What Role Can the Local Community Play in Generating It? » *Journal of Rural Studies* 82 (1 février 2021): 233-41. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.01.031>.
- Hudson, Christine, et Linda Sandberg. « Contested Hope for the Future - Rural Refugee Reception as Municipal Survival? » *Journal of Rural Studies* 82 (1 février 2021): 121-29. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.01.005>.
- LEFIGARO. « Il y a un an, la photo du petit Aylan bouleversait le monde entier », 3 septembre 2016. <https://www.lefigaro.fr/international/2016/09/03/01003-20160903ARTFIG00017-il-y-a-un-an-la-photo-du-petit-aylan-bouleversait-le-monde-entier.php>.
- Kalantaryan, Sona, Marco Scipioni, Fabrizio Natale, et Alfredo Alessandrini. « Immigration and Integration in Rural Areas and the Agricultural Sector: An EU Perspective ». *Journal of Rural Studies* 88 (1 décembre 2021): 462-72. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.04.017>.

- Kobelinsky, Carolina. « Des corps en attente. Le Quotidien des demandeurs d’asile ». *Corps* 10, n° 1 (2012): 183-92.
- La Documentation photographique N° 8133/2020-1 Les frontières - Michel Foucher*. Consulté le 2 mai 2022. <https://www.decitre.fr/revues/la-documentation-photographique-n-8133-2020-1-les-frontieres-9782271128775.html>.
- Lagarde, David. « Comment cartographier les circulations migratoires ? Quelques pistes de réflexions à partir du cas des exilés syriens ». *Géoconfluences*, 16 novembre 2020. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/mobilites-flux-et-transports/articles-scientifiques/cartographie-migrations-exil-syrie>.
- Laslaz, Lionel. « Autour de la nouvelle loi sur les Parcs nationaux français : enjeux et conflits — Géoconfluences ». Document, 2007. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutScient6.htm>.
- Le Bras, Hervé. *Le grand enfumage. Immigration et populisme dans sept pays européens*. L’aube. Monde en Cours, 2022.
- Lemaire, Jade. « En Occitanie, SOLID’R avec les personnes réfugiées ». *Transrural initiatives*, n° 484 (mars 2021): 21.
- Lerousseau, Jessie. « Tentatives de réhabilitation de la théorie de la base : à la recherche des origines », septembre 2018. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01874818>.
- Lidén, Gustav, et Jon Nyhlén. « Reception of refugees in Swedish municipalities: evidences from comparative case studies ». *Migration and Development* 4, n° 1 (2 janvier 2015): 55-71. <https://doi.org/10.1080/21632324.2014.894178>.
- Martin, Elise. « Accueil et hébergement solidaires par l’association Terre d’Ancrages à Lyon ». *e-Migrinter*, 23 juillet 2020, 8. <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.2221>.
- . « Reprendre son souffle dans un village cévenol. Ethnographie de l’accueil de personnes exilées en milieu rural ». *30 Décembre 2020*, Revue européenne des migrations internationales, 36, n° 2 et 3 (30 décembre 2020): 161-84. <https://doi.org/10.4000/remi.15120>.
- Martin, Élise. « Trouver refuge dans les Cévennes, un réseau d’accueil dessiné entre les lignes de crêtes ». *e-Migrinter*, n° 20 (1 juillet 2020). <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.2316>.
- Masson Diez, Evangeline. « Militants, bénévoles, citoyens solidaires... ». *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, n° Hors-série (15 décembre 2018): 159-80. <https://doi.org/10.4000/jda.7821>.
- « Métropolisation — Géoconfluences ». Terme. Consulté le 29 avril 2022. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/metropolisation>.
- « Migrant — Géoconfluences ». Terme. Consulté le 3 février 2022. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/migrant>.
- Ministère de l’Intérieur. « Schéma National d’Accueil des Demandeurs d’Asile et d’Intégration des Réfugiés (2021-2023) », 2020.
- Morice, Alain, et Bénédicte Michalon. « Les migrants dans l’agriculture : vers une crise de main-d’oeuvre ? » *Études rurales*, n° 182 (1 juillet 2008): 9-28. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8749>.
- « Organisation des paysages ». Consulté le 12 avril 2022. <http://paysages.languedocroussillon.developpement-durable.gouv.fr/Lozere/organisation1.html>.
- « Paysage — Géoconfluences ». Terme. Consulté le 17 mars 2022. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/paysage>.
- Pelek, Deniz. « La “Réfugiérisation de la main-d’oeuvre” agricole en Turquie : le cas des travailleurs saisonniers syriens ». Traduit par Elif Aksaz. *Migrations Société*, Migrations Société, 2019/3, n° N°177 (2019): 85-98.
- Pistre, Pierre. « Migrer et (s’)installer ». *Etudes rurales. Terrains, cultures et environnement*, Editions EHESS, n° 208 (décembre 2021).

- . « Renouveaux des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales ». Université Paris Diderot - Paris 7, 2012. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00764869>.
- Pistre, Pierre, et Frédéric Richard. « Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines ». *Géococonfluences*, 27 avril 2018. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/definition-espace-rural-france>.
- Pôle Emploi. « DIAGNOSTIC TERRITORIAL MENDE BASSIN D'EMPLOI DE », septembre 2021.
- . « DIAGNOSTIC TERRITORIAL CASTRES-MAZAMET BASSIN D'EMPLOI DE », septembre 2021. [https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/pdfs/voir\\_pdf.php?md=1&nom\\_fichier=CT1\\_202109\\_B5](https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/pdfs/voir_pdf.php?md=1&nom_fichier=CT1_202109_B5).
- . « Enquête besoins en main-d'oeuvre 2021. Bassin d'emploi de Castres-Mazamet », septembre 2021.
- . « Enquête besoins en main-d'oeuvre 2021. Bassin d'emploi de Mende », septembre 2021.
- Franceinfo. « Qui était Aylan Kurdi, le petit Syrien retrouvé mort sur une plage de Turquie ? », 3 septembre 2015. [https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/qui-etait-aylan-kurdi-le-petit-syrien-retrouve-mort-sur-une-plage-de-turquie\\_1068013.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/qui-etait-aylan-kurdi-le-petit-syrien-retrouve-mort-sur-une-plage-de-turquie_1068013.html).
- Région Occitanie. « Schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés 2021-2023 de la région Occitanie », 2020.
- Regourd, Estelle. « Les associations culturelles, porteuses de projet pour de nouvelles ruralités ? » *Noroi. Environnement, aménagement, société*, n° 204 (1 septembre 2007): 67-78. <https://doi.org/10.4000/noroi.1450>.
- Réseaux CIVAM. « Migrations et milieu rural ». Acte de colloque. Paris: Réseau CIVAM, 8 juin 2017.
- Reversé, Clément. « Comment les stéréotypes pèsent sur l'insertion des femmes non diplômées en milieu rural », 25 janvier 2022, The Conversation édition.
- Ristic, Daniela. « L'accueil des migrants dans les espaces de marges. Regards croisés sur des villages de Calabre et du Limousin ». *Revue européenne des migrations internationales* 36-2, n° 2-3 (2020): 231-53.
- Rogaly, Ben. « Commentary: Agricultural Racial Capitalism and Rural Migrant Workers ». *Journal of Rural Studies* 88 (1 décembre 2021): 527-31. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.07.006>.
- Rougé, Lionel. « Notion en débat : périurbanisation ». *Géococonfluences*, 30 mars 2018. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-periurbanisation>.
- Rougerie, Gabriel, et Nicolas Beroutchachvili. *Géosystème et paysages. Bilans et méthodes*. Armand Colin. U Géographie. Paris, 1991.
- Sencebe, Yannick. « Être ici, être d'ici ». *Ethnologie française* 34, n° 1 (2004): 23-29.
- Servant, Sonia. *Habiter la vallée du Thoré au temps de l'industrie*. L'Inventaire. Images du Patrimoine 314. Région Occitanie, 2021.
- « Système, systémique — Géococonfluences ». Terme. Consulté le 4 avril 2022. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/systeme-systemique>.
- The Conversation. « Le phénomène des réfugiés contraint les entreprises à étendre leurs responsabilités ». *La Tribune*, 30 mars 2022. <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/le-phenomene-des-refugies-contraint-les-entreprises-a-etendre-leurs-responsabilites-907203.html>.
- Tommasi, Greta. « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises ». *Géococonfluences*, 27 avril 2018. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/gentrification-rurale>.
- Viepublique.fr. « Quelles différences entre faible niveau de chômage et plein emploi ? » Vie publique.fr. Consulté le 4 février 2022. <https://www.vie-publique.fr/fiches/270250-quelles-differences-entre-faible-niveau-de-chomage-et-plein-emploi>.

- Vigneron, Emmanuel. « Inégalités de santé, inégalités de soins dans les territoires français ». *Les Tribunes de la sante* 38, n° 1 (29 avril 2013): 41-53.
- Woods, Michael. « Engaging the Global Countryside: Globalization, Hybridity and the Reconstitution of Rural Place ». *Progress in Human Geography* 31, n° 4 (1 août 2007): 485-507. <https://doi.org/10.1177/0309132507079503>.
- YouScribe. « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique - article ; n°1 ; vol.88, pg 105-113 ». Consulté le 29 avril 2022. <https://www.youscribe.com/catalogue/documents/savoirs/science-de-la-nature/qu-est-ce-que-le-tiers-espace-territorialites-complexes-et-1153202>.

## Table des sigles

**4C** : Communauté de Communes du Cordais et du Causse

**AAP** : Appel à projet

**ALM** : Agence lozérienne de la mobilité

**ANR** : Agence nationale de la recherche

**ALOES** : Association Lozérienne Emploi Solidarité

**BMO** : Besoins en main d'œuvre

**BPI** : Bénéficiaire d'une protection internationale

**CADA** : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

**CACM** : Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet

**CAES** : Centre d'Accueil et d'Examen des Situations administratives

**CAMIGRI** : « Les campagnes françaises dans la dynamique des migrations internationales »

**CAO** : Centres d'Accueil et d'Orientation

**CCTMN** : Communauté de Communes du Thoré Montagne Noire

**CESE** : Conseil économique, social et environnemental

**CFPPA** : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

**CIDFF** : Centre d'information du Droit des Femmes et des Familles

**CIR** : Contrat d'Intégration Républicaine

**CM-2** : Canton de Mazamet-2 Vallée du Thoré

**CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique

**CPH** : Centre Provisoire d'Hébergement

**DA / DEA** : La Demande d'Asile / Le DEMandeur d'Asile

**DARES** : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

**DDETSPP** : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités, et de la Protection des Populations

**DGS** : Directeur.trice Général(e) des services

**DNA** : Dispositif National de l'Asile

**EHESS** : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

**ENSFEA** : Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

**EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale

**FRCIVAM** : Fédération régionale des Centres d'initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

**GRETA** : Groupements d'établissement

**GUDA** : Guichet Unique des Demandes d'Asile

**HCR** : Haut-Commissariat des Réfugiés

**IRV** : Invitation au retour volontaire

**LISST** : Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires

**LNV** : Lozère Nouvelle Vie

**MET** : Métiers en tension

**OFII** : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

**OFPRA** : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

**OIM** : Organisation Internationale pour les Migrations

**OQTF** : Obligation de quitter le territoire français

**PFTHD** : Plan France Très Haut Débit

**PIC** : Plan d'investissement dans les compétences

**PNRHL** : Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

**PVD** : Petite ville de demain

**SAP** : Services à la personne

**SNADAIR** : Schéma National d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'Intégration des Réfugiés

**SOLID'R** : SOLution pour L'Intégration Durable de Réfugiés en milieu rural

**SPADA** : Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

**SRADAR** : Schéma Régionale d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'Intégration des Réfugiés

**TUM** : Transport Urbain Mendois

**ZAU** : Zonage en Aire Urbaine de l'INSEE

## Table des illustrations

### Cartes

Carte n°1 : Carte des territoires d'enquête du diagnostic de territoire sur les « métiers en tension » du Tarn et de la Lozère 1.....	8
Carte n°2 : Les espaces hyper-ruraux de France métropolitaine 3 .....	15
Carte n°3 : Les entités paysagères sur le département du Tarn. Sources : CAUE du Tarn, dans « Atlas des paysages tarnais » (2004) 11 .....	38
Carte n°4 : Inventaire des paysages du Tarn. Sources : CAUE du Tarn, dans « Atlas des paysages tarnais » (2004) 12.....	39
Carte n°5 : Carte des pentes du département du Tarn et localisation des territoires d'enquête. © Anthony RILCY 13.....	40
Carte n°6 : Typologie communale du département du Tarn selon le ZAU de l'INSEE de 2010. © Anthony RILCY 14.....	41
Carte n°7 : Carte des pentes et des cours d'eau de la Vallée du Thoré. © Anthony RILCY 16.....	43
Carte n°8 : Carte de l'omniprésence de la forêt dans la vallée du Thoré. © Anthony RILCY 20.....	47
Carte n°9 : Carte du réseau et des zones d'habitation en vallée du Thoré sur le fond du ZAU de l'INSEE de 2010. © Anthony RILCY 24.....	50
Carte n°10 : Occupation du sol du territoire de la 4C. © Anthony RILCY 27.....	54
Carte n°11 : Infrastructures de la 4C. © Anthony RILCY 29 .....	56
Carte n° 12 : La Lozère : les cinq grands paysages (grands ensembles paysagers). Source : DREAL, Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon, Lien : Organisation des paysages (developpement-durable.gouv.fr) 31 .....	59
Carte n°13 : Carte des pentes du département de la Lozère et de la commune de Mende. © Anthony RILCY 32 .....	60
Carte n°14 : Typologie des communes du département de la Lozère selon le ZAU de l'INSEE (2010). © Anthony RILCY 33 .....	61
Carte n°15 : Axes de transports du département de la Lozère adossée à la typologie communales des espaces selon le ZAU de l'INSEE de 2010. © Anthony RILCY 37 .....	65
Carte n°16 : Représentation 3D de la vallée du Thoré, support d'explication du système territorial de tensions sur le marché du travail et d'ancrage territorial du CM-2. © Anthony RILCY 38 .....	68

### Schémas :

Schéma n°1 : Schéma systémique des facteurs potentiels de tensions sur le marché du travail rural et enrayant l'ancrage territorial 2 .....	13
Schéma n°2 : Le rôle central du CIVAM Thoré Montagne Noire. © Anthony RILCY 40 .....	82

### Tableaux :

Tableau n°1 : Statistiques des demandes d'asile par régions. Sources : SNADAIR (Ministère de l'Intérieur) 4 .....	20
Tableau n°2 : Tableau récapitulatif des enquêtes de terrain. © Anthony RILCY 10.....	37
Tableau n°3 : Chiffres clé de l'emploi en vallée du Thoré. © Anthony RILCY 23 .....	50
Tableau n°4 : Population et historique depuis 1968 de Mende. Sources : INSEE. 36.....	64



Tableau n°5 : Les 10 métiers en tensions du bassin d'emploi de Mende. Sources : Observatoire du Pôle emploi, Septembre 2021 42.....	90
---	----

### **Graphiques :**

Graphique n°1 : Population du canton de Mazamet-2. © Anthony RILCY 21 .....	48
Graphique n°2 : Trajectoire démographique de la vallée du Thoré. © Anthony RILCY 22.....	48
Graphique n°3 : Trajectoire démographique de la 4C. © Anthony RILCY 28.....	55

### **Images :**

Image n°1 : Logo de la FRCIVAM Occitanie. Sources : FRCIVAM Occitanie 5 .....	25
Image n°2 : Logo du LISST. Sources : LISST 6 .....	29
Image n°3 : Logo du Centre Frantz Fanon. Sources : Centre Frantz Fanon 7.....	29
Image n°4 : Logo des CFPPA. Sources : Occit'agri formations.fr 8 .....	30
Image n°5 : Logo du réseau Mobilité Inclusive Occitanie (Mob'In). Sources : Mob'In Occitanie. 9.....	30

### **Photos :**

Photo n°1 et 2 : Pont séparant les communes de Saint-Amans-Soult et Saint-Amans-Valtoret. © Anthony RILCY 15.....	42
Photo n°3 : Vu sur la vallée du Thoré depuis les hauteurs de la commune de Rouairoux. © Anthony RILCY 17 .....	44
Photo n°4 : Ancienne usine abandonnée le long du Thoré à Saint-Amans-Valtoret. © Anthony RILCY 18 .....	45
Photo n°5 : Elevage de vaches à Rouairoux. © Anthony RILCY 19.....	46
Photo n°6 : Vue du village de Cordes-sur-Ciel. © Anthony RILCY 25 .....	53
Photos n°7, 8 et 9 : Frontière entre le département du Tarn et du Tarn-et-Garonne. © Anthony RILCY 26 .....	53
Photo n°10 : Petite route locale à Livers-Cazelles. © Anthony RILCY 30 .....	57
Photo n°11 : Mende vu des hauteurs du causse mendois. © Anthony RILCY 34.....	62
Photo n°12 et 13 : Gorges du Tarn et de la Jonte. © Anthony RILCY 35 .....	64
Photo n°14 : Arrêt de bus désert nommé Le Vern à Sauveterre. © Anthony RILCY 39.....	75
Photo n°15 : Bourg de Cordes-sur-Ciel. © Anthony RILCY 41 .....	84

## Table des matières

<b>Résumé/Abstract .....</b>	<b>1</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>1. Etat de l'art scientifique et opérationnel .....</b>	<b>9</b>
1.1. Les métiers en tension, un indicateur de déclin ou un levier de renaissance ?.....	9
1.1.1. La définition du métier en tension .....	9
1.1.2. Les métiers en tension comme levier de « renaissance rurale » dans des espaces multifonctionnels : la théorie de la base résidentielle .....	10
1.1.3. Les métiers en tension, un problème systémique.....	11
1.1.4. « L'hyper-ruralité » et ses contraintes territoriales comme facteurs aggravant des tensions	14
1.2. Migration et emploi en milieu rural.....	15
1.2.1. Mais qui sont-ils et comment sont-ils arrivés là ?.....	16
1.2.2. La difficile intégration des réfugiés : la notion d'ancrage.....	21
1.3. Le projet SOLID'R et l'intérêt de la FR CIVAM pour les publics réfugiés .....	25
1.3.1. La FR CIVAM Occitanie et son impact sur les espaces ruraux, une histoire qui dure depuis plus de 40 ans.....	25
1.3.2. La commande de la FR CIVAM Occitanie .....	26
1.3.3. Le projet SOLID'R, un projet expérimental.....	26
1.3.4. Un projet humaniste et pragmatique pour les espaces ruraux .....	27
1.3.5. Les partenaires du projet SOLID'R et leur rôle.....	29
1.3.6. Pourquoi et comment la FR CIVAM s'est intéressée au sort des réfugiés ?.....	31
1.3.7. De quelles données disposent-ont et de quoi partons-nous pour le diagnostic ? .....	31
Conclusion de la première partie .....	33
<b>2. Problématique, hypothèses et méthodologie.....</b>	<b>34</b>
2.1. Choix problématique et formulation des hypothèses.....	34
2.2. Méthodologie .....	35
2.2.1. Préparation des terrains d'enquête et des entretiens .....	35
2.2.2. Déroulement des enquêtes.....	36
2.3. Le Département du Tarn, un territoire spécifique entre les deux départements les plus dynamiques d'Occitanie .....	37
2.3.1. Un territoire aux paysages multiples et variés.....	37

2.3.2.	Deux territoires d'enquête que tout oppose.....	39
2.3.3.	Les types de ruralités du département.....	40
2.4.	Etude de cas N°1 : Le canton de Mazamet-2 Vallée du Thoré.....	41
2.4.1.	La vallée du Thoré, une ancienne vallée industrielle très riche au coin du Tarn.....	42
2.4.2.	Pour une géographie de l'emploi en vallée du Thoré.....	49
2.4.3.	Le parent pauvre du Tarn : Diagnostic des contraintes territoriales au plus près des ruraux rendant l'accès à l'emploi compliqué.....	50
2.5.	Etude de cas n°2 : La communauté de communes du Cordais et du Causse (4C).....	52
2.5.1.	Un espace de collines et de causse à la frontière entre deux départements.....	52
2.5.2.	Un territoire très agricole à l'Est et très forestier à l'Ouest, économiquement très attaché au tourisme saisonnier.....	53
2.5.3.	Un espace hyper-rural à la population vieillissante.....	55
2.5.4.	Un espace périphérique en termes d'aménagement.....	56
2.6.	Le département de la Lozère, le département le plus rural de France.....	59
2.6.1.	Un département hyper-rural, riche en ressources.....	59
2.6.2.	Mende, une ville moyenne dans un espace hyper-rural.....	60
2.7.	Etude de cas n°3 : Mende.....	61
2.7.1.	Mende, un pôle économique au milieu des causses.....	61
2.7.2.	Un espace multifonctionnel aux viviers d'emplois diversifiés.....	62
2.7.3.	Un espace hyper-rural en renaissance.....	64
2.7.4.	Un territoire central avec une marge de progression en termes d'aménagement du territoire 65	
2.7.5.	La réussite du Plan France Très Haut Débit (PFTHD) ?.....	66
	Conclusion de la deuxième partie.....	67
<b>3.</b>	<b>Résultats et discussions.....</b>	<b>69</b>
3.1.	Résultats en vallée du Thoré.....	69
3.1.1.	Quels sont les métiers en tension dans la vallée ? Une question de motivation plutôt que de compétences.....	69
3.1.2.	Des contraintes territoriales de plus en plus forte en fonction de la distance et de l'altitude 73	
3.1.3.	Contraintes internes aux entreprises et mise en relation avec les publics demandeurs d'emploi 78	
3.1.4.	Des aménagements pour détendre les tensions.....	82
3.2.	Résultats dans 4C.....	84
3.2.1.	Quels sont les métiers en tension en terre de Ségala ? La problématique de la saisonnalité.....	84
3.2.2.	Les contraintes territoriales pour expliquer les tensions sur les métiers de la 4C.....	86

3.2.3.	L'accueil réfugiés et de néo-ruraux .....	87
3.3.	Résultats en Lozère.....	89
3.3.1.	« Tous les secteurs ont des difficultés de recrutement » .....	89
3.3.2.	Des contraintes territoriales inhérentes aux espaces ruraux, affectant le marché du travail lozérien	91
3.3.3.	Des contraintes internes aux entreprises inexistantes, les demandeurs d'emploi en position de force	93
3.3.4.	Quelles solutions ? Quels aménagements pour détendre les tensions sur le marché du travail en Lozère ? .....	95
3.4.	Synthèse et démonstration de notre schéma de système territorial .....	97
2.2.1	Réponse à l'hypothèse d'enquête n°1 .....	98
2.2.2	Réponse à l'hypothèse d'enquête n°2 .....	98
2.2.3	Réponse à l'hypothèse d'enquête n°3 .....	98
	Conclusion de la troisième partie.....	99
	<b>Conclusion générale.....</b>	<b>100</b>
	<b>Bibliographie .....</b>	<b>103</b>
	<b>Table des sigles .....</b>	<b>109</b>
	<b>Table des illustrations.....</b>	<b>111</b>
	<b>Table des matières .....</b>	<b>113</b>
	<b>Table des annexes .....</b>	<b>116</b>

## Table des annexes

- ANNEXE 1 : Fiche de synthèse du projet SOLID'R
- ANNEXE 2 : Fiche de stage SOLID'R. Métiers en tension
- ANNEXE 3 : Grilles d'entretiens
- ANNEXE 4 : Schéma de la demande d'asile
- ANNEXE 5 : Affiche de « L'Hérault de ferme en ferme »
- ANNEXE 6 : Fiche de synthèse du projet SOLID'R en Lozère
- ANNEXE 7 : Grille des acteurs préférentiels à enquêter
- ANNEXE 8 : Tableau des objectifs d'enquête pour la construction d'une grille d'entretien
- ANNEXE 9 : Articles du *Journal d'Ici* de février 2022
- ANNEXE 10 : Questionnaire en ligne en vallée du Thoré
- ANNEXE 11 : Liste des entretiens
- ANNEXE 12 : Horaires de bus de la ligne 762-753 Castres-Mazamet-St-Pons

#### 4. FICHE DE SYNTHÈSE DU PROJET (2 pages max.)

### Intitulé du projet : SOLID'R (solution pour une intégration durable des réfugiés en milieu rural)

#### Portage et gouvernance

Nom du porteur de projet		FR.CFEAM OCCITANIE	
Statut juridique	Association loi 1901	Concertium ?	OUI
Autres structures engagées dans la réalisation du projet.		CFPPA du Tarn, CFPPA de Lozère, CFPPA des Pays d'Aude, ENSPEA, Centre Francis FANON (La Cmade), MOE'la Occitanie	

#### Cible et mise en œuvre

Typologie des publics ciblés par le projet		Publics Réfugiés bénéficiant d'une protection internationale	
Objectifs quantitatifs		100 à 120 personnes	
Durée d'un parcours type	9 mois	Moyens humains (salariés et bénévoles)	4,92 ETP salariés Dont 1,05 ETP valorisé par l'ENSPEA Bénévoles sur les territoires non quantifiables à ce jour
Durée du projet	36 mois	Localisation géographique	Occitanie (Tarn/Tarn et Garonne, Aude, Lozère et Haute-Garonne)

#### Budget prévisionnel

Montant global du projet	820 386,64€ HT	820 386,64 €
Montant de la demande de subvention au titre du Plan d'investissement dans les compétences		569 889,20€

#### Description détaillée

##### Présentation générale du projet

Le projet porte sur la **structuration de parcours d'accompagnement des publics réfugiés vers les métiers de l'agriculture et des services** dans un cadre favorisant l'insertion durable de ces personnes dans les territoires ruraux. Il intègre à la fois une **approche territoriale** avec quatre terrains d'expérimentations et une **approche thématique** portant sur l'accompagnement de ces publics.

Le projet vise à expérimenter un accompagnement global de personnes réfugiées afin de les amener vers l'emploi en répondant aux problématiques suivantes :

- L'acquisition d'un **niveau de langue française** suffisant pour suivre un cursus de formation,

## ANNEXE 1 : Fiche de synthèse du projet SOLID'R

- La construction de **parcours de formation** répondant aux besoins en main d'œuvre des territoires et aux attentes des stagiaires.
- La prise en compte des **enjeux de mobilité** de ces personnes avec les spécificités du milieu rural.
- L'**hébergement** durant le parcours et l'accèsion à un **logement**.
- La prise en compte de la **santé** de ces personnes et plus particulièrement de leur santé psychique.

La mise en œuvre du projet sera réalisée sur quatre territoires pilotes que sont le Tarn/Tarn et Garonne, l'Aude, la Lozère et la Haute-Garonne. Sur ces territoires des **partenariats locaux** sont en construction autour du binôme CIVAM et CFPPA et complétés à minima sur les enjeux présentés précédemment.

Le projet sera porté et animé par la FRCIVAM OCCITANIE et s'appuiera sur un partenariat qui sera conforté dans le cadre du projet :

- Le réseau des **Centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA)** d'Occitanie,
- Des partenaires locaux pour les questions liées aux hébergements et au logement.
- Le réseau de la mobilité inclusive **Mob'in** sur les solutions de mobilités,
- Le **centre Frantz Fanon (La CIMADE)** pour la santé psychique de ces personnes,
- **L'Office Français de l'immigration et de l'intégration (OFII)** pour l'identification et l'orientation des réfugiés dans ce programme.
- **Les agriculteurs des CIVAM et de réseaux partenaires** en tant qu'accompagnateur et accueillant des stagiaires.
- Le **LISST Dynamiques rurales** sur la revitalisation agricole et le développement rural lié à l'accueil et l'insertion des publics réfugiés.

À l'issue des trois années d'expérimentation, nous proposerons des outils et des actions de valorisation de ces expériences afin que d'autres territoires puissent se saisir de ces exemples et les adapter à leurs propres contextes locaux.



Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

Fédération Régionale OCCITANIE

Le LISST en partenariat avec la FRCIVAM OCCITANIE est à la recherche d'un stagiaire 6 mois :

**Diagnostic de territoire pour identifier les métiers en tension sur le territoire du Tarn et de la Lozère**

**Présentation du LISST :**

Le LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires) est une Unité Mixte de Recherche en Sciences Humaines et Sociales à large couverture thématique. Il a pour tutelles l'Université Toulouse - Jean Jaures, le CNRS, TEHES et TENSFEA.

Le projet scientifique du LISST est de contribuer globalement à la compréhension des dynamiques des sociétés contemporaines.

- **Solidarités** : sous toutes leurs formes, qu'il s'agisse d'agencements spontanés ou de dispositifs publics.
- **Sociétés** : globalisation, innovation, fragmentation, diversité des mondes sociaux et économiques, recompositions des inégalités.
- **Territoires** : considérés non pas comme une simple "surface" de déploiement mais comme une composante des dynamiques sociales.

Le LISST est constitué de 4 équipes, parmi lesquelles l'équipe **Dynamiques Rurales** associe géographie, sociologie, gestion, économie, audio-visuel, droit. Elle est animée par un projet scientifique portant sur l'étude des dynamiques et recompositions des ruralités dans toutes leurs dimensions (productive, sociale et spatiale), au Nord et au Sud. Ce projet est décliné en trois thématiques de recherche :

- (i) **durabilité et redéfinition des rapports à la nature ;**
- (ii) **mondialisation, inégalités de développement et ruralité locale ;**
- (iii) **référentiels et politiques de développement et d'aménagement des territoires ruraux**

**Présentation de la FRCIVAM OCCITANIE :**

Les CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural) sont des associations d'éducation populaire, œuvrant dans le champ du **développement agricole et rural**. Le mouvement CIVAM s'est construit dans les années 50 autour des valeurs de laïcité, de défense de l'autonomie et de l'égalité des chances.

La Fédération Régionale des CIVAM OCCITANIE a fêté ses **35 ans** le 8 décembre 2016. Elle a pour objet de promouvoir un développement durable des territoires agricoles et ruraux en favorisant les initiatives, les échanges et les innovations sur le terrain.

Comment repenser nos choix alimentaires pour créer du lien humain entre le champ et l'assiette ? Comment faire vivre une agriculture territoriale qui préserve les ressources naturelles, fasse vivre les producteurs de leur métier et permette l'accès de tous à une alimentation de qualité ? Comment faire de la ferme un lieu de rencontre et d'éducation, mais aussi d'accueil pour les personnes les plus vulnérables ?

Pour tenter de répondre à ces questionnements, la FRCIVAM OCCITANIE se veut un **laboratoire d'expérimentation et de dialogue entre agriculteurs et société**. Elle agit en véritable catalyseur de rencontres, considérant que la meilleure source d'innovation provient de l'échange entre les acteurs de terrain. Elle coordonne des projets à dimension départementale, régionale et interrégionale en lien avec ses adhérents et ses partenaires de la recherche et du développement. Elle privilégie pour cela une entrée territoriale et/ou thématique selon les attentes des acteurs de terrain.

A la confluence de trois grands courants : développement agricole et rural, éducation populaire et éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), ses principaux domaines d'intervention sont :

- L'accompagnement des producteurs vers une **agriculture durable**
- Le développement de l'accueil **éducatif et social à la ferme**
- Le développement des **circuits courts** et l'information du consommateur
- L'accompagnement de **l'élève au projet de création d'activités agri-rurales**



## ANNEXE 2 : Fiche de stage SOLID'R. Métiers en tension



Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

**Fédération Régionale OCCITANIE**

La FRCIVAM OCCITANIE compte dans son réseau, une quinzaine d'associations adhérentes, plus de 30 salariés, 1500 adhérents et de nombreux bénéficiaires non adhérents.

### Contexte du stage :

Le stage s'inscrit dans le cadre du projet Solid'R (Solution pour L'intégration Durable de Réfugiés en milieu rural). Le projet consiste en la construction de parcours d'accompagnement des publics vers les métiers du milieu rural dont l'agriculture et les services, dans un cadre favorisant l'insertion durable dans les territoires ruraux. Ces parcours sont proposés sur 3 territoires : le Tarn, la Haute-Garonne et la Lozère.

Ce projet est porté par la FR CIVAM Occitanie pour un consortium constitué de :

- Réseau des CFFPA et MFR
- Centre Frantz Fanon (la CIMADE - Montpellier)
- Laboratoire en sciences sociales LISST (ENSFEA -Toulouse)
- Réseau Mob'In Occitanie

En Lozère, le parcours est en cours de construction. Une première session d'accueil a été réalisée sur le territoire du Tarn de septembre à décembre 2021. La Haute-Garonne devrait accueillir un groupe en début d'année 2022. Pour répondre au besoin du territoire et pour pouvoir proposer du travail aux bénéficiaires nous souhaiterions connaître plus précisément les métiers en tension sur les territoires.

### Objectif :

Identifier les métiers en tension sur le territoire du Tarn et de la Lozère.

### Missions :

- S'imprégner du projet Solid'R
- Identifier les entreprises qui ont des difficultés pour embaucher
- Mener des entretiens compréhensifs auprès de ces acteurs
- Identifier les compétences requises et les formations qui permettent de les acquérir
- Faire des points réguliers avec les animatrices/teurs CIVAM des 2 territoires d'expérimentation Tarn et Lozère, la coordinatrice régionale et le LISST

### Qualités requises :

- Avoir une bonne connaissance des réalités du milieu rural
- Être capable de s'intégrer rapidement (dans l'équipe et dans le sujet)
- Être doté d'un bon relationnel : pour les échanges avec les animateurs CIVAM, les agriculteurs (enquêtes de terrain), les enseignants (CFFPA, MFR...) mais aussi les partenaires.
- Avoir déjà eu une immersion théorique ou pratique (stage, bénévolat) ou présenter un fort intérêt par rapport au thème de l'agriculture, l'immigration.
- Être capable de croiser des informations provenant de sources diverses pour produire une analyse prospective
- Être force de proposition en restant à l'écoute et réceptif aux remarques
- Avoir d'excellentes qualités rédactionnelles
- Être mobile pour des déplacements en Occitanie et particulièrement dans le Tarn et en Lozère

### Structure encadrante : LE LISST

Domaine d'activité : Développement agricole et rural

Profil : Étudiant en dernière année d'école d'ingénieur agronome, en M2 de développement rural

### Conditions :

Stage de 6 mois entre mars et septembre

### Indemnités

Véhicule personnel et permis B indispensables (disposer d'un ordinateur portable serait un plus)

Poste basé à (Toulouse/Montpellier/Firac/Foyer du Segala), déplacements à prévoir en région OCCITANIE.

Modalités : Envoyer par mail au plus tôt votre CV et lettre de motivation au format PDF à

[agnes.terreux@ensfea.fr](mailto:agnes.terreux@ensfea.fr) et [naia.guilbert@civam-occitanie.fr](mailto:naia.guilbert@civam-occitanie.fr)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Agnès Terreux (06 07 04 74 52 et [agnes.terreux@ensfea.fr](mailto:agnes.terreux@ensfea.fr)) ou

Nia Guilbert (04 67 06 23 37 et [naia.guilbert@civam-occitanie.fr](mailto:naia.guilbert@civam-occitanie.fr))

---

### FRCIVAM OCCITANIE

Maison des Agriculteurs - Bât. B

Mas de Saporta - CS 90023

34875 LATTES Cedex

04 67 06 23 40

## **Grille d'entretien n°1 : Les employeurs**

Entretien n° :

Fais-le :

A :

Nom :

Prénom :

Profession :

Entreprise :

Commune :

Tél :

@ :

### **1. Déterminer ce que recherchent les entreprises locales ainsi que leur capacité à employer**

- 1.1. Avant toute chose, pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours ?
- 1.2. Est-ce que vous pourriez présenter votre entreprise et votre métier ?
- 1.3. Aujourd'hui quelle est la santé de votre entreprise, et comment vivez-vous le contexte sanitaire actuel ?
- 1.4. Avez-vous des salariés ? Si oui, comment et via quels biais les avez-vous recrutés ? Si vous n'avez pas de salariés, pourquoi ?
- 1.5. Pouvez-vous me décrire vos effectifs de travail, les métiers qui les composent ainsi que le quotidien de vos salariés ?
- 1.6. Quelle place à la main d'œuvre féminine au sein de votre secteur d'activité, et quels métiers elles exercent en général ?
- 1.7. Avez-vous eu des difficultés à recruter vos salariés et à quoi cela était-il dû ?
  - Avez-vous eu le choix entre plusieurs candidats ?
- 1.8. Recrutez-vous des saisonniers ? Si oui à quelles périodes les recrutez-vous ? Si non pourquoi ?
- 1.9. Avez-vous des postes vacants au sein de votre entreprise, si oui depuis combien de temps et quels sont ces postes ? Est-ce difficile de combler ces postes et à quoi l'attribuez-vous ?
- 1.10. Sur quels critères recrutez-vous vos salariés et quelles exigences avez-vous en termes de formation ? (Compétences, formation, expérience...)
- 1.11. Si je vous dis qu'un métier en tension est un métier où il y a globalement plus d'offres d'emploi que de candidats potentiels sur un territoire, trouvez-vous que les métiers que vous proposez sont des métiers en tension ?
- 1.12. Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de prendre des apprentis et/ou des stagiaires pour former les former ? Êtes-vous ouvert à cela ?

- 1.13. Le fait de ne pas pouvoir recruter pèse-t-il sur le travail de vos employés ?
- 1.14. Connaissez-vous d'autres entreprises ou d'autres secteurs en difficulté de recrutement ?

## **2. Déterminer les freins internes et externes à l'embauche en milieu rural et les propositions des employeurs permettant de les atténuer**

- 2.1. En vous mettant à la place d'un demandeur d'emploi, et en connaissance des emplois que vous proposez, quels pourraient être les freins pour venir travailler dans votre entreprise ?
- 2.2. Être localisé en milieu rural représente-t-il un frein ou un atout pour le développement de votre entreprise et vos projets de recrutement ?
- 2.3. Le permis de conduire et la possession d'une voiture sont-ils des impératifs pour travailler dans votre entreprise ?
- 2.4. Concernant les problématiques liées au logement, qu'en est-il ? Est-ce plus ou moins difficile de se loger ?
- 2.5. L'offre de services sur le territoire est-elle suffisante pour permettre à des demandeurs d'emploi de venir s'installer ? Il y a-t-il assez de médecins, d'écoles, de transports et de commerces ?
- 2.6. Au niveau des loisirs sur le territoire, estimez-vous que vos employés aient de quoi se divertir pour venir travailler dans des conditions mentales idéale ?
- 2.7. Que manque-t-il au territoire pour qu'il soit plus attractif et permettre à votre entreprise de se développer et vos offres d'emploi de trouver preneurs ?

## **3. Représentations du monde rural, place des réfugiés en milieu rural**

- 3.1. Comment vous représentez-vous l'espace rural et le territoire d'enquête et comment pensez-vous qu'il est perçu de l'extérieur ?
- 3.2. Dans la perspective d'une expérience interculturelle, seriez-vous prêt à accueillir en stage ou en poste une personne dont le statut est réfugié ?

## **Grille d'entretien n°2 : Les employés des MET**

Entretien n° :

Fais-le :

A :

Nom :

Prénom :

Profession :

Commune :

Tél :

@ :

### **1. Déterminer le parcours de l'employé et les caractéristiques de son métier**

- 1.1. Avant toute chose, pouvez-vous vous présenter, quels sont vos parcours (Parcours de formation, Parcours professionnel...) ?
- 1.2. Quel(s) poste(s) occupez-vous aujourd'hui et en quoi consiste-t-il ?
- 1.3. Quand avez-vous été recruté, comment, et avez-vous eu des difficultés à trouver votre emploi ?
- 1.4. Parlez-moi de votre quotidien, quelle est votre routine de travail ? Quels sont les avantages, les inconvénients, les difficultés quotidiennes de votre métier ?
- 1.5. Comment vous sentez-vous aujourd'hui dans votre travail, et arrivez-vous à articuler vie professionnelle et vie personnelle et familiale ?
- 1.6. Votre conjoint(e) travaille-t-il/elle sur le territoire ? A-t-il/elle rencontré(e) ou rencontre-t-il/elle des difficultés à trouver un emploi ?
- 1.7. Savez-vous si l'entreprise où vous travaillez rencontre des difficultés de recrutement, et est-ce que cela a des conséquences sur votre travail ?
- 1.8. Comment votre métier est-il perçu et selon vous est-il attractif pour les potentiels demandeurs d'emploi ? Est-ce qu'à l'échelle du territoire vous sentez qu'on embauche ?
- 1.9. Votre métier est généralement occupé plutôt par des femmes ou des hommes ?
- 1.10. Connaissez-vous des demandeurs d'emploi sur le territoire ?

### **2. Déterminer les freins internes et externes à l'entreprise, créant des tensions sur le marché du travail**

- 2.1. En tant qu'employé, selon vous, quels peuvent être les éléments des offres d'emploi et les éléments internes à l'entreprise, qui pourraient freiner les demandeurs d'emploi à venir travailler dans cette entreprise ? Qu'est-ce qu'il peut également les motiver ?
- 2.2. La localisation de l'entreprise en milieu rural est-elle selon vous un élément dissuasif pour les demandeurs d'emploi ?
- 2.3. Avez-vous le permis de conduire et un véhicule, et est-ce que l'utilisation de la voiture est un impératif pour vous déplacer ? Avez-vous d'autres alternatives ?

2.4. Qu'en est-il des logements sur le territoire, est-il plus ou moins facile ou difficile de trouver un logement, et avez-vous eu des difficultés à trouver un logement ?

2.5. Trouvez-vous des activités de loisirs à faire sur le territoire, en dehors de vos heures de travail et que propose-t-il comme activités ?

2.6. Qu'en est-il de l'offre de services sur le territoire ? Il y a-t-il assez de médecins, d'écoles et de commerce ?

### **3. Déterminer les représentations qu'ont les employés des MET du milieu rural, ainsi que leur avis sur le public des réfugiés**

3.1. Comment vous représentez-vous l'espace rural et le territoire d'enquête et comment pensez-vous qu'il est perçu de l'extérieur ?

3.2. D'après vous, le territoire et ses habitants sont-ils accueillant ?

## **Grille d'entretien n°3 : Les personnes ressources**

Entretien n° :

Fais-le :

A :

Nom :

Prénom :

Profession :

Structure :

Commune :

Tél :

@ :

### **1. Déterminer les secteurs et les métiers en tension à l'échelle du territoire**

- 1.1. Avant toute chose, pouvez-vous vous présenter, quel est votre parcours ?
- 1.2. Parlez-moi du territoire, pouvez-vous me le présenter ?
- 1.3. Avez-vous des ressources pouvant être mise en valeur dans le but de créer de l'emploi ? Existe-t-il des activités/productions spécifiques à votre territoire ?
- 1.4. Les salariés travaillent-ils sur place ou en dehors du territoire ? Les demandeurs d'emploi cherchent-ils plutôt du travail sur le territoire ou en dehors ?
- 1.5. Quels sont les secteurs d'activités rencontrant le plus de difficultés à recruter ?
- 1.6. Quelle est la place de la main d'œuvre féminine sur le marché du travail de votre territoire ?
- 1.7. Diffusez-vous parfois des offres d'emploi des entreprises ? Par quels canaux les établissements passent plus généralement, et avez-vous déjà pensé à faire une concertation avec les employeurs de votre territoire pour faire un état des lieux des capacités de recrutement et des solutions qui peuvent être apportées ?

### **2. Déterminer les freins internes et externes à l'embauche en milieu rural et les propositions des employeurs permettant de les atténuer**

- 2.1. En tant que responsable du territoire, quels sont les éléments des offres d'emploi et les éléments internes aux entreprises, qui peuvent freiner les demandeurs d'emploi à postuler à certains postes vacants ?
- 2.2. D'après vous, quelles représentations les demandeurs d'emploi ont-ils de votre territoire ? L'espace rural peut-il être un élément dissuasif accentuant les tensions sur votre marché du travail ?
- 2.3. Quelles sont les problématiques en termes de mobilité et d'accessibilité pour accéder aux emplois sur votre territoire ? Doit-on obligatoirement avoir une voiture ?

- 2.4. Est-il difficile de trouver un logement sur votre territoire ? Face à quelles difficultés les demandeurs d'emploi peuvent se retrouver confronté et avez-vous des propositions de solutions par rapport à cela ?
- 2.5. Au niveau des services (Médicaux, écoles, commerces...), sont-ils suffisants pour rendre votre territoire attractif pour les demandeurs d'emploi dans le but d'une installation durable ? Avez-vous des projets en cours là-dessus ?
- 2.6. Quels projets d'aménagement et de concertation envisagez-vous pour atténuer les contraintes territoriales ?
- 2.7. Il y a-t-il une politique d'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire ?

### **3. Déterminer la situation des réfugiés le cadre d'accueil des réfugiés et des demandeurs d'emploi**

- 3.1. En tant que parfait connaisseur de votre territoire et de vos habitants, pensez-vous qu'en termes d'accueil et d'intégration, que les réfugiés puissent avoir des opportunités de travail et d'installation durable sur le territoire ? Avez-vous déjà eu de mauvaises expériences qui pourrait rendre le territoire réfractaire à cela ?
- 3.2. Quel est votre vision personnelle des réfugiés et de leur venue sur le territoire ? Considérez-vous que ce soit un atout pour peupler votre territoire rural ?
- 3.3. Comme vous le savez, certains employeurs ont parfois une mauvaise image du public des réfugiés et des demandeurs d'asile, comment la population les perçoit ? Est-ce une menace ou un atout ?

## **Grille d'entretien n°4 : Les demandeurs d'emploi**

Entretien n° :

Fais-le :

A :

Nom :

Prénom :

Commune :

Tél :

@ :

### **1. Déterminer le parcours des réfugiés et des demandeurs d'emploi, ainsi que leurs attentes sur le marché du travail**

- 3.3. Avant toute chose, pouvez-vous vous présenter, quel est votre parcours ?
- 3.4. Comment se déroule votre recherche d'emploi, et depuis combien de temps êtes-vous en recherche d'emploi ?
- 3.5. Comment vivez-vous cette période sans emploi, comment arrivez-vous à joindre les deux bouts ?
- 3.6. Avez-vous eu des opportunités de travail sur le territoire ou ailleurs ? Selon vous le territoire est-il attractif pour vous en termes d'emploi ?
- 3.7. Dans quel secteur cherchez-vous du travail, et pour quels métiers ? Quelles sont vos préférences, vos attentes, vos espérances ?
- 3.8. Quelles difficultés rencontrez-vous pour trouver un emploi, et devant quels obstacles vous retrouvez-vous lors des entretiens d'embauche que vous avez pu faire ?
- 3.9. Connaissez-vous des demandeurs d'emploi rencontrant les mêmes difficultés que vous et rencontrent-ils les mêmes obstacles ?
- 3.10. Seriez-vous ouvert à effectuer des formations et à effectuer des stages dans le but de vous permettre de trouver un emploi ?

### **2. Déterminer les freins à cause desquelles les demandeurs d'emploi ne postulent pas aux offres d'emploi sur le territoire rural**

- 2.1. En tant que demandeur d'emploi, quels sont les freins pour postuler à une offre d'emploi ?
- 2.2. La localisation de l'entreprise est-elle un élément dissuasif pour vous ?
- 2.3. Avez-vous le permis de conduire et un véhicule, et est-ce que l'utilisation de la voiture est un impératif pour vous déplacer et pour trouver un emploi ? Avez-vous d'autres alternatives ?
- 2.4. Qu'en est-il des logements sur le territoire, est-il difficile de trouver un logement, avez-vous trouver un logement ou cherchez-vous toujours ?



**2.5. Est-ce que l'offre en termes d'activités de loisirs, de services médicaux, d'écoles, et de commerce, est suffisante pour espérer s'installer durablement sur le territoire ?**

**2.6. Objectivement que manque-t-il au territoire pour qu'il soit plus attractif en termes d'emploi ? Qu'attendez-vous des pouvoirs publics ?**

### **3. Les représentations qu'ont les réfugiés et les demandeurs d'emploi du milieu rural**

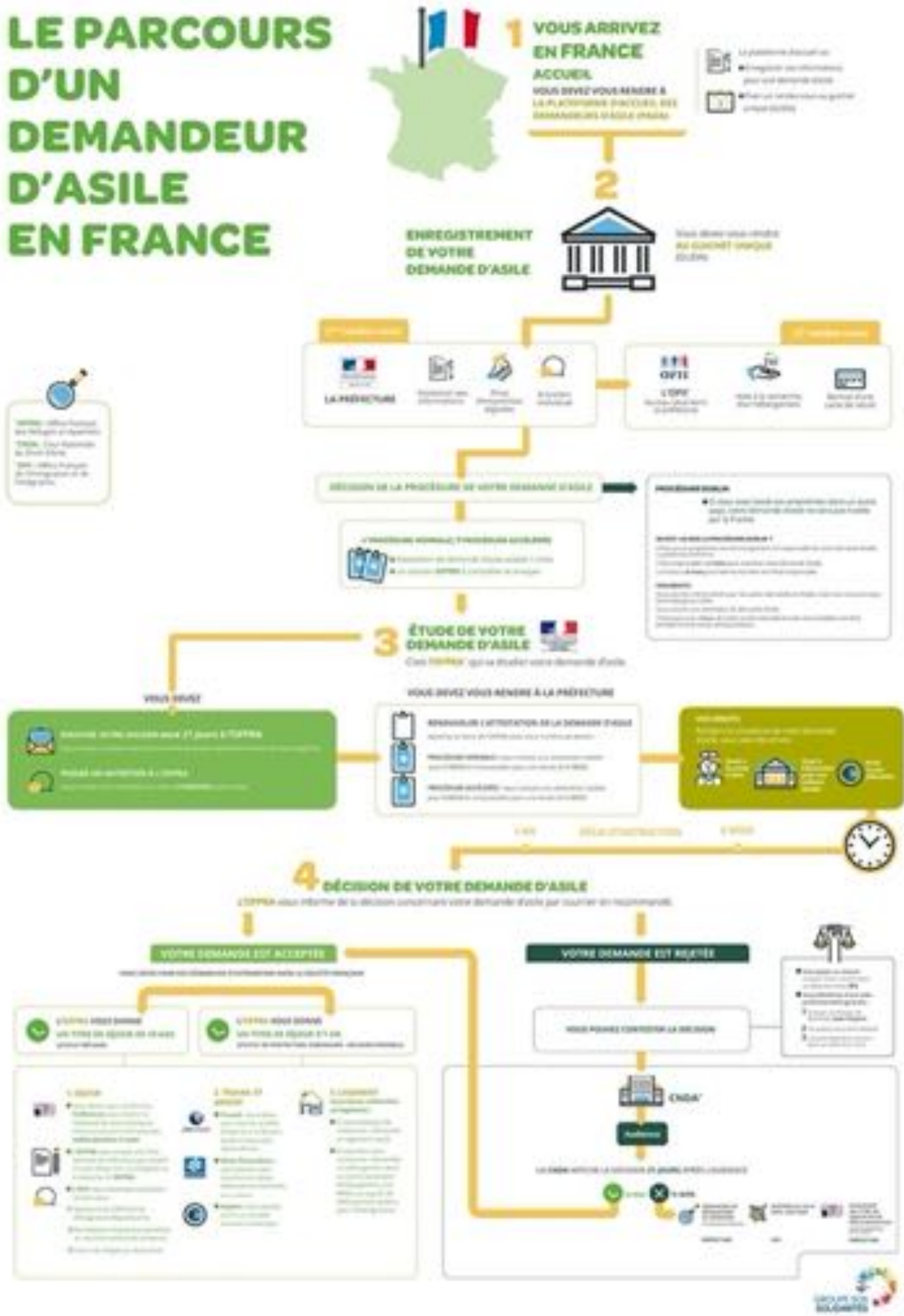
**3.1. Comment vous représentez-vous l'espace rural et le territoire d'enquête et comment pensez-vous qu'il est perçu de l'extérieur ?**

**3.2. Trouvez-vous ce territoire accueillant, et quelle image vous faites-vous de l'accueil sur le territoire ?**

**3.3. Pourriez-vous vous installer ou vivre ici ? Comment votre famille percevrait l'éventualité de vivre en milieu rural ?**

ANNEXE 4 : Schéma de la demande d'asile

# LE PARCOURS D'UN DEMANDEUR D'ASILE EN FRANCE



# L'Hérault De Ferme en Ferme

23 / 24 AVRIL 2022  
10h - 18h

Portes ouvertes dans 36 fermes

Visites guidées  
Animations  
Dégustations

[www.defermeenferme.com](http://www.defermeenferme.com)

Logo CIVAM

Logo Facebook: L'Hérault de Ferme en Ferme

QR code



## Données générales Bassin d'emploi Mende

**Population** : 76 500 Habitants en 2018

**Densité** : 15 habitants par km<sup>2</sup>

### 1. Données emploi

**Nombre d'agences Pôle emploi** : 1

**Taux de chômage au premier trimestre 2021** : 4,7%

**Durée prévisible de chômage** : 351 jours (important)

Durée moyenne durant laquelle un demandeur d'emploi resterait inscrit à PE si la conjoncture économique du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 se maintenait (Moyenne régionale : 408 jours).

**Nombre d'actifs ente 15-64 ans en 2018** : 33 800

**Nombre d'établissements au 31 décembre 2020** : 2400 (avec au moins 1 salarié)



**Nombre de Salariés du privé en 2020** : 16 200

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN % EN 2020



ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2020

	Bassin	Occitanie
Industrie	-2,1 %	-1,7 %
Construction	+5,1 %	+2,2 %
Commerce	+0,3 %	+0,5 %
Services	+0,6 %	-2,8 %

30% des dans salariés sont dans les établissements de moins de 10 salariés. 10,9% des emplois dans l'agriculture.

**Salariés en CDI** : 81%

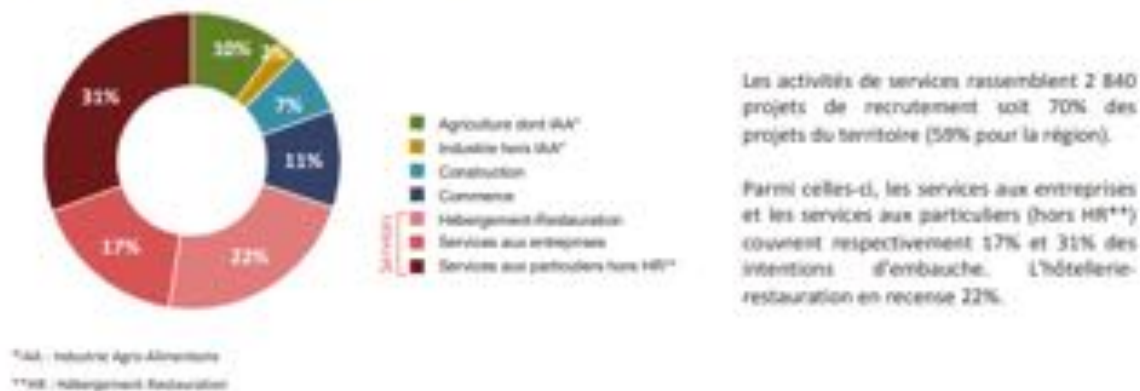
**Types d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi** : 52% de CDD de moins de 6 mois / 35% de CDI / 12% de CDD de plus de 6 mois.

## ANNEXE 6 : Fiche de synthèse emploi en Lozère

**Intentions d'embauche en 2021** : 4 900 (26% d'établissements recruteurs, 28% en Occitanie)

Sur ces 4 900 intentions d'embauche, 52% sont jugées difficiles et 22% sont liées à une activité saisonnière.

### Les services, premier pôle de recrutement



**Nombre de demandeurs d'emploi catégorie (ABC) à fin juin 2021** : 4 400 (-4% sur un an, -2,3% en Occitanie).

## 2. Indicateurs de tension

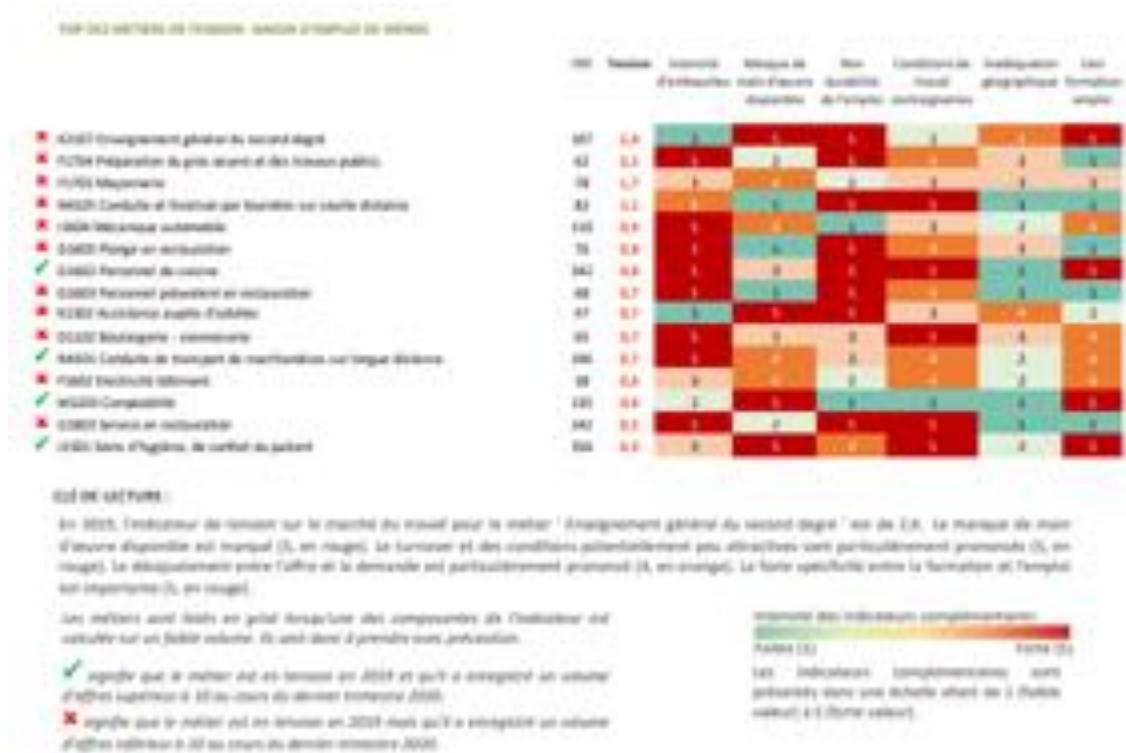
**Tension mesurée par la Dares et PE** : Mende fait partie des bassins d'emploi ayant une forte tension.



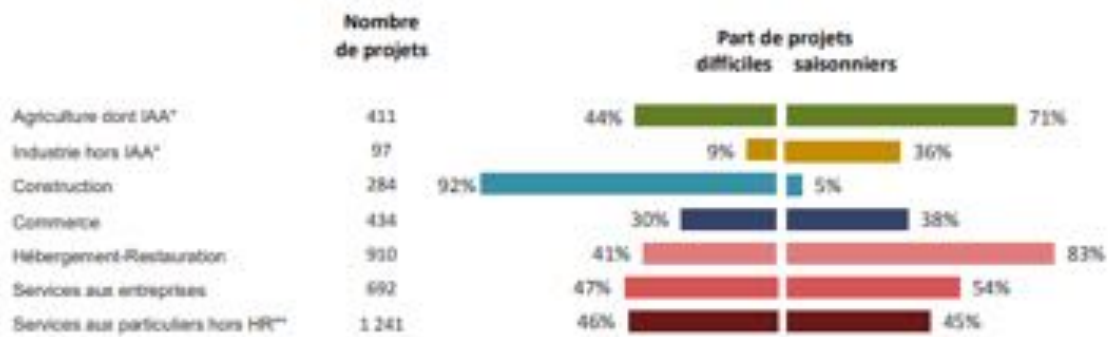
### Facteurs potentiels de tensions dans le Tarn :

- Très lié à la non durabilité de l'emploi (turnover)
- Conditions de travail peu attractives surtout
- Inadéquation géographique
- Lien formation emploi

## ANNEXE 6 : Fiche de synthèse emploi en Lozère



## Disparités sur la difficulté à recruter et la saisonnalité selon les secteurs d'activité



Clé de lecture : Le commerce enregistre 434 projets de recrutement. Parmi eux, 30% sont jugés difficiles et 38% à caractère saisonnier.

## Les 15 métiers les plus recherchés concentrent 56% des projets de recrutement

Les fonctions liées à la vente, au tourisme et aux services concernent 8 des 15 métiers les plus recherchés.

Métiers	Nombre de projets	Part de projets difficiles - saisonniers
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	394	30% / 80%
Employés de l'hôtellerie	205	69% / 75%
Cuisiniers	191	38% / 70%
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	166	57% / 62%
Aides soignants (médi-co-psycho., auxil. puériculture...)	136	60% / 35%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	130	40% / 47%
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	120	53% / 75%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	115	40% / 87%
Agents d'accueil et d'information, standardistes	108	9% / 78%
Employés de libre-service	106	28% / 11%
Maraîchers, horticulteurs salariés	106	
Agents de services hospitaliers	102	2% / 31%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	89	2% / 71%
Coffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	80	41% / 91%
Conducteurs de transport en commun sur route	79	60% / 72%

Non-Artistes et non professionnels du spectacle

Dé de lecture : Les serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis) regroupent 394 intentions d'embauche. Parmi ces intentions d'embauche, 30% sont jugées difficiles par les employeurs et 80% sont saisonnières.

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

Le tableau ci-dessous reprend les 30 métiers concernés pour le bassin d'emploi de Mendè.

PROJETS DIFFICILES À CARACTÈRE NON SAISONNIER	% difficiles	Projets difficiles non saisonniers
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	100%	25
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	100%	36
Conducteurs de transport en commun sur route	100%	22
Aides à domicile et aides ménagères	100%	28
Ouvriers qualifiés travaux publics, béton et extraction	100%	21
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	95%	43
Ouvriers non qualifiés travaux publics, béton et extraction	94%	39
Médecins	90%	21
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	89%	55
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	88%	40
<b>Total des projets difficiles à caractère non saisonnier tous métiers confondus</b>	<b>51%</b>	<b>354</b>

Dé de lecture : Les ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage regroupent 25 intentions d'embauche jugées difficiles et à caractère non saisonnier, soit un taux de difficulté de 100%.

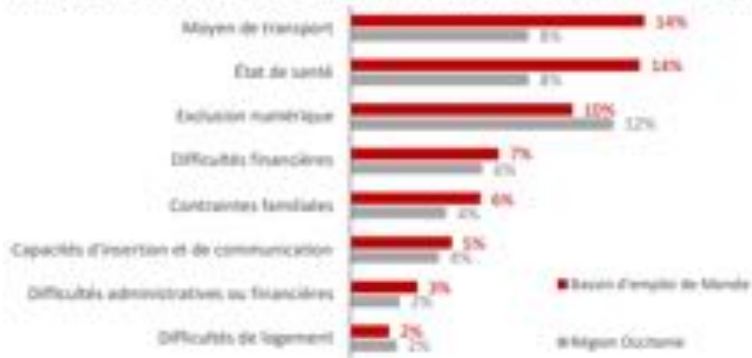
## 3. Freins

38% des demandeurs d'emploi ont au moins un frein périphérique à l'emploi.

## ANNEXE 6 : Fiche de synthèse emploi en Lozère

### Le principal frein périphérique évoqué par les demandeurs d'emploi sur le bassin d'emploi de Mende est le transport

PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI CAT. ABC À FIN DEC. 2020 AVANT EU AU MOINS UN FREIN PÉRIPHÉRIQUE AU SEIN DES DEMANDEURS D'EMPLOI CAT. ABC



Idem : les données sur les freins sont issues de déclarations des demandeurs d'emploi lors de leur entretien avec leur conseiller (des freins sont cumulés). De ce fait, les proportions affichées peuvent être sous-évaluées.

Elles concernent néanmoins 2 640 demandeurs d'emploi en catégorie A,B,C sur le bassin d'emploi de Mende et permettent une comparaison avec l'ensemble de la population.

■ Bassin d'emploi de Mende

■ Région Occitanie



ANNEXE 7 : Grille des acteurs préférentiels à enquêter

Catégorie	Intitulés des 3 axes	Nom de l'interlocuteur	Fonction (rôle)	Niveau de visibilité	Niveau	Localisation	IND	Commentaire
Autres liés soit à l'emploi, soit aux structures d'habitat de référence	Feder emploi							
	Mission sociale							
	Agence d'habitat							
	Association							
Personnes ressources	Maison Française d'Europe							
	DRH Togo							
	Conseillers départementaux							
	Maire							
	Itigons							
	Entreprise 1							
	Entreprise 2							
	Entreprise 3							
	Entreprise 4							
	Entreprise 5							
Entreprises locales	Entreprise 6							
	Entreprise 1							
	Entreprise 2							
	Entreprise 3							
	Entreprise 4							
	Entreprise 5							
Employés des MLI	Entreprise 6							
	Entreprise 1							
	Entreprise 2							
	Entreprise 3							
	Entreprise 4							
Diversité d'emploi	Entreprise 5							
	Entreprise 6							
	Entreprise 1							
	Entreprise 2							
	Entreprise 3							
	Entreprise 4							
	Entreprise 5							
	Entreprise 6							
	Entreprise 1							
	Entreprise 2							

## Tableau des objectifs de la grille d'entretien des entreprises locales

### Hypothèses

**H1 :** Certains métiers sont en tension dans certains territoires ruraux à cause de fortes contraintes territoriales, rendant leur accès compliqué aux réfugiés et de demandeurs d'emploi (Logement, Mobilité, Services, Isolement...)

**H2 :** Les secteurs d'activité capitalisant les « métiers en tension » dans certains territoires ruraux et leurs employeurs ont des spécificités territorialisées et des paramètres internes aux entreprises particuliers, rendant « l'employabilité » des réfugiés et des demandeurs d'emploi soumise à certaines contraintes/attendus (Formation, Compétences, Savoir-faire, Expérience...)

**H3 :** Les territoires ruraux et leurs occupants se donnent les moyens d'accueillir et d'intégrer les réfugiés et demandeurs d'emploi, mais font face aux représentations négatives que subit le milieu rural et certains secteurs d'activité sous tension

Objectifs généraux	Objectifs intermédiaires	Hypothèses
<b>Objectif général 1 :</b> <b>Déterminer le profil de l'entreprise et de l'employeur, et évaluer les stratégies de recrutement</b>	<b>Objectif intermédiaire 1 :</b> Déterminer les caractéristiques de l'entreprise et sa capacité d'emploi	<b>Hypothèse 1 :</b> Le territoire a de faibles capacités d'emploi  <b>Hypothèse 2 :</b> Le secteur d'activité de l'entreprise est peu attractif
	<b>Objectif intermédiaire 2 :</b> Cerner les projets de recrutement et leurs niveaux de difficultés	<b>Hypothèse 1 :</b> L'entreprise a des projets de recrutement qui restent lettre morte  <b>Hypothèse 2 :</b> L'entreprise propose peu d'emplois durables
	<b>Objectif intermédiaire 3 :</b> Déterminer le niveau d'exigence des employeurs	<b>Hypothèse 1 :</b> Si l'employé n'a pas toutes les qualifications, les employeurs sont prêts à former un nouvel employé  <b>Hypothèse 2 :</b> L'employeur a des stratégies pour prendre en charge les emplois non pourvus  <b>Hypothèse 3 :</b>

ANNEXE 8 : Exemple de tableau des objectifs d'enquête pour la construction d'une grille d'entretien

		L'employeur n'est pas ouvert à l'embauche de réfugiés ou de demandeurs d'asile
<p><b>Objectif général 2 :</b> Déterminer les caractéristiques des propositions d'emploi de l'entreprise</p>	<p><b>Objectif intermédiaire 1 :</b> Déterminer les conditions d'emploi proposées par l'employeur</p>	<p><b>Hypothèse 1 :</b> Les conditions d'emploi proposées additionnées à des éléments extérieurs ne conviennent pas aux demandeurs d'emploi</p>
	<p><b>Objectif intermédiaire 2 :</b> Evaluer la qualité des offres d'emploi et les perspectives d'avenir</p>	<p><b>Hypothèse 1 :</b> Les perspectives d'évolution dans la carrière sont faibles, et le poste propose peu d'avantages</p>
	<p><b>Objectif intermédiaire 3 :</b> Déterminer les formations, compétences, savoir-faire, ect... nécessaire à l'exercice du métier</p>	<p><b>Hypothèse 1 :</b> L'exercice de certains « métiers en tension » nécessite une formation particulière et un temps d'apprentissage suffisant</p>
<p><b>Objectif général 3 :</b> Déterminer les freins internes et externes à l'embauche en milieu rural et les propositions des employeurs permettant de les atténuer</p>	<p><b>Objectif intermédiaire 1 :</b> Déterminer les freins internes</p>	<p><b>Hypothèse 1 :</b> Le métier souffre de représentations négatives</p> <p><b>Hypothèse 2 :</b> Les conditions proposées par les employeurs, couplés aux contraintes territoriales, refroidissent les potentiels demandeurs d'emploi</p>
	<p><b>Objectif intermédiaire 2 :</b> Déterminer les freins externes</p>	<p><b>Hypothèse 1 :</b> Les contraintes propres aux espaces ruraux tel que le manque de logements, de mobilité, de réseau... subissent de mauvaises représentations qui nuisent à l'attractivité des offres d'emploi</p> <p><b>Hypothèse 2 :</b> Les employeurs connaissent les contraintes de leur territoire et connaissent l'existence d'autres secteurs en tension</p> <p><b>Hypothèse 3 :</b> Les employeurs sont prêts à concéder des avantages aux futurs employés afin de les motiver à s'installer et donc à pourvoir leur poste</p>

## UNE ÉTUDE SUR LES MÉTIERS RURAUX EN TENSION

Le Civam (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) s'implante sur le secteur Thoré-Montagne Noire. Son assemblée générale constitutive s'est déroulée fin janvier à siège social, établi à la mairie d'Albine. Son but : « Promouvoir et œuvrer pour l'emploi en milieu rural sur la zone du canton de Mazamet 2 Vallée du Thoré et les communes limitrophes par l'étude des potentialités du territoire, la mise en relation de l'ensemble des partenaires, la connaissance des freins de l'accès à l'emploi (mobilité, logement, formation...) et la mise en place de solutions pour lever ces freins par

des actions concertées et le partenariat entre tous les acteurs du territoire. »

C'est dans le cadre de la création du Civam qu'un étudiant va entreprendre une enquête : Anthony Rilsy travaillera du 28 février au 11 mars à identifier les métiers en tension dans le canton de Mazamet 2-Vallée du Thoré.

Cette étude permettra à l'association d'aller finement au cœur des métiers et des secteurs en tension et d'en définir les causes, en lien étroit avec les acteurs locaux : chefs d'entreprise, demandeurs d'emploi, salariés œuvrant dans ces métiers concernés, élus, Pôle emploi et Mission locale. ■

## EMPLOI : « UN NOMBRE D'OFFRES INÉDIT »

Mazamet dénombre actuellement 261 emplois à pourvoir dans un rayon de 10 km. En élargissant à 20 km, leur nombre s'élève à 1 478.

« Le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de presque 5 % l'an dernier », indique Béatrice Alloul, directrice de l'antenne aussillonaise de Pôle Emploi depuis août dernier.

Elle relève une forte baisse des inscriptions des jeunes, des jeunes « toujours inscrits, mais plus éloignés de l'emploi ». La directrice compte 49 % d'offres d'emploi en plus. « Il y a une forte demande, qui n'est pas forcément adaptée, un dynamisme avéré du bassin. » Certaines

entreprises ont du mal à recruter car les postes proposés ne correspondent pas toujours aux profils en recherche d'emploi. En face : des politiques publiques de l'emploi à mettre en œuvre (accompagnement, dispositifs, formations) pour remplir une mission : faire correspondre l'offre et la demande et répondre aux tensions dans les secteurs concernés. Ces secteurs sont : la santé, l'agroalimentaire, les services domestiques, les services à la personne. « C'est inédit : le taux d'offres n'est pas loin des 50 en plus. Cela prouve qu'il y a de l'emploi, le bassin est porteur, avec un challenge à relever. »

JDI n° 303 10-16/02-22

# Les métiers en tensions dans le canton de Mazamet-2 Vallée du Thoré

Dans le cadre d'une enquête sur la thématique des « métiers en tensions » dans les milieux ruraux, la FRCVAM souhaiterait connaître les difficultés de recrutement des entreprises en milieu rural, et la position des employeurs face à ces difficultés. Nous avons une vingtaine de questions à vous poser. Cela ne vous prendra que quelques minutes. Merci d'avancer pour vos réponses !

## Présentation de l'entreprise

### Secteur d'activité de l'entreprise :

- Agriculture (dont l'industrie agro-alimentaire)
- Industrie (hors l'industrie agro-alimentaire)
- Construction
- Commerce
- Hébergement-Restauration
- Service à la personne
- Autre

### Nom de l'entreprise :

### Année de création de l'entreprise :

### Code postal de l'entreprise :

Pouvez-vous nous donner une adresse mail où vous joindre pour d'éventuelles questions complémentaires ?

---

## 1. Profil de l'entreprise et projets de recrutement

---

1.1. De combien de salariés se composent votre entreprise ?

- 0
- 1 à 4
- 5 à 9
- 10 à 19
- 20 à 49
- 50 à 99
- 100 à 199

1.2. Depuis combien de temps votre entreprise est-elle en exercice ?

- Moins d'un an
- Entre 1 et 3 ans
- Entre 3 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Plus de 20 ans

1.3. Parmi ces statuts, quels sont principalement ceux de vos employés ? (Plusieurs réponses possibles)

- CDI
- CDD
- Saisonniers
- Apprentis

1.4. Pour les employés saisonniers, à quelles périodes les recrutez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

- Été
  - Automne
  - Hiver
  - Printemps
  - N'engage pas de saisonniers
-

## ANNEXE 10 : Questionnaire en ligne en vallée du Thoré

### 1.5. Pourquoi n'avez-vous pas recruté récemment ?

- Pas de besoins immédiats
  - Personnes ne postule aux offres d'emploi
  - Ne trouve pas la personne adéquate
  - Problèmes financiers
  - Autres raisons
- 

### 1.6. Comment avez-vous recruté vos employés actuels ?

- Via le Pôle emploi
  - Via les réseaux sociaux
  - Via votre réseau local
  - Via le bouche-à-oreille
  - Via des conseillers/cofrères
  - Vous n'avez pas d'employés
  - Autre :
- 

### 1.7. Avez-vous des postes vacants ?

- Oui
  - Non
  - Si oui, quels sont ces postes ? (Facultatif)
- 

### 1.8. Rencontrez-vous ou allez-vous rencontrer des difficultés à embaucher ?

- Oui
  - Non
- 
-



## ANNEXE 10 : Questionnaire en ligne en vallée du Thoré

**1.9. Si vous avez des difficultés à embaucher, quels en sont les raisons ? (Plusieurs réponses possibles)**

- Peu ou pas de candidatures
  - Profils en inadéquation avec l'offre
  - Manque de compétences
  - Manque d'expérience
  - Manque de formation
  - Des candidats intéressants mais ne pouvant pas s'installer durablement
  - Attente du profil idéal
  - Autres raisons
- 

**1.10. Envisagez-vous de recruter dans l'avenir ?**

- Oui
  - Non
- 

**1.11. Si vous envisagez de recruter, sous quels statuts l'envisagez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)**

- CDI
  - CDD
  - Apprentis
  - Saisonnier
- 

**1.12. Pouvez-vous assumer votre charge de travail sans nouvelles recrues ?**

- Oui, je peux m'en sortir
  - Non, je dois recruter
  - Cela dépend des périodes
- 

**1.13. Vous envisagerez de recruter :**

- Plutôt une femme
  - Plutôt un homme
  - Peu importe
-

## ANNEXE 10 : Questionnaire en ligne en vallée du Thoré

1.14. Pour recruter vous vous basez plutôt sur :

- Le niveau d'étude et de qualification
  - Les compétences
  - L'expérience
  - Le savoir-faire
  - Le savoir-être
  - Autres
- 

1.15. Seriez-vous ouvert à l'embauche de réfugiés ?

- Oui
  - Non
- 

1.16. Seriez-vous ouvert à former des réfugiés ou des demandeurs d'asile en tant que stagiaire ?

- Oui
  - Non
- 
-

## 2. Les freins internes et externes à l'embauche au sein de l'entreprise en milieu rural

---

2.1. Selon vous, pourquoi vos offres d'emploi ne sont-elles pas attrayantes pour les demandeurs d'emploi ? (Plusieurs réponses possibles)

- Localisation de l'entreprise
  - Postes proposés
  - Contrats proposés
  - Salaires
  - Horaires
  - Rigueur de travail
  - Conditions de travail
  - Réputation de l'entreprise
  - Les a priori sur le métier
  - La possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale
  - Autres
- 

2.2. Selon vous, pourquoi les demandeurs d'emploi ne viennent pas travailler dans la Communauté de commune de la Vallée du Thoré Montagne Noire ? (Plusieurs réponses possibles)

- Manque de logements
  - Manque de transports
  - Manque de services
  - Manque de réseau et de connexion internet
  - Manque d'activités de loisirs
  - Population vieillissante
  - Le milieu rural
  - Conditions climatiques peu attractives
  - Difficultés à trouver un travail pour le/la conjoint(e)
  - Manque d'accueil de nouvelles populations par les locaux
  - Autres
- 

2.3. Connaissez-vous d'autres secteurs d'activité en proie à des difficultés de recrutement ?

- Oui
  - Non
-

## ANNEXE 10 : Questionnaire en ligne en vallée du Thoré

**2.4. Si vous connaissez d'autres secteurs d'activité avec des difficultés de recrutement, pouvez-vous nous dire lesquels ?**

- Agriculture (dont l'industrie agro-alimentaire)
- Industrie (hors l'industrie agro-alimentaire)
- Construction
- Commerce
- Hébergement-Restauration
- Services à la personne

---

**Si toute fois vous souhaitez nous donner plus de détails sur vos difficultés de recrutements et sur les secteurs d'activité et entreprises rencontrant des difficultés de recrutement sur votre territoire, vous pouvez les exprimer ci-dessous :**

## Entretiens en vallée du Thoré

- **Entretien n°1.1.** VTMN, Agriculteur, fabricant de fromage, et Maire d'Albine.
- **Entretien n°1.2.** VTMN, Responsable ressources humaines d'une entreprise de menuiserie à Labastide-Rouairoux.
- **Entretien n°1.3.** VTMN, Directeur général d'une briqueterie à Albine.
- **Entretien n°1.4.** VTMN, Directeur de l'EHPAD de Labastide-Rouairoux.
- **Entretien n°1.5.** VTMN, Couple d'agriculteurs, éleveurs de vaches laitières à Saint-Amans-Valtoret, dont le président de la caisse locale du crédit agricole, maire adjoint à Saint-Amans-Valtoret et trésorier de la CUMA à Montagnol.
- **Entretien n°1.6.** VTMN, Couple d'agriculteurs, éleveurs de vaches laitières et fabricants de fromage à Rouairoux, dont le président de la CUMA d'Anglès.
- **Entretien n°1.7.** VTMN, Fondateur, et directeur financier d'une entreprise de fabrication d'énergies renouvelable à Saint-Amans-Soult.
- **Entretien n°1.8.** VTMN, Directrice d'une agence de services d'aide à domicile à Mazamet.
- **Entretien n°1.9.** VTMN, Co-directeur d'une entreprise de fabrication de machines spéciales à Saint-Amans-Soult.
- **Entretien n°2.1.** VTMN, Stéphane, auxiliaire de soins dans un EHPAD à Saint-Amans-Soult.
- **Entretien n°2.2.** VTMN, Géraldine, auxiliaire de vie.
- **Entretien n°2.3.** VTMN, Eric, employé à l'EHPAD de Labastide-Rouairoux.
- **Entretien n°3.1.** VTMN, Conseillers départementaux du canton de Mazamet-2 Vallée du Thoré.
- **Entretien n°3.2.** VTMN, Président de la communauté de communes Thoré Montagne Noire.
- **Entretien n°4.1.** VTMN, Thomas, demandeur d'emploi.
- **Entretien n°4.2.** VTMN, Maud, demandeuse d'emploi.
- **Entretien n°4.3.** VTMN, Amir, réfugié.
- **Entretien n°4.4.** VTMN, Nexon, réfugié.
- **Entretien n°5.1.** VTMN, Pôle emploi.

## Entretiens dans la 4C

- **Entretien n°3.1.** 4C, Directrice de la 4C, et la cheffe de projet PVD de la 4C.
- **Entretien n°5.1.** 4C, Directrice d'une agence d'intérim à Carmaux.
- **Entretien n°5.2.** 4C, Chargé d'antenne à la Mission Locale de Carmaux.

## Entretiens à Mende

- **Entretien n°1.1.** Mende, Responsable du service de remplacement agricole de la Lozère et d'un groupement d'employeur à Mende.
- **Entretien n°1.2.** Mende, Directrice générale d'une association départementale de services d'aide à la personne.
- **Entretien n°1.3.** Mende, Responsable ressources humaines dans une entreprise de traitement de déchets plastique.
- **Entretien n°3.1.** Mende, Elise Martin, doctorante.
- **Entretien n°3.2.** Mende, Directeur de cabinet et du protocole du conseil départemental de la Lozère.
- **Entretien n°3.3.** Mende, Maire de Mende, et sa Directrice générale des services.

## ANNEXE 11 : Liste des entretiens

- **Entretien n°3.4. Mende**, Conseiller en mobilités inclusives à l'Agence Lozérienne de la mobilité.
- **Entretien n°5.1. Mende**, Association lozérienne emploi solidarité.
- **Entretien n°5.2. Mende**, DDETSPP.
- **Entretien n°5.3. Mende**, Directeur de la Mission locale de la Lozère.
- **Entretien n°5.4. Mende**, Responsable du Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles.
- **Entretien n°5.5. Mende**, Association Aurore.
- **Entretien n°5.6. Mende**, Responsable d'équipe au Pôle emploi de Mende.